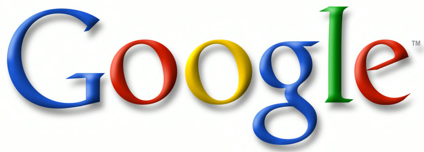



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

Regnaud



LES

POPULATIONS PRIMITIVES

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS

GÉNÉRAL POTHIER

LES POPULATIONS PRIMITIVES

ESSAI D'INTERPRÉTATION DE DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES
PAR LA GÉOLOGIE ET LES TEXTES

PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE
9, QUAI VOLTAIRE, 9

1897

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS

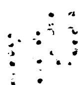
GÉNÉRAL POTHIER

LES POPULATIONS PRIMITIVES

ESSAI D'INTERPRÉTATION DE DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES
PAR LA GÉOLOGIE ET LES TEXTES

PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE
9, QUAI VOLTAIRE, 9

1897



J'ai entrepris, en interprétant les documents archéologiques, de déterminer l'évolution des peuples qui ont occupé l'Europe aux époques antéhistoriques.

A cet effet, j'ai essayé de démontrer les propositions suivantes :

1° *Les textes mettent en évidence les mouvements effectués en tout temps à la surface du globe par les sociétés humaines. Ces deplacements sont la conséquence d'une loi providentielle qui s'est imposée également aux peuplades primitives dont les archéologues ont retrouvé les vestiges.*

2° *Les traditions signalent la fidélité scrupuleuse des antiques populations aux coutumes de leurs ancêtres, ainsi que la permanence et l'invariabilité des rites funéraires. Ces derniers, faciles à distinguer dans les nécropoles explorées, constituent un caractère ethnique, permettant de reconnaître les contrées qu'ont envahies jadis des tribus unies entre elles par des*

croyances identiques, et se rattachant sans doute à une origine commune.

3° *Les résultats des fouilles archéologiques montrent l'existence d'un grand nombre de sépultures qui peuvent se grouper en trois classes : sépultures mégalithiques, sépultures à incinération et sépultures à inhumation. En inscrivant sur une carte géographique les emplacements des nécropoles où se manifeste chacun de ces trois rites et en les réunissant par des traits continus, on trace les trajectoires de migration de trois grandes sociétés primitives.*

4° *L'étude, au point de vue physique et au point de vue géologique, des territoires parcourus par ces trajectoires fait connaître l'état social des populations qui les ont décrites. C'est ainsi que les constructeurs de dolmens nous apparaissent adonnés surtout à la vie pastorale et à l'art de la navigation, les adeptes du rite de l'incinération à l'agriculture et à l'industrie, les partisans de l'inhumation au commerce et à la guerre.*

5° *Les points de rencontre des migrations fixent les lieux où se sont produites les fusions des tribus d'origine différente, qui ont donné naissance à des groupements nouveaux d'où sont sorties les nations dont l'histoire nous raconte les révolutions.*

6° *L'examen des mobiliers funéraires, s'ajoutant aux notions déjà acquises par les discussions précédentes, permet de supposer avec quelque probabilité, quels fu-*

rent, dans une région donnée, les premiers possesseurs du sol et les résultats des invasions successives.

L'observation, qui consiste à étudier les phénomènes tels qu'ils se présentent naturellement et avec toute leur complication, conduit difficilement, je le sais, à la connaissance des lois qui régissent ces phénomènes. Cependant il m'a semblé que, dans le cas de mes recherches spéciales, les suppositions, imposées par la méthode simple que j'ai adoptée, étaient admissibles. L'accord, qui existe entre les conséquences déduites de modes d'examen très variés : rites et mobiliers funéraires, nature des terrains parcourus, etc., peut inspirer quelque confiance dans les conclusions formulées.

Sans doute, les faits, sur lesquels sont fondées nos hypothèses, sont nombreux ; mais nous n'avons pu citer tous ceux qui ont déjà été recueillis par les archéologues. Un grand nombre de fouilles exécutées ont échappé au dénombrement que nous avons tenté ; un plus grand nombre encore restent à faire Assurément, la connaissance de ces derniers pourra apporter des modifications à nos déductions, mais probablement des modifications de détail. Elle permettra peut-être aussi de subdiviser les trois grands peuples, que nous avons distingués, en groupes caractérisés chacun par des coutumes spéciales révélées par certaines cérémonies accessoires des funérailles.

De plus, dans le cours de mon travail, j'ai été conduit à poser quelques problèmes, dont la solution cons-

tituerait un progrès dans les sciences archéologiques, mais qui peuvent encore donner lieu à de nouvelles discussions.

Pour ces divers motifs, la thèse, que j'ai développée dans les pages qui suivent, doit être considérée seulement comme un premier essai de synthèse.

Morizécourt (Vosges), octobre 1897.

INTRODUCTION

I. — Les documents historiques semblent prouver que les déplacements ont été imposés aux sociétés humaines par une loi providentielle.

1. L'histoire nous montre l'humanité toujours en mouvement. De même que les couches superficielles du sol sont sans cesse modifiées par les alluvions qui descendent des montagnes dans la plaine, charriées par les torrents ou les petits cours d'eau, de même les populations reçoivent d'une manière continue, dans une proportion plus ou moins grande, de nouveaux éléments qui en transforment la race, les aptitudes, les coutumes. Déplacements de simples familles, guerres de conquêtes, migrations de tribus envahissant des pays nouveaux, tels sont les phénomènes constatés à chaque époque et qui tous ont eu pour cause première la recherche d'une amélioration du bien-être matériel.

Pour faciliter cette tendance au déplacement, la Providence a doué l'homme de qualités exceptionnelles. Plus privilégié que les animaux, il peut s'acclimater dans toutes les régions; il supporte également les froids du

pôle et les chaleurs de l'équateur; il se contente de la nourriture que lui offre le territoire sur lequel il s'arrête; il est à la fois carnivore et herbivore.

Aussi, peu lui importe la direction que les circonstances lui indiquent comme la plus avantageuse. En général, il s'avance vers les contrées où il rencontrera à la fois le moins d'obstacles à vaincre et le plus d'avantages à recueillir. Avec indifférence il passera du nord au sud ou du sud au nord, de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est.

Les familles qui, à notre époque, émigrent de l'Europe se disséminent en Amérique, en Afrique, en Asie, en Océanie.

Le peuple romain a porté sa domination dans tous les sens autour de sa capitale. Alexandre, parti de Macédoine, a étendu son pouvoir vers l'orient et le sud.

Même variété existe dans les orientations de ces grandes migrations historiques qui ont bouleversé l'Europe au commencement de notre ère.

2. Celle des Cimbres et des Teutons émut le peuple romain par son impétuosité et la rapidité de sa marche.

Les Cimbres occupaient primitivement le Jutland et la partie méridionale du Danemark; les Teutons étaient originaires des bords de la Baltique. Vers l'an 120 avant J.-C., ils émigrèrent et, avec les Ambrons et les Tigurins, ils entrèrent en Gaule en l'an 112. Après avoir battu plusieurs généraux romains, de 112 à 106, les Cimbres se portèrent en Espagne l'an 105, revinrent en Gaule en 102 et se séparèrent des Teutons et des Ambrons pour entrer en Italie par le nord, tandis que ceux-ci, passant le Rhône, devaient l'envahir par l'ouest.

Mais Marius extermina les Teutons près d'Aix, en 102, et les Cimbres près de Verceil, en 101.

3. Les Huns, peuple nomade, sont partis des contrées situées au nord du désert de Kobi et, après avoir soumis les Mandchoux, ont dévasté, au IIIe siècle avant J.-C., les frontières septentrionales de la Chine. Chassés de ce pays, 150 ans environ après, ils ont envahi les steppes de la Tartarie.

Au IVe siècle de notre ère, ils se mettent en mouvement et se portent vers l'occident. Une de leurs bandes, les Huns blancs, se fixe à l'est de la mer Caspienne, sur les bords de l'Amou-Daria. Les autres se dirigent vers l'Oural, descendent jusqu'au Caucase dans ces steppes de la dépression kralo-caspienne et de la dépression ponto-caspienne si favorables à la nourriture des troupeaux ; puis ils se jettent sur l'Europe.

Vers 376, ils traversent la mer d'Azov ; ils subjuguent les Alains, refoulent les Goths au sud du Danube, menacent Constantinople, dévastent la Thrace et l'Illyrie, et se font céder par l'empereur d'Orient toute la rive droite du Danube. Leur roi Attila étend sa puissance de la mer Caspienne au Rhin et n'est arrêté qu'en Gaule, près de Châlons-sur-Marne (451).

Repoussées de la Gaule, les hordes des Huns se tournent vers l'Italie, saccagent la Vénétie et menacent Rome qui n'est sauvée que par les supplications du pape et les présents de l'empereur Valentinien III. Elles abandonnent alors l'Italie en 452.

L'année suivante, Attila meurt et avec lui la puissance des Huns s'évanouit. Quelques tribus se maintiennent encore, mais pour peu de temps, en Hongrie ; le reste

retourne en Asie, laissant des groupes sur les bords de la mer Noire depuis le Danube jusqu'au Doa et près du Caucase.

Si l'on trace sur une carte la trajectoire de cette migration des Huns, on constate que, dans la première partie, les nomades ont recherché les steppes avantageuses à la nourriture de leurs troupeaux. En arrivant en Europe, ils ont encore suivi la bande de terrains quaternaires qui couvre les plaines de la Hongrie ; mais, en contact avec des voisins qu'une civilisation plus avancée avait enrichis, ils ont préféré demander leur subsistance et la satisfaction de leurs appétits aux produits de leurs rapines. Ils se jettent alors dans les terrains montagneux ; ils abandonnent leur industrie pastorale pour l'art du guerrier, et, en six ans, sous la conduite d'un chef habile, ils ravagent les provinces les plus fertiles de l'empire romain.

Leur puissance ne pouvait être qu'éphémère ; elle avait été trop rapidement fondée pour être durable, car la réaction est toujours égale à l'action. La mort du chef, en qui se résumait toute sa force, a suffi pour la renverser. Il en avait été de même pour les conquêtes d'Alexandre. L'exemple en fut renouvelé dans notre siècle, d'une manière analogue, par la défaite de Napoléon.

4. Tout autre fut le résultat de la migration des Goths.

Ce peuple, d'origine germanique, habitait primitivement les sources de la Vistule et le massif de Bohême. Il s'était d'abord dirigé vers le nord et avait conquis la Scandinavie méridionale et centrale, ainsi que le nord de la péninsule Cimbrique (Jutland).

Il revint ensuite vers le sud de la Baltique et, subjuguant les Vénèdes, les Burgondes, les Roxolans, les Jazyges et les Finnois, il s'établit de proche en proche depuis la Vistule et la Theiss jusqu'aux rives de l'Oural. Il se divisa alors en trois grandes masses ne formant d'ailleurs qu'un seul État : les Gépides, au nord des Alpes Bastarniques ; les Wisigoths ou Goths de l'ouest, des Karpathes au Dniepr ; les Ostrogoths ou Goths de l'est, du Dniepr à l'Oural.

Les Goths franchirent plusieurs fois soit le Danube, soit la mer Noire, pour ravager l'empire ; ils occupèrent la Dacie-Trajane, se jetèrent sur le royaume de Bosphore et pillèrent l'Asie-Mineure. Leur empire, en 350 après J.-C., embrassait tout le pays qui s'étend depuis le Don jusqu'à la Theiss et depuis la mer Noire jusqu'à la Baltique. Ils furent arrêtés dans leurs progrès par les Huns, dont les Ostrogoths subirent le joug. Les Wisigoths franchirent alors le Danube et obtinrent de l'empereur Valens des terres en Mésie ; puis ils pillèrent les faubourgs de Constantinople et ne furent réduits que par Théodose Ier. A la mort de cet empereur, Alaric Ier, leur chef, les promena par toute la Thrace et la Macédoine. De 403 à 409, il envahit deux fois l'Italie, prit et saccagea Rome. Son frère et son successeur Ataulf fonda (412) dans la Gaule méridionale et en Espagne le royaume des Wisigoths qui resta puissant jusqu'à la victoire de Vouillé en 507, par laquelle Clovis assura la suprématie des Francs.

Les Ostrogoths, redevenus libres en 453 à la mort d'Attila, obtinrent de demeurer les uns en Pannonie, les autres en Thrace, allèrent reprendre l'Italie sur les

Hérules (489-493) et fondèrent dans ce pays le royaume des Ostrogoths qui tomba sous les coups de Bélisaire et de Narsès (534-553). Ils passèrent alors en Norique et n'existèrent plus comme nation.

Les Gépides étaient restés dans leur territoire primitif; mais leur royaume fut détruit en 567 par les Lombards unis aux Avares.

Ainsi disparut la puissance des Goths qui avait duré deux siècles environ. Mais, si ces envahisseurs avaient cessé de donner leur nom à des royaumes, ils n'en avaient pas moins laissé, dans les contrées qu'ils avaient occupées, l'empreinte de leurs mœurs et de leur type d'hommes du Nord.

5. Les Vandales habitèrent successivement entre la Vistule et l'Oder, sur les côtes de la Baltique, entre l'Oder et l'Elbe, vers la Lusace des modernes, puis, au IIe siècle, plus au sud, dans le banat de Temesvar. Unis aux Alains et aux Suèves, ils franchirent le Rhin à la fin de 406, envahirent la Gaule et pénétrèrent en Espagne en 409. Pressés par les Wisigoths, ils quittèrent ce dernier pays en 428, passèrent en Afrique, s'établirent en Mauritanie et prirent Carthage pour capitale. Ils étendirent leurs dévastations sur tout le littoral de la Méditerranée, pillèrent Rome pendant quatorze jours (455), et furent exterminés par Bélisaire en 534.

6. Les Alains, qui les accompagnaient, étaient de race scythique; ils erraient avec leurs troupeaux dans les steppes au nord du Caucase, dans les gouvernements russes actuels du Caucase et d'Astrakan, lorsque les Huns les soumirent, vers 375, et en entraînèrent avec eux la plus grande partie. Le reste s'enfuit dans les gorges du

Caucase, où il vit encore sous le nom d'Ossètes, ou bien alla se joindre aux Vandales.

7. Les Suèves n'étaient pas une nation, mais une bande d'aventuriers. Au IIIe siècle, ils formaient une ligne dont le siège principal fut le sud-ouest de la Germanie, depuis le Rhin (vers Bâle) jusqu'au Mein, à la Saale et au Danube, à peu près ce qu'on a nommé depuis la Souabe. Au Ve siècle, ils firent partie, avec les Alains et les Vandales, des peuples qui envahirent la Gaule et l'Espagne.

8. Sous Tibère, les Lombards habitaient la région comprise entre l'Aller (affluent du Weser) et l'Elbe ; ils se portèrent ensuite sur l'Aller, la Leine et jusqu'au Weser, et entre ce fleuve et le Rhin. Après avoir disparu pendant deux siècles, ils vinrent occuper l'ancienne Rugie dont ils dépossédèrent les Hérules et s'installèrent près du Danube, voisins des Gépides dont la Theiss les séparait. Bientôt ils détruisirent, de concert avec les Avares, le royaume gépide (567) et passèrent en Italie (568) ; ils conquirent rapidement (568-572) la plus grande partie de ce pays où ils se fixèrent. En 774, Charlemagne détruisit la monarchie lombarde.

9. Les Burgundes occupèrent d'abord la Germanie septentrionale entre l'Oder et la Vistule, sur les deux rives de la Warta. Chassés par les Gépides, ils se divisèrent en deux groupes dont l'un occupa l'île de Bornholm dans la mer Baltique. L'autre envahit la Gaule (280) ; il en fut expulsé par Probus et il s'établit près des sources du Mein. En 363, Jovien les laissa s'installer sur les confins de la Séquanaise et de la deuxième Germanie. De là, ils pénétrèrent dans l'est de la Gaule. Au

VIe siècle, le royaume des Burgundes comprenait tout le bassin du Rhône.

10. Les Francs étaient une confédération de Germains du nord-ouest; ils se divisaient en plusieurs tribus. L'une d'elles, celle des Francs saliens, habitait sur les bords de la Sala (Yssel) et s'établit ensuite dans l'ouest et le centre des Gaules. Les Francs ripuaires occupaient surtout les bords du Weser et du Rhin ; ils avaient Cologne pour ville principale.

La confédération des Francs fit son apparition vers l'an 240 de J.-C. Elle envahit à plusieurs reprises la Gaule, fut battue par les Romains, mais resta menaçante ; elle fournit des recrues aux armées de l'Empire. Vers 429, elle s'établit près de Tournai, ravage Trèves et parcourt le pays jusqu'à la Loire, souvent alliée des Romains contre les Armoricains, les Saxons et les Wisigoths. Enfin, sous Clovis, elle devint dominante en Gaule.

11. A ces invasions nous pouvons ajouter celles des populations maritimes. Tous les peuples riverains orientaux de la mer du Nord (Frisons, Saxons, Danois, Jutes, Angles) ont plus ou moins mené la vie de pirates. Ils ont ravagé les côtes de la Gaule et de l'île de Bretagne, et, malgré les défaites qu'ils ont subies parfois, ils se sont installés dans le nord de l'Europe où ils ont fondé des établissements stables.

Contenus d'abord par la puissance romaine, tous ces peuples, dont l'histoire nous raconte avec détail les migrations, s'étaient précipités sur les provinces, au temps de la décadence de l'empire, suivant les lignes de moindre résistance. Ils convergeaient, dans leur mouve-

ment final, vers les capitales où s'était concentré le pouvoir et, quand ils ne pillaient pas Rome ou Constantinople, ils se faisaient payer des tributs et autoriser à occuper des territoires conquis.

Avant eux, les barbares s'étaient déjà remués. Les anciens historiens nous ont conservé le souvenir de ces expéditions gauloises qui avaient envahi l'Italie, la Grèce et l'Orient. Les populations sémitiques avaient de leur côté lancé de l'Orient sur les côtes de l'Afrique, de l'Espagne et des îles de la Méditerranée de nombreux comptoirs près desquels furent créées encore des colonies grecques. Depuis les époques lointaines auxquelles nous reportent les plus anciens documents historiques, nous constatons un mouvement perpétuel des nations, réagissant les unes sur les autres, à la recherche du bien-être.

Cette observation semble prouver que la tendance au déplacement est une loi imposée à l'humanité. Sans elle, le progrès aurait été arrêté dans son essor, et la lutte de l'homme contre la nature n'aurait abouti qu'à une défaite. L'expérience de l'histoire nous montre, d'ailleurs, que les sociétés qui se sont trouvées satisfaites des richesses qu'elles avaient accumulées et qui ont renoncé à toute expansion, ont perdu rapidement leur capacité de résistance. Au moindre effort de leurs ennemis elles ont montré leur faiblesse, cachée jusque-là sous une apparence de force, et ont subi l'influence étrangère jusqu'au jour où les dures leçons de l'adversité ont fait germer à nouveau les brillantes qualités de leurs ancêtres.

II. — Des migrations ont eu lieu aux époques antéhistoriques. Utilité de leur détermination.

1. Les conséquences qui précèdent, déduites de l'expérience, nous autorisent à rechercher si les causes qui ont provoqué les migrations depuis les temps historiques, n'existaient pas auparavant.

Il est facile de démontrer que la nécessité de pourvoir aux besoins matériels de la vie n'a pas permis aux premiers habitants de la terre de se cantonner dans un espace restreint.

L'homme primitif chercha d'abord sa nourriture dans la cueillette des fruits, produits d'une végétation spontanée. Ce mode d'alimentation imposa, dès l'origine, des déplacements d'autant plus étendus que la population augmentait; mais il fut bientôt insuffisant et remplacé par la chasse.

Pour atteindre les animaux sauvages, le chasseur fut également astreint à de longs parcours; son imprévoyance le portant à détruire le gibier sans nécessité, l'étendue du territoire de chasse fut augmentée. De proche en proche, de vastes régions furent ainsi explorées.

L'habitant des steppes qui, en domestiquant certaines espèces d'animaux, a remplacé la vie aventureuse du chasseur par celle plus douce du pasteur, n'a pas échappé davantage à l'obligation du déplacement. La recherche de l'herbe indispensable à l'alimentation du troupeau, l'accroissement de ce dernier et le rapide développement des tribus, développement dû à un genre de vie

assurant l'avenir, toutes ces causes ont concouru à imposer au pasteur la vie nomade.

Peu à peu l'espace libre fut occupé, et lorsque la terre manqua, la mer elle-même fut envahie. Le pêcheur s'enhardit à quitter les côtes pour découvrir les régions les plus poissonneuses et, devenu habile navigateur, trouva sur les continents voisins de nouveaux territoires à exploiter.

Cependant, à mesure que la population croissait, il fallut inventer encore le moyen de pourvoir aux exigences de la vie à l'aide d'aliments faciles à se procurer dans des espaces plus limités que la steppe. La culture des céréales donna satisfaction à ce besoin et dispensa bientôt l'homme de la vie nomade. L'agriculture l'attacha au sol, lui imposa des résidences fixes, et lui permit ainsi de s'adonner aux arts industriels Les cités naissent alors ; les états se forment par la réunion des cités ayant des intérêts communs ; mais l'immobilité des sociétés n'en résulte pas. L'excès de population force des essaims à se mettre à la recherche de terrains propices à l'exercice des arts agricoles et industriels. De là des migrations nouvelles, des guerres de conquête et l'organisation de bandes se répandant au loin pour enlever aux sedentaires leurs richesses accumulées par l'épargne.

Tout concourt ainsi à la diffusion des populations sur la surface du globe, la rapidité de l'expansion étant en raison inverse des obstacles à surmonter. Quand les territoires sont libres ou défendus seulement par quelques sauvages isolés, l'invasion se répand comme le torrent dont les eaux ne sont arrêtées dans les pentes monta-

gneuses que par les aspérités des rochers dénudés. Mais à mesure que les populations à refouler sont plus denses et mieux organisées, la propagation du mouvement envahisseur est entravée. Tel le flot du ruisseau subissant la résistance des herbages des collines inférieures et l'arrêt dû à la pente plus douce des alluvions de la vallée.

Les déplacements des sociétés primitives ont donc été aussi nécessaires et d'ailleurs plus faciles que ceux des populations historiques. Le simple raisonnement rend ce fait probable; nous verrons plus loin que l'archéologie en démontre la certitude.

2. La probabilité des migrations antéhistoriques étant démontrée, on peut se demander s'il y a utilité à en rechercher l'étendue, les directions, les caractères spéciaux à chacune d'elles, les époques relatives de leur développement. A cette question, nous répondrons qu'il y a pour le sociologue le même intérêt à connaître la nature de ces migrations que pour l'agriculteur à savoir l'ordre de superposition des couches géologiques formant le terrain qu'il ensemence. En effet, les caractères physiques, intellectuels et moraux des individus se perpétuent dans leur descendance et ne sont dissimulés qu'en partie par l'apport des croisements successifs. Il reste donc toujours quelque fraction des vertus ou des vices originels. Elle est par conséquent légitime, cette curiosité scientifique qui nous pousse à étudier comment se sont réparties, aux temps antéhistoriques, ces agglomérations humaines dont le fractionnement a constitué les nationalités primitives. Grâce à elle, nous nous expliquerons peut-être de quels éléments se sont composés les premiers peuples dont l'histoire fait mention, et l'in-

fluence qu'a exercée chacun de ces éléments sur les qualités des sociétés qui ont succédé les unes aux autres dans un même pays.

III. — Méthode adoptée dans cet essai pour tracer les trajectoires parcourues par les populations primitives.

1. Si la connaissance des migrations antéhistoriques présente un réel intérêt, leur détermination n'est pas facile. A peine les récits légendaires, souvenir d'un passé incertain et rapportés par les plus anciens auteurs peuvent-ils nous donner quelques renseignements. Souvent les mêmes populations primitives sont désignées par différents noms, les rares voyageurs qui ont visité les régions éloignées des centres civilisés ayant appliqué à une nation le nom d'une de ses tribus ou lui ayant même attribué un nom arbitraire basé sur une de ses coutumes plus ou moins caractéristique. De là une confusion dont on ne peut sortir qu'à l'aide de documents moins hypothétiques.

Ces derniers sont fournis par l'archéologie; toutefois, parmi les renseignements donnés par les fouilles, il faut choisir ceux qui, par leur caractère bien précis, permettent une interprétation facile et simple.

En général, les souvenirs des anciens âges que l'on a recueillis, peuvent se classer dans les trois catégories suivantes : 1° des ossements humains et des restes de festin; 2° des objets d'armement et d'outillage; 3° des tombeaux. Ces trois espèces de reliques permettent de

déduire quelques notions sur les caractères des individus.

Les ossements humains donnent le moyen, en effet, de reconnaître certaines propriétés physiques, extérieures et anatomiques, telles que la taille, la conformation du crâne, etc. Ces renseignements, joints à ceux provenant de l'étude des restes de festins, justifient encore des appréciations sur le genre d'alimentation et même des hypothèses sur le tempérament physiologique et pathologique des hommes dont on a retrouvé les squelettes.

Les outils et les armes donnent une idée du degré de perfectionnement intellectuel auquel étaient parvenus les antiques possesseurs de ces objets; ils fournissent une indication des besoins matériels auxquels chaque individu a voulu satisfaire, et des procédés qu'il a employés pour arriver au résultat qu'il désirait obtenir.

L'étude des tombeaux révèle les rites funéraires et les aspirations morales et religieuses de ceux qui les ont fondés.

2. Ces différents caractères physiques, intellectuels, moraux et religieux, indiqués par les documents archéologiques, sont tous assurément de la plus haute importance pour l'étude des populations dont l'histoire est inconnue; mais ils n'ont pas une valeur égale au point de vue de la recherche qui nous occupe.

En effet, les caractères physiques se transmettent, il est vrai, de père en fils; mais ils se transforment peu à peu sous l'influence de l'habitat. Après un grand nombre de générations, ils deviennent souvent méconnaissables. Cette instabilité, créée par le déplacement des tribus passant d'un climat à un autre, changeant par suite de nourriture et modifiant leur genre de vie primitif, est encore

accentuée par le mélange des races. Les peuples, dans leurs migrations, ont rencontré les anciens habitants du pays envahi et se sont fondus avec eux. Il en est résulté un métissage qui a influé sur les individus dont nous avons retrouvé les squelettes et qui ne sont plus qu'un type passager du groupe de population dont nous recherchons la trace à la surface du globe.

Si nous voulons déterminer les points de la trajectoire parcourue par un ensemble de tribus de même origine, nous ne devons donc pas espérer les fixer par l'étude des ossements. Il serait probablement impossible de reconnaître, en deux régions différentes, des constitutions anatomiques identiques dans les squelettes examinés. Rechercher de simples analogies parmi des caractères variables, serait s'exposer à des erreurs fréquentes, employer une méthode peu sûre et certainement compliquée.

Les caractères intellectuels présentent la même imperfection.

L'outillage s'est transformé à mesure que le besoin s'en faisait sentir. L'arme grossière du chasseur, indispensable pour attaquer les gros animaux de la faune quaternaire, devait être modifiée par le pasteur employant sa lance contre le carnassier moins redoutable de la steppe, et être chargée complètement pour devenir le harpon du pêcheur. Le racloir en silex primitif servant au troglodyte, chasseur de rennes, pour façonner les peaux des bêtes sauvages en vêtements protecteurs contre le froid des glaciers, devait être remplacé par un outil plus fin, poli, quand il suffisait de préparer les peaux plus minces des animaux domestiques.

A chaque étape de sa migration, l'homme de la popu-

lation primitive rencontrait de nouveaux obstacles à vaincre. Son intelligence lui suggérait le moyen de perfectionner sans cesse l'outillage qu'il possédait ou dont il trouvait l'emploi chez les tribus qu'il chassait devant lui. Là où le sol ne lui fournissait pas de silex, il se servait d'autres pierres dures et même des métaux dont la connaissance lui avait été révélée depuis le commencement de son exode. A la distance qui nous sépare de ces époques si lointaines, il est difficile d'apprécier les progrès incessants. Nous n'en discernons que les différences les plus accentuées, qui ne se sont pas produites par sauts brusques, mais peu à peu, d'une façon continue, à mesure que l'utilité en était reconnue par l'expérience.

Il n'existe donc pas, dans l'étude de l'outillage découvert par les archéologues, une base suffisamment immobile pour y rapporter le lien qui unit deux populations habitant des territoires séparés.

Cependant, parmi les phénomènes intellectuels, il en est un sur lequel on a cru pouvoir établir la filiation des tribus primitives; c'est celui qui a trait aux habitudes linguistiques. Malheureusement, le langage attribué à une population ancienne ne peut être soupçonné que d'après l'observation récente de la langue parlée par le peuple habitant le même pays ou d'après des textes ne remontant pas toujours à une très haute antiquité. Il n'est donc pas prouvé que tel ou tel mode d'exprimer sa pensée ait été employé par l'homme antéhistorique dont nous retrouvons le squelette ou l'outillage. Tout le monde sait, en effet, la facilité avec laquelle un peuple oublie sa langue pour parler celle de la population qui vit en contact avec lui. Une observation de M. d'Arbois de Jubain-

ville [1] met ce fait bien en évidence. « Les Francs, les Burgundes et les Normands, dit-il, étaient Germains; cependant le français et ses dialectes bourguignon et normand appartiennent à la famille néo-latine. Après moins de deux siècles de séjour en France, les Normands ont conquis l'Angleterre ; ce n'est pas une langue germanique, c'est un dialecte du français qu'ils y ont porté, et, au bout de quelques siècles, ils l'ont oublié pour adopter la langue des vaincus. »

Il serait donc peu légitime d'attribuer toujours la même origine à deux peuples parlant à une époque relativement récente le même langage. Les caractères linguistiques, dont la haute valeur ne saurait être mise en doute, ne sont pas cependant, pour le but qui nous occupe, un critérium assez certain.

3. L'étude des tombeaux révèle les pratiques adoptées par les différents peuples anciens pour rendre à leurs morts les honneurs de la sépulture. Elle permet de constater, dans ces cérémonies, des usages qui ont persisté à travers les siècles et qui constituent ainsi un véritable caractère ethnique.

De tout temps et en tout lieu, le mystère de la mort a préoccupé l'esprit humain qui a cherché à l'expliquer. De là l'origine des rites funéraires qui ont présenté entre eux des différences notables.

Certains peuples ont détruit par le feu les cadavres et recueilli pieusement les rares résidus solides subsistant après la crémation.

D'autres ont enseveli les corps dans des grottes natu-

1. D'Arbois de Jubainville. *Les premiers habitants de l'Europe*, liv. I, ch. v.

relles ou artificielles; ou bien, ils les ont simplement déposés dans des enveloppes enfouies sous un amas de terre, laissant aux organismes vitaux le soin de transformer les substances organiques.

Quelques-uns ont essayé, à l'aide de préparations spéciales, de conserver intactes les formes extérieures du corps humain; tel a été le but de l'embaumement ou de divers procédés consistant à soustraire le cadavre à l'action de l'air, créant ainsi un milieu peu favorable au développement des agents destructeurs de la matière organique.

Parfois encore on a signalé l'usage d'abandonner les morts aux animaux carnassiers jusqu'à ce que les squelettes soient complètement dépouillés de leur enveloppe et puissent être déposés dans un sépulcre.

Enfin quelques tribus auraient même considéré comme un devoir de manger les corps morts de leurs pères.

Ces différents rites correspondaient évidemment aux conceptions religieuses des peuples qui les ont suivis et les ont conservés jusqu'à ce qu'une autorité toute-puissante en ait imposé la suppression. La coutume, cette règle établie par les ancêtres concernant les usages religieux de l'antiquité, « est, d'après Varron [1], un effet du jugement de l'âme qui devient habitude. « Elle se transmet de génération en génération comme un dogme auquel le moindre changement ne saurait être apporté.

Déjà Hérodote signalait ce fait en disant : [2] « Parmi le grand nombre d'exemples de l'importance que les peuples attachent à leurs lois et à leurs coutumes, on

1. Macrobe. *Saturnales*, III, 8.
2. Hérodote. *Histoire*, III, 38.

peut citer celui-ci : un jour Darius, ayant appelé près de lui des Grecs soumis à sa domination, leur demanda pour quelle somme ils pourraient se résoudre à se nourrir des corps morts de leurs pères. Tous répondirent qu'ils ne le feraient jamais, quelque argent qu'on pût leur donner. Il fit venir ensuite les Calaties, peuple des Indes, qui mangent leurs pères; il leur demanda, en présence des Grecs, à qui un interprète expliquait tout ce qui se disait de part et d'autre, quelle somme d'argent pourrait les engager à brûler leurs pères après leur mort. Les Indiens, se récriant à cette question, le prièrent de ne pas leur tenir un langage si odieux, tant la coutume a de force. Aussi rien ne paraît plus vrai que ce mot que l'on trouve dans les poésies de Pindare : — La coutume est la reine de tous les hommes. »

Cette permanence des rites est également affirmée par Denys d'Halicarnasse [1], au Ier siècle avant notre ère. « Les barbares surtout, dit-il, ont une fidélité scrupuleuse à leurs anciennes pratiques religieuses, et le temps n'a jamais pu jusqu'à présent persuader de renoncer aux cérémonies de leur culte ou d'en violer les lois, ni les Égyptiens, ni les Libyens, ni les Celtes, ni les Scythes, ni les Indiens, ni, en un mot, aucune nation barbare. »

Dans l'empire romain, deux siècles après la reconnaissance de la religion chrétienne comme religion de l'État, les jeunes gens recevaient encore dans les écoles une éducation complètement païenne. Ausone et saint Augustin lui-même en avaient subi l'influence. Cependant le rite de l'inhumation s'était presque partout substitué à

1. Denys d'Halicarnasse, VII, 70.

celui de l'incinération. Au ve siècle, d'après Macrobe, la coutume de la crémation ne persistait qu'exceptionnellement. Toutefois, tant les anciennes traditions ont de force, quelques traces de ce rite funéraire subsistèrent encore jusqu'au temps de Charlemagne, puisque cet empereur, dans ses Capitulaires, en défendit les pratiques sous les peines les plus sévères.

D'après ce qui précède, on peut admettre que les rites funéraires, conséquences de l'évolution religieuse de l'humanité, sont l'unique fil conducteur qui permette de suivre l'évolution de la vie des peuples.

La fusion de deux races influe sur les caractères physiques et intellectuels des individus. Elle donne lieu à un métissage qui se fait sentir dans les formes du squelette et même dans les articulations du langage. Rien de pareil ne semble s'être produit pour les coutumes funéraires. Ou bien les rites adoptés par l'une des races sont imposés à l'autre, ou bien les rites sont conservés distincts par chaque population. Jamais un mélange de ces coutumes en présence ne s'est effectué pour produire des coutumes mixtes permanentes.

La conservation invariable de chaque mode de rites funéraires donne au caractère moral et religieux qu'il représente une propriété distinctive de la plus grande valeur. Si nous constatons, en effet, que l'une de ces pratiques adoptée par une population, s'est transmise à ses descendants pendant une longue suite de siècles, elle deviendra, pour cette population, un caractère ethnique des plus prononcés. Partout où son existence nous sera révélée, nous pourrons conclure à l'affinité du peuple qui l'a adoptée avec la population primitive étudiée.

En outre, si les fouilles archéologiques nous signalent, dans un pays déterminé, la substitution d'une coutume funéraire à une autre, nous aurons le droit d'en rechercher la cause dans l'arrivée d'un peuple envahisseur ayant imposé ses lois aux vaincus. Peut-être même nous sera-t-il possible de déterminer la contrée d'origine de ce peuple dominateur ?

De même, pour les familles réunies par un pacte commun sans avoir abdiqué les traditions de leurs ancêtres, nous saurons les différencier et même indiquer les pays qui furent probablement leurs berceaux.

La permanence et l'invariabilité des coutumes funéraires rendent enfin possible la détermination des régions parcourues par des groupes de tribus reliées entre elles par une certaine parenté. Il suffira, en effet, d'indiquer sur une carte géographique, à l'aide d'un signe conventionnel, les différents points où les fouilles ont démontré qu'il avait jadis existé un mode spécial de sépulture. La réunion de ces points représentera la propagation d'une société primitive ayant le même culte des morts, et probablement la même origine.

Tel est le principe de la méthode que nous avons adoptée pour interpréter les documents archéologiques parvenus à notre connaissance ; méthode simple, dont l'exactitude sera encore confirmée par les arguments nouveaux que nous présenterons dans les pages qui suivent.

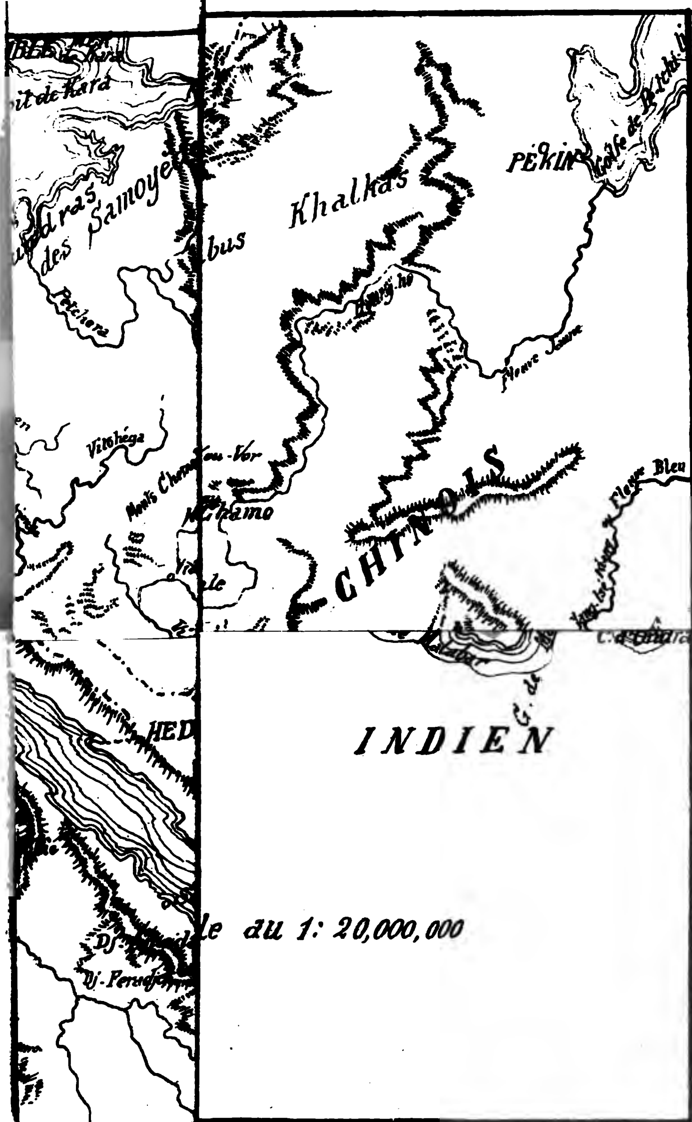
E DI



épu

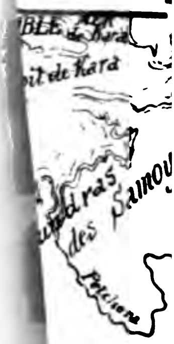
E DES

Pl. I.



épulture

E DE

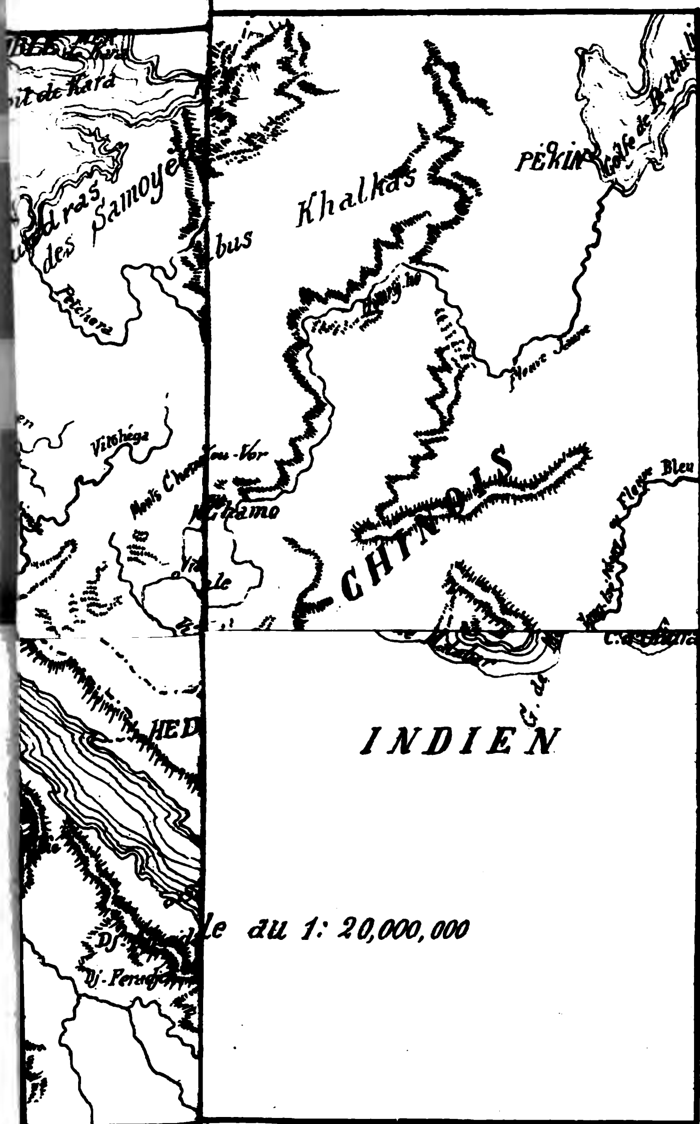






E DES

Pl. I.



épulture

LES

POPULATIONS PRIMITIVES

CHAPITRE PREMIER

Populations mégalithiques.

I. — Les tombeaux mégalithiques sont les œuvres d'une société ayant un culte particulier des morts.

1. Le dolmen est une grotte artificielle, faite de pierres brutes, fichées en terre et recouvertes par une dalle de grande dimension, posée à plat. Lorsque les matériaux nécessaires pour l'établissement des supports d'une seule pièce ont fait défaut, on y a suppléé par des murs en pierres sèches.

La chambre ainsi formée est souvent précédée d'une allée, qui aboutit même quelquefois à plusieurs caveaux. L'ensemble est appelé alors allée couverte.

Les dolmens et les allées couvertes ont reçu encore le nom de monuments mégalithiques ou de grandes pierres (μεγας grand, λιθος pierre). On les considérait autrefois comme des autels druidiques sur lesquels aurait coulé le sang des victimes humaines ; dans un mémoire couronné par l'Institut en 1862, M. Alexandre Bertrand a démontré qu'ils étaient des monuments funèbres.

Les dolmens, que l'on rencontre aujourd'hui dans les pays les plus divers, sont souvent dénudés et en partie démolis; leurs matériaux ont été utilisés pour des constructions nouvelles; leurs mobiliers funéraires ont été dispersés. Cependant il en existe encore quelques-uns qui n'ont pas été violés et qui sont enterrés soit sous un tertre soit sous un amoncellement de cailloux. C'est dans les monuments de cette espèce que l'on a recueilli des ossements humains, accompagnés d'objets en pierre polie et de poteries; quelquefois aussi, mais rarement, on y a rencontré quelques bijoux en or, en bronze et même en fer.

Nous verrons plus loin combien est étendue l'aire géographique où l'on a constaté la présence de mégalithes. On en a trouvé dans l'Inde et dans la Grande-Bretagne, en Scandinavie et dans l'Afrique du Nord. Leur construction en grosses pierres, non taillées, posées l'une sur l'autre sans ciment, presque toujours dépourvues d'ornementation, permet de les distinguer sans difficulté des autres monuments funéraires et dénote un caractère spécial d'architecture. Toutefois, il y a lieu de remarquer que l'on n'a pas cherché, pour l'érection de ces tombeaux, un site déterminé; leur position sur des points culminants ou en plaine, est aussi variable que leur orientation. D'autre part, soit par leurs dimensions soit par la disposition des caveaux et la forme des tertres, ces monuments présentent des types extrêmement différents. Ainsi, suivant la nature des matériaux qu'ils trouvaient sur place et les moyens d'exécution dont ils disposaient, les constructeurs ont donné à leurs sépulcres des capacités plus ou moins grandes; ils les ont recouverts de terre ou de pierres, ou enfin laissés à l'air libre. De même, suivant les besoins auxquels ils devaient satisfaire, ils multipliaient les chambres funéraires que précédaient encore des couloirs d'accès, de longueur et de tracé variables.

En un mot, une classification des mégalithes, tenant compte de toutes les différences signalées par les archéologues, serait impossible à établir; il est rare que, même dans une région déterminée on trouve deux de ces monuments identiques.

Il ne leur reste donc de commun que leur aspect de force et de durée. C'est ce qui les caractérise et révèle, chez ceux qui les ont érigés, ce sentiment intime que les demeures pour les morts devaient être éternelles comme le sommeil de ceux qui étaient appelés à les habiter. Impression vague qu'ont pu assurément subir bien des populations différentes par leur origine, leurs coutumes et leurs religions!

2. Si nous n'avions pas d'autres faits que ceux précédemment énumérés, il serait difficile d'attribuer à une religion spéciale l'érection des monuments mégalithiques. La combinaison architecturale, qui a produit le dolmen, est en effet tellement simple (puisqu'elle consiste dans l'agencement de cinq monolithes dont quatre verticaux supportent le cinquième horizontal) qu'on serait en droit de croire que les hommes arrivés aux mêmes degrés de civilisation sont amenés fatalement à des conceptions identiques. Mais, dans le cas qui nous occupe, une semblable hypothèse n'est pas admissible, car nous rencontrerons dans les dolmens répartis soit dans l'Inde, soit en France ou en Angleterre, certains détails non nécessaires et cependant reproduits avec la plus parfaite exactitude. Telle est la combinaison de cercles de pierre entourant les flancs d'un tumulus au sommet duquel s'élève un dolmen, combinaison observée en Suède, en France et en Algérie. Telles sont encore et surtout ces ouvertures circulaires, quelquefois elliptiques ou carrées, pratiquées dans le support qui ferme l'entrée de la crypte et que l'on retrouve à la fois en France, en Angleterre, en Portugal, en Algérie, en Suède, au Caucase, en Palestine et dans l'Inde.

Il est assurément difficile d'expliquer par une cui dans coïncidence accidentelle l'existence de ces dolmens à ouverture dans des régions séparées par des distances immenses. Il faut y voir la manifestation d'une pensée commune aux différents constructeurs, une disposition pour un même usage ou les effets d'une même superstition. Les ouvertures étaient-elles destinées à introduire de nouveaux cadavres dans la crypte ou à permettre aux vivants l'entrée du tombeau? Cela est peu probable, car certains orifices ont des diamètres trop faibles pour justifier cette hypothèse; mais ils étaient suffisants pour faire entrer dans la chambre funéraire des ossements ou encore des aliments dont on constate fréquemment le dépôt comme offrandes au défunt.

Peut-être aussi les ouvertures étaient-elles percées dans la paroi de la chambre pour que l'âme pût quitter sa demeure terrestre et s'élancer vers le séjour d'outre-tombe?

Quoi qu'il en soit, elles donnaient satisfaction à des croyances communes aux populations qui les avaient préparées. On peut affirmer alors que ces constructions d'une architecture spéciale ne sont pas le résultat du développement naturel de l'humanité; elles sont les œuvres d'une Société ayant un culte particulier des morts.

II. — Un rite spécial, caractérisé par le décharnement des cadavres avant leur ensevelissement, semble avoir coexisté avec la construction des tombeaux mégalithiques. — Peuple des dolmens.

1. La conclusion, que nous venons de formuler, peut être encore confirmée par une nouvelle démonstration.

Après avoir rappelé un grand nombre d'observations

archéologiques, M. Pigorini[1] a été conduit à admettre qu'à l'époque néolithique les populations offraient un vrai culte à leurs morts en vénérant leurs os. Les cadavres n'étaient pas déposés dans les sépulcres, mais les squelettes, après le décharnement des ossements, étaient portés dans des ossuaires ou charniers.

Reprenant cette thèse et la développant, M. E. Cartailhac[2] est arrivé aux mêmes conclusions. Déjà quelques archéologues suédois, Bruzelius, en 1832, Boye, Hildebrand, en 1863, après avoir exécuté avec grand soin la fouille de plusieurs sépultures de leur pays, avaient exprimé la même opinion que peut confirmer aujourd'hui une enquête sur les faits constatés par de nombreux observateurs, notamment dans l'exploration des monuments mégalithiques. Le mémoire de M. Cartailhac, communiqué en 1886 à l'Association française en congrès à Nancy, y donna lieu à une sérieuse discussion d'où il résulte la nécessité d'admettre que les morts déposés dans ces monuments avaient subi un stage plus ou moins long avant d'être entassés dans ces caveaux en couches épaisses et distinctes.

Nous avons dit précédemment qu'il était rare de rencontrer des dolmens possédant encore les ossements et le mobilier funéraire qui y avaient été placés. Cependant il en existe un certain nombre dont l'exploration a démontré qu'ils n'avaient pas été violés. Or, dans ces derniers, on a constaté presque toujours qu'ils contenaient un nombre considérable d'ossements humains tellement mêlés qu'il est impossible d'y rien reconnaître. Quelquefois il semble cependant que le cadavre ait été placé ramassé ou assis ; mais, dans ce cas même, suivant M. Pigorini, on ne doit

1. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, page 299. Pigorini : Sur la coutume, à l'âge néolithique, de n'ensevelir que les os humains décharnés.

2. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, page 441. Émile Cartailhac : Les sépultures à deux degrés et les rites funéraires à l'âge de la pierre.

voir le plus souvent autre chose qu'un amas d'os accumulés dans un petit espace parce qu'ils avaient été décharnés.

Dans le monument mégalithique de Vauréal (Seine-et-Oise), un des compartiments contenait cinq crânes posés sur une même ligne et sur chacun de ces crânes une amulette. A Gramat (Lot) on a recueilli dans un dolmen des centaines de dents, nombre peu en rapport avec la quantité minime des ossements. En Bretagne, on a rencontré, près des dolmens, de véritables charniers, des ossements enterrés pêle-mêle dans des terres, jetés là sans doute autrefois pour vider les tombes, ainsi qu'on le fait encore aujourd'hui dans les ossuaires des cimetières bretons. En Provence, l'allée du Castellet renfermait un nombre considérable d'ossements humains mêlés les uns avec les autres [1]. Dans les dolmens sous tumulus des Alpes-Maritimes (Quartier des Mauvans, près de la route de Saint-Vallier à Saint-Cézaire), M. Casimir Botten a vu les ossements humains dans le plus grand désordre, quelquefois même mélangés avec des ossements d'animaux dans une terre noire mêlée de pierrailles [2].

En Angleterre, d'après M. Greenwell [3], on a trouvé, dans des long-b'arrows, des ossements disjoints et même fracturés avant d'avoir été placés dans la crypte comme si le corps avait été longtemps privé de sépulture. On a remarqué aussi que des os épars et nullement dans leurs rapports naturels, reposaient sur un lit de craie et de silex brûlés.

On pourrait multiplier à l'infini ces citations, résultant d'observations faites dans les pays les plus divers ; mais je me bornerai ici à indiquer mes constatations personnelles qui présentent pour moi un caractère tout particulier de certitude.

1. *Mat.*, 2e série, tome VIII, 1877, page 464. P. Cazalis de Fondonce : Les allées couvertes de la Provence.
2. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, page 163.
3. *Mat.*, 2e série, tome X, 1879, page 377.

2. Dans les fouilles, que j'ai exécutées, d'un certain nombre de tombelles situées soit dans le champ de tir de l'École d'Artillerie de Tarbes, soit dans les landes voisines, j'ai rencontré quelques dolmens sous tumulus. Trois de ces monuments mégalithiques méritent surtout d'être signalés parce que, certainement, ils n'avaient pas été visités depuis leur construction.

Le premier était enfoui sous un tertre, en forme de tronc de cône, dont le diamètre de la base inférieure avait 26 mètres et celui de la base supérieure 4 mètres. Sous ce massif de terres rapportées, mélangées de galets disséminés, le déblaiement fit apparaître une crypte haute de $0^{m},75$, large de $1^{m},35$, longue de $2^{m},90$, recouverte par une table en granit, fermée latéralement par des blocs de quartz et dallée au niveau du sol naturel avec des plaques de schiste.

Le déplacement du bloc de quartz, qui constituait la paroi S. S.-O., mit en évidence, près de l'entrée ainsi pratiquée, trois vases reposant sur le dallage. En pénétrant dans l'intérieur du caveau, on constata que les vides existant entre les supports étaient recouverts d'un enduit fait avec de la terre délayée et constituant un parement régulier. Les traces des doigts des ouvriers apparaissaient encore sur ce parement, malheureusement elles ont disparu presque immédiatement avant qu'on ait pu en prendre les empreintes ou même en relever exactement le dessin. L'introduction de l'air dans la chambre a instantanément désagrégé le mastic qui s'est répandu sur le dallage sous forme de poussière ocreuse.

L'intérieur de la crypte fut visité avec le plus grand soin ; le dallage fut enlevé, et les terres, qui l'entouraient, ont été passées au crible. Ces recherches n'ont donné aucun résultat ; on n'a trouvé ni objet d'outillage, ni parcelle de parure, ni ossements humains. Les seuls vestiges, laissés par les

constructeurs, sont les trois vases dont nous avons déjà parlé.

D'après l'état du sol, on ne peut supposer que le cadavre ait été enduit de substances qui en auraient déterminé sur place la complète destruction. On aurait trouvé, dans ce cas, des parties poussiéreuses qui auraient modifié l'aspect homogène du dallage en schiste. Aucune trace anormale n'a été observée. Par conséquent, si l'on admet, ce qu'il paraît impossible de contester, que le monument n'a pas été fouillé depuis l'époque de sa fondation, on est obligé de conclure que le corps du défunt n'y a jamais été déposé.

Dans quel but alors a-t-il été édifié ? Pourquoi les populations qui l'ont fondé ont-elles développé une si grande quantité de travail? Pour des tribus mal outillées, il était pénible de remuer les grosses pierres et la table de granit qui les surmontait, ainsi que d'accumuler les remblais considérables nécessaires pour la formation du tumulus.

Assurément ce n'était pas pour y placer trois spécimens, bien que remarquables, de leur vaisselle. La destination du monument était autre; des circonstances imprévues n'ont pas permis aux constructeurs de réaliser le but qu'ils s'étaient proposé. Cependant le tombeau était prêt à recevoir les restes du mort; une partie même des cérémonies funèbres avaient été célébrées, puisqu'on avait déjà préparé les offrandes. Sans doute le cadavre était soumis aux opérations préliminaires de l'ensevelissement, opérations qui exigeaient un temps assez long s'il s'agissait de le dépouiller de ses chairs. Or, pendant la durée du décharnement, des événements fortuits, une guerre, une épidémie, ont pu forcer les familles à s'éloigner du lieu de leur campement, et le monument mégalithique n'a pas servi de reliquaire aux ossements du défunt. Telle est, peut-être, l'explication de l'absence du squelette dans le tombeau somptueux qui avait été édifié en son honneur.

3. Le second monument est une allée couverte, complètement dissimulée sous un amas de terre ayant la forme d'un cône aplati, haut de 2m,50, et dont la base était un cercle de 30 mètres de diamètre.

Les fouilles mirent à découvert, près du centre du remblai, un gros bloc de quartz paraissant avoir servi de plafond à une vaste chambre, mais qui, par son poids et celui de la terre superposée, avait fait céder les supports.

En continuant le déblaiement on trouva, en effet, les ruines d'un édifice important dont une partie seulement était restée à peu près intacte. Un énorme bloc quartzeux, soutenu de chaque côté par d'autres morceaux de quartz, recouvrait une cavité remplie par la terre qu'avait laissé pénétrer l'éboulement des autres tables du monument.

On était en présence d'une allée couverte dont on reconstitua facilement les formes primitives. La mise en place de la première pierre retrouvée rétablit un long caveau rectangulaire, au fond duquel avaient été déposés avec ordre un certain nombre de vases recouverts d'ossements humains, jetés pêle-mêle les uns sur les autres. Les dimensions de la chambre étaient :

Longueur.	5m,00
Largeur dans œuvre.	1m,00
Hauteur.	1m,50

Sur la tranche de la table étaient creusées trois petites fossettes. C'étaient des écuelles comme celles que l'on remarque sur les blocs erratiques et sur les monuments mégalithiques du centre et du nord de l'Europe, de notre Bretagne et de la Grande-Bretagne.

Un peu en avant de l'arcade conservée, c'est-à-dire vers le seuil de la grotte, du côté du sud-est, on trouva quelques ossements humains dont un fragment de crâne. Ces débris étaient enfouis dans une poussière ocreuse qui tapissait un

dallage de pierres plates en calcaire grossier. Le squelette avait été probablement écrasé par la chute du plafond de la première arcade, et la disposition de ses restes, après cette catastrophe, semble indiquer qu'il avait été primitivement placé assis à l'entrée de la crypte. A côté de lui, contre la paroi sud, on recueillit une pointe de lance en silex polie et une hache en diorite.

Dans les terres qui remplissaient l'excavation, étaient de nombreux morceaux de charbon de bois, accumulés près d'ossements humains non calcinés, parmi lesquels quelques fragments de crâne, trop incomplets pour permettre la détermination des indices céphaliques. Ce charbon provenait sans doute de foyers allumés soit pour l'accomplissement des rites funéraires, soit pour éloigner les animaux carnassiers ou pour atténuer l'insalubrité causée par la décomposition des cadavres.

Sous les ossements humains étaient enfouis un grand nombre de vases, dont plusieurs intacts. Leurs surfaces, ainsi que celles des fragments épars, étaient, presque toutes, recouvertes de dessins présentant parfois des combinaisons de lignes assez complexes. Plusieurs d'entre eux étaient supportés par de petits pieds et ornés de mamelons ou d'anses dont quelques-uns percés d'un trou pour l'introduction d'un fil de suspension.

Le tamisage des terres qui entouraient les poteries n'a fourni que quelques dents humaines, un grattoir et un couteau en silex, ainsi que de nombreux morceaux de sanguine.

En résumé, les fouilles nous ont permis de constater que, dans un caveau fait de grosses pierres, trouvées sur place parmi les débris erratiques de la moraine pyrénéenne, on avait déposé : 1° les restes d'un cadavre, accompagnés d'armes précieuses; 2° un grand nombre de poteries recouvertes d'ossements jetés pêle-mêle et provenant des squelettes de plusieurs individus.

On pourrait supposer, d'après ces faits, que l'allée couverte n'était qu'un ossuaire, destiné à conserver les restes des différents membres d'une famille dont le dernier survivant occupait l'entrée jusqu'au jour où, devant être remplacé par un nouveau défunt, il était rejeté dans le fond de la crypte. Ses ossements étaient alors placés sans ordre au-dessus des vases contenant les offrandes faites aux morts. Mais cette hypothèse n'expliquerait pas pourquoi, seul, le cadavre de l'entrée avait près de lui des armes. Il est naturel de supposer qu'en déplaçant les ossements de ceux qui l'avaient précédé on aurait transporté également les ornements dont ils avaient été parés pour figurer avec honneur dans le pays des esprits, suivant les croyances des ancêtres. Or ces ornements auraient été retrouvés dans la poussière qui enveloppait les vases et dans les terres qui remplissaient le monument mégalithique. Nous avons vu que, malgré le tamisage, fait avec soin, de ces remblais, on n'avait recueilli qu'un grattoir et un couteau en pierre, objets de peu de valeur, perdus sans doute par les survivants qui accomplissaient les cérémonies funèbres, et non déposés comme mobilier funéraire. Les morts, dont les ossements sont disséminés dans le fond de la grotte, n'avaient donc pas reçu les mêmes honneurs que celui dont les restes ont été retrouvés près de l'entrée. Ils étaient sans doute les victimes volontaires ou condamnées par la coutume, immolées sur le tombeau de leur maître pour le servir dans le pays des ombres ou pour calmer le désir de vengeance que l'on supposait à l'âme du défunt.

Ces sacrifices humains n'étaient pas rares dans l'antiquité. Pour apaiser l'ombre de Patrocle, Achille égorge sur le tombeau de son ami douze Troyens des plus vaillants et des meilleures familles [1]. Polyxène, la fille de l'infortunée

1. Homère. *Iliade*, livre XXIII.

Hécube, est immolée sur le tombeau d'Achille par le fils de ce dernier [1]. Pendant les funérailles d'un roi scythe, on mettait dans la même fosse : une de ses concubines, son écuyer, son échanson, son cuisinier, son ministre, un de ses serviteurs; et, au bout d'un an, on étranglait encore en son honneur une cinquantaine de ses serviteurs les plus utiles [2].

Indépendamment de ces sacrifices imposés, il en existait de volontaires. César [3], dans le récit de la campagne de Crassus en Aquitaine, c'est-à-dire dans la région pyrénéenne, nous montre le chef Adcantuannus, entouré de ses *soldurii,* ses clients, qui partagent le sort de leur maître et se tuent eux-mêmes sur son corps s'il meurt de mort violente.

Ce dévouement des soldurii, rappelé par César, n'était-il pas le souvenir de l'ancienne coutume dont la trace subsisterait encore dans les restes recueillis sous l'allée couverte de Taillan, que nous avons explorée?

Nous ne pouvons l'affirmer; cependant il paraît probable que les différences relevées dans les honneurs rendus aux morts inhumés sous le tumulus, doivent être attribuées à l'inégalité de l'état social des défunts. Les uns sont les clients de l'autre; leur mort, volontaire ou non, a été la conséquence de celle du chef.

Si l'on admet cette conclusion, on est obligé de reconnaître que les corps des serviteurs n'ont été déposés dans le sanctuaire qu'après séparation complète des chairs et des os. Les squelettes ont donc été décharnés avant d'être portés dans l'ossuaire; le transport en vrac des ossements explique l'absence de relation naturelle des membres entre eux.

4. Le troisième monument, dont nous donnerons encore

1. Euripide. *Hécube.*
2. Hérodote. *Histoire*, LXXI et LXXII.
3. César. *De bello gallico*, III, 22.



la description, était recouvert par un tertre ayant une base elliptique dont les grands axes avaient 35 mètres et 29 mètres de longueur. Le sommet s'élevait à 3 mètres au-dessus du sol. Le volume du remblai différait peu de 1,200 mètres cubes.

Cet énorme tumulus était un massif de galets noyés dans la terre rapportée. Vers le centre, les cailloux roulés étaient jointifs et constituaient une véritable maçonnerie, dont la limite était fixée par un cercle de 8 mètres de diamètre, tracé sur le sol naturel par de grosses pierres brutes et des fragments de blocs erratiques. L'un de ces derniers avait 1^{m},40 de hauteur, sur 2 mètres environ de longueur.

Le déblaiement de ce massif mit à découvert un dolmen dont la table était une dalle en marbre de Lourdes, longue de 3^{m},60, large de 2^{m},30, épaisse de 0^{m},40. Sous le poids des pierres et des terres superposées, ce plafond avait été brisé en deux morceaux. Il était supporté à l'arrière par un bloc calcaire, haut de 2^{m},50, large de 2 mètres, épais de 0^{m},30, placé presque verticalement et maintenu dans sa position par le poids de la dalle supérieure et grâce à un encastrement dans le sol naturel. Les constructeurs avaient, dans ce but, creusé le terrain de 0^{m},60 pour y loger le pied de la pierre formant l'arrière de la crypte, parallèlement à la direction nord-ouest.

Latéralement les parois étaient constituées :

1° Sur la face nord-est, par deux dalles en granit, posées sur le sol ; l'une, celle du côté nord, large de 1^{m},20 et haute de 1^{m},50 ; l'autre, large de 1^{m},80 et haute de 1^{m},25. Le granit était décomposé, et, sous le poids du plafond, la dalle, contiguë à la paroi du fond, avait été renversée dans l'intérieur de la crypte, pulvérisant par sa chute une partie des ossements du cadavre déposé dans le dolmen.

2° Sur la surface sud-ouest, par trois blocs : deux petits en granit placés sur le sol et dont l'un complètement dé-

composé; le troisième, près de l'entrée, en calcaire grossier, très résistant, encastré par sa base dans une cavité de $0^m,60$ de profondeur.

En avant de chacune de ces parois latérales et leur faisant prolongement, était posée debout une grosse pierre calcaire, formant limite d'une avenue qui protégeait l'entrée du monument mégalithique. Une dalle en calcaire, percée de trous circulaires, servait de porte; les trous ne paraissent pas avoir été faits intentionnellement, mais ils ont été sans doute utilisés par les constructeurs pour satisfaire à un usage prescrit par les rites religieux.

L'ensemble de ces blocs constituait une crypte dont les dimensions dans-œuvre étaient :

Hauteur moyenne.	$1^m,40$
Longueur.	$3^m,00$
Largeur moyenne.	$1^m,25$

Le sol était à 0^m 40 en contrebas du terrain naturel et formé par un dallage en argile comprimée.

C'est sur ce dallage qu'avait été déposé le mort, dont la plus grande partie du squelette avait été pulvérisée par la chûte de l'une des grosses pierres de la paroi nord-est. Des fragments du crâne furent seuls recueillis.

Il semble que le corps avait été étendu le long de la paroi sud-ouest, la tête vers l'ouest appuyée contre le fond de la crypte. A sa droite avaient été placés quelques outils en silex, fragments de couteaux et de racloirs, et, à sa gauche, une petite hache votive en pierre percée à sa partie la plus effilée d'un trou de suspension.

Du même côté, c'est-à-dire à gauche du squelette, étaient deux vases : l'un, de forme ovoïde, terminé par un fond plat, muni d'une anse, était fait d'une pâte mal cuite et paraissait l'œuvre d'un ouvrier peu habile; l'autre, un peu mieux façonné, était formé d'une surface sphérique sur-



montée d'un rebord rentrant, orné d'une anse et supporté par quatre petits pieds cylindriques.

Tel était le mobilier funéraire du dolmen.

A l'extérieur, contre la paroi sud-ouest, on recueillit sur le sol naturel, des ossements humains parmi lesquels on reconnut les fragments de trois crânes.

En outre, on trouva, à 2 mètres environ en avant de l'entrée du monument et au milieu de la muraille en galets :

1° Un petit anneau en pierre, parfaitement taillé et qui était placé à 0m,40 au-dessus du sol;

2° Un petit pot, assez grossièrement modelé, posé sur le sol à 0m,50 environ et au sud-ouest de l'anneau.

Malgré la pauvreté du mobilier funéraire, le tumulus, dont nous venons de décrire la substructure, permet des constatations instructives. Ainsi, il n'est pas possible de douter que le monument, enseveli sous le tertre, a été retrouvé tel qu'il a été construit; on n'a observé aucune trace de remaniement.

Or, nous avons vu d'abord une crypte mégalithique ne contenant que le squelette d'un seul individu, chef de clan ou de tribu, dont l'autorité, pendant sa vie, a justifié les honneurs qui lui ont été rendus après la mort. Autour de ce dolmen, une vaste enceinte circulaire, faite de grosses pierres ou de murailles en galets, sert de limite à un terrain consacré sur lequel ont été placés les ossements de trois individus au moins. L'emplacement de ces restes, et le désordre dans lequel ils ont été trouvés, sont un indice caractéristique de la différence qui a existé entre la situation hiérarchique de ces morts et celle du défunt abrité dans la crypte. Nous sommes ainsi conduit, par cette observation, aux mêmes conclusions qui ont paru s'imposer par l'étude de l'allée couverte, précédemment décrite. Les inhumés de l'enceinte ont été probablement les victimes sacrifiées aux

mânes du maître en l'honneur de qui a été élevé le monument funèbre ; leurs ossements ont été déposés comme une offrande après avoir été dépouillés des chairs qui les recouvraient.

5. Telles sont les observations que nous avons faites dans les trois monuments mégalithiques qui, de tous ceux que nous avons explorés, présentaient la meilleure conservation. Ils n'avaient assurément, depuis l'époque où ils avaient été recouverts par le massif du tumulus, subi aucune violation.

Nous pouvons ajouter qu'on a retrouvé dans les fouilles des débris de foyers. La présence dans les remblais, et parfois dans les terres remplissant les caveaux, de morceaux de charbon de bois, restes de la combustion de gros arbres, indique que le feu a joué un rôle dans les cérémonies funèbres.

Mais quel fut ce rôle ? Rien, dans nos constatations, ne semble le définir. Fort heureusement, nous en trouvons peut-être une explication dans les résultats des fouilles, exécutées par M. Piette [1], des tumulus de Bartrès et d'Ossun faisant partie de la même nécropole pyrénéenne que les tombelles étudiées plus haut.

Au-dessus des dolmens de Pouy-Mayou et de Puyo-Espy, M. Piette a, en effet, remarqué la présence de vastes foyers couronnant les sommets des tertres et à peine recouverts de quelques centimètres de terre. Au milieu des cendres et des charbons du premier apparaissaient des parcelles d'ossements non humains calcinés. On peut donc supposer que les funérailles se terminaient parfois par un repas.

Ainsi se dessine pour nous la succession des cérémonies qui avaient pour but de rendre à un chef tout-puissant les derniers hommages, à cette époque lointaine où l'on éle-

1. *Mat.*, décembre 1881 et décembre 1884.

vait aux défunts des monuments de grosses pierres brutes. Après avoir tracé les limites du terrain consacré par une courbe fermée, à l'aide de galets jointifs ou placés à égale distance les uns des autres, on érigeait sur le sol, avec des matériaux trouvés sur place, un caveau de grande dimension. Les matériaux les plus recherchés étaient ceux qui, par leur poids et leur volume, donnaient à la construction les formes les plus gigantesques et les plus grandes chances de stabilité et de durée. Dans la nécropole pyrénéenne de Ger, c'étaient les blocs erratiques qu'avait abandonnés, au moment de la débâcle, la moraine du glacier d'Argelès. Quoique transportés à pied d'œuvre, ils exigeaient encore, à cause de leur poids, des efforts considérables de la part des travailleurs mal outillés qui les déplaçaient et les réunissaient les uns aux autres. Heureusement, le temps ne les pressait pas; il fallait sans doute de nombreux jours pour accomplir les autres cérémonies funèbres.

Le cadavre, en effet, devait subir des modifications avant d'être placé sous l'abri du dolmen. Il était probablement exposé jusqu'au moment où, soit par l'action des substances dont il avait été enduit, soit par les agents atmosphériques seuls facilitant les altérations organiques, les chairs étaient détachées du squelette.

Pendant ces premiers jours de grand deuil, les fidèles du chef défunt étaient immolés ou s'immolaient eux-mêmes; la coutume ne permettant pas qu'ils survécussent à leur maître. Leurs corps étaient aussi abandonnés à la décomposition avant qu'on recueillît leurs ossements pour les transporter dans la crypte, pêle-mêle au milieu des offrandes ou dans l'enceinte extérieure consacrée.

Pendant ces préparatifs, préliminaires de la grande cérémonie, il s'était écoulé un temps assez long pour que le dolmen fût terminé, le tertre élevé, les offrandes mêmes placées dans le tombeau.

Il ne restait plus alors qu'à déposer avec soin le squelette dans la chambre funèbre. Près de lui on mettait les armes et les ornements qui lui permettaient de paraître avec honneur dans le pays des esprits. On joignait aux offrandes les ossements des victimes humaines et l'on célébrait le repas des funérailles, éclairé par le feu d'un énorme bûcher préparé sur le sommet du tertre.

La cérémonie terminée, les cendres étaient recouvertes de terre, et le monument, s'élevant sur un point culminant ou en un carrefour fréquenté, signalait aux voyageurs la sépulture d'un chef illustre.

Un rite spécial, caractérisé par le décharnement des cadavres avant leur ensevelissement, semble donc avoir coexisté avec la construction de ces monuments de grosses pierres brutes que l'on distingue sans peine des autres monuments funéraires. Ce qui justifie encore l'hypothèse que les populations, constructeurs de dolmens, avaient des croyances leur imposant d'édifier, pour la partie du corps humain qu'elles considéraient comme inaltérable, des demeures solides, capables de résister à toutes les causes de destruction, éternelles.

6. A ces époques reculées où s'est répandue d'une extrémité du monde à l'autre ce culte particulier des morts, les relations commerciales n'existaient pas. On ne trouve dans les monuments funéraires que des objets de fabrication locale : des poteries faites sur place, des armes ou des ornements en pierre polie, œuvres individuelles plutôt que des produits industriels destinés aux opérations d'échange. Peut-être aussi quelques souvenirs d'un voyage ou le butin d'une expédition lointaine. Cette absence de produits colportés dans un but de commerce indique que les coutumes funéraires n'ont pas été importées par des missionnaires. Ces derniers, en effet, auraient rencontré fatalement dans leurs longs voyages des populations mieux outillées, par

suite une civilisation plus avancée et, en même temps qu'ils auraient été les propagateurs de la nouvelle foi religieuse, ils auraient apporté avec eux les perfectionnements au bien-être matériel dont ils auraient constaté les avantages.

Rien de pareil n'apparaît dans le mobilier funéraire des dolmens, constitué, je le répète, d'objets remarquables par leur originalité et parmi lesquels on ne découvre aucun groupe d'un type uniforme, ce qui aurait lieu s'ils étaient les produits d'une fabrication courante.

Cette observation est importante, car elle nous autorise à admettre que la propagation de la religion mégalithique n'est pas due à des prédications de missionnaires, mais bien à des migrations de tribus possédant sinon une communauté d'origine, du moins des croyances religieuses identiques, qu'elles ont importées et imposées chez les populations préexistantes. On peut considérer ces tribus, qui dans la suite, par leurs déplacements, leur mélange avec les anciens habitants des territoires envahis, ont constitué des races et des nations diverses, comme faisant originairement partie d'un peuple des dolmens, ainsi que l'ont prétendu le baron A. de Bonstetten et M. Alexandre Bertrand.

III. — Énumération des pays où l'on a constaté l'existence de dolmens.

1. Recherchons maintenant quels sont les pays où l'on a rencontré des dolmens.

Inde. — La présence des monuments mégalithiques a été constatée dans l'Inde. Il n'en existe pas dans les vallées du Gange et de ses tributaires, pas plus que dans celles de la Nerbuddah et du Tapty, c'est-à-dire dans cette partie de l'Inde comprise au nord des monts Vindhyas [1]. Ils apparais-

1. Fergussou. *Monuments mégalithiques.*

sent, en petit nombre seulement, dans toute la contrée arrosée par le Godavery et ses affluents ; ils sont très nombreux dans les vallées de la Kistnah et de ses tributaires. On les rencontre encore des deux côtés de la chaîne des Ghattes, dans le district de Coimbetour, jusqu'au cap Comorin, de même que dans toute la présidence de Madras, surtout aux environs de Conjeveran.

Le colonel Meadows Taylor en compte deux mille cent vingt-neuf dans le seul district de Bellary (Deccan). Les plaines de Jellabad et de Naypou en sont couvertes.

Plus au nord, le major Biddulph en a signalé un grand nombre dans les vallées de l'Hindou-Kouck[1].

Caucase. — M. Germain Bapst[2] a fouillé, dans la grande chaîne du Caucase, notamment dans le Daghestan occidental (district de Dido), dans la Touchétie, dans la Kewfsowrie et dans le Pcharwel, des tombeaux rectangulaires, formés de dalles et d'un plafond, analogues aux dolmens.

Ces tombes ressemblent à celles découvertes à Mzket par M. Bayern et qu'on retrouve encore dans toute la chaîne du Caucase depuis Tiflis jusqu'à la mer Caspienne.

Les monuments mégalithiques sont également nombreux dans la province de Kouban, au nord-est de la chaîne du Caucase ; les uns reposent directement sur le sol ; quelques-uns se dressent sur une sorte de soubassement en terre. Ils sont probablement contemporains de ceux que l'on a trouvés sur la côte méridionale de la Crimée.

Perse. — Dans les nécropoles du Lenkoran, au pays des Taliches, au sud d'Érivan, sur la côte sud-ouest de la mer Caspienne, M. de Morgan[3] a rencontré des dolmens de grandes et de petites dimensions. Ces monuments ont servi

1. *Tribes of the Hindoo Kosch.* Calcutta, 1881.
2. *Rev. arch.*, 3e série, tome V, Janvier-Février 1885 : Souvenirs du Caucase, par Germain Bapst.
3. *Rev. arch.*, 3e série, tome XVI, Juillet-Août 1890, page 1 : Les nécropoles préhistoriques du nord de la Perse, par M. J. de Morgan.

de tombeaux à des époques différentes. Les armes en métal qu'ils renferment sont peut-être le mobilier funéraire d'inhumations postérieures à la construction des dolmens. On y trouve, d'ailleurs, des pointes de flèches en pierre.

Bien que le Lenkoran fasse partie de l'Empire de Russie. c'est une province iranienne par sa situation géographique, sa condition géologique, la nature de ses produits naturels et de ses éléments ethniques.

Asie Occidentale. — Sans sortir de l'Asie, signalons encore les dolmens de la Syrie, non loin de l'ancienne Tyr, près d'Antioche et dans la plaine de la Bakka entre le Liban et l'Anti-Liban.

En Palestine, on en a vu près du Jourdain, à Ali-Safat sur le plateau d'El Azemich et auprès des monts Nebbo. Ces derniers se relient probablement à ceux peu connus encore de l'Arabie et du Sinaï. Dans ces régions, le culte de la pierre brute, rappelé dans le texte des Écritures Saintes [1], n'était-il pas un souvenir du passage des tribus mégalithiques?

2. *Europe.* — En Europe, les dolmens sont extrêmement nombreux [2].

Turquie d'Europe. — Les frères Skorpil ont signalé dans la région du nord d'Andrinople un grand nombre de ces monuments [3]. Ceux trouvés dans la localité appelée Gerdeme étaient munis d'une ouverture en forme de fenêtre percée dans la dalle du fond.

Allemagne et pays Scandinaves. — On a constaté l'existence de dolmens en Allemagne entre les frontières occidentales de la Pologne, la Bohême, le sud-est du Hanovre, le Harz, la Westphalie, la Hollande, la mer du Nord, le Holstein et la Baltique. Leur zone s'étend en Danemark et dans

1. Exode, c. XX.
2. Alexandre Bertrand. *La Gaule avant les Gaulois.*
3. *Anthrop.*, tome I, page 110.

la partie méridionale de la Suède. On les retrouve dans le nord de la Hollande, en Belgique et dans le Luxembourg[1].

Iles Britanniques. — En Angleterre, le principal foyer de ces tombeaux paraît être dans les provinces de Norte Riding, de East Riding et de West Riding, ainsi que dans les comtés du centre et du nord-est, Derby, Stafford et York. Quelques-uns seulement ont été rencontrés dans le comté méridional de Wiltshire; un grand nombre apparaissent encore au nord, dans le Westmoreland.

D'après M. Margaret Stokes[2], on a reconnu des dolmens en Irlande : au nord, dans l'Ulster, trente-sept; à l'est, dans le Leinster, vingt-huit; à l'ouest, en Connaught, quatre-vingt onze ; au sud, en Munster, trente-cinq.

Aux Orcades, ainsi que dans les îles de la Manche, à Jersey et à Guernesey, on a rencontré également de nombreux monuments mégalithiques.

France. — Le nombre des dolmens signalés en France est considérable. Leur distribution géographique s'étend sur l'ouest, le centre, le midi jusqu'en Corse. Les seuls départements où leur présence n'ait pas été reconnue, sont: l'Ain, l'Allier, le Doubs, la Drôme, l'Isère, le Jura, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, le Rhône, la Saône-et-Loire, les Vosges, c'est-à-dire une bande de régions situées à l'est, parallèlement à la vallée du Rhône et se prolongeant au nord sur les bassins du Rhin.

Le nombre total des dolmens répartis dans les autres départements s'élève à environ deux mille neuf cents, dont mil huit cent vingt et un constituent deux groupes importants : l'un, à l'ouest, en Bretagne et en Vendée, composé de huit cent quarante-deux ; l'autre occupant une zone dirigée de l'est à l'ouest, au sud du massif central, dans les dépar-

1. A. de Boustetten. *Essai sur les dolmens.* Genève, 1865.
2. Margeret Stokes. *La distribution des principaux dolmens d'Irlande.*

tements de l'Ardèche, de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot et composé de neuf cent soixante-dix-neuf dolmens. Ces chiffres sont naturellement inférieurs au nombre des monuments existant encore, car chaque jour on en découvre de nouveaux.

Le groupe de Bretagne est remarquable par l'importance de ses mégalithes, parmi lesquels sont célèbres les tombeaux du Mané-Lud, du Mané-er-Hock, en Locmariaker, de la butte de Tumiac, de Gavr'Inis en Baden, de Kergonfals en Bignan, de Kercado en Carnac, etc... Celui des départements situés au sud du massif central, dont les monuments sont en général de plus petites dimensions, a fait connaître des spécimens intéressants par leurs formes comme les tumulus-dolmens de l'Aveyron [1], ou par leurs mobiliers funéraires comme ceux des dolmens de l'Ardèche [2].

Espagne et Portugal. — La zone des monuments mégalithiques français, qui s'étend le long des Pyrénées dans les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes et Basses-Pyrénées et des Landes, se prolonge au delà des montagnes en Espagne. On la suit dans les provinces Basques parallèlement à la côte du golfe de Gascogne jusqu'en Portugal, où l'on retrouve ses traces dans les provinces de Minho, de Beïra et d'Alentejo. Enfin, on a constaté encore la présence des nécropoles mégalithiques dans la province de Séville, et sur le bassin méditerranéen, dans les provinces de Malaga et de Grenade [3].

C'est dans ces dernières provinces espagnoles que se trouvent la célèbre allée couverte de la Cueva de Mengal près d'Antequera (Malaga), dont la crypte ne mesure pas

1. A. Bertrand. *La Gaule avant les Gaulois.*
2. Gabriel Carrière. *Derniers temps de l'époque néolithique dans l'Ardèche.* Lyon, 1891.
3. A. de Bonstetten. *Essai sur les dolmens.* Genève, 1865.

moins de 24 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur, et l'allée de la Pastora, près de Séville, longue de 27 mètres mais dont les autres dimensions sont moindres que celles de la précédente.

Italie et Grèce. — Ces deux pays sont pauvres en dolmens.

En Italie, on en a découvert seulement en Toscane et sur la côte d'Otrante aux rives de l'Adriatique [1].

En Grèce, on en a signalé en Morée près de l'antique Mycènes.

3. *Afrique.* — Le nord de l'Afrique possède encore un grand nombre de monuments mégalithiques, bien que beaucoup d'entre eux aient été détruits. On a constaté leur existence au Maroc. L'Algérie en possède de nombreuses nécropoles; celle de Guyotville près d'Alger, de Djelfa, de Redgel-Sofia, de la Medjana, de Mazela, de Roknia, de Bou-Merzoug ont été explorées. Leur gîte s'étend en Tunisie et recouvre une vaste superficie dans l'Enfida. Dans la régence de Tunis et dans l'Algérie française, les dolmens sont répartis sur une aire limitée, au nord, par la Méditerranée, et au sud, par la ligne qui joint Sousse (en Tunisie) à Biskra (province de Constantine), à Djelfa (province d'Alger) et à Figuig (province d'Oran). Ils se trouvent donc dans les régions du Tell et des hauts Plateaux.

A l'Est, il en existe encore, dit-on, dans la régence de Tripoli mais ils sont peu connus.

1. *Anthrop.*, tome IV, page 352.

IV. — Recherche, d'après les documents archéologiques, de la trajectoire suivie par le peuple des dolmens. — Détermination de l'état social de ce peuple aux différentes étapes de sa migration par l'étude des territoires où l'on a constaté l'existence de ses tombeaux.

1. D'après ce qui précède, le peuple des dolmens a, dans ses migrations, occupé l'Inde, le Caucase, la côte occidentale de l'Asie, les pays Danubiens, le nord de l'Europe, les îles Britanniques, la plus grande partie de la Gaule et de la péninsule Ibérique, enfin les régions septentrionales de l'Afrique.

Une première question se pose. Dans quel sens a-t-il parcouru sa trajectoire ? Est-il remonté des côtes de l'Afrique vers l'Espagne, la Gaule et le nord de l'Europe? ou bien a-t-il suivi la route inverse ?

Des arguments tirés de la présence des métaux, plus fréquente dans les sépultures méridionales que dans celles des pays septentrionaux, font supposer que l'invasion mégalithique est venue du Nord-Est. Le rapprochement des préjugés populaires existant encore dans les régions qui ont conservé l'empreinte de cette migration primitive avec les superstitions des tribus de race touranienne conduit à la même conclusion. Suivant Vogt [1], l'étude comparative des ossements trouvés dans les dolmens scandinaves indiquerait une race d'hommes au-dessous de la taille moyenne, paraissant se rattacher étroitement, par la forme arrondie et la petitesse de leurs crânes, à la branche Finnoise. Mais ce dernier argument ne peut être considéré comme démonstratif.

Le peuple des dolmens, en effet, dans ses pérégrinations, a rencontré des populations qui avaient occupé le sol avant lui et son type primitif a dû subir de graves altérations au

1. Vogt. *Vorlesungen über den Menschen.*

[illegible] pour [illegible]

[illegible] l'influence [illegible]

[illegible] aussi de [illegible]

[illegible] la civi- [illegible] incontestablement [illegible] à mesure qu'elles se [illegible] elles semblent [illegible] minime il est [illegible] dans le cours de leur mi- [illegible] perfectionné leur outillage et franchi les premiers [illegible] des métaux.

.'est ici que nous saisissons les imperfections d'une nenclature basée exclusivement sur la classification des biliers recueillis dans les fouilles. Les âges de la pierre .ie, du bronze et du fer des archéologues représentent s états de civilisation qu'ont parcourus probablement, ndant leurs migrations, tous les groupes des tribus qui sont répartis sur la surface du globe. Un des premiers ces groupes, celui des dolmens, s'est révélé comme possédant surtout un mobilier de pierre polie ; mais il serait eu rationnel d'en conclure que toutes les tribus néolithiues ont fait nécessairement partie de la population mégaithique.

La civilisation de la pierre polie n'a peut-être été que la conséquence naturelle des civilisations antérieures. Les découvertes de M. Piette, qui ont démontré la continuité du progrès des outillages en pierre chez les habitants des Pyrénées, rendent inutile l'hypothèse d'une migration pour expliquer le polissage des ciseaux, des racloirs, des grattoirs, des pointes de lance ou de flèche en silex [1].

Il n'en est pas de même pour comprendre la similitude des formes de ces monuments funéraires que l'on rencontre dans des pays éloignés les uns des autres, l'Inde et la Gaule. Ici, il faut admettre nécessairement une transmission des dogmes d'une religion par le déplacement des tribus. Les adeptes de cette religion spéciale, dont le culte des morts nous a été conservé, ne disposaient pas, il est vrai, à l'origine du moins, d'autres moyens pour satisfaire leurs besoins journaliers que ceux possédés par les populations troglodytiques qu'ils rencontraient, mais l'existence même de leurs croyances uniformes est la preuve d'une organisation sociale qui leur donnait une supériorité incontestable sur des tribus isolées, sans lien de confrater-

1. Ed. Piette. *Hiatus et lacune*. Beaugency, 1895.

point de vue physique. Lui attribuer des caractères anatomiques et physiologiques assez permanents pour le faire reconnaître à ses différentes étapes serait nier l'influence des croisements qui se sont produits à l'infini dans le cours de ses migrations et les modifications fatalement introduites dans la constitution des individus par l'action des milieux les plus divers auxquels ils ont été soumis. « Quand il s'agit des hommes vraiment néolithiques, dit M. de Quatrefages, deux faits méritent surtout d'appeler l'attention, savoir : la diversité des races et l'uniformité fondamentale de leur état social. » Et, en effet, qu'ils soient brachycéphales ou dolichocéphales, ils savent pétrir l'argile et façonner des poteries d'une forme élégante et originale, ils polissent leurs haches et certains outils avec une merveilleuse habileté ; enfin, sous l'influence d'une idée religieuse commune, ils élèvent des dolmens pour y déposer les restes de leurs morts.

2. Remarquons, toutefois, qu'il y a lieu d'établir une distinction entre les populations néolithiques et les tribus mégalithiques.

Il existe certains pays où l'on a constaté la présence d'objets en pierre polie et où, cependant, on a cherché en vain des traces de monuments mégalithiques. Sans doute ces derniers ont pu disparaître par l'action du temps et des révolutions ; cependant, leur absence provient peut-être aussi de ce que le peuple des dolmens n'a pas envahi ces régions.

Assurément les tribus mégalithiques ont connu la civilisation néolithique ; elles apparaissent incontestablement comme telles dans le Nord, mais, à mesure qu'elles se rapprochent des côtes de la Méditerranée, elles semblent posséder des objets en métal, en quantité minime il est vrai. Quoi qu'il en soit, elles ont, dans le cours de leur migration, perfectionné leur outillage et franchi les premiers degrés de la civilisation des métaux.

C'est ici que nous saisissons les imperfections d'une nomenclature basée exclusivement sur la classification des mobiliers recueillis dans les fouilles. Les âges de la pierre polie, du bronze et du fer des archéologues représentent des états de civilisation qu'ont parcourus probablement, pendant leurs migrations, tous les groupes des tribus qui se sont répartis sur la surface du globe. Un des premiers de ces groupes, celui des dolmens, s'est révélé comme possédant surtout un mobilier de pierre polie ; mais il serait peu rationnel d'en conclure que toutes les tribus néolithiques ont fait nécessairement partie de la population mégalithique.

La civilisation de la pierre polie n'a peut-être été que la conséquence naturelle des civilisations antérieures. Les découvertes de M. Piette, qui ont démontré la continuité du progrès des outillages en pierre chez les habitants des Pyrénées, rendent inutile l'hypothèse d'une migration pour expliquer le polissage des ciseaux, des racloirs, des grattoirs, des pointes de lance ou de flèche en silex [1].

Il n'en est pas de même pour comprendre la similitude des formes de ces monuments funéraires que l'on rencontre dans des pays éloignés les uns des autres, l'Inde et la Gaule. Ici, il faut admettre nécessairement une transmission des dogmes d'une religion par le déplacement des tribus. Les adeptes de cette religion spéciale, dont le culte des morts nous a été conservé, ne disposaient pas, il est vrai, à l'origine du moins, d'autres moyens pour satisfaire leurs besoins journaliers que ceux possédés par les populations troglodytiques qu'ils rencontraient, mais l'existence même de leurs croyances uniformes est la preuve d'une organisation sociale qui leur donnait une supériorité incontestable sur des tribus isolées, sans lien de confrater-

1. Ed. Piette. *Hiatus et lacune*. Beaugency, 1895.

nité. Et, en effet, les industries pastorale et agricole, ainsi que celle de la pêche, avaient développé, chez les envahisseurs, des habitudes de solidarité inconnues aux chasseurs. Ces derniers étaient obligés, au contraire, de s'isoler les uns des autres pour trouver en quantité suffisante le gibier nécessaire à la subsistance de leurs familles, réduites encore par la misère.

Aussi le succès a-t-il été facile pour les nouveaux venus et leur marche à travers le monde n'a été entravée par aucune résistance sérieuse.

3. L'hypothèse, que nous venons d'énoncer, au sujet de l'état social des tribus mégalithiques, est justifiée d'abord par les résultats des fouilles archéologiques. Parmi les objets constituant les mobiliers funéraires et recueillis en France dans les dolmens, on a retrouvé des ossements d'animaux domestiques, restes des repas de funérailles, ou offrandes aux défunts. On a constaté aussi, dans les mêmes conditions, la présence de graines de céréales et de coquilles fluviatiles et marines. Il semble légitime de conclure de ces faits que le peuple des dolmens avait déjà connu les formes les plus simples de la civilisation. A l'art pastoral il avait joint la culture au moins rudimentaire des céréales et les ressources fournies par la pêche.

L'étude des territoires parcourus apporte à cette conclusion une nouvelle confirmation.

Si nous repérons sur une carte géographique, à l'aide d'un signe conventionnel, les emplacements des dolmens signalés par les archéologues, nous constatons :

1° Dans l'Allemagne du Nord, l'occupation par les populations mégalithiques de cette longue zone d'alluvions quaternaires qui s'étend, sur les côtes de la Baltique et de la mer du Nord, de la Lithuanie à la Hollande et se prolonge vers le nord en Danemark. C'est un terrain couvert de steppes dont les inégalités s'élèvent rarement à des alti-

tudes supérieures à 100 mètres, et propice au développement de l'art pastoral; il est traversé par de grands cours d'eau, la Vistule, l'Oder, l'Elbe, le long desquels le sol peut être transformé par la culture.

L'obligation de franchir ces fleuves près de leur embouchure a donné aux pasteurs les premières notions de la navigation, notions qui se sont développées par la proximité de la mer. L'abondance du poisson dans des eaux peu profondes et échauffées par les ramifications extrêmes du Gulf-Stream a contribué encore à enhardir les navigateurs recherchant, dans la pêche, une amélioration à leur vie matérielle. C'est ainsi que des nomades pasteurs, s'adonnant au travail attrayant qui leur fournissait chaque jour des produits que l'on peut consommer immédiatement, se sont transformés sans effort en pêcheurs et cette transformation a eu des conséquences sociales de la plus haute importance.

Entraînés dans leurs pérégrinations vers les rivages de la Suède et de l'Angleterre, les hommes du rite mégalithique ont trouvé un sol nouveau. Les alluvions quaternaires du nord de l'Allemagne étaient remplacées ici par des terrains d'anciennes formations plus favorables au développement de la végétation forestière qu'à celui de la végétation herbacée.

2° Dans le sud de la Suède et dans les îles Britanniques, on trouve les traces de ces tribus dolméniques qui s'étendent vers les régions des hautes futaies dont elles n'occupent d'abord que les clairières. La science de la navigation leur rend facile l'accès de ces contrées où elles pénètrent par la Tamise, le canal de Bristol et les baies de la mer d'Irlande; de là elles rayonnent vers la Cornouaille, le pays de Galles et l'Irlande.

3° La Gaule est encore occupée par les mêmes peuples dans sa partie occidentale. Impénétrable par terre du côté

de l'est, à cause des forêts qui recouvrent sa frontière orientale, elle est envahie par les peuplades qui remontent la Seine, la Loire, la Charente et tous les cours d'eau se déversant dans la Manche ou l'Océan Atlantique. Les forêts sont, dans ces régions, moins épaisses que dans l'Est; elles présentent de nombreuses clairières et, sur les coteaux qui entourent le plateau Central, elles ont des vides où poussent des landes et des bruyères. Le pasteur y fait paître ses troupeaux qu'il chasse devant lui dans le Rouergue, dans l'Albigeois, jusqu'au versant septentrional des Pyrénées.

4° Il franchit les cols ou ports de ces dernières montagnes et, se rapprochant de la mer occidentale, il envahit le territoire actuel du royaume de Portugal. Nous le voyons encore dans le sud de l'Espagne, puis, au delà du détroit de Gibraltar, occupant le nord de l'Afrique, du Maroc à Tripoli. Enfin, après l'avoir rencontré à l'état erratique en Italie et en Grèce, on signale son apparition en Syrie et en Palestine et jusque dans une vaste étendue de la péninsule de l'Hindoustan. N'oublions pas, d'autre part, sa station au Caucase, en Crimée et dans les provinces Danubiennes.

4. Dans ces dernières régions le peuple des dolmens a-t-il apparu avant ou après son installation dans les provinces septentrionales? Cela est difficile à déterminer; cependant il est une observation qui peut nous donner quelques indications pour la solution de ce problème.

Le peuple des dolmens, avons-nous dit, a été primitivement pasteur; c'est ainsi que nous le révèlent les études archéologiques et la discussion qui précède. La vie nomade, conséquence de cet état social, a facilité sa tendance aux déplacements imposés d'ailleurs par la recherche des terrains où se produisait spontanément l'herbe nécessaire à l'alimentation des troupeaux. Les tribus, occupant en Asie le pied du plateau central, voyaient s'ouvrir devant elles une route facile qu'indiquent à la fois la carte physique et

la carte géologique du globe et qui s'étendait jusqu'aux bouches du Danube. Cette route est tracée dans les immenses steppes du Turkestan, dans les bassins du lac d'Aral et de la mer Caspienne. Mais les steppes du Turkestan russe sont généralement pauvres et n'étaient pas, par ce fait, de nature à retenir longtemps les nomades descendant de l'Altaï. Aussi ces derniers ont-ils cherché à les éviter ou se sont-ils hâtés de dépasser vers l'ouest la mer Caspienne pour dresser leurs tentes dans les steppes plus fertiles de la Russie méridionale. C'est là, en effet, qu'ils nous ont laissé, dans les dolmens du Daghestan, dans ceux du Kouban et de la Crimée, des vestiges de leur séjour. Ils trouvaient dans la dépression ponto-caspienne un terrain noir, résultat de la décomposition lente des plantes, très propice au développement de la végétation herbacée et assez fertile pour les premiers essais de culture.

Dans ces vastes plaines ils purent demeurer jusqu'à ce qu'un nouveau flot venu de l'Orient les obligeât à rechercher de nouveaux pâturages du côté de l'Occident. En quelques étapes ils gagnèrent les embouchures du Danube, la Bessarabie, la plaine de la Valachie et même la Bulgarie[1]. Mais là ils rencontrèrent les barrières montagneuses des Balkans au sud, des Alpes de Transylvanie à l'ouest, de la chaîne des Karpates au nord-ouest. Seule, une longue et large bande d'alluvions quaternaires leur indiquait une route tracée, comme celle qu'ils avaient suivie jusqu'alors, à travers les steppes de plaines basses. Elle se dirigeait vers le nord, en longeant les Karpates, par les plaines de la Moldavie, de la Bukovine et de la Galicie; elle atteignait

1. On a trouvé, d'après M. A. Odobesco, des gisements d'objets de l'âge de la pierre polie en Roumanie et en Valachie; on en a formé un musée à Bucarest. Dans la Moldavie septentrionale il y a aussi des stations remarquables. Le musée de Jassy possède un grand nombre d'objets provenant des gisements de Coucouténi, de Bâitcheni, de Râdâcheni, etc. (*Anthrop.*, tome 1, page 369).

la Pologne, s'étendait à l'est dans le cul-de-sac des marais de Pripet, et, à l'ouest, à travers la plaine de l'Allemagne du Nord jusqu'au Jutland et aux Pays-Bas.

Les nomades ont probablement adopté ce chemin et parcouru, en tous sens et pendant longtemps, cette plaine de la Germanie bornée au nord par la Baltique et au midi par la série de terres hautes qui s'élèvent graduellement vers les Karpates et les montagnes de la Bohême. Cette limite méridionale commence près du confluent du Dnièpr et de la Bérésina, coupe la Vistule et l'Oder, contourne les montagnes de la Bohême, remonte vers le nord, après avoir traversé l'Elbe, en laissant au sud le massif du Harz et se dirige vers le Rhin et le Pas-de-Calais à travers la Néerlande.

La plaine ainsi limitée est longue de 1,300 kilomètres environ; sa largeur entre la Bohême et la Baltique est de 450 kilomètres et se réduit à 160 entre Minden et la mer du Nord. C'est une dépression, un ancien fond de mer constitué par des couches de sable, d'argile et de marne où les essences forestières se développent difficilement et qui ne produisent que des bruyères.

5. Dans ces maigres pâturages, les pasteurs ont regretté sans doute leur séjour dans la Russie méridionale, mais ils ne pouvaient retourner vers ces steppes fertiles, occupées par de nouveaux venus. Le flot des migrations, arrivant de l'Orient, les poussait sans cesse vers l'Occident, dans ces parages où le bétail ne trouvait pas toujours une nourriture suffisante, souffrait et périssait, où l'homme était aux prises avec des difficultés incessantes pour traverser les grands fleuves qui barraient sa route.

De simples bateaux en cuir leur suffirent d'abord pour le passage de ces cours d'eau [1]; mais ce matériel de navigation était trop primitif pour le transport de tribus entières. Il

1. Strabon. *Géogr.*, III, 3, § 7.



fallut des radeaux et des bateaux plus solides pour s'aventurer sur mer, loin des côtes. La construction de ces engins exigeait du bois que l'on ne trouvait pas dans la steppe.

Les forêts, s'étendant sur la région montagneuse limitrophe, qui sépare les plaines de la Germanie du bassin du Danube, durent le fournir. Les pasteurs n'étaient pas outillés sans doute pour pénétrer dans ces régions d'un accès difficile et habitées par une faune de carnassiers dangereux ; mais il leur suffit d'explorer les lisières des forêts couvrant les premiers contreforts pour s'approvisionner des matières nécessaires à l'art primitif de la navigation.

Alors commença pour eux un nouveau genre de vie. Les ressources diminuées de l'art pastoral furent complétées par les produits de la pêche. Ce travail attrayant les séduisit, car nous voyons, d'après la carte de la répartition des dolmens qui représente aussi les territoires fréquentés avec le plus de prédilection, que les tribus s'étendirent le long des côtes de la Baltique et surtout de celles de la mer du Nord.

Sans s'éloigner encore des terrains quaternaires, le peuple des dolmens s'avance en Danemark, dans la partie occidentale du Jutland et dans les Pays-Bas. Il atteint ainsi la mer du Nord, mer peu profonde, réchauffée par le Gulf-Stream qui repousse les glaces vers le nord, très favorable à la multiplication du poisson. Les nécropoles le montrent stationné sur le rivage et conservant toujours des relations avec le pays des forêts. Elles s'étendent, en effet, au sud, entre le Weser et l'Elbe, jusqu'aux terrains crétacés et aux formations triasiques qui constituent le massif du Harz.

Peu à peu le nombre des barques angmente et l'art de la navigation se perfectionne. Les pêcheurs s'éloignent de leurs ports d'attache et s'aventurent sur les rivages méridionaux de la Suède. Il semble qu'ils n'aient pas fait là un établissement bien étendu. A peine constate-t-on leur

présence en Scanie dans les terrains crétacés. Leurs dolmens ne remontent pas en Gothie, dans ce pays où le sol est formé de roches éruptives anciennes ou de schistes cristallins.

6. Il n'en est pas de même vers l'Occident. En Angleterre et en Irlande on trouve leurs traces dans presque toutes les régions au sud et au nord. Toutefois, ils n'ont pas occupé, paraît-il, le sud-est où les terrains crétacés et jurassiques avaient favorisé le développement des essences forestières. Après avoir remonté le cours de la Tamise, ils se sont répandus dans le pays de Galles et, après avoir franchi le canal de Saint-Georges, dans la plus grande partie de l'Irlande. En mettant en présence la carte géologique et celle de la distribution géographique des dolmens, on est frappé de la coïncidence qui existe entre la présence des monuments mégalithiques et l'existence des terrains primaires (permien, dévonien, silurien, etc). Cette coïncidence résulte peut-être de l'exposition de ces terrains vers l'ouest, descendant vers la mer réchauffée par le Gulf-Stream et, pour ce motif, propice à la multiplication et à l'accroissement des différentes espèces de la faune maritime.

7. Les nomades n'avaient pu dépasser le Rhin dont les abords étaient couverts de bois. La plus grande partie de la Belgique et la région orientale de la Gaule n'étaient qu'une vaste forêt, sans clairières, qui constituait pour les peuples pasteurs une barrière infranchissable. Mais lorsque l'art de la navigation fut assez perfectionné pour que les pêcheurs pussent entreprendre avec leurs barques de longs parcours, cette barrière fut tournée. Les peuples mégalithiques pénétrèrent dans la Gaule par les fleuves ; ils remontèrent la Seine, la Loire, la Charente, la Gironde ainsi que les petits cours d'eau qui se jettent dans la Manche et l'Océan. Le pays, près de ces lignes de pénétration, était encore boisé, mais il présentait de larges et nombreuses clairières dans

un sol fertile où l'herbe poussait avec abondance, où les céréales semées donnaient des récoltes rémunératrices. La Normandie et notre Bretagne furent occupées par une invasion qui s'étendit vers l'est jusqu'au massif central et vers le midi jusqu'aux premiers contreforts des Pyrénées. Seule, la rive gauche de la Garonne, dans la partie du département actuel des Landes, fut évitée à cause des dunes et de la végétation arborescente.

Dans l'étendue de ce vaste territoire qui comprend plus des deux tiers de la France, les nouveaux venus avaient trouvé un sol favorable à l'élevage des troupeaux. Les terrains crétacés de la Normandie et les terrains primaires de la Bretagne offraient aux animaux de gras pâturages; les races ovine, bovine, chevaline, s'y développaient spontanément; aussi les peuples mégalithiques avaient-ils repris leur industrie pastorale à laquelle ils avaient joint quelques pratiques agricoles. Ils n'avaient pas oublié, toutefois, leur dernier métier de pêcheurs; on recueille dans les monuments funéraires qu'ils nous ont laissés, parmi les objets mobiliers, de nombreuses coquilles maritimes et fluviatiles.

8. Pendant que s'effectuait cet envahissement de la Gaule, des navigateurs, plus aventureux que leurs prédécesseurs, n'avaient pas craint de braver les tempêtes du golfe de Gascogne et s'étaient avancés jusqu'aux côtes du Portugal. On trouve ici les traces de leur séjour dans les régions voisines du littoral. Dans la plus grande partie de son étendue, l'Ibérie était en effet à peine habitable. « On n'y rencontre, dit Strabon [1], presque partout que des montagnes, des forêts et des plaines au sol maigre et léger, arrosées, qui plus est, de façon irrégulière »; c'était donc un territoire peu avantageux pour des pasteurs. Seule, la partie méridionale de la péninsule était riche et fertile; aussi fut-elle

1. Strabon. *Géogr.*, III, 1, § 2.

occupée par le peuple des dolmens comme les régions maritimes.

Le souvenir de ces migrations s'était conservé dans les traditions rapportées par les auteurs anciens. Pour ce motif, Strabon [1] place les îles Cassitérides voisines et en regard des côtes de l'Ibérie, et Tacite [2] conclut du teint basané des Silures, de leurs cheveux assez communément crépus, de la position de leur territoire en face de l'Espagne, que les Ibères ont occupé anciennement l'île de Bretagne. Pour ces auteurs, des relations existaient depuis la plus haute antiquité entre les peuples de l'Espagne et ceux de la Gaule occidentale et de la Grande-Bretagne.

Ces conclusions s'accordent avec les observations archéologiques qui nous montrent les peuples des dolmens ayant laissé des traces de leur séjour sur les rivages de l'Océan depuis le golfe de Gascogne jusqu'au détroit de Gibraltar.

V. — Digression. — Les populations que les anciens appelaient Ibères faisaient partie du peuple des dolmens. — Conséquences importantes qu'on peut déduire de cette constatation.

1. Avant de continuer l'étude des migrations des populations mégalithiques venant du Nord et se dirigeant vers l'Afrique, examinons s'il ne serait pas possible d'admettre l'hypothèse que les tribus, appelées Ibériennes par les anciens, faisaient partie de ce peuple des dolmens dont nous suivons les séjours successifs par la trace de leurs tombeaux.

Les contreforts septentrionaux de la chaîne des Pyrénées sont couverts par une vaste nécropole qui s'étend des bords

1. Strabon. *Géogr.*, III, 5, §, 11.
2. Tacite. *Vie de Julius Agricola*, XI.

de l'Adour, près de Dax, à l'ouest, jusqu'aux rives de l'Aude, à l'est. Les tertres qui la constituent recouvrent, les uns, des monuments mégalithiques, les autres, des sépultures incinérées. Les observations faites pendant les fouilles de ces tumulus rendent extrêmement probable l'invasion d'une population connaissant l'emploi des métaux et suivant les coutumes de l'incinération, au milieu des tribus mégalithiques plus imparfaitement outillées et par conséquent incapables de résister aux nouveaux arrivants. Ces derniers semblent s'être installés sur le territoire précédemment occupé par les vaincus et y avoir apporté, avec l'emploi des métaux et leur culte spécial des morts, une civilisation nouvelle qui a dû persister jusqu'à l'époque de l'invasion romaine. Une partie des anciens possesseurs du sol est peut-être restée mélangée avec les conquérants dont elle a accepté les mœurs et les arts plus perfectionnés. Les autres, plus indépendants, ont refusé de subir l'ascendant des vainqueurs, ont gagné les montagnes les plus élevées, et, traversant les cols, ont pénétré soit en Espagne, soit dans les vallées latérales occupées déjà par des peuples de leur race.

Ce qui est certain c'est que, dans le territoire occupé par les nouveaux immigrants, lès dolmens sont les monuments funéraires les plus anciens et cessent d'être construits dès que le rite de l'incinération apparaît. En dehors de la région définie par la nécropole, au contraire, à l'est de la vallée de l'Aude, les tumulus à incinération n'ont pas été rencontrés jusqu'ici ; seuls les monuments mégalithiques ont subsisté. La région orientale des Pyrénées, les Corbières, le littoral méditerranéen semblent donc n'avoir pas reçu la visite des conquérants venus du nord-est.

Telles sont les constatations archéologiques.

D'autre part, si l'on consulte les auteurs anciens, on recueille quelques renseignements, assez vagues il est

vrai, mais qui, joints aux observations précédentes, permettent d'énoncer certaines hypothèses probables.

Pour les anciens, l'occident était inconnu. On sait qu'Hérodote, cet historien d'ailleurs si consciencieux, indiquait les sources du Danube près de la ville de Pyrène. Au point de vue géographique, l'ignorance était telle que même au IIe siècle de notre ère, Ptolémée plaçait Ruscinon (Perpignan) au nord de Narbonne, et Toulouse à l'est de Nîmes. A l'incertitude des renseignements fournis par les rares voyageurs ayant parcouru ces contrées, s'ajoutait encore la confusion des noms variables des tribus appartenant par leur civilisation à un même groupe ethnique. Étienne de Byzance rappelle à ce sujet un texte d'Hérodore d'Héraclée pontique, qui écrivait au VIe siècle avant notre ère dans le Xe de ses *Livres sur Héraclès :*

« Cette race ibérique, qui habite les rivages que sépare la traversée du pays, porte des noms divers, malgré son unité, selon les peuplades qui la composent. D'abord, ceux qui habitent aux extrémités occidentales se nomment Cynètes ; à partir de chez eux, en allant au nord, on trouve les Glètes, puis les Tartésies, et après les Elbysinies, ensuite les Mastiènes, ensuite les Celcians et tout de suite après le Rhodan. »

Les Cynètes ou Cynésiens étaient, d'après Hérodote[1], les derniers peuples de l'Europe du côté du couchant. Ils occupaient le pays attenant au cap sacré en Ibérie (cap Saint-Vincent) et auquel Strabon[2] donne le nom de *Cuneus* à cause de la forme en coin qu'affecte le promontoire. D'après ce dernier géographe, Artémidore, qui aurait visité ce pays au IIe siècle avant notre ère, aurait constaté sur le promontoire sacré que les seuls monuments existant étaient des groupes de trois ou quatre pierres ; ce qui semble bien

1. Hérodote. *Histoire*, II, 33 et IV, 49.
2. Strabon. *Géogr.*, III, 1, § 4.

rappeler les dolmens dont on retrouve encore les restes dans la province voisine de l'Alentejo.

Cette extension de la race ibérique du cap sacré au Rhône prouve que les anciens considéraient comme rattachées au même groupe non seulement les tribus occupant l'Espagne, mais encore celles du versant septentrional des Pyrénées. Les Aquitains, dit Strabon [1], se rapprochent bien plus des Ibères que des Galates.

Les traditions avaient, en outre, conservé le souvenir des luttes qui avaient existé entre les Celtes et les Ibères.

« Anciennement, dit Diodore de Sicile [2], les Ibères et les Celtes se firent la guerre pour la possession du pays ; mais ils s'accordèrent ensuite pour l'habiter en commun ; ils s'unirent même par des mariages, d'où un mélange auquel ils doivent le nom de *Celtibères.* »

Appien [3] rapporte les mêmes faits. Il ignore, dit-il, quels furent les premiers habitants de l'Ibérie, mais il peut ajouter que les Celtes semblent avoir franchi jadis les Pyrénées et avoir habité avec les premiers occupants. De là est venu le nom de Celtibères.

Quelque concis qu'ils soient, ces textes suffisent pour montrer l'accord qui existe entre les traditions rapportées par les anciens historiens et les faits révélés par les monuments archéologiques. On y constate la lutte de deux peuples, dont l'un a dépossédé l'autre, et la formation d'un état social nouveau qui a persisté jusqu'à la conquête romaine. Avec les faibles ressources de la civilisation mégalithique, la population ibérienne n'a pu, malgré le courage de ses guerriers, résister à l'attaque des Celtes, mieux outillés que leurs ennemis. Elle a été obligée de se soumettre et a été assimilée par ses vainqueurs. Cependant

1. Strabon. *Géogr.* IV, 1, § 1.
2. Diodore de Sicile. *Bibl. hist.*, V, 33.
3. Appien. *Histoire romaine,* L. Ibérique.

quelques tribus plus énergiques ont refusé sans doute de subir une domination étrangère ; elles ont reculé lentement. Nous les voyons presque au contact des Celtes sur les sommets de la Gaule pyrénéenne, dans le pays basque et à l'est de la vallée de l'Aude. Elles émigrent, d'une part, en Espagne où elles deviennent aux temps historiques la race connue sous le nom d'Ibères, occupant le bassin de l'océan Atlantique et les rivages de cette mer extérieure. Elles franchiront, si elles ne l'ont pas traversé déjà, le détroit de Gibraltar, et nous les retrouverons en Afrique.

2. Les tribus, rejetées à l'est, occupent les côtes de la Méditerranée et s'étendent de Port-Vendres à Gênes. Elles seront confondues plus tard avec les Ligures, et leurs hardis navigateurs aborderont dans les Baléares, la Corse, la Sardaigne et même la Sicile.

Cette dernière hypothèse semble, en effet, être encore justifiée par les textes.

Les anciens donnaient aux Ligures différents noms ; ils les appelaient Lygies, Lyguriens, Lygiens, Ligustins. Ils ne les confondaient pas avec les Celtes. Strabon [1] dit que ces deux peuples étaient de race différente, quoique se rapprochant beaucoup par leur manière de vivre. On distinguait aussi les Ligures des Ibères, puisque Festus Aviénus prétend que le lit du Rhône séparait la terre ibérienne des rudes Ligyens :

> ..... *hujus (Rhodani) alveo*
> *Ibera tellus atque Ligyes asperi*
> *Intersecuntur;.. ..*

Cette limite, toutefois, n'est pas reconnue par Scylax de Caryanda qui, dans son Périple, écrit qu'entre les Ibères et le Rhône se trouve une population mêlée de Ligyes et d'Ibères. Suivant lui, c'est à partir du Rhône que se

1. Srabon. *Géogr.*, II, 5, § 28.

trouvent les Ligyes. Cette opinion de Scylax, relative à la fusion des deux peuples, semble d'accord avec celle de Plutarque [1] qui dit :

« Les Ligures habitent les extrémités de l'Italie aboutissant aux Alpes et, dans les Alpes mêmes, celles que baigne la mer Tyrrhénique et qui s'élèvent en face de l'Italie. Ils sont mélangés de Galates et d'Ibères de la côte. »

Le pays des Ligures, la Ligystique, s'étendait jusqu'à la Tyrrhénie. La limite de ces deux territoires était, suivant beaucoup d'auteurs, un cours d'eau entre Lucques et Pise [2].

Les Ibères, peuple mégalithique, ont dû transporter dans leur exode leurs coutumes funéraires. Ce sont eux, sans doute, qui ont fondé les dolmens que l'on rencontre près des côtes du golfe de Gênes, en Étrurie et dans l'île de Corse. Leur mélange avec les Ligures, reconnu par Plutarque, a pu les faire confondre avec ces derniers.

D'autre part, les Ibères ont été un peuple navigateur. Dès la plus haute antiquité, « ils passèrent en Sardaigne, sous la conduite de Norax, et ils fondèrent Nora qui fut, à ce que l'on dit, la première ville de cette île [3]. »

D'après Diodore de Sicile [4], Philiste de Syracuse prétendait que les Sicaniens, qui ont les premiers occupé la Sicile, étaient une colonie d'Ibériens habitant jadis les bords d'un fleuve de l'Ibérie, appelé Sicanos, dont ils auraient pris le nom.

Ce fait est confirmé par Denys d'Halicarnasse [5], qui rapporte que la Sicile était habitée par les Sicaniens, nation espagnole, qui s'y étaient établis peu de temps avant l'arri-

1. Plutarque. *Vie de Paul Émile.*
2. Strabon. *Géogr.*, V, 2, § 5.
3. Pausanias. *Description de la Grèce.* Phocide, 17.
4. Diodore. *Bibl. hist.*, V, 6.
5. Denys d'Halicarnasse. *Ant. rom.*, livre I, ch. IV.

vée des Sicules qui abandonnèrent l'Italie, suivant Hellanicus de Lesbos, en la troisième génération avant le siège de Troie. Mais, d'après le même auteur, Philiste de Syracuse attribue cet événement à la quatre-vingtième année avant la guerre de Troie et estime que ce ne furent point les Siculiens, ni les Ausoniens, ni les Élymiens, mais plutôt les Liguriens qui passèrent d'Italie en Sicile, ayant pour chef Siculus, fils d'Italus. Il ajoute que ces Liguriens furent chassés de leur pays par les Ombriens et par les Pélasges. Antiochus de Syracuse dit que le peuple qui passa en Sicile fut celui des Siculiens, chassés par une armée d'Œnotriens et d'Opiques. Thucydide écrit aussi que c'étaient les Siculiens chassés par les Opiques et que cette migration eut lieu quelques années après la guerre de Troie.

Il semble résulter de ces différents textes que les Ibères (Sicaniens) sont venus par mer en Sicile, tandis que les Sicules (Ligures) y seraient arrivés en traversant seulement le détroit sur des radeaux, après avoir abandonné leur pays, s'être dirigés du côté du midi à travers les montagnes et avoir parcouru toute la basse Italie [1].

Cette distinction caractéristique entre les aptitudes des tribus appelées primitivement Ibériennes et Liguriennes mérite d'appeler l'attention.

D'après Diodore [2], les Liguriens habitaient un terrain ingrat. Chasseurs, ils suppléaient, par le nombre des bêtes qu'ils tuaient, à la rareté des fruits. Ils vivaient dans des montagnes couvertes de neige, passaient la nuit au milieu des champs, souvent dans des creux des rochers ou dans des cavernes naturelles capables de les abriter.

Ce sont bien les descendants des peuples chasseurs des Alpes, des troglodytes de l'âge du renne, dont ils ont conservé les mœurs primitives et sauvages. Lorsqu'ils sont

1. Denys d'Halicarnasse. *Ant. rom.*, livre I, ch. IV.
2. Diodore. *Bibl. hist.*, V, 39.



obligés de quitter leur pays pour céder la place à de nouveaux immigrants, ils suivent les crêtes des Apennins et atteignent les provinces méridionales de la péninsule italique par terre, ne se décidant à passer le détroit sur des radeaux qu'à la dernière extrémité. Ils envahissent, sous le nom de Sicules, la Sicile occupée par les Ibères (Sicaniens).

Tels étaient les Liguriens, peuple des montagnes des Alpes, qui s'étaient étendus aussi vers l'occident où ils avaient rencontré les Celtes.

Cépendant les anciens appelaient du même nom des populations riveraines de la Méditerranée et qui avaient un autre genre de vie. Celles-ci n'étaient pas adonnées à la chasse, mais probablement à la pêche, certainement à la navigation. Diodore dit que ces Liguriens se livraient au commerce et qu'ils s'exposaient hardiment aux plus grands périls en naviguant dans les mers de la Sardaigne et de la Libye; embarqués sur de frêles esquifs et avec de bien faibles provisions, ils bravaient les plus terribles tempêtes.

Nous retrouvons dans ce tableau des mœurs de ces Ligyes les traits qui distinguaient les Ibères. Si, de plus, nous tenons compte que, sur le littoral du golfe de Gênes et jusqu'à la frontière de l'Étrurie, on rencontre les restes des monuments mégalithiques élevés par les anciens habitants de cette région maritime, nous serons portés à croire que l'on attribuait le nom de Ligures à des populations imprégnées du sang ibérien, ayant conservé le culte des morts du peuple des dolmens.

Quant aux Ligures primitifs, ne seraient-ils pas les descendants des populations lacustres, qui auraient trouvé, dans leur groupement en villages construits sur les lacs alpins, l'occasion de s'associer et acquis ainsi une certaine solidarité, origine de leur constitution sociale? Grâce à la



nationalité ainsi fondée, ils auraient pu résister aux attaques des Ibères et ne pas se confondre complètement avec eux, quels qu'aient été les résultats de leurs premières luttes.

3. Les documents historiques nous apprennent encore que les Ibères espagnols [1], ainsi que les habitants des îles Cassitérides [2], étaient habillés de noir.

Cette coutume doit être rapprochée de celle des Mélanchlœnes [3], appelés de ce nom à cause des vêtements noirs qu'ils portaient habituellement. Ces tribus, rencontrées par Darius à la poursuite des Scythes, s'étaient en partie retirées vers le nord dans une contrée couverte de lacs. En tenant compte de ce témoignage d'Hérodote et de ce fait que les Esthoniens ou Tchoudes, qui occupent les abords du golfe de Riga et du golfe de Finlande, portent encore aujourd'hui de préférence des manteaux et des vêtements noirs, on sera conduit à admettre l'hypothèse que ces Tchoudes peuvent être les représentants actuels de l'antique race touranienne des Mélanchlœnes [4].

Du reste, les anciens textes prouvent que ce peuple a fait de nombreuses migrations : « Nous en trouvons des traces du Caucase jusqu'au golfe de Finlande, dit M. de Ujfalvy [5]. » Pline [6] nous montre ce peuple établi sur les bords orientaux du Pont-Euxin, près de Dioscurias.

Pomponius Mela les place tout près de la Colchide [7]; dans le périple de Scylax, on les retrouve au nord de la Colchide; dans Ptolémée, près de l'embouchure du Volga [8]; dans les

1. Strabon. *Géogr.*, III, 3, § 7.
2. Strabon. *Géogr.*, III, 5, § 11.
3. Hérodote. *Hist.*, IV. 107.
4. Kruse a démontré, dans son travail sur les origines et l'histoire des Esthoniens, que les Mélanchlœnes étaient de race touranienne.
5. Ch. E. de Ujfalvy de Mezö-Kövesd. *Les migrations des peuples.*
6. Pline. *Hist. nat.*, VI, 5.
7. Pomp. Mela C. XIX et anonym. Rav. IV, c. 4.
8. Ptolémée. V, c. 9.

fragments d'Heccatœus, au nord de la Chersonère Taurique; dans Dionysius Periegetes, près des Alains au pays des Hippomolges[1]; enfin, dans Strabon, près des Cassitérides[2].

Remarquons que cet itinéraire traverse les provinces caucasiennes et les abords de la Crimée, où l'on a trouvé des monuments mégalithiques et qu'il se raccorde, d'autre part, avec le pays occupé jadis par les Ibères d'Orient et qui fait partie de la Géorgie.

En effet, suivant Strabon[3], les Ibères ont occupé les lieux au delà du Pont et de la Colchide, dans ce pays qui est séparé de l'Arménie, soit par l'Araxe, comme dit Apollodore, soit par le Cyrus et les monts Moschiques.

« Quelques auteurs, ajoute le même géographe[4], prétendent que si l'on a donné à un peuple du Caucase le même nom qu'aux peuples de l'extrême occident, à savoir le nom d'*Ibères*, c'est parce que les deux pays possédent des mines d'or. »

Quoi qu'il en soit, notons la curieuse coïncidence du même nom appliqué à des populations très éloignées l'une de l'autre et situées toutes deux au pied d'une vaste chaîne de montagnes entre deux mers, les Pyrénées et le Caucase.

4. En résumé, entre ces deux points extrêmes, nous constatons :

1° D'après les textes, qu'une population, ayant pour coutume de porter des vêtements noirs, a occupé les deux versants du Caucase, les bords de la mer Noire, les steppes de la Russie jusqu'aux rivages de la Baltique, se rencontre en outre dans la Grande-Bretagne, puis en Gaule et dans la péninsule Ibérique. Aux points extrêmes de la trajectoire

1. Dionys Perieg. V, 309.
2. Strabon. *Géogr.*, III, 5, § 11.
3. Strabon. *Géogr.*, I, 3, § 21.
4. Strabon. *Géogr.*, XI, 2, § 19.

de sa migration, elle est désignée par les anciens sous le nom d'Ibères et, dans son voyage vers le nord, sous le nom de Mélanchlœnes (les habits noirs, de μέλας et de χλαῖνα.)

2° L'étude de la topographie et de la nature du sol, le long de cette trajectoire, a démontré que le chemin parcouru était celui qui convenait le mieux à des tribus pastorales venant du plateau central de l'Asie vers l'occident, au moins dans les premiers temps de la migration. Mais le sol des steppes devenant de moins en moins apte à la végétation herbacée à mesure que les émigrants se rapprochaient du nord-ouest, ces derniers avaient dû joindre à l'industrie pastorale celle de la pêche. Les obstacles créés par les forêts dans les pays occidentaux, ont été tournés par les pêcheurs devenus hardis navigateurs; les îles de la mer du Nord, la Gaule et l'Espagne ont alors été envahies par les émigrants qui ont retrouvé dans ces pays fertiles une prospérité nouvelle.

3° La plus grande partie du parcours ainsi déterminé est jalonnée par des monuments mégalithiques révélant chez les populations un rite spécial de sépulture et par suite des croyances communes.

Il semble donc qu'il y ait identité entre le peuple des dolmens supposé par les archéologues modernes et les tribus Mélanchlœnes et Ibériennes dont le souvenir a été conservé dans les légendes. Un nouvel argument en faveur de cette hypothèse est le fait, démontré par les fouilles des nécropoles pyrénéennes, qu'à une certaine époque, un peuple nouveau, possédant des armes en bronze et en fer, a refoulé une partie des tribus mégalithiques et s'est installé à leur place où il a demeuré jusqu'aux temps historiques. Ce peuple nouveau ne pouvait être que les Celtes, et les vaincus étaient de cette race énergique, capable d'affronter les tempêtes les plus furieuses de la mer et que l'on a désignée sous le nom d'Ibérienne.

Les Ibères ont pénétré dans le pays des Ligures ; ils ont occupé les rivages et les îles de la Méditerranée, conservant encore pendant un certain temps leur coutume d'élever à leurs morts des tombeaux de grandes pierres, dont on retrouve les ruines non loin des côtes du golfe de Gênes, en Étrurie, en Corse et même jusqu'à la terre d'Otrante à la limite méridionale de la péninsule. Puis, peu à peu, le contact avec les nouveaux émigrants a fait perdre l'usage des armes de pierre et, avec lui, le culte dolménique.

VI. — Trajectoires de migration du peuple des dolmens dans les pays du sud et de l'orient.

1. A l'époque de l'invasion celtique dans les Gaules ou peut-être antérieurement, les populations mégalithiques ont franchi le détroit de Gibraltar et envahi les côtes septentrionales de l'Afrique.

Une première observation archéologique tend à démontrer que la migration eut lieu dans le sens indiqué ici, c'est-à-dire du nord au sud. En effet, il semble résulter de la comparaison des mobiliers funéraires recueillis dans les monuments mégalithiques que :

1° Dans le nord-est, les dolmens ne contiennent jamais d'objets en métal ;

2° Dans le nord et dans la Gaule, l'or est rencontré quelquefois, mais le bronze est extrêmement rare ;

3° En Algérie, le bronze y est presque toujours et le fer quelquefois.

Il est peu probable que des tribus ayant connu les précieuses qualités des métaux aient renoncé à leur emploi en changeant de patrie ; c'est, cependant, ce qui aurait eu lieu si elles s'étaient déplacées du sud au nord.

D'autre part, Salluste, qui, pour écrire son *Jugurtha,*



avait pris soin de s'instruire de l'origine et des antiquités des populations africaines dans les archives du roi Hiempsal, rappelle [1] la tradition d'une invasion venue d'Espagne. Les débris de l'armée d'Hercule, mort dans ce pays, passèrent en Afrique sur des vaisseaux et s'unirent aux premiers habitants, Gétules et Libyens, peuplades farouches et grossières, qui se nourrissaient de la chair des bêtes fauves et de l'herbe des champs. Cette invasion venait de l'ouest.

De l'ensemble des observations archéologiques et des récits légendaires, il semble qu'on peut admettre que les populations qui apportèrent une première civilisation aux tribus libyennes venaient du nord-ouest, c'est-à-dire du détroit de Gilbraltar où le passage de la mer ne présentait pas un obstacle sérieux au transport des familles.

Une tradition à laquelle Festus Avienus ne se rallie pas, puisqu'il dit :

At nunquam in illud animus inclinabitur,
Europam ut isto flumine (*Rhodano*) *et Libyam adscram*
Disterminari; Phileus hoc quanquam vetus
Putasse dicat incolas;..... [2].

fait supposer, d'après Philéas, géographe mentionné par Étienne de Byzance, que les habitants des bords du Rhône considéraient leur fleuve comme la séparation de l'Europe et de la Lybie. Pour eux, les Lybiens et les Ibères étaient donc des populations ayant mêmes coutumes et peut-être une origine commune.

Les nécropoles mégalithiques, reconnues en Algérie et en Tunisie, sont : dans la province d'Oran, celle de Tiaret et celles près de Tiout et de Mor'-ar-Tahtani, à la limite méridionale des Hauts-Plateaux ; dans la province d'Alger,

1. Salluste. *Jugurtha*, XVIII.
2. Festus Avienus. *Oræ maritimæ.*

les groupes de Guyotville et de Djelfa ; dans la province de Constantine, les monuments de Medjana, près Bordj-bou-Arreridj, ceux de Philippeville, d'Hippone, de Kreneg, de Bou-Merzoug, des environs de Guelma, de Ksar-el-Achour, de Ksar-Halala, de l'oued Meskiana, de Biskra ; enfin, en Tunisie, les dolmens de Teboursouk, de l'oued Kralled, de Zouarin, de Sbeitla.

D'après cette statistique succincte, on voit que les tribus mégalithiques n'ont pas dépassé au sud la ligne sud-ouest-nord-est tracée par Figuig (dans la province d'Oran), Djelfa (dans la province d'Alger), Biskra (dans la province de Constantine) et Sousse (en Tunisie). Elles ont donc eu pour patrie le Tell et les Hauts-Plateaux, ce territoire où, suivant Salluste, la légende d'Hiempsal place primitivement les Gétules et les Libyens envahis par les débris de l'armée d'Hercule et au delà duquel, suivant Hérodote, les Nasamons trouvèrent des oasis dans lesquelles vivaient les Garamantes et les Éthiopiens, hommes au teint noirci par le soleil.

Entre le terrain jurassique, qui forme comme une grande bande parallèle à la Méditerranée et le massif crétacé qui s'allonge de Figuig à Djelfa [1], s'étend une large zone d'alluvions quaternaires, région des Chotts, dont le sol était favorable à la végétation herbacée. C'est là que les peuples pasteurs ont pu surtout se répandre en évitant les territoires boisés et infestés de bêtes fauves qui formaient des barrières au nord et au sud, et qui avaient occasionné de si grandes difficultés aux Nasamons d'Hérodote dans leur voyage vers le Sahara [2].

Au delà de la Tunisie, vers l'orient, on a signalé d'autres dolmens dans la régence de Tripoli ; mais ils sont peu

1 Carte géologique de l'Algérie (Alger et Oran), par MM. Pomel et Pouyanne. — Carte géologique de Constantine, par M. Tissot.

2. Hérodote. *Histoire*, II, 32.

connus. Ils marquent probablement les limites des dernières étapes des peuples mégalithiques qui ont fusionné de plus en plus avec des milieux nouveaux et perdu, à cause de leur infériorité numérique, toute influence religieuse sur les tribus qu'ils ont rencontrées. Les dolmens de la Tripolitaine, s'ils existent, seraient donc à l'état erratique comme ceux de Corse, de l'Étrurie et de la terre d'Otrante, les dernières épaves d'une civilisation qui disparaît.

2. Revenons maintenant à l'Asie.

D'après M. le baron A. de Bonstetten, des nécropoles de dolmens auraient été découvertes en Syrie et en Palestine.

Sur la route de Szalt au Jourdain, le capitaine Irby a signalé un groupe de 27 dolmens. Près de Hesbon, on en a trouvé encore près de 30 ; enfin, non loin de l'ancienne Tyr, M. de Saulcy en a rencontré 2.

D'où venaient les tribus qui ont construit ces tombeaux pour leurs morts ? Il est difficile de le dire dans l'état actuel de nos connaissances archéologiques. Peut-être un jour les voyageurs qui parcourent l'Orient trouveront-ils des dolmens qui permettront de relier les monuments mégalithiques de la Palestine à ceux du Caucase ? Quoi qu'il en soit, l'importance des nécropoles prouve qu'il y a eu, du côté de la Syrie, un séjour assez prolongé d'une population mégalithique qui a transmis même aux Sémites le culte des pierres dont nous retrouvons le souvenir dans les livres saints.

Cette dernière observation nous fait supposer que les tribus mégalithiques de la Palestine sont venues de l'Orient et qu'elles n'ont pas été une colonie des peuples dont nous avons constaté la présence sur les côtes septentrionales de l'Afrique. D'ailleurs les dolmens de la Palestine sont situés loin de la mer.

Au contraire, les mégalithes de la Laconie et de l'Argolide peuvent, vu leur petit nombre, être considérés comme des

monuments funèbres accidentellement construits par des navigateurs venant de la Tunisie ou de l'Italie. Peut-être aussi marquent-ils la dernière étape d'une tribu qui se serait hasardée dans les Balkans et dont on a retrouvé récemment les traces en Bulgarie, non loin d'Andrinople.

3. Ainsi que nous l'avons dit précédemment, l'Inde possède de très nombreux monuments mégalithiques.

On sait que l'Hindoustan se divise en trois zones : 1° l'Inde péninsulaire, massif ancien comprenant les plateaux du Decan et de l'Inde centrale ; 2° l'Inde continentale, formée par les grandes chaînes relativement récentes de l'Himalaya et de l'Hindou-Kouch ; 3° la grande plaine alluviale Indo-Gangélique.

C'est dans les deux premières de ces régions que l'on a rencontré des dolmens. Dans la première, les constructeurs ont surtout séjourné au nord des monts Vindhyas sur les plateaux du Decan et de Mysore formés par des schistes cristallins, les grès et les roches basaltiques, région où se font sentir de fréquentes variations de température et qui est essentiellement propice au développement de l'art pastoral.

Leurs relations avec les tribus, qui avaient adopté les mêmes croyances du culte des tombeaux de grandes pierres, se sont effectuées par la vallée de l'Indus, le Beloutchistan et l'Afghanistan. On rencontre leurs traces dans les vallées de l'Hindou-Kouch. La plaine du Gange, formée d'alluvions quaternaires, ne leur offrait pas, à cause de ses marais, un passage facile ; les nombreux cours d'eau, descendant de l'Himalaya, qui la sillonnent, présentaient à chaque pas des difficultés infranchissables. La route du Beloutchistan, au contraire, conduisait au plateau de l'Iran, d'où les communications avec les provinces caucasiennes ne constituaient pas des difficultés insurmontables pour des populations pastorales. Seuls les monts Zagros, qui séparent l'Iran de

la Mésopotamie, durent forcer les pasteurs à obliquer vers le nord et à se diriger vers les défilés du Caucase. Arrêtés de nouveau par cette barrière, ils ont peut-être à ce moment détaché quelques tribus qui, après avoir franchi rapidement les parages inhospitaliers du lac de Van, auraient gagné l'Euphrate et envahi la Syrie où nous avons retrouvé les traces de leur passage.

La migration, dont nous essayons de définir la trajectoire, est assurément hypothétique, car elle n'est pas indiquée par la présence des monuments mégalithiques dans l'espace immense qui sépare l'Hindou-Kouch du Caucase. Cependant elle présente quelque probabilité. Nous avons vu, en effet, précédemment que la configuration topographique et le climat de la péninsule hindoustanique permettent de considérer les plateaux du Decan comme favorables à la vie pastorale. Il en est de même de l'Iran où les voyageurs modernes ont reconnu une végétation qui, en beaucoup d'endroits, rappelle tellement celle de l'Occident qu'ils ont pu croire que la Perse faisait encore partie de l'Europe. Cette considération est importante, car on ne peut douter que les hommes aient recherché de préférence les territoires les plus favorables au développement de l'industrie qui assurait leur existence. Les peuples pasteurs se sont donc déplacés en suivant les régions où la nourriture de leurs troupeaux était facile. En Asie, comme en Europe, nous les voyons dans les pays où un concours heureux de la nature du sol, de l'orientation, de l'altitude suivant les latitudes, favorisait le développement de la végétation herbacée.

4. A cet argument, qui nous autorise à admettre comme probable l'occupation de l'Iran par le peuple des dolmens, nous pouvons en ajouter un autre qui, quoique susceptible de bien des critiques, mérite cependant d'être exposé.

Nous avons dit que le dolmen n'avait été qu'un ossuaire.

Cette opinion résulte de nombreuses observations et, en particulier, de celles faites dans des monuments mégalithiques, sous tumulus, retrouvés sur les contreforts pyrénéens et qui certainement n'avaient jamais été explorés avant les fouilles récentes. Le tombeau n'avait reçu les restes du mort qu'après l'enlèvement des chairs[1]. Cette pratique funéraire, très spéciale, a des rapports incontestables avec les rites prescrits par l'Avesta.

On sait que l'acte dont la loi de Zoroastre se préoccupait le plus était celui des funérailles. Après la mort, on ne devait ni brûler le corps, ni l'ensevelir, ni le jeter dans une rivière. Le cadavre aurait souillé les trois créatures excellentes d'Ahura[2], le feu, la terre ou l'eau. Ne pas prévenir un tel malheur eût été commettre un crime qui pouvait attirer mille maux sur la terre et qui rendrait impur à jamais celui qui s'en serait rendu coupable[3]. C'est pour ce motif qu'on établissait les cités des morts, les Dakhmas ou cimetières Mazdéens, dans les endroits les plus déserts et les plus dénudés. Le sol y était recouvert par un pavé de briques ou de pierres ; la porte d'entrée donnait accès aux bêtes fauves qui débarrassaient la terre de ces objets gênants et odieux ; toutefois, pour conserver les ossements, les pieds et les cheveux du cadavre étaient fixés à de grosses pierres afin que les bêtes carnivores ne pussent emporter les os[4].

D'après ces observations on est en droit de se demander si les sectateurs de Zoroastre n'ont pas introduit dans leurs dogmes religieux une coutume existant chez les peuples

1. En Sicile, où semblent, d'après nos études, s'être réfugiées les populations Ibériennes, on a trouvé près de Messine, dans la nécropole de Zaucle, un grand nombre de squelettes enterrés après décharnement (*Anthrop.*, tome V. G. Tropea. *Studi siculi e la necropoli Zanclea*).
2. Strabon., *Géogr.*, XV, 14. Vendidad. *Fargard*, I, 45, 46, 47 et 48.
3. Vendidad. *Fargard*, VII, 65 et 66.
4. Vendidad. *Fargard*, VI, 92 et suiv.

qu'ils ont rencontrés sur le plateau de l'Iran. De même que les Druides ont, dit-on, été obligés d'adopter les usages barbares des sacrifices humains pour satisfaire aux idées des tribus mégalithiques dont les descendants constituaient le fond de la population de la Gaule, peut-être aussi les ministres du culte Mazdéen ont-ils subi l'influence du peuple antérieurement installé sur le plateau de l'Iran.

On pourrait objecter à cette thèse que les Perses modernes se contentent de déposer les morts dans « les tours du silence » où les chairs sont dévorées par les oiseaux de proie et où les os sont ensuite conservés. M. Jivanji Jamshedijé Modi, grand prêtre parsi de Bombay, fait lui-même la remarque que les anciens Perses paraissent avoir eu la coutume de déposer les ossements dépouillés de la chair dans des réceptacles isolés [1]. Le sixième chapitre du Vendidâd traite séparément de deux opérations différentes qu'il prescrit l'une et l'autre ; l'une consiste à déposer les corps sur le sommet d'une montagne, exposés aux rayons du soleil, l'autre à recueillir les ossements après que la chair a été dévorée. Ce second procédé rappelle celui probablement adopté par le peuple des dolmens. Le *Dadistan-i-Dini,* ouvrage pehlvi, décrit les ossuaires, dits *astodons,* où ces restes doivent être conservés ; ils sont tous semblables à ceux que M. Dieulafoy a rapportés de Perse. La conservation des ossements avait pour but, dit M. Jivanji Jameshedijé Modi, de rendre possible la future résurrection des morts qui doivent, selon la doctrine des Parsis, « se relever de leurs os ».

Or, les ossuaires, rapportés de Susiane par M. Dieulafoy, sont des jarres de terre contenant des ossements [2]. On en a

1. Comptes rendus de l'Académie des I. et B. L., séance du 30 octobre 1889, et *Rev. arch.*, 3e série, tome XIV, novembre-décembre 1889.

2. Comptes rendus de l'Académie des I. et B. L., 1886, page 373. Expédition en Susiane, par M. Dieulafoy. — Comptes rendus, *idem*, 1889, page 362.

trouvé encore faits de pierre, à peu près carrés, mais ils sont très rares. Un d'eux, en pierre blanche, est couvert par une dalle ; il a vingt-huit pouces de longueur, quatorze de largeur et dix de profondeur. L'épaisseur est d'environ un pouce.

Serait-ce la transition du cist au mode d'ensevelissement en jarres? Et la coutume de déposer les ossements après le décharnement dans un monument mégalithique se serait-elle modifiée suivant les ressources du pays en matériaux, l'ossuaire devenant un dolmen plus petit, un cist, et enfin un cercueil en poterie?

5. Cette hypothèse expliquerait les résultats des fouilles récentes faites par M. J. E. Gautier dans la haute vallée de l'Oronte (Nahr-el-Asi), en Syrie[1].

Le tumulus Tell-el-Tin est situé dans une île du lac de Homs. Il contenait des chambres funéraires orientées de l'est à l'ouest. Les cadavres y reposaient, couchés sur le côté, le crâne au levant, les jambes repliées et ramassées sur la poitrine; ils étaient enfermés dans une sorte de gangue faite de cette argile fine employée dans le pays comme terre à poterie. Des vases accompagnaient toujours le corps ; on en voit généralement deux petits placés près de la tête.

Ces sépultures se composaient le plus souvent d'un puits en pierres sèches n'ayant guère que 0^{m}. 70 de profondeur, recouvert de grosses dalles de basalte non équarries. Au-dessous du puits, le revêtement cesse et un espace légèrement plus large est disposé pour recevoir les corps qui sont placés côte à côte, Dans ces tombes collectives, les inhumations ont été évidemment faites simultanément dans la chambre funèbre, et on est obligé d'en conclure que ces tombeaux sont ceux de guerriers inhumés un soir de ba-

1. Comptes rendus A. I. et B. L., 1895, page 44. Note sur les fouilles entreprises dans la haute vallée de l'Oronte, par J.-E. Gautier.

taille, ou bien des ossuaires. La seconde hypothèse est la plus probable, car le mobilier funéraire ne semble pas avoir été déposé à la hâte. Au-dessus des squelettes, dans une couche de débris de charbon où se rencontrent des restes de festin, des os de bœuf et de mouton, étaient des armes en bronze, des fibules, des épingles, des fragments de collier avec perles de cornaline, des poteries. Les nécropoles explorées par M. J. de Morgan ont présenté des dispositions analogues.

Ces dernières sont situées dans le Lenkoran, au pays des Taliches, au sud d'Érivan sur la côte sud-ouest de la mer Caspienne [1].

Les sépultures étudiées sont distribuées dans un pays accidenté; elles se divisent en quatre classes, savoir :

1° Dolmens de grandes dimensions renfermant des armes de bronze sans poignée métallique [Kravéladi (altitude : 180 mètres), Razgoour (altitude : 1,870 mètres), Mistan (altitude : 1,915 mètres), etc.]

2° Cists ou dolmens plus petits contenant des armes de bronze munies de poignées de même métal et coulées d'un seul jet [Véri (altitude : 1,310 mètres); Djüonü (altitude : 1,730 mètres)].

3° Cists marquant la transition des instruments de bronze à ceux du fer [Djüonü (altitude : 1,730 mètres), Hivéri (altitude : 1,820 mètres)].

4° Cists ne renfermant que des armes en fer [Djüonû (altitude : 1,730 mètres), Aspa-Hiz (altitude : 1,745 mètres].

Toutes ces sépultures contenaient des ossements. Les grands dolmens ont été employés à plusieurs reprises; les armes en métal qu'ils renferment sont donc peut-être le mobilier funéraire d'inhumations postérieures à la cons-

1. *Revue archéologique*, 3e série, tome XVI, juillet-août 1890, page 1. Les nécropoles préhistoriques du nord de la Perse, par M. J. de Morgan.

truction du tombeau. On y retrouva, d'ailleurs, des pointes de flèche en pierre.

Ces dolmens anciens sont placés sur les sommets des montagnes jusqu'à l'altitude de 2,750 mètres; ils sont de grandes dimensions (7 à 8 mètres de longueur sur 2 de largeur et $1^m,20$ à $1^m,50$ de hauteur), faits de grosses pierres, parfois composés de deux chambres séparées par une dalle entaillée d'une ouverture demi-circulaire assez large pour que le corps d'un homme puisse y passer. Lorsque, dans le pays, les matériaux de grande taille sont peu abondants, le couvercle seul du dolmen est formé de grandes dalles et les côtés se composent de murailles en pierres sèches.

Ces monuments sont isolés ou par groupes de quatre ou cinq; ils sont semblables à ceux qu'on rencontre dans les Indes, dans toute l'Europe et au nord de la grande chaîne du Caucase, dans le Kouban.

Les sépultures de la deuxième et de la troisième classe sont généralement aussi par petits groupes et les tombes les moins anciennes d'après leur mobilier forment de véritables nécropoles renfermant 150 ou 200 cists.

Les dimensions sont plus faibles que celles des dolmens; elles varient entre $2^m,50 \times 1^m,20 \times 0^m,80$ et $1^m,00 \times 0^m,80 \times 0^m,60$.

Toutes ces sépultures sont ou libres dans la terre ou recouvertes de tumulus de terre ou de pierres. Dans le cas où le tumulus est en terre, il est bordé d'une rangée de gros cailloux entourant sa base.

En outre, on rencontre rarement dans les parties hautes du pays, mais fréquemment dans les basses vallées, des cercles de grosses pierres de 2 à 5 mètres de diamètre, entourant trois ou quatre grosses roches placées debout au centre du cercle.

Les tombes ont été disposées sans orientation fixe aux diverses époques. Quant à la position des squelettes, elle

est accroupie, les cadavres étant repliés sur eux-mêmes d'autant plus que le cist est moins grand. En général, un tombeau renferme plusieurs corps, un homme et plusieurs femmes sans doute sacrifiées en l'honneur du guerrier défunt.

Les mobiliers des dolmens sont pauvres; la céramique, faite au tour ou à la main, ne porte aucune ornementation; elle est généralement noirâtre, mal cuite et très fragile.

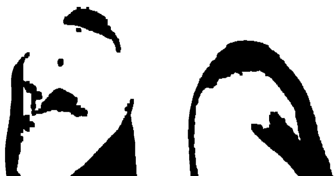
Les sépultures de la deuxième classe ont été presque toutes violées parce qu'elles contenaient des bijoux d'or. Près des hommes étaient des armes : épée, poignard, couteau, pointes de flèche et de javelot. Près des femmes : des colliers de perles en cornaline, des bracelets en bronze, des boutons d'or repoussé, etc. Enfin, on a recueilli un vase revêtu d'une couche de vernis bleu semblable à un vase de Persépolis.

A l'époque de transition, le mobilier est plus pauvre, et, avec le fer, on trouve une céramique avec formes d'oiseaux, de bœufs, de chevaux.

Dans cette succession de sépultures l'apparition du bronze et du fer ne paraît pas avoir modifié sensiblement les caractères généraux des rites funéraires, aucune révolution ne révèle un mélange de populations ; les Pré-Taliches, constructeurs des dolmens, sont les ancêtres des Taliches actuels.

L'archéologie démontre ainsi que la coutume du décharnement, dans certaines parties de la Perse, remontait à la haute antiquité où le peuple des dolmens occupait ces régions. Il n'est donc pas téméraire de supposer que les rites funéraires des Mazdéens soient la survivance des pratiques importées dans le pays par les tribus mégalithiques.

Comme conséquence, nous estimons qu'il a existé des relations entre les constructeurs des mégalithes du Caucase et ceux de l'Inde. Le peuple des dolmens a traversé le pla-



teau de l'Iran, mais dans quel sens? Nous ne pouvons le déterminer. Est-il parti du Caucase, de l'Inde ou d'un pays intermédiaire? Rien ne nous permet d'énoncer une hypothèse à cet égard.

VII. — Conclusions auxquelles conduisent les études qui précèdent.

1. Les conclusions, auxquelles conduisent les études qui précèdent, peuvent être résumées de la manière suivante :

Il est probable que des tribus, primitivement pastorales, ayant des rites funéraires communs et une civilisation analogue, ont tracé dans le monde ancien une vaste trajectoire. Nous ignorons leur point de départ, mais nous savons qu'elles ont occupé la Péninsule hindoustanique et nous supposons qu'elles ont traversé le plateau de l'Iran ; arrivées aux montagnes du Caucase, une partie d'entre elles les ont franchies; les autres, se dirigeant vers le sud-ouest, ont établi leur séjour en Syrie et en Palestine et se sont peut-être avancées jusqu'au Sinaï.

Celles qui avaient continué leur migration vers le nord ont occupé le Daghestan, le Kouban, la Crimée, envahi les steppes de la Russie méridionale, la Valachie et la Bulgarie jusqu'aux monts Balkans, contourné, par la Moldavie, la Bukovine et la Galicie, les chaînes des Karpathes et débouché dans la plaine de l'Allemagne du Nord où elles se sont étendues le long de la Baltique et de la mer du Nord jusqu'aux Pays-Bas.

La nécessité de traverser, dans ces dernières régions, de grands fleuves comme la Vistule, l'Oder, l'Elbe, ainsi que leurs nombreux affluents et les ressources insuffisantes fournies à leurs troupeaux par de maigres pâturages ont forcé quelques tribus à se livrer à la navigation et à cher-

cher dans la pêche un complément de moyens d'existence. Leurs progrès dans l'art de conduire les barques à travers de vastes estuaires et bientôt en pleine mer leur permettent un premier essai d'invasion dans le sud de la Suède et même jusqu'en Angleterre et en Irlande. De là, elles retournent vers le continent et s'établissent dans le nord, l'ouest et le centre de la Gaule après avoir tourné par mer la barrière de forêts infranchissables pour elles qui couvrait les abords du Rhin.

Dans la Gaule, elles ont trouvé des terres fertiles ; elles s'y maintiennent jusqu'au moment où l'invasion d'un peuple nouveau, possesseur d'armes en métal, arrive des bords du Danube. Pénétrant comme un coin au milieu des populations mégalithiques, les envahisseurs s'assimilent les unes, refoulent les autres. Parmi ces dernières, quelques-unes suivent les bords de la Méditerranée et jettent jusqu'en Étrurie, en Corse et même dans la terre d'Otrante les traces de leurs tombeaux; puis, sous l'influence de la civilisation plus perfectionnée des tribus qu'elles rencontrent, elles perdent peu à peu les vieilles coutumes de leurs ancêtres.

Les peuples mégalithiques qui avaient déjà occupé l'Espagne sont à leur tour envahis. Ils semblent conserver sur les côtes seulement de l'Océan et de la Méditerranée une certaine autonomie, grâce, sans doute, à leur habileté de navigateurs, puis, refoulés, ils traversent le détroit de Gibraltar et se répandent dans le Tell et les hauts plateaux de l'Algérie. Ils ont laissé des vestiges de leur passage en Tunisie où ils ont jeté un dernier éclat, lançant quelques colonies dont les dernières traces, peu nombreuses en Grèce et en Tripolitaine, accusent les efforts suprêmes d'une civilisation qui s'éteint ou qui se tranforme.



VIII. — Relations qui doivent exister entre les mégalithes et les constructions dites pélasgiques ou cyclopéennes.

1. L'archéologie nous révèle dans le bassin méditerranéen, dans les îles et sur les continents, des constructions dites cyclopéennes qui paraissent être une réminiscence de ces gigantesques monuments de grosses pierres, œuvres du peuple des dolmens.

Ainsi que nous l'avons constaté, les tribus mégalithiques avaient joint, dès la plus haute antiquité, à leur industrie pastorale l'exercice de l'art de la navigation. Un grand nombre d'entre elles, celles surtout connues sous le nom d'Ibères d'Occident, ont laissé dans les légendes le souvenir de hardis navigateurs, s'exposant sans crainte aux plus terribles tempêtes de la Méditerranée dans des esquifs sans résistance, que la moindre erreur dans la conduite à travers les vagues devait faire submerger. Des côtes de l'Espagne, de la Gaule, de l'Italie, même de l'Afrique, elles ont dû gagner la Grèce et y retrouver probablement des populations de même civilisation, venant de la mer Noire et établies depuis longtemps dans ces parages.

Dans les étapes successives de leur migration elles avaient appris à connaître les propriétés de certains métaux. On a retrouvé dans les dolmens de la Gaule des objets en bronze; dans ceux de l'Afrique septentrionale, des objets en bronze et en fer. Sans doute, elles n'avaient pas possédé ces métaux en assez grande quantité pour en fabriquer des armes ainsi que le pouvaient les ennemis qui les chassèrent vers les Pyrénées, mais elles en possédaient suffisamment pour fabriquer quelques outils aptes à tailler la pierre.

Ce fait semble hors de doute lorsqu'on examine les ornements creusés sur les parois de certains dolmens et, en particulier, la pierre sculptée trouvée dans la sépulture



mégalithique de Collorgues, près d'Uzès (Gard). Le dessin ressorti en bas-relief n'a pu être tracé qu'avec l'aide d'instruments durs ayant permis d'aplanir la dalle.

Le développement des échanges, le contact plus étendu avec des peuples mieux approvisionnés, devaient amener fatalement les tribus mégalithiques à se servir de plus en plus d'outils en métal pour enlever au moins les plus grosses aspérités des pierres qu'elles mettaient en œuvre. Il n'y avait plus alors qu'un perfectionnement naturel à atteindre pour préparer les moellons presque informes dont sont faites les murailles de Tyrinthe et de Mycènes, et enfin pour tailler grossièrement les gros blocs rectangulaires qui encadrent la porte aux Lions de Mycènes et les parois du trésor d'Atrée.

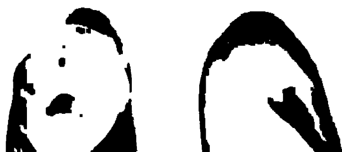
En tout cas, ce qui frappe au premier abord en comparant les constructions cyclopéennes avec celles des mégalithes, c'est l'uniformité du plan et l'emploi de la voûte plate et horizontale portée par des supports verticaux. Peut-être une étude spéciale montrerait-elle dans les dolmens les ancêtres des temples grecs ?

Rappelons ici quelques textes :

« Il ne reste de Tirynthe, dit Pausanias[1], que les murs, qui sont l'ouvrage des Cyclopes. Ils sont construits *de pierres brutes,* toutes d'une telle dimension que deux mulets attelés n'ébranleraient même pas la plus petite. Les interstices sont remplis de petites pierres qui servent de liaison aux grosses. »

Et ailleurs[2], le même auteur rappelle que : « l'on voit encore à Mycènes quelques vestiges de murs et une porte sur laquelle sont des lions. Tout cela est, dit-on, l'ouvrage des Cyclopes, qui bâtirent aussi pour Prœtus les murs de Tirynthe ».

1. Pausanias. *Description de la Grèce* Corinthie, ch. xxv.
2. Pausanias. *Description de la Grèce*, Corinthie, ch. xvi.



D'après les observations de Schliemann[1], les grosses pierres qui ont servi à la construction des murs de Tirynthe ont, en effet, une longueur de 2m,10 à 3 mètres et une épaisseur de 0m,90 à 1m,20. Il en est de même pour les murs de l'acropole de Mycènes, bien que ces derniers soient moins massifs que les précédents. Les dimensions diffèrent peu de celles des matériaux employés dans les dolmens du midi de la Gaule, de l'Espagne et de l'Algérie.

Quant au mode de construction consistant à fermer les interstices produits par les inégalités de la taille des pierres, on le retrouve encore dans les mégalithes enfouis sous des tumulus et qui sont mieux conservés que les dolmens apparents. Pour consolider le massif, les vides ont été remplis par de petits cailloux et recouverts d'un enduit, fait en terre argileuse, et s'opposant à l'introduction des terres du remblai.

Les murs cyclopéens ne sont donc pas, au point de vue de la construction, très différents de ceux élevés pour les tombeaux par les populations mégalithiques. Ils consistent essentiellement en appareils d'énormes blocs non taillés, dont les interstices sont remplis de pierres plus petites ou de blocs rectangulaires de grandes dimensions, grossièrement taillés, posés par assises horizontales, dont les joints ne sont pas tout à fait droits.

Leur nom de murs cyclopéens est dû à une légende qui attribuait leur construction à des géants appelés Cyclopes, venus, dit Strabon[2], de Lycie. Cependant les anciens ne considéraient pas les Cyclopes comme originaires de l'Asie Mineure, mais comme les premiers habitants de la Sicile[3]; ils les confondaient quelquefois avec les Pélasges.

1. Henry Schliemann. *Mycènes*, ch. I.
2. Srabon. *Géogr.*, VIII, 6, § 11.
3. Le cyclope Polyphème a, suivant Euripide (Euripide — *Le Cyclope*), son antre au pied du mont Etna. Quand il s'agit de légende, les plus ai

Aussi les constructions cyclopéennes, dont on retrouve quelques vestiges en Italie et en Grèce, étaient-elles appelées encore parfois constructions pélasgiques ; ces dernières étaient faites, comme les premières, de rochers bruts, posés irrégulièrement les uns sur les autres. « Les murs de la citadelle d'Athènes, dit Pausanias[1], excepté la partie que Cimou, fils de Miltiades, a fait construire, sont l'ouvrage des Pélasges qui demeuraient jadis au-dessous de la citadelle. Ils se nommaient, dit-on, Agrolas et Hyperbios ; j'ai voulu savoir qui ils étaient, mais je n'ai pu apprendre autre chose si ce n'est que, Siciliens d'origine, ils étaient allés s'établir dans l'Acarnanie. »

Qu'ils fussent attribués aux Cyclopes ou aux Pélasges, les murs de grosses pierres auraient, d'après la légende, été construits par des ouvriers venus de la Sicile, c'est-à-dire de l'Occident. Cette tradition serait d'accord avec notre hypothèse qui admet que les navigateurs ibériens auraient transporté dans la Méditerranée les traditions mégalithiques, et qu'ils auraient fondé sur les côtes de Grèce les premiers refuges pour mettre à l'abri le butin de leur piraterie.

Toutefois, il ne serait pas étonnant que les populations mégalithiques, qui auraient fondé les acropoles cyclopéennes, fussent venues aussi en partie de l'Orient. Nous avons retrouvé, en effet, leurs dolmens en Syrie et en Palestine, de même qu'au sud de l'Italie. Si les tribus orientales n'étaient qu'une branche détachée du Caucase, elles auraient pu apporter en Grèce leur industrie ; mais cette supposition nous paraît moins probable que la première, car s'il est facile de comprendre que, dans leur migration par le nord et l'occident, le peuple des dolmens

ciens auteurs doivent être considérés comme les plus véridiques. A ce titre, Euripide mérite plus de créance que Strabon.

1. Pausanias. *Description de la Grèce*, Attique, ch. XXXIII.



soit devenu fatalement navigateur, il n'en est pas de même pour des tribus qui, dans leur voyage du Caucase en Syrie, n'auraient eu aucun bras de mer à franchir.

Ajoutons cependant que le groupe mégalithique, dont nous avons signalé la présence près des rives occidentales de la mer Noire aurait pu détacher quelques tribus qui seraient arrivées par terre jusqu'au midi de la Grèce et auraient servi d'appui aux tentatives de piraterie de leurs coreligionnaires ibériens.

2. En rapprochant des tombeaux mégalithiques les enceintes cyclopéennes ou pélasgiques, nous avons eu l'intention de faire ressortir seulement la ressemblance qui existe entre les modes de construction de monuments qui caractérisent, d'ailleurs, des civilisations très dissemblables.

Les conditions imposées aux pasteurs par les influences du climat, la nature du terrain, la forme topographique des steppes avaient conduit une partie de leurs tribus à chercher dans la pêche des ressources que ne pouvaient leur fournir en quantité suffisante les productions spontanées du sol. Cette nouvelle industrie avait développé l'art de la navigation. A l'origine, les bateaux s'éloignaient peu des côtes et les équipages revenaient fréquemment à leurs ports d'attache. Là, les marins retrouvaient leurs compagnons et vivaient de la vie pastorale dont ils n'avaient pas abdiqué les mœurs et les coutumes.

A mesure qu'ils se familiarisèrent avec les dangers de la vie maritime, ils s'éloignèrent de plus en plus de leur campement; puis ils rencontrèrent de nouveaux territoires plus fertiles, occupés par des populations peu denses, mal organisées, faciles à déposséder. Ils profitèrent de ces circonstances favorables pour y transporter leurs tribus toujours adonnées à l'art pastoral.

Il n'en fut plus de même lorsqu'ils se trouvèrent en pré-

sence de nouveaux peuples plus forts et mieux armés qu'eux ; ils furent obligés de se soumettre ou de céder la place.

Il est probable que les pasteurs se transformèrent alors en partie en agriculteurs, suivant l'exemple, le genre de vie et même les coutumes de leurs vainqueurs. Seuls, les plus hardis, habitués à la vie du marin, s'échappèrent sur leurs bateaux. Pour eux, la mer n'était qu'une vaste steppe qui facilitait leur expansion; mais la barque, seul moyen de transport qui leur restât, ne permettait pas la réunion d'un grand nombre d'individus.

Dans leur vie de pasteurs ils s'étaient déplacés en groupes de familles sous la conduite d'un ancien. Pour un voyage au long cours, l'équipage de la barque ne pouvait se composer que de jeunes gens, tous capables de concourir à la manœuvre, c'est-à-dire de guerriers débarrassés des femmes et des enfants. Leur voyage n'était plus une migration; c'était une expédition organisée sous les ordres d'un chef entreprenant et composée de bandes peu nombreuses. La rapidité de leur nouveau moyen de transport leur permettait de fondre inopinément sur les populations du littoral surprises de leur attaque et de fuir dès qu'une résistance sérieuse semblait s'organiser.

Au milieu des péripéties de ce nouveau genre de vie, le pirate devait oublier facilement les coutumes funéraires de ses ancêtres. Lorsqu'il perdait un de ses compagnons, il n'avait pas, le plus souvent, le temps d'emporter son cadavre ; à plus forte raison ne pouvait-il lui élever un de ces tombeaux dont la construction exigeait un travail long et pénible.

Cependant les bandes, dont les expéditions avaient été fructueuses, cherchaient des emplacements pour déposer le butin qui encombrait leurs vaisseaux. Ces emplacements, — elles en avaient l'expérience, — devaient être mis à

'abri des attaques inopinées des pirates ennemis. On les entourait de murs, pour l'érection desquels on empilait les unes sur les autres des pierres de grosses dimensions, difficiles à déplacer. Il était naturel que les fondateurs de ces fortifications primitives imitassent le seul genre de construction en pierre qu'ils connaissaient et qui satisfaisait, d'ailleurs, à leurs besoins. De là, la création de ces acropoles comme Tyrinthe, Mycènes, Athènes, où s'accumulèrent ces trésors, fruit des rapines des pirates, dont l'étude a permis aux archéologues modernes de se rendre compte du degré de perfectionnement atteint par l'industrie et les arts aux époques antérieures aux premières notions historiques.

3. Ces lieux de refuge ne furent pas, d'ailleurs, une invention des populations maritimes. La nécessité de leur existence s'était fait sentir aux pasteurs dès que la steppe n'avait plus été assez fertile pour assurer la nourriture de nombreux troupeaux. Dans les plaines arides de l'Allemagne du Nord, le nomade avait cherché, dans de premiers essais de culture, le moyen d'augmenter ses ressources alimentaires. Cela fut plus nécessaire encore dans les terrains de steppes plus restreints de la Scandinavie, des îles Britanniques et de la Gaule. Quelque minimes que fussent les récoltes, elles ne pouvaient être toujours transportées pendant les fréquents déplacements des campements ; il fallut les mettre à l'abri dans des magasins défendus par quelques membres de la tribu contre la convoitise des paresseux et des imprévoyants. Telle fut sans doute l'origine de ces postes fortifiés, analogues à nos k'çours algériens.

Mais la vie sédentaire des habitants de ces forteresses développa chez eux des habitudes nouvelles. Peu à peu, ils se livrèrent, dans les dépressions du terrain où les pluies avaient amassé de la terre végétale, à une culture plus perfectionnée. Leur contact avec de nouvelles tribus, adonnées

à l'art agricole et même à l'industrie manufacturière pa suite de conditions spéciales, fit accélérer encore leu transformation sociale. Ils tentèrent les premiers essai industriels, transformant la laine en tissus et en vêtements fabriquant des outils et des armes, cherchant même, dans la confection des ornements, à satisfaire le goût des nomades pour la parure. De cultivateurs, d'industriels, ils devinrent commerçants et, dans les environs de leurs cités, s'établirent des marchés où se firent de nombreux échanges. Leur richesse s'accrut rapidement et les rendit bientôt possesseurs des céréales qu'ils avaient d'abord conservées pour le compte des pasteurs. Cette évolution ne se fit pas sans choc. Plus d'une fois, les pasteurs cherchèrent à déposséder par la force les marchands enrichis ; mais la ténacité et la persévérance de ces derniers eurent à la fin raison du caractère insouciant et léger des nomades. Les habitants des acropoles restèrent les maîtres et employèrent, pour le transport de leurs marchandises, les nomades d'abord et les navigateurs ensuite.



CHAPITRE II

Tribus du rite de l'incinération.

I. — Du rite de l'incinération. — Étude des nécropoles à incinération. — Asie. — Europe (Provinces Danubiennes et Autriche-Hongrie.)

1. Le rite de l'incinération, qui a été adopté par un grand nombre de tribus réparties de l'Inde à la Gaule, est reconnu, dans les fouilles des tombeaux, par les amas de cendres, restes de la crémation des cadavres.

Ces cendres sont le plus souvent déposées dans des urnes qui contiennent aussi des fragments de bijoux ou d'armes ayant été déformés et brisés par l'action d'une haute température. Quelquefois, les résidus de la combustion du corps ne sont protégés par rien et sont simplement réunis en une masse de poussière noire contenant encore quelques restes du bûcher funéraire.

Les tombeaux affectent les formes les plus variées. Tantôt ce sont des amas de terre ou de pierres dans le massif desquels les urnes ou les petites constructions qui les remplacent ou les protègent sont enfouis. Tantôt ce sont des puits, des excavations creusées dans le sol et simplement recouvertes par des dalles. Mais, quelles que soient ces différences dans les détails, le caractère distinctif

du rite consiste dans la crémation du mort sur un bûch
et dans la conservation de ses os calcinés, séparés plus o
moins complètement des charbons du bois qui les a brûlé

Ce mode spécial de sépulture où les cadavres ont é
détruits par le feu faisait évidemment partie d'un culte rel
gieux dont les adeptes concevaient d'une manière partict
lière les destinées humaines au delà de la mort. C
croyances communes, quelque répandues qu'elles fussen
étaient un indice des liens de parenté unissant entre ell
les populations à qui leurs ancêtres les avaient transmise

2. *Asie.* — En Asie on a trouvé des sépultures incinérée

Il existe, dans les monts Soliman en Afghanistan et e
Perse [1], des tumulus (tappey, kurgan) formant des pyr
mides tronquées ou des cylindres hauts de 20 à 30 mètre
Ils renferment en abondance des restes de cadavres brûlé
ils sont probablement d'une haute antiquité.

Au nord de l'Hindou Kouch, dans les ruines de l'Afro
siab, qui touchent à la ville de Samarcande, le professeu
Wesselofsky [2] a constaté l'existence du même rite funé
raire. Les urnes cinéraires, généralement de forme oval
ou carrée, quelques-unes ressemblant à une tente, porten
des ornements en creux. L'un de ces ornements représent
un personnage au type indou, vêtu d'un casaquin dont l
coupe est connue par les bas-reliefs de l'Inde. Ce détai
semble fournir une preuve des relations de Samarcand
avec la monarchie indo-scythique, relations justifiées pa
l'identité des coutumes funéraires puisque l'histoire nou
apprend que la crémation était adoptée dans l'Indoustar
depuis la plus haute antiquité.

Dans la région transcaspienne, le général Komarof [3] a

1. Dr J.-E. Polak. — *Les métaux d'après les sources perses (Mitthei der antropol. Geselsch, in Wien)*, Anthropologie, tome 1.
2. *Antiquités de la Russie méridionale*, par le prof. N. Kondakof, le comte J. Tolstoï et S. Reinach.
3. *Antiquités de la Russie méridionale*.



relevé encore un grand nombre de tumulus parmi lesquels se trouvent des sépultures à incinération. Le tertre d'Anpaou, par exemple, haut de 17 mètres, ayant une circonférence à la base de 5,100 mètres, n'était qu'un amas d'ossements provenant de cadavres incinérés. Quelques restes étaient déposés dans des vases, les autres étaient simplement enfouis sous terre.

Au Caucase, le cimetière de Quittero, dans le Daghestan occidental, renferme des tombeaux à incinération [1]. Les cendres étaient enfermées dans des sacs de toile avec des bijoux, bracelets cordés en bronze, anneaux de bronze; le tout sans aucun art.

Plus à l'ouest, aux environs de Novotcherkask (province du Don), on a trouvé encore des traces d'incinération dans le tumulus de Khokhlatsh; mais il semble que ces sépultures sont à la limite du terrain occupé dans cette région par les tribus du rite de l'incinération. L'influence des colonies grecques y est rendue manifeste par la nature du mobilier funéraire qui les accompagne.

Il en est de même pour les sépultures rencontrées dans les tertres qui sont en grand nombre sur la côte asiatique du Bosphore, dans la presqu'île de Taman, sur les collines qui bordent la rivière de Kouban, aux environs de Taman et d'Anapa. A côté de l'urne cinéraire on voit le caveau sépulcral.

Près du village de Navogregorievka, sur les rives de la Kouka, on a trouvé des tombes à incinération d'une construction particulière [2]. Elles étaient sans remblai et couvertes de pierres entassées; on y recueillit un mobilier funéraire composé d'une épée en fer, de pointes de flèche en fer et de plaques d'or.

1. *Revue arch.*, 3e série, tome V, janvier-février 1885. Souvenirs du Caucase, par Germain Bapst.
2. *Antiquités de la Russie méridionale.*

Au sud de la mer Noire, dans la péninsule que l'on appelle l'Asie mineure, les poèmes homériques ont signalé la crémation comme le rite funéraire adopté. Jusqu'à présent, cependant, les fouilles n'ont pas mis ce fait bien en évidence. Citons seulement, dans cette région, la nécropole d'Assarlik près de Myndos (Carie) [1] qui est située sur une crête faisant face à l'acropole de la ville antique de Souagala.

Les corps ont tous été incinérés, et les cendres sont déposées dans de grandes amphores circulaires. Le mobilier consiste en bols à deux anses, cruches, amphores avec cercles concentriques ainsi qu'en fragments d'armes de fer, pointes de lance et couteaux recourbés. On y a trouvé aussi des spirales et un bandeau en or, des fibules en bronze, etc., etc.

La coutume de l'incinération aurait même pénétré dans l'Asie antérieure. D'après M. le docteur Polak on en aurait constaté l'existence en Syrie, et, suivant MM. Moritz, Koldeweg et L. Meyer [2], les Babyloniens du temps de Goudéa brûlaient leurs morts.

3. *Europe.* — En Europe, de nombreuses nécropoles à incinération ont été fouillées; nous les étudierons en suivant de l'est à l'ouest les pays où elles ont été découvertes. Nous signalerons seulement, en passant, la Grèce où les sépultures du rite de la crémation signalées semblent appartenir surtout à l'époque historique. Telles sont celles de la nécropole Sapountzaki, au nord-est du Dipylon [3], et celles du grand tumulus de Marathon [4].

Notre examen portera d'abord sur les nécropoles des provinces danubiennes et de l'Autriche-Hongrie.

1. *Revue arch.*, 3e série, tome X, juillet-août 1887, page 92.
2. *Revue arch.*, 3e série, tome XI, janvier-février 1888, page 97.
3. *Revue arch.*, 3e série, tome XXII, septembre-octobre 1893, p. 239.— Comptes rendus A. I. et B. L.. 1891, p. 284.
4. *Rev. arch.*, 3e série, tome XVI, septembre-octobre 1890, p. 237..

Valachie. — D'après M. X. Odobesco [1], la collection d'objets préhistoriques fondée à Bucarest par feu César Bolliac contient des urnes cinéraires provenant des stations situées en Valachie.

4. *Hongrie.* — La Hongrie possède un grand nombre de nécropoles dans lesquelles on rencontre soit le rite de l'inhumation, soit celui de l'incinération. Les sépultures incinérées semblent avoir été groupées dans les régions montagneuses, tandis que celles inhumées ont principalement été déposées dans la grande plaine arrosée par le Danube et la Theiss (Tisza).

En effet [2], au sud-est, sur la rive droite du Danube, nous trouvons, entre la Raab et la Drave, les coteaux des monts Barony qui ont reçu les sépultures incinérées des anciens habitants des comitats de Fejervar, de Veszprem, de Samogy et de Zala. Ces coteaux, qui sont une dernière ramification méridionale des monts de Hongrie, coupée par le Danube entre les monts de Visegrad et les montagnes Vertes, étaient facilement accessibles pour des tribus venant des Alpes de Styrie. Le passage entre la Raab et la Zala était sans difficulté.

La forme des tombeaux présentait des différences assez notables dans les nécropoles de la rive droite du Danube. Dans le comitat de Somogy, par exemple, on trouve les tumulus de Szalacska, vis-à-vis de Berki, sur la rive droite du Kapos, disposés sur la crête semi-circulaire d'une colline, détachant quelques groupes seulement dans la plaine au midi.

Or, dans cette nécropole, les grands tertres recouvrent des voûtes faites de moellons et protégeant les sépultures; les petits, au contraire, sont élevés sur les cendres et n'ont

1. *Anthrop.*, tome I, p. 369.
2. Dr Komer. *Résumés généraux du mouvement archéologique en Hongrie*, Buda-Pest, 1878.

pas de construction protectrice en forme de voûte. Les cendres sont déposées dans de petites cella, ou bien parfois disséminées dans le massif. D'après les observations faites pendant les fouilles, il semble que les cadavres n'ont pas été brûlés sur l'emplacement même du tumulus. Quant au mobilier funéraire, il se composait de fusaioles, de morceaux de bronze et de fer, de couteaux, d'hameçons, de tessons de poterie.

A Csurgo, dans le comitat de Fejervar, on trouva des tumulus avec chambre en bois, contenant une grande urne cinéraire. Au-dessus de la chambre une voûte en pierres supportait le remblai en terre du tertre. Le mobilier funéraire se composait de fers de lance, de boutons en cuivre, de débris de harnais de cheval ainsi que de pots pleins d'ossements brûlés.

Dans le même comitat de Fejervar, les nombreux tumulus de Patka, dont la hauteur variait de $0^m,20$ à $1^m,30$ et le diamètre de $7^m,60$ à 12 mètres avaient une substructure en forme de four. On y recueillit des urnes, des cruches, des fragments de fibules et de bracelets en bronze, ainsi que divers objets en verre et en fer.

De même espèce étaient les tombelles de Sza'zhalom près de Bakonybel, dans le comitat de Veszprem. Cette nécropole était d'un accès difficile; on y trouva un mobilier très pauvre, composé seulement de fragments de poterie.

Des tumulus à four se rencontrent également dans le comitat de Zala, près de la Styrie.

Sur la rive gauche du Danube, les sépultures incinérées se retrouvent dans le comitat de Porseny, sur les pentes des Petites Karpates, au sud des monts Javorina ainsi que dans le comitat de Nógrád, dans la région montagneuse située sur la rive gauche de l'Ipoly, près du point où le Danube change brusquement son cours et, au lieu de se diriger vers l'est, coule vers le sud.



D'autre part, nous trouvons encore à l'orient des incinérations dans les massifs montagneux des Karpates et de la Transylvanie. Ce sont : celles du comitat de l'Ungh, près de la rivière de ce nom, qui descend des Karpates à la frontière de la Galicie, au nord-est de la Hongrie, ainsi que les tombelles édifiées sur les rives élevées et les plateaux du cours supérieur de la Theiss, au sud-est de l'Ungh ; celles du comitat de Bihar, dans ces montagnes de même nom où prennent leurs sources la Kórós blanche et la Kórós noire, aux confins de la Hongrie et de la Transylvanie, celles, plus à l'est, de la Transylvanie, dans le comitat de Udvarhély, sur les contreforts occidentaux des Karpates aux sources de la rivière Grande Küküllo, près de la frontière de la Moldavie, et, dans le comitat de Hermannstadt, sur les pentes septentrionales des Alpes de Transylvanie, au nord-ouest des monts de Fogaras, au débouché du défilé de la Tour rouge.

A Lócz, comitat de Pozsony (Pressburg), la nécropole était un cimetière contenant des urnes noires et où l'on a recueilli des objets en bronze et en fer, ainsi que de petites poteries et des perles de verre bleu ou vert.

Dans le comitat de Nógrád, à Pilin, était encore un cimetière à incinération. On y a constaté trois modes d'ensevelissement : 1° on brûlait les cadavres et l'on déposait les restes dans des urnes qu'on recouvrait de pierres ; 2° on brûlait les corps et on plaçait les cendres dans de grandes urnes que l'on couvrait avec des plats ou qu'on laissait ouvertes, mais à côté desquelles on trouve ordinairement des urnes plus petites ; 3° enfin, les restes des corps brûlés étaient déposés dans des urnes, à l'exception de la tête, qui avait été coupée avant la crémation et ensevelie.

On a rencontré encore d'autres cimetières à incinération dans le même comitat ; ainsi à Lapujto et aussi à Erdó-Kurth, près de la route qui conduit à Acsa (comitat de Pest).

Dans cette dernière station où étaient des urnes avec des objets de mobilier en bronze, on a constaté en même temps la présence de squelettes couchés dans la direction de l'orient.

En Transylvanie, il existe surtout des tumulus à tombeaux en pierre. On les rencontre entre Bardócz et Bibarezfalva, ainsi qu'à Tókespasztá, dans le comitat d'Udvarhely, sur les contreforts occidentaux des Karpates. Leur hauteur varie de 0m,30 à 2 mètres, leur diamètre de 3 mètres à 9 mètres. Dans chacun d'eux, il y a un, deux et même trois encaissements, recouverts de grandes tables de trachyte, orientées de l'est à l'ouest, et qui contiennent seulement des cendres, des morceaux de charbon, quelques silex taillés, du quartz, des fragments de poterie grossière et des ossements humains, jamais d'os d'animaux.

Les tertres de Kastenholz, à un mille de Hermannstadt, sur les pentes septentrionales des Alpes de Transylvanie, sont disposés sur quatre ou cinq rangs irréguliers, allant du nord-est au sud-ouest, sur une longueur d'environ 820 mètres. La hauteur de la plupart d'entre eux varie de 0m,50 à 2 mètres, leur diamètre de 8 mètres à 10 mètres.

Au-dessous de pierres il existe une cavité dont les parois sont faites avec des dalles irrégulières et qui contient des cendres mêlées de charbon, des ossements et des tessons. Beaucoup de ces fragments de céramique sont encore dispersés dans le remblai. Un de ces tumulus renfermait une urne en terre grise.

Des tombelles à four furent encore érigées près de la Tisza, sur les rives élevées du fleuve et sur les plateaux. Elles contenaient généralement chacune une urne avec des ossements calcinés et des pots renfermant des ustensiles en pierre ou en bronze.

De même espèce aussi étaient les tumulus rencontrés

dans les comitats montagneux de Bihar, sur la frontière de Transylvanie, et de Ungh, sur la frontière de Galicie.

5. *Bosnie et Herzégovine.* — Les nécropoles de gromilas, c'est-à-dire de tumulus ou plutôt galgals, existent en Bosnie et en Herzégovine [1]. Elles sont composées de sépultures à inhumation et à incinération.

Une des plus importantes, celle du plateau de Glasinac, à 50 kilomètres de Sarajevo, comprend environ dix-neuf mille tombelles, de dimensions très diverses, le diamètre de la base variant de 2 mètres à 20 mètres et la hauteur de $0^{m},25$ à $2^{m},50$.

Trente pour cent environ contiennent des sépultures incinérées. Le mobilier paraît appartenir à la civilisation que les archéologues désignent sous le nom de premier âge de fer.

6. *Carniole et Carinthie.* — Dans ces provinces on a encore trouvé à la fois les sépultures à incinération et des sépultures à inhumation, ces dernières en petit nombre.

Les nécropoles sont nombreuses; citons entre autres : celles de Watsch et de Sanct-Margarethen qui semblent les plus importantes; les tumulus de Landstrass; les tombeaux à urnes de Zirknitz; les tertres de Sanct-Veit et de Saint-Marein; les tombeaux à urnes de Lepence; ceux de Santa-Lucia, à Gœrz; de Rosegg, dans la vallée de la Drave; etc.

Dans les nécropoles de Watsch et de Sanct-Margarethen [2], les urnes cinéraires étaient en général recouvertes d'une plaque de pierre et entourées de charbon de bois; lorsqu'il y avait deux urnes sous une même plaque, l'une d'elles

1. *Anthropologie*, septembre-octobre 1894 et juillet-août 1895.

2. *Die neuesten Graberfunde von Watsch und St-Margarethen in Krain and der culturkreis der Hallstœtter.* Période XLVII. *Bande der Denkschriften der mathematischnaturwissenschaftlichen. Classe der K. Academie,* Wien, 1883. — *Rev. arch.*, 3e série, 1re année, novembre 1883 — S. Reinach. *Fouilles dans les nécropoles de Watsch et Sanct-Margarethen en Carniole.*

était vide. Ces nécropoles à urnes (urnenhügel) ressemblent à celles que l'on a rencontrées dans le Brandebourg, la Poméranie, le Mecklembourg et le Holstein.

Le mobilier funéraire se composait d'armes et de bijoux en bronze et en fer. On y a signalé en outre comme pièces curieuses : 1° un ceinturon de bronze orné de figures au repoussé, cavaliers et fantassins représentés exactement comme ceux de la situle de Bologne; 2° une situle de bronze ornée d'une série de figures au repoussé, dont les motifs sont analogues à ceux observés sur les fragments d'un vase en bronze trouvés à Matrei en Tyrol, sur la situle de Moritzing, trouvée à Botzen dans le sud du Tyrol, sur la situle de Hallstatt et sur la situle de la Certosa de Bologne.

Tous les objets provenant des tombelles de Watsch et de Sanct-Margarethen dénotent une certaine relation entre ces nécropoles et celles des autres localités de la Carniole et de la Carinthie, auxquelles on peut encore rattacher les tumulus voisins de Gmünd, ceux de Warmbad-Villach et les tombeaux de Tscherberg.

Dans la Basse-Carniole [1], les environs de Bründl, Rovische surtout, sont parsemés d'un grand nombre de tumulus diversement groupés et d'une hauteur moyenne de 2 mètres à 3 mètres. Les deux rites y ont été en usage. Les sépultures à incinération consistent en caisses quadrangulaires en dalles de pierre, recouvertes par le tertre et contenant de grandes urnes remplies des cendres du défunt, mêlées avec les divers accessoires usités en pareil cas.

En Carinthie, au cimetière de Rosegg, dans la vallée de la Drave, la crémation était l'usage général. Les cendres du mort étaient dans une urne en poterie ou en bronze très mince. Les objets, déposés près de ces urnes, étaient des

1. *Mat.*, 3e série, tome I, 1884, p. 465.



vases en poterie commune, des cistes, des épingles à cheveux, des fibules, des bracelets, des armes de bronze, des pointes de lance en fer et de nombreuses figurines en plomb représentant des roues, des cavaliers, des oiseaux et des animaux.

7. *Styrie.* — Il existe de nombreux tumulus dans les environs de Wies [1]. Ces monuments sont placés dans l'angle formé par les cours d'eau, la Saggau et le Sulm, à une altitude de 460 mètres, et ils sont groupés principalement dans la région que domine la cime du Purgstall. Leurs dimensions extérieures sont très différentes les unes des autres; en général, les diamètres varient de 3 mètres à 21 mètres et les hauteurs de $0^{m},30$ à 2 mètres; cependant, dans la commune de Goldes, on a rencontré des tumulus dont les diamètres variaient de 28 mètres à 40 mètres et les hauteurs de $1^{m},60$ à 4 mètres.

Dans cette nécropole les cadavres ont été presque tous incinérés; on y a constaté quelques inhumations seulement.

Les rapports de MM. von V. Radimsky et von J. Szombathy sur les fouilles, exécutées pendant les années 1881, 1882 et 1883, permettent de reconstituer les cérémonies funèbres adoptées par les anciens habitants de la Styrie centrale.

Dans la plupart des cas on brûlait le cadavre à l'endroit même où l'on devait élever le tertre. Les restes du bûcher apparaissent le plus souvent à la base du remblai, sous la forme d'une aire faite de gros morceaux de charbon parmi lesquels se trouvent quelques fragments de poterie rouge.

Pour d'autres tumulus où l'on ne recueille que des ossements calcinés, le bûcher a été sans doute dressé en dehors de l'emplacement recouvert par le remblai. On trouve, en

1. Von J. Szombathy. *Urgeschichtliche Forschungen in der Umgegend von Wies in Mittel-Steiermark Schlussbemerkungen.*

effet, des amoncellements de cendres qui révèlent le lieu où a été faite la crémation des corps déposés dans les tertres voisins.

Parmi les débris d'ossements calcinés étaient des fragments brûlés d'armes et de bijoux. Le mort avait été placé sur le bûcher avec son costume d'apparat.

En général, les sépultures étaient isolées ; il n'y en avait qu'une par tumulus ; parfois cependant, mais rarement, on avait réuni sur le même foyer plusieurs urnes cinéraires. Dans l'un et l'autre cas, ces urnes étaient entourées de vases déposés comme offrandes aux morts. En outre, de nombreux fragments de poterie brisée intentionnellement, ont été retrouvés dans plusieurs remblais.

La substruction des tumulus présentait quelques variétés.

Dans sa plus grande simplicité elle consistait en une aire plane de cendres et de menu charbon, au milieu de laquelle étaient pêle-mêle des ossements calcinés, des fragments de vaisselle et d'autres débris. Telle était, en général, la constitution interne des petits tertres où l'on a rencontré aussi quelquefois l'emplacement du bûcher et encore des ossements brûlés autour desquels on avait élevé un petit tas de pierres plus ou moins grosses.

Un mode plus soigné de sépulture était aussi signalé par une excavation large et profonde, creusée au centre du tumulus. On y avait placé avec soin les débris comburés des parties principales du bûcher.

Certaines tombelles revêtaient une plus grande sollicitude pour les mânes des trépassés : c'étaient celles qui contenaient des urnes souvent recouvertes d'une pierre. Leur position était au centre du tertre ou dans une excavation remplie avec des cendres et du charbon.

Une protection plus efficace des restes de la crémation était encore assurée par la construction d'une espèce de

caisse en pierre (cella) contenant les ossements, ou par une enveloppe faite de petites pierres, au centre de laquelle étaient rassemblées les cendres.

Enfin, exceptionnellement et dans les grands tumulus seulement, on remarqua l'existence de massifs considérables de pierres, destinés à protéger les sépultures et peut-être aussi à assurer la stabilité des remblais.

En résumé, les tombeaux de la nécropole de Wies révèlent des cérémonies funèbres identiques à celles décrites dans les poèmes homériques.

Le mort était placé sur un bûcher, couvert de ses armes et des parures qu'il avait portées pendant sa vie. Dès que le feu avait consumé son corps, on recueillait pieusement parmi les cendres les ossements calcinés et les débris des ornements.

Ces restes étaient déposés dans une urne, sous une enveloppe de pierres ou dans une excavation creusée dans le sol. Ils étaient entourés des résidus les plus précieux du bûcher, ceux qui devaient contenir les cendres du corps du défunt.

Des offrandes étaient présentées aux mânes; elles consistaient en vases de formes diverses, dans lesquels on avait mis des liquides ou des vivres.

Les survivants de la famille ou de la tribu se réunissaient pour le repas funèbre, et, après avoir brisé la vaisselle qui leur avait servi, ils élevaient sur le tombeau, avec la terre mélangée de fragments de poterie, un tertre qui devait rappeler aux générations futures le souvenir du défunt.

La nécropole de Loibenberge, près Videm-sur-Save (Styrie)[1], contient des sépultures des deux rites de l'inhumation et de l'incinération.

Celles de la deuxième espèce consistent en grandes urnes

1. Dr W. Gurlitt (de Gratz). *Mittheil. der anthrop.* Gesellsch, in Wien, 1888. — *L'Anthropologie*, I, p. 45.

couvertes au moyen de pierres plates ; elles rappellent celles de Watsch, en Carniole.

Le fer est presque uniquement employé pour les armes ; le reste du mobilier funéraire est en bronze.

8. *Tyrol.* — Le Tyrol possède aussi des sépultures à incinération. Parmi les nécropoles, où elles se trouvent, citons : le cimetière de Matréi ; le tumulus d'urnes de Sonnenburg, à trois lieues au nord de Matréi, et les champs d'urnes des environs d'Innsbruck à Vols et à Hœlting.

9. *Istrie.* — Dans la nécropole de Vermo, près Mitterburg-Pisino, la plupart des tombeaux étaient recouverts de une à trois dalles de pierre et contenaient, sauf de rares exceptions, des urnes d'argile et des vases de bronze[1]. Une grande partie de ces sépultures renfermaient des cendres de cadavres, au milieu desquelles se trouvaient quelquefois des fibules ou d'autres objets en bronze. Dans le nombre il y avait beaucoup de tombeaux doubles ou triples. Les cadavres avaient été brûlés sur place. Le mobilier funéraire se composait de pointes de lance en fer, d'un fragment d'épée en bronze, de bracelets, bagues, fibules, pendants d'oreille, perles d'ambre et de verre, etc.

10. *Haute-Autriche.* — La nécropole de Hallstatt, dont la découverte fut un événement archéologique considérable, est située dans la Haute-Autriche, non loin de Salzbourg, sur les contreforts de la vallée supérieure de la Traun, affluent du Danube.

On y rencontre les deux rites de l'inhumation et de l'incinération. D'après les procès-verbaux des fouilles, rédigés par M. l'ingénieur G. Raumsauer, on peut estimer que le nombre des sépultures des deux rites est sensiblement le même (sur 100 sépultures, 53 sont à inhumation, et 47 à incinération).

1. *Mat.*, 3e série, tome I, 1884, p. 460.



De l'examen des mobiliers funéraires, on peut conclure que les incinérés étaient les plus riches ; les inhumés semblent avoir été surtout des guerriers, probablement des mercenaires à la solde des premiers, qui avaient été les plus anciens occupants du sol et s'étaient enrichis sans doute par le commerce du sel.

Les urnes cinéraires rappellent celles des autres cimetières déjà énumérés et surtout celles des nécropoles de la Haute-Italie et des Pyrénées, que nous signalerons plus loin. Elles sont accompagnées de riches ornements où se remarque l'ambre, indice de relations commerciales étendues.

11. *Basse-Autriche.* — La nécropole de Hadersdorf est située à 67 kilomètres au nord-ouest de Vienne [1]. On y a ouvert 130 tombeaux renfermant près de 600 urnes faites au tour, de formes très variées. Les objets de métal sont rares ; les armes manquent absolument.

12. *Bohême.* — Des tumulus existent dans le sud-ouest de la Bohême [2] (environs de Pilsen et Miahlau). On y a reconnu, comme à Hallstatt, la juxtaposition de sépultures des deux rites.

La nécropole de Predni-Ovenec, près de Prague, contenait surtout des tombes à incinération [3] (sur 170 sépultures, 2 seulement étaient à inhumation). Les excavations avaient une forme arrondie, rappelant celle d'une marmite, et ne différaient entre elles que par leurs dimensions (ordinairement $0^m,50$ de largeur et de profondeur ; quelquefois de $0^m,60$ à 1 mètre de profondeur et de $0^m,70$ à 1 mètre de diamètre supérieur). L'incinération des cadavres avait eu lieu dans un autre endroit.

1. *L'Anthrop.*, tome I. p. 490.
2. Von T. Szombathy. *Urgeschichtliche Forschungen in der Umgegend von Wies in Mittel-Stisermarck Schlussbemerkungen.*
3. *L'Anthrop.*, tome V, p. 705. — Bretislav Jelinck. *Materialen zur Vorgeschichte und Volkskunde Boehemens.*

Le mobilier funéraire se composait d'urnes et de vases de profils divers, portant quelquefois des ornements géométriques. On y a aussi recueilli une espèce de mortier en pierre, une hache-marteau en serpentine, des épingles, des anneaux et des bracelets en bronze.

Près de Vesce, on a trouvé de grandes urnes, en forme de cloche, remplies d'os calcinés et couvertes avec de grands vases renversés.

Enfin, près de Lobositz-sur-l'Elbe, ville située au confluent de l'Eger et de l'Elbe, non loin de la région montagneuse du Mittel-Gebirge, à Upohlav, on a recueilli des urnes cinéraires en terre gris noirâtre, bien cuite, et faites à la main.

Toutes les tombes de la station de Lobositz sont à incinération [1]. Outre les sépultures en forme de chaudière, plus anciennes, il en est de plus modernes où les cendres sont renfermées dans des cistes. Ces derniers ont une forme régulière et se composent de quatre dalles latérales assez minces et d'une dalle supérieure. Le fond de ces cistes présente un lit en terre à briques battue, sur lequel sont placées des urnes dont l'ornementation en rangs de points, en lignes parallèles, en angles, etc., rappelle la céramique des dolmens.

Dans un cas seulement, on a trouvé de l'ambre noir et, très rarement, d'une manière sporadique, des ossements d'animaux.

13. *Galicie.* — Des objets en bronze et en fer ont été présentés à l'Académie des sciences de Cracovie. Ils provenaient d'un cimetière à incinération existant à Kwarsala sur la rive droite de la Vistule [2].

1. R. von Weinzierl. *Eine neolithische Anziedelung der Uebergangszeit bei Lobositz an der Elbe* Berlin, 1894. — *Anthrop.*, VI.
2. *Mat.*, tome IX, 1878, p. 474.

II. — Continuation de l'étude des nécropoles à incinération. — Empire d'Allemagne. — Pays scandinaves. — Italie et Suisse.

1. *Empire d'Allemagne.* — L'empire d'Allemagne possède aussi de nombreuses stations où l'on a constaté le rite de l'incinération.

Prusse orientale. — Tels sont les tumulus de la Prusse orientale [1]. Dans ceux qui sont voisins de Birkenhof, on a trouvé des cistes en pierre contenant des urnes avec ossements incinérés, chaque ciste étant entouré d'un cercle de pierres. Il y a souvent un grand cercle qui enveloppe tous les autres comme pour marquer les limites du terrain réservé aux sépultures.

La céramique se compose d'urnes cinéraires et de vases. Elle a été fabriquée sans l'aide du tour et est ornée de nervures et de dessins pointillés et en ligne droite. Les poteries sont munies parfois d'anses ; aucune n'a de pied. La plupart des urnes ont des couvercles dont quelques-uns sont percés d'un trou central.

Les objets en bronze sont rares et peu importants ; épingles, haches avec douille et anneau latéral. On a recueilli encore quelques objets en fer et d'assez nombreux morceaux d'ambre rouge travaillé.

Un tumulus près de Finken a donné une pincette en bronze placée dans une urne cinéraire.

Dans les tumulus de Warschken et de Sanct-Lorenz on a trouvé une fibule en fer, des perles en émail blanc, un couteau en fer dont la forme est imitée de celle des couteaux de bronze lacustres.

Ces mêmes tertres offrent souvent des sépultures à inci-

1. *Rev. arch.*, 3e série, tome XII, septembre-octobre 1888, p. 251. — O. *Tischler Ostpreussische Grabhügel*, I et II, Kœnigsberg, 1887 et 1888.

nération qui semblent appartenir à deux époques distinctes : les plus anciennes, déposées dans des cistes de pierre ou des urnes isolées, ont un mobilier analogue à celui de la dernière période de Hallstatt ; les plus récentes, juxtaposées sur le bord de tumulus plus anciens, ont un mobilier qui rappelle celui du milieu de la période de la Tène.

Les tombelles de la forêt de Laptan-Transauer et d'Ihlnicken ont donné des vases ressemblant, par une saillie sur panse en forme de bouton, à certaines poteries d'Hissarlik ; des épingles en bronze à enroulement, etc.

Enfin, à Rudan, on a rencontré un tumulus avec cinq urnes, et on y a trouvé, entre autres objets, un peigne en os et des perles de verre.

2. *Saxe.* — Près de Dresde, à Uebigau, se trouve un champ d'urnes. La structure et la disposition des tombes y sont des plus variées [1]. Presque toutes contenaient un groupe de vases souvent encadrés de pierres. Ces urnes, au nombre de une à quatorze, sont presque toujours irrégulièrement placées ; leurs dimensions sont aussi diverses que leur nombre et leur arrangement ; il en est depuis quelques centimètres jusqu'à 0m,50 de hauteur. Leur forme ressemble à celle des vases découverts dans les autres champs de tombeaux des environs de Dresde, Strehlen, Folkewitz, etc. Outre la poterie, les tombeaux de Uebigau ont donné quelques rares objets en métal : une bague en or ; quelques perles de bronze et de verre ; des épingles, des bracelets, etc., en bronze. On n'y a trouvé aucune trace de fer.

3. *Brandebourg, Poméranie, Mecklembourg* et *Schleswig-Holstein.* — Dans ces provinces on a découvert des nécropoles à urnes (urnenhügel) qui ressemblent à celles de Watsch et de Sanct-Margarethen en Carniole [2].

1. *Ueber Urnenfunde in Uebigau bei Dresden*, von Dr J. V. Deichmuller. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 130.
2. *Revue arch.*, 3e série, 1re année, novembre 1883. — S. Reinach.



Le cimetière à incinération de Starzeddel, arrondissement de Guben, entre la Neisse et l'Oder, contenait des urnes cinéraires et des vases accessoires d'une grande variété; mais le mobilier funéraire qui a été recueilli était très pauvre et ne consistait guère qu'en perles d'argile [1].

A Peccatel, près de Schwerin, étaient trois grands tumulus [2]. Dans l'un d'eux on découvrit une sépulture à incinération et un autel à quatre faces, près duquel reposait un squelette humain dans une sorte de coffre en terre cuite.

Dans les cimetières d'urnes du Schleswig-Holstein, les sépultures incinérées peuvent être classées en trois catégories [3].

Dans le premier groupe, l'urne se rencontre dans un tertre; elle est alors entourée de pierres ou bien directement en contact avec la terre.

On trouve, dans le second, l'urne placée sur une large pierre plate ou bien sur plusieurs pierres accolées; elle est enveloppée par des cailloux et recouverte par une pierre plate. Cet entassement de pierres présente quelquefois l'aspect d'une petite chambre. On a remarqué encore que l'urne se trouve parfois sous une grosse pierre qu'entourent plusieurs autres plus petites formant une sorte de dallage.

Le troisième groupe de sépultures se compose de tombes où l'amas de pierres entourant l'urne est très grand et se distingue par un léger renflement du sol, ayant de 0m,40 à 0m,70 de hauteur et de 1 mètre à 2 mètres de diamètre; on y trouve le plus souvent une, deux ou trois urnes et même davantage.

Fouilles dans les nécropoles de Watsch et Sanct-Margarethen en Carniole.

1. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 141.
2. Montélius. *Les temps préhistoriques en Suède*, p. 120.
3. Mlle J. Mestorf. *Les cimetières d'urnes dans le Schleswig-Holstein.* — *Mat.*, 3e série, tome IV, 1887, p. 281.

était vide. Ces nécropoles à urnes (urnenhügel) ressemblent à celles que l'on a rencontrées dans le Brandebourg, la Poméranie, le Mecklembourg et le Holstein.

Le mobilier funéraire se composait d'armes et de bijoux en bronze et en fer. On y a signalé en outre comme pièces curieuses : 1° un ceinturon de bronze orné de figures au repoussé, cavaliers et fantassins représentés exactement comme ceux de la situle de Bologne; 2° une situle de bronze ornée d'une série de figures au repoussé, dont les motifs sont analogues à ceux observés sur les fragments d'un vase en bronze trouvés à Matrei en Tyrol, sur la situle de Moritzing, trouvée à Botzen dans le sud du Tyrol, sur la situle de Hallstatt et sur la situle de la Certosa de Bologne.

Tous les objets provenant des tombelles de Watsch et de Sanct-Margarethen dénotent une certaine relation entre ces nécropoles et celles des autres localités de la Carniole et de la Carinthie, auxquelles on peut encore rattacher les tumulus voisins de Gmünd, ceux de Warmbad-Villach et les tombeaux de Tscherberg.

Dans la Basse-Carniole [1], les environs de Bründl, Rovische surtout, sont parsemés d'un grand nombre de tumulus diversement groupés et d'une hauteur moyenne de 2 mètres à 3 mètres. Les deux rites y ont été en usage. Les sépultures à incinération consistent en caisses quadrangulaires en dalles de pierre, recouvertes par le tertre et contenant de grandes urnes remplies des cendres du défunt, mêlées avec les divers accessoires usités en pareil cas.

En Carinthie, au cimetière de Rosegg, dans la vallée de la Drave, la crémation était l'usage général. Les cendres du mort étaient dans une urne en poterie ou en bronze très mince. Les objets, déposés près de ces urnes, étaient des

1. *Mat.*, 3e série, tome I, 1884, p. 465.

vases en poterie commune, des cistes, des épingles à cheveux, des fibules, des bracelets, des armes de bronze, des pointes de lance en fer et de nombreuses figurines en plomb représentant des roues, des cavaliers, des oiseaux et des animaux.

7. *Styrie.* — Il existe de nombreux tumulus dans les environs de Wies [1]. Ces monuments sont placés dans l'angle formé par les cours d'eau, la Saggau et le Sulm, à une altitude de 460 mètres, et ils sont groupés principalement dans la région que domine la cime du Purgstall. Leurs dimensions extérieures sont très différentes les unes des autres; en général, les diamètres varient de 3 mètres à 21 mètres et les hauteurs de $0^{m},30$ à 2 mètres; cependant, dans la commune de Goldes, on a rencontré des tumulus dont les diamètres variaient de 28 mètres à 40 mètres et les hauteurs de $1^{m},60$ à 4 mètres.

Dans cette nécropole les cadavres ont été presque tous incinérés; on y a constaté quelques inhumations seulement.

Les rapports de MM. von V. Radimsky et von J. Szombathy sur les fouilles, exécutées pendant les années 1881, 1882 et 1883, permettent de reconstituer les cérémonies funèbres adoptées par les anciens habitants de la Styrie centrale.

Dans la plupart des cas on brûlait le cadavre à l'endroit même où l'on devait élever le tertre. Les restes du bûcher apparaissent le plus souvent à la base du remblai, sous la forme d'une aire faite de gros morceaux de charbon parmi lesquels se trouvent quelques fragments de poterie rouge.

Pour d'autres tumulus où l'on ne recueille que des ossements calcinés, le bûcher a été sans doute dressé en dehors de l'emplacement recouvert par le remblai. On trouve, en

1. Von J. Szombathy. *Urgeschichtliche Forschungen in der Umgegend von Wies in Mittel-Steiermark Schlussbemerkungen.*

effet, des amoncellements de cendres qui révèlent le lieu où a été faite la crémation des corps déposés dans les tertres voisins.

Parmi les débris d'ossements calcinés étaient des fragments brûlés d'armes et de bijoux. Le mort avait été placé sur le bûcher avec son costume d'apparat.

En général, les sépultures étaient isolées ; il n'y en avait qu'une par tumulus ; parfois cependant, mais rarement, on avait réuni sur le même foyer plusieurs urnes cinéraires. Dans l'un et l'autre cas, ces urnes étaient entourées de vases déposés comme offrandes aux morts. En outre, de nombreux fragments de poterie brisée intentionnellement, ont été retrouvés dans plusieurs remblais.

La substruction des tumulus présentait quelques variétés.

Dans sa plus grande simplicité elle consistait en une aire plane de cendres et de menu charbon, au milieu de laquelle étaient pêle-mêle des ossements calcinés, des fragments de vaisselle et d'autres débris. Telle était, en général, la constitution interne des petits tertres où l'on a rencontré aussi quelquefois l'emplacement du bûcher et encore des ossements brûlés autour desquels on avait élevé un petit tas de pierres plus ou moins grosses.

Un mode plus soigné de sépulture était aussi signalé par une excavation large et profonde, creusée au centre du tumulus. On y avait placé avec soin les débris comburés des parties principales du bûcher.

Certaines tombelles revêtaient une plus grande sollicitude pour les mânes des trépassés : c'étaient celles qui contenaient des urnes souvent recouvertes d'une pierre. Leur position était au centre du tertre ou dans une excavation remplie avec des cendres et du charbon.

Une protection plus efficace des restes de la crémation était encore assurée par la construction d'une espèce de

caisse en pierre (cella) contenant les ossements, ou par une enveloppe faite de petites pierres, au centre de laquelle étaient rassemblées les cendres.

Enfin, exceptionnellement et dans les grands tumulus seulement, on remarqua l'existence de massifs considérables de pierres, destinés à protéger les sépultures et peut-être aussi à assurer la stabilité des remblais.

En résumé, les tombeaux de la nécropole de Wies révèlent des cérémonies funèbres identiques à celles décrites dans les poèmes homériques.

Le mort était placé sur un bûcher, couvert de ses armes et des parures qu'il avait portées pendant sa vie. Dès que le feu avait consumé son corps, on recueillait pieusement parmi les cendres les ossements calcinés et les débris des ornements.

Ces restes étaient déposés dans une urne, sous une enveloppe de pierres ou dans une excavation creusée dans le sol. Ils étaient entourés des résidus les plus précieux du bûcher, ceux qui devaient contenir les cendres du corps du défunt.

Des offrandes étaient présentées aux mânes ; elles consistaient en vases de formes diverses, dans lesquels on avait mis des liquides ou des vivres.

Les survivants de la famille ou de la tribu se réunissaient pour le repas funèbre, et, après avoir brisé la vaisselle qui leur avait servi, ils élevaient sur le tombeau, avec la terre mélangée de fragments de poterie, un tertre qui devait rappeler aux générations futures le souvenir du défunt.

La nécropole de Loibenberge, près Videm-sur-Save (Styrie)[1], contient des sépultures des deux rites de l'inhumation et de l'incinération.

Celles de la deuxième espèce consistent en grandes urnes

1. Dr W. Gurlitt (de Gratz). *Mittheil. der anthrop.* Gesellsch, in Wien, 1888. — *L'Anthropologie*, I, p. 45.

Signalons encore quelques armes de pierre (serpentine).

Le cercle de la Forêt Noire ne semble pas avoir eté occupé aussi sérieusement par les tribus du rite de l'incinération. Sur quatre-vingt quinze tertres, nous en trouvons sept seulement où apparaissent des traces de crémation; ces derniers ne dépassent pas à l'ouest Tübingen près de l'Ammer, affluent de gauche du Neckar. Le mobilier, en revanche, est plus riche que dans le cercle du Neckar. Dans le haut bailliage de Reutlingen, près de la commune de Gross-Engstingen, on a recueilli beaucoup d'objets de bronze, surtout de belles fibules, des anneaux, des roues en fer, des parties de harnachement. Dans le haut bailliage de Tübingen, près de Bebenhausen, plusieurs urnes cinéraires étaient couvertes de minces feuilles métalliques. En outre, on y trouva de nombreux anneaux de bronze, ornés de nœuds ou d'autres décorations, puis des anneaux creux et des anneaux ovales, diverses armes de fer, trois anneaux d'or en lames, deux boucles d'oreille formant des serpents qui se mordent la queue; enfin des perles de jais et divers bijoux : annelets, nœuds, fils métalliques, etc..., en bronze.

La proportion des tumulus à incinération apparaît de nouveau considérable dans le cercle de Jagst, sur ces coteaux qui entourent la vallée de la rivière de ce nom, du côté des monts de la Franconie, ou la vallée du Kocher du côté du Raühe Alp. En effet, sur deux cent quatre-vingt-neuf tumulus fouillés, nous en trouvons deux cent trente-quatre avec crémation. Les tribus, on le voit, suivent la ligne de partage des eaux du Danube et du Rhin, mais ne s'engagent pas sensiblement dans les vallées secondaires de ce dernier fleuve. Les mobiliers funéraires, dans cette région, présentent des différences notables. Tantôt, ils sont pauvres et consistent en quelques vases et des anneaux de bronze; tantôt, ils comprennent de beaux objets de bronze et de fer, une boucle d'oreille en or, des anneaux de verre coloré, du

corail agatin noirâtre, etc., comme à Margelstetten (haut bailliage de Heidenheim); un glaive d'airain très bien travaillé comme à Rohlingen (haut bailliage d'Ellwangen); enfin des vases, des anneaux, des torques, des coupes de bronze, des armes de fer, une bride en fer, etc., comme à Ebwat (haut bailliage de Neresheim).

Dans le cercle du Danube, sur cent trente-six tumulus, cent seize étaient à incinération. Ces derniers se trouvent sur les coteaux du Raühe Alp, où prennent leur source la Blau et la Lauter, affluents de gauche du Danube, ainsi que près des sources des affluents de droite : la Kanzach, la Dirnach, le Rottum et le Roth, qui descendent des Alpes du côté de la Bavière. Comme dans le cercle de Jagst, les mobiliers funéraires présentaient entre eux de grandes différences. Nous citerons, comme particularité, la nécropole de Blaubeuren, où se trouvaient des tertres en terre contenant des urnes, des coupes et des assiettes, en partie ornées; puis, à côté, des tertres oblongs, longs de 30 à 36 mètres, hauts de 5 mètres, construits moitié en pierres. Dans la partie en terre, sur le sol vierge, on découvrit une dalle de foyer et des fragments de vases; dans la partie en pierres, une urne en céramique, haute de 2 à 3 pieds, ayant 2 1/6 et 3 1/2 pieds de diamètre et recouverte d'une dalle. Cette urne contenait des os calcinés et, sur eux, un couteau avec ornements en bronze ainsi que des petits vases brûlés à noir et très élégants.

6. *Alsace-Lorraine*. — On a trouvé des sépultures à incinération dans les environs de Colmar [1]. A une lieue de la ville, au bord de la route de Houssen à Bennwihr, on recueillit un grand vase en poterie grossière, rempli d'ossements concassés, du milieu desquels on a retiré les objets en bronze suivants : un ornement en S, de $0^m,26$ de longueur,

1. Dr Fandel et Dr Bleicher. *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*, Colmar 1885. — *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 350.



dont chaque extrémité se terminait en spirale enroulée; deux grandes épingles, à tête conique, longues de $0^m,28$ et dont la tige est recourbée à son extrémité ; des bracelets, etc.

On rencontra encore au même endroit une urne semblable avec les mêmes objets, plus un couteau serpe, à lame recourbée, à manche creux, terminé par un pommeau pyramidal et trente-huit grains d'ambre.

Les vases à incinération ont été découverts jusqu'ici dans les cantons de Colmar, Benfeld, Hochfehlen et Brisach ; ils sont parfois isolés, mais le plus souvent réunis en groupe. Dans les villages des environs de Brisach, ils sont très abondants ; les paysans les appellent Feldhüfen (pots des champs).

7. *Pays scandinaves. Danemark, Suède et Norvège.* — On trouve, en Suède, des tumulus où coexistent les deux rites de l'inhumation et de l'incinération ; mais il semble que les tribus qui suivaient ces dernières pratiques étaient ici moins anciennes que celles ayant adopté l'inhumation. Les sépultures inhumées se rencontrent toujours, en effet, au fond des tertres, tandis que les incinérées occupent les parties voisines des pentes et du sommet [1].

Les restes des corps incinérés, rassemblés à la sortie du bûcher, étaient placés dans des coffres de pierre ou des cercueils préparés à l'origine pour recevoir un squelette ; mais, peu à peu, les dimensions de ces enveloppes furent restreintes jusqu'à ne plus dépasser la longueur d'un pied. Enfin, on trouve fréquemment des résidus calcinés dans un vase d'argile à l'intérieur du coffre ou simplement déposés dans le remblai du tertre. Un mode de sépulture moins perfectionné apparaît encore ; des amas d'os brûlés sont placés à même dans le sol et recouverts seulement d'une pierre plate.

1. Montélius. *Les temps préhistoriques en Suède.*

Le tertre qui recouvrait ces sépultures était formé tantôt de terre et de sable, tantôt seulement de pierres entassées. Il occupait de préférence les lieux élevés d'où la vue s'étendait sans obstacle sur la mer ou sur quelque grand lac.

Les urnes cinéraires, pourvues d'un couvercle, sont des vases d'argile, simples de forme et sans ornements ; quelques-unes représentent des maisons. Dans le mobilier funéraire des incinérés, les armes sont rares et quelquesfois remplacées par de petites imitations d'épées.

En Danemark, le tumulus de Maglehaï, près de Frederiksund (Sélande), révèle aussi le rite de l'incinération.

Partout, en Suède et en Norvège, les sépultures inhumées, renfermant un mobilier funéraire de bronze, paraissent antérieures aux sépultures incinérées contenant le même métal. Ce dernier rite persiste aux premiers temps où apparaît le fer ; on le trouve en Fionie où des pièces de métal provenant d'un chariot sont réunies à des ossements calcinés dans un grand chaudron. Fer et bronze se rencontrent encore avec les restes de la crémation à Olebäck (Oland). Ici les épées et les lances étaient repliées intentionnellement. Quoiqu'on trouve parfois des tombes à inhumation, le rite de l'incinération est le plus répandu à cette époque où les deux métaux sont employés. Les cendres sont alors placées dans des vases d'argile ; souvent aussi, elles ne sont protégées par rien, et les tombeaux appartiennent à la catégorie des *dépôts cinéraires*, masses de poussière noire, contenant les restes d'un bûcher déposés à même le sol.

Dans ces amas on recueille généralement des ornements et des armes qui ont été altérés par le feu, ce qui prouve que ces objets avaient été placés sur le bûcher avec le mort.

Les dépôts cinéraires ont été d'abord constatés dans l'île

de Bornhölm où 2,500 tombes de ce genre ont été, dit-on, étudiées. On en a aussi découvert dans plusieurs régions du Danemark et de la Suède; leur distribution se poursuit vers le nord jusqu'à l'Oster-Götland.

Beaucoup de ces sépultures sont recouvertes par un tumulus ou un amas de pierres. Un groupe intéressant de ce genre, dont les tertres sont surmontés de pierres élevées, se voit encore à Greby, dans le Bohmläu. D'autres tombes sont à peu de profondeur sous le sol; mais il ne reste aucun vestige extérieur qui atteste leur présence. Ce fait a été également constaté en France, en Allemagne, en Italie et dans d'autres contrées.

L'incinération a persisté dans les pays scandinaves jusqu'à l'époque des Vikings, vers le IXe siècle de notre ère; elle a même été dominante dans certaines régions, en particulier autour du lac Mâlar.

8. *Italie.* — L'Italie possède de nombreuses et importantes nécropoles à incinération.

Lombardie et Vénétie. — Sur la longue bande de contreforts qui relient les Alpes aux plaines de la Lombardie et de la Vénétie on rencontre un vaste ensemble de sépultures homogènes, toutes à incinération, appartenant incontestablement à des tribus ayant possédé les mêmes coutumes et des croyances identiques. Ces sépultures s'échelonnent sans interruption des rives du Tessin jusqu'auprès de Vérone en touchant au sud Milan et certains cantons du Parmesan.

Le caractère commun qu'elles affectent les a fait désigner, par les archéologues, sous la dénomination de Golasecca, un des groupes les plus étudiés. En réalité, ce nom désigne les nécropoles suivantes qui s'étendent de l'ouest à l'est : nécropoles de Castelletto--Ticino, Borgo-Ticino, Merlotitt, Golasecca, Coarezza, Vergiate, Sesona, Soma, Malgesso, Robarello, S. Ambrogio, Olona près du lac de Varèse; puis

aux environs de Côme : Moncucco, Valle di Vico (villa Nessi), Breccia, Civiglio, Montorfano ; un peu plus à l'est, au-dessus de Lecco : Esino, Casargo, Introbbio, Rovio, et, en revenant sur Milan : Castellazo, della Rogarea, Monza, Legnago et Gallerate. Ajoutons encore à cette liste les nécropoles de Comabbio et de Bismontova, dans le Parmesan [1].

Dans les tombes qui diffèrent souvent par leur construction et le mobilier qu'elles renferment, on a, ainsi que nous l'avons déjà dit, constaté le rite uniforme de l'incinération.

Les cendres du mort, après la crémation, avaient été placées dans une urne en terre qui contenait encore un petit vase et les débris calcinés d'objets de parure. Autour de l'urne, recouverte par une coupe, étaient d'autres pots de formes variées [2].

Nous retouverons ces dispositions dans la vaste nécropole pyréennne où l'on a remarqué des ressemblances avec les vases de Golosecca jusque dans la forme et les dessins des urnes cinéraires.

La nécropole de Golasecca s'étend du côté de l'ouest jusqu'aux environs de Milan, où l'on trouve une de ses ramifications près de Crescenzago, au lieu dit Cattabrega [3]. Les urnes cinéraires qu'on y a recueillies ont la forme de celles des nécropoles émiliennes et portent des anses rudimentaires. Le mobilier se compose d'objets en bronze brisés ; on y remarque des fragments de lames de poignard et d'épées à deux tranchants ainsi qu'une épingle avec tête à disque plat, ornée de cercles et de points en relief.

A l'est, dans la province de Vérone, on a fait, à Pove-

1. A. Bertrand et S. Reinach. *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube.*
2. *Rev. arch.* 1877, II. Castelfranco : Deux périodes du premier âge du fer dans la nécropole de Golasecca.
3. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 363. Castelfranco : Tombe della Cattabrega, presso Crescenzago.

gliano, à Bovolone, à Breonio et dans d'autres localités voisines, des découvertes analogues à celles de Golasecca. On a aussi trouvé des tombes de même espèce à Rivoli, où l'on a recueilli près d'une situle en bronze remplie de cendres et de charbon, remarquable par quatre pièces ornementales en forme de croissant suspendues à chacune des oreilles, des fibules, un bassin en bronze, une épée en fer avec poignée en bronze, une lance en fer avec longue douille, ornée de cercles en relief, etc.[1]. Dans ce dernier cimetière on a rencontré un squelette à quelques mètres de la situle.

Au sud-est, dans la province de Padoue, il existe encore plusieurs cimetières à incinération qui sont situés dans les environs d'Este, notamment à Morlongo et dans la commune de Ponso[2]. Les tombes offrent trois formes spéciales : les unes sont des caisses en dalles de pierre ; les autres sont de simples trous pratiqués dans le sol ; d'autres enfin sont de grands vases. Quelquefois on trouve au-dessous des dalles un squelette étendu sur le dos.

On a constaté, dans cette nécropole d'Este, trois rangs de tombes superposées. Celles du rang supérieur abondent surtout en objets d'ornement qui deviennent de plus en plus rares dans les rangs inférieurs. Les vases sont à cordons, à bandes rouges et noires et faits au tour. Les tombes du deuxième rang contiennent surtout des vases noirs ; les urnes sont à cône tronqué et renversé ; quelques-unes portent des ornements à clous de bronze. Enfin, les tombes inférieures consistent presque toutes en un grand vase.

9. *Bologne.* — La nécropole de Villanova, près de Bologne, fouillée et étudiée par le comte Jean Gozzadini[3], contenait des sépultures incinérées. Les cendres étaient dépo-

1. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 529.
2. *Idem*, p. 523.
3. *Di un Sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna*, Bologna, 1855. — *Intorno ad altri settantuna tombe del sepolcreto etrusco*, etc. Bologna, 1856.

sées dans une urne enfouie au milieu d'un trou creusé dans le sol. Quelquefois ce récipient était placé dans une cella faite de cailloux et de dalles de grès, de cailloux seuls ou de dalles seules.

Les urnes cinéraires étaient, en général, de couleur noire; elles portaient des ornements, et, fait caractéristique, elles n'avaient qu'une seule anse. Elles contenaient une petite quantité d'os humains, surmontés de fragments d'objets et étaient recouvertes par une espèce de coupe en argile, grande, profonde et n'ayant qu'une seule anse.

Le vase, ainsi préparé, avait été placé sur une couche de cendres de couleur noire, dont on avait enlevé les gros morceaux de charbon. Sur cette aire, constituée sans doute des portions les plus précieuses du bûcher, on retrouve des objets en bronze, en fer, en ambre, en os, en argile, probablement des présents offerts au défunt pendant ses obsèques. Enfin, quelques ossements d'animaux provenaient du repas des funérailles dont une partie de la vaisselle avait été abandonnée près de la sépulture.

L'analyse chimique a révélé encore la présence, dans les cendres, de substances résineuses et oléagineuses qui avaient été répandues sur le bûcher.

On trouva des tombes de même espèce à Bologne même [1], dans la commune de Liano, au sud-est de la même ville, et à Pontecchio, le long du Reno. Des sépultures à incinération furent également rencontrées près du bourg de Bazzano à l'ouest-nord-ouest de Bologne et près du Reno à Marzabotto.

L'antique Felsina (Bologne) semble donc avoir été le centre d'une vaste nécropole dans laquelle les anciens habibitants du pays déposaient leurs morts après les avoir brûlés.

10. *Toscane*. — Autour de la ville de Castiglione-della-

1. Comte Gozzadini. *Di alcuni sepolcri della necropoli Felsinca.*

Pescala, que l'on suppose occuper l'emplacement de l'antique Vetulonia [1], sont groupées des tombes et des tumulus.

Les tombes sont en forme de petits puits (pozzi) et renferment des sépultures à incinération; beaucoup ont des ossuaires du type de l'urne-cabane. Le mobilier funéraire est pauvre; cependant, on a trouvé dans le cimetière des cachettes contenant, déposés avec soin au fond d'un trou rempli de pierres, des objets d'ambre, d'or, d'argent, des verroteries, des fibules, etc. Aucun reste d'ossements; seulement des dents.

En dehors du terrain occupé par les tombes, ces dépôts sont plus abondants et plus riches; de plus, ils sont entourés d'une enveloppe circulaire formée de pierres amincies en tranchant à leur partie supérieure. Au milieu de ces nouvelles cachettes on a découvert soit des urnes cinéraires et des ossements calcinés, soit des squelettes. Dans l'un et l'autre cas, le style du mobilier funéraire est le même.

Le seul tumulus qui ait été fouillé recouvrait une construction cyclopéenne à voûte hémisphérique rappelant le trésor des Atrides à Mycènes. Il y avait plusieurs squelettes ainsi qu'un riche mobilier funéraire d'objets en or et en argent [2].

La nécropole de Vulci était composée de sépultures des deux rites [3].

Celles du type à puits (à pozzo), ainsi que celles à fosses primitives, qui succèdent immédiatement aux pozzi, révèlent le rite de l'incinération. C'est dans les fosses de date plus récente que l'on rencontre les deux rites, bien que le mobilier funéraire rappelle le contenu des fosses primi-

1. *Rev. arch.*, 3e série, tome XXI, mai-juin 1893, p. 371.
2. *Rev. arch.*, 3e série, tome XXIV, janvier-février 1894, p. 104.
3. *Rev. arch.*, 3e série, tome XX, novembre-décembre 1892, p. 386. Fouilles dans la nécropole de Vulci, par Stéphane Gsell, Paris, 1891.



tives et des pozzi. Les adeptes des deux cultes avaient donc la même civilisation.

11. *Sicile.* — La nécropole de Zancle[3], près de Messine, est formée d'une quantité assez considérable de tombes en partie bien conservées, en partie portant des signes de remaniement postérieur. Certaines d'entre elles, faites avec des dalles de trachyte, contiennent des restes de cadavres complètement incinérés; les autres, beaucoup plus nombreuses, renferment des ossements portant les traces d'une combustion imparfaite et enfin des squelettes, non brûlés, enterrés après le décharnement.

Les sépultures pauvres ont donné quelques objets en bronze, des lampes très grossières et un très grand nombre de vases allongés, sans vernis; d'autres, plus riches, renfermaient de petits vases gréco-sicules d'un art très fin.

12. *Suisse.* — Dans le canton des Grisons, les tombes de Vadena ont le même caractère que celles de Golasecca (Italie); elles sont à incinération[1].

Les restes du mort brûlé étaient enfouis dans de grands vases de terre avec des objets calcinés ayant appartenu au défunt. Les urnes cinéraires étaient recouvertes d'un couvercle et accompagnées de vaisselle de forme variée.

III. — Continuation de l'étude des nécropoles à incinération. Belgique, Iles Britanniques, France, Espagne.

1. *Belgique.* — D'après M. Hagemans[1], les tumulus sont nombreux en Belgique et les sépultures à urnes abondent dans les environs d'Anvers.

1. *L'Anthrop.*, tome V, p. 707. G. Tropea : Studi siculi e la necropoli Zanclea.
2. G. de Mortillet. *Le signe de la croix avant le christianisme.*
3. *Mat.*, tome IX, 1874, p. 309.

Près de Namur, à Louette-Saint-Pierre, on a également exploré des tombelles à incinération.

Dans les tombes de Court-Saint-Étienne (Brabant)[1], on a recueilli des urnes avec cendres et ossements calcinés, ainsi que des objets en bronze et en fer. Sur les nombreux tessons de poterie que l'on a trouvés, on voit des dessins en creux formant des triangles, des chevrons. Il y avait encore beaucoup de petits vases renfermés dans les grands; ils étaient à fond rond, quelques-uns avaient une anse.

Le cimetière de Hadiarbois[2], près de l'ancienne grande route de Namur à Mons, dans la commune de Jumet, arrondissement de Charleroi, contenait des urnes cinéraires. Des silex ont été rencontrés au milieu des cendres de morts.

Enfin, on a encore la crémation à Wecker, à Schwetsingen, à Mondorf, à Steinfort, à Vodelée, à Somzée, à Hanzienne, à Senzeilles et à Bois-de-Lusces.

2. *Iles Britanniques. — Angleterre et Écosse.* — Les anciennes sépultures sont généralement, en Angleterre, recouvertes par des tertres de forme circulaire (round-barrow) ou de forme allongée (long-barrow). Lorsque le massif est en pierres, le tumulus s'appelle *cairn*. L'aspect de ces tombeaux n'indique pas sûrement l'âge du monument. L'intérieur, au contraire, révèle des différences dans les rites funéraires. On y voit des mégalithes avec cadavres dans la position assise, les genoux ramenés sous le menton et les bras croisés sur la poitrine, des cistes en pierre renfermant des squelettes, le plus souvent dans la position étendue, ou, enfin, des urnes contenant les cendres des morts. Ces deux dernières espèces de sépultures sont accompagnées d'un mobilier où l'on a trouvé du bronze et du fer.

1. *Mat.*, 2e série, tome XII, 1881, p. 326.
2. *Mat.*, 2e série, tome XIII, 1882, p. 421.

Dans les tumulus anglais, les restes du défunt sont placés en différents points du remblai, souvent au centre. On y rencontre des débris de foyer, de nombreux tessons et des os d'animaux, indices de la coutume du repas funèbre.

D'après les observations faites par le Révérend W. Greenwell, M. Bateman et Sir R. C. Hoare[1], les sépultures à incinération sont les plus communes. Le nombre en est beaucoup plus grand que celui des inhumations pouvant être rapportées à l'âge des métaux, dans les comtés du sud et du centre de l'Angleterre; dans le nord, près de la frontière d'Écosse, les deux rites ont été à peu près également adoptés.

Des objets d'ornement divers ont été recueillis dans certains tumulus[2]; il est rare qu'ils aient été calcinés avec le cadavre dans le cas de la crémation, ce qui semble une exception dans les coutumes funéraires du rite de l'incinération. Ils ont donc été placés après coup soit dans l'urne cinéraire, soit avec les ossements. La rareté de ces objets est d'ailleurs extrême.

Les tumulus d'Écosse, qui paraissent appartenir à la même période que ceux de la plaine, ont fourni des ornements en or, en bronze, en verre, en ivoire, en ambre, en jayet, qui n'ont pas été signalés dans les tombelles anglaises. Les instruments et les armes recueillis dans ces dernières sont toujours inférieurs en exécution aux objets similaires découverts dans les tombeaux situés sur les hauteurs, et les objets en bronze n'ont jamais le fini de ceux qui proviennent du Wiltshire.

3. *Irlande*[3]. — Les monuments funéraires examinés en

1. Sir John Lubbock. *L'homme préhistorique.*
2. *Mat.*, 2e série, tome X, 1879, p. 361. William Greenwell : British barrows; a record of the examination of sepulchral mounds in various parts of England. Oxford, 1877.
3. *Mat.*, 2e série, tome XIII, 1882, p. 449. Margaret Stokes : La distribution des principaux dolmens d'Irlande. — *Rev. arch.*, juillet 1882.



Irlande sont les suivants :

Au nord, dans l'Ulster, 37 dolmens et 7 cairns ou tumulus ;

A l'est, dans le Leinster, 28 dolmens, 51 tombes ou *kistvaens* et 4 cairns ; les dolmens sont entourés de cercles de pierres ;

A l'ouest, en Connaught, 91 dolmens ;

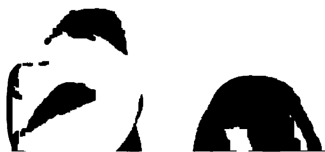
Au sud, en Munster, 35 dolmens, 14 cercles et 3 cairns.

Les monuments des provinces de l'est sont de taille beaucoup plus grande que ceux de l'ouest.

Dans les kistvaens, situés généralement près des dolmens, on a trouvé des urnes avec ossements calcinés; cependant, dans des cas exceptionnels, ces vases ont été rencontrés avec des fragments de squelette. Les tumulus, au contraire, contenaient tous des urnes remplies d'ossements brûlés. Quelquefois, ces urnes sont renversées et il y a des cendres dessous ; la plus grande est au centre, les plus petites disposées tout autour. D'autres fois, l'urne porte quatre protubérances aux anses ; elle est au milieu d'une terre noire et poudreuse, dans une petite chambre carrée sous deux dalles.

On a aussi extrait d'un même tumulus des sépultures incinérées placées près d'un kistvaen, composé de dalles en grès, irrégulières, posées debout et recouvertes par une dalle formant toit. Cette chambre était occupée par un squelette assis, la face vers le nord-est et portant dans son giron un vase d'argile cuite.

Le mobilier funéraire se compose en général de pointes de flèche en silex, d'épingles en os, etc. ; cependant, dans deux seulement, à Tyrone et à Slego, on a recueilli de belles armes, épées et lances en bronze, des fibules de cuivre ou de bronze, des grains de verre opaque, une têtière de bronze avec bossette en jais et en émail champlevé ; mais ici les cadavres n'avaient pas été brûlés.



De cette énumération il résulte que l'Irlande fut autrefois occupée par des populations soumises aux coutumes mégalithiques ou au rite de l'incinération. L'inhumation ne semble y avoir été adoptée que par de rares individualités.

4. *France.* — *Doubs.* — On a trouvé des vases funéraires de différentes grandeurs, en terre noire, ornés de stries, près d'Audincourt (Doubs)[1]. Ils étaient remplis de cendres et d'ossements humains à côté desquels étaient des bracelets et des anneaux de bronze. On y recueillit aussi deux épingles à tête de pavot, avec tige striée dont le tiers supérieur était terminé à l'autre extrémité par un enroulement spiral à six tours.

5. *Jura.* — Les tombelles d'Alaise, près de Salins, sur les pentes du mont Poupet, contiennent des sépultures des deux rites de l'incinération et de l'inhumation[2]. Celles de petites dimensions semblent avoir perdu leurs dépôts; on y a trouvé seulement quelques tessons de poterie.

On a également rencontré les deux rites dans les tumulus de la Croix de Monceaux, commune de Conliége[3]. Ces tertres sont sur un terrain compris dans le premier plateau du Jura et limité par le chemin de fer de Lons-le-Saunier à Champagnole, l'ancienne voie celtique de Rette et le chemin de Pably à Briod. Dans l'un d'eux on a trouvé une sépulture à incinération; l'urne cinéraire était brisée; près d'elle était un anneau en bronze.

6. *Meurthe-et-Moselle.* — Une seule station avec incinération a été signalée en Lorraine, à Morville-lez-Vic[4]. Sous

1. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 350.
2. Paul Bial. *Chemins, habitations et oppidum de la Gaule au temps de César.*
3. *Mat.*, 3e série, tome IV, 1887, p. 503. H. Chevaux et Z. Robert : Rapport sur les nouvelles fouilles faites à la Croix-de-Monceaux, territoire de Conliège.
4. Bleicher et Barthélemy. *Sur l'âge du bronze et du fer en Lorraine.*

une couche de $0^m,40$ on découvrit des traces de foyer et les débris d'un vase renfermant des ossement brûlés ainsi que des morceaux de bronze fragmentés.

7. *Yonne.* — Entre Joigny et Auxerre, dans la commune de Querchy [1], on a trouvé une sépulture incinérée près du cadavre inhumé d'une femme. L'urne, qui contenait les cendres, était haute de 23 centimètres, avait une panse unie et un col évasé; son ouverture était fermée par une grande jatte renversée qui recouvrait la moitié du vase et était surmontée de deux autres petits pots renversés.

8. *Seine-et-Marne.* — A peu de distance de la ferme de Montapot [2], située près du village de Salins, à 5 kilomètres de Montereau, ferme où l'on a rencontré de nombreuses sépultures à inhumation, on a découvert une urne cinéraire contenant des ossements et un bracelet en bronze analogue à ceux des cimetières voisins. Ce vase était en terre rouge, avait $0^m,22$ de diamètre à l'ouverture et $0^m,14$ de hauteur; il était orné sur le col et jusqu'à la panse d'une grecque formée par des lignes et des chevrons de couleur jaune; le fond, à l'extérieur, était orné de raies également jaunes qui dessinaient une croix à lignes doublées.

Loiret. — Le tumulus de Reuilly [3], près d'Orléans, contenait une sépulture incinérée. L'urne qui renfermait les cendres était en bronze (ciste à cordons saillants). Près des ossements calcinés étaient des fragments d'objets en fer, une pointe de javelot et deux anneaux.

Cette sépulture serait, suivant M. Boucher de Molandon [4], le jalon le plus occidental du rite de l'incinération dans la France centrale.

1. *Rev. arch.*, 3e série, tome XIV, septembre-octobre 1889, p. 297.
2. *Mat.*, 2e série, tome VIII, 1877, p. 241. E. Chouquet : Tumulus et sépultures gauloises à Montapot (Seine-et-Marne).
3. *Rev. arch.*, 3e série, tome X, septembre-octobre 1887, p. 256.
4. *Bulletin arch.*, 1886, p. 326.

10. *Nièvre*. — Dans la vallée de Germiny, entre deux collines, dont l'une se termine au bord de la Loire par le promontoire de Soulangy et dont l'autre surmonte et abrite Pougues-les-Eaux, se trouve un cimetière antique dans lequel se rencontrent à la fois les deux rites de l'incinération et de l'inhumation [1].

Pour les sépultures incinérées, les cendres étaient contenues dans une grande urne faite à la main, ayant la forme de deux troncs de cône accolés par leurs bases, à panse large, étroite à la base et au sommet que surmontait un rebord évasé. Comme ornements, ce vase portait des lignes horizontales au-dessus de la section du plus grand diamètre et des lignes verticales au-dessous, plus quatre mamelons en saillie sur la même section horizontale. La couleur de la poterie était noire.

L'urne cinéraire était recouverte par une pierre plate et contenait, outre de la terre, des fragments d'os calcinés. Parfois elle était entourée de quelques pierres assez volumineuses disposées en cercle et formant une petite cella.

Dans les tumulus voisins de Clamecy, on a encore rencontré à la fois l'inhumation et la crémation. Celui de Beaulieu recouvrait des cendres et des ossements brûlés [2].

11. *Cher*. — Dans le tumulus de Mélan, commune de Coust, sur la rive droite du Cher et à gauche de la route de Charenton à Ainay-le-Vieil, on a trouvé une incinération [3]. Le tertre avait 10 à 11 mètres de diamètre et environ 0^{m},70 de hauteur. Des tessons de poterie grossière et mal cuite placés à 0^{m},40 les uns des autres formaient un cercle d'environ 9 mètres de diamètre. Au centre, une fibule en bronze à disque dentelé, portant des traces de dorure,

1. *Mat.*, 2e série, tome VIII, 1877, p. 237. Dr Jacquinot : Découverte d'un cimetière gaulois, à Pougues-les-Eaux (Nièvre).
2. *Mat.*, 2e série, tome XII, 1881, p. 246.
3. *Mat*, 3e série, tome II, 1885, p. 521. Pierre de Goy : Sépultures antiques en Berry.

avait été déposée avec soin sur une pierre plate reposant elle-même sur un lit de pierres. Au-dessous de ce dernier, une couche de terre brûlée, des cendres, des charbons, des ossements calcinés. Le foyer ainsi formé avait : longueur : $1^m,30$; largeur : $0^m,70$; épaisseur : 0^m03 à $0^m,04$; il contenait un annelet brisé, des fragments de torque et de bracelet, le tout en bronze à demi fondu et tordu par un feu violent. Sur une des pierres de côté du foyer étaient un fragment d'annelet.

12. — *Région occidentale du massif central de la France*[1]. — Il existe un grand nombre de tumulus dans la région du Limousin à laquelle on peut donner comme limites : la lisière du département de la Vienne et de l'arrondissement de Confolens, au nord-ouest; l'arrondissement de Bellac, dans la Haute-Vienne, au nord; le cours de la Gartempe, dans la Creuse, au nord-est; la ligne Ussel, Neuvic, Tulle, dans la Corrèze, à l'est; l'arrondissement de Saint-Yrieix et, dans la Dordogne, une partie de l'arrondissement de Nontron, au sud; enfin, à l'ouest, la ligne joignant Montembœuf, dans le département de la Charente, à Confolens.

Cette région est formée par les collines et contreforts montagneux désignés en général sous le nom de « Monts du Limousin ». Le sol est constitué par des roches granitiques sur lesquelles reposent de minces couches de terre végétale.

L'altitude moyenne est de 300 à 400 mètres et le climat est froid; aussi la culture ne produit-elle que des céréales de qualité inférieure; en revanche, on y rencontre des landes de bruyère et des plantations nombreuses de châtaigniers.

L'exploration archéologique de cette contrée y a fait reconnaître de nombreux dolmens, surtout dans les dépar-

1. Martial Imbert. *Les anciennes populations du sud-ouest du plateau central*, Paris, 1890.

tements de la Haute-Vienne et de la Creuse; le plus grand nombre sont groupés dans les régions qu'arrose la Gartempe au nord de ces deux départements. Mais les antiques monuments funéraires les plus communs sont les tumulus.

En fouillant ces tertres, on a reconnu que l'incinération avait été le rite adopté. Le mobilier, en général assez pauvre, se composait de poteries en terre brune : urnes, coupes, petits vases, etc., présentant parfois une décoration élémentaire. Au milieu des cendres et des ossements calcinés étaient des objets en bronze ou en fer, auxquels avaient été joints des instruments de pierre. Les bijoux étaient assez rares; cependant on a signalé à Troche une fibule en or. Quant aux armes, elles manquent presque complètement.

Comme suite de ces indications générales, citons quelques sépultures à incinération découvertes dans la Haute-Vienne.

Au centre de la forêt de Rochechouart, à 5 kilomètres 600 de cette ville, à 150 mètres à droite de la route de Cognac (Haute-Vienne), au lieu dit « La Mothe », se trouvent des tumulus [1]. Ces tertres recouvrent des incinérations; on y a recueilli des urnes cinéraires, des fragments de bronze altérés par le feu, une poignée d'épée en fer, une magnifique lame en silex jaune, une autre pointe en silex noir, des débris de vases, etc.

Le tumulus de Lascaux [2], situé dans la commune de Saint-Cyr, près de la route conduisant de Saint-Laurent à Saint-Junien, était entièrement formé de sable provenant de la désagrégation du granit. Sur le sol, on a trouvé trois gros blocs de quartz recouverts de cendres et de charbons

1. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 442, et 3e série, tome III, 1886, p. 333. A. Masfrand : Tumulus de la forêt de Rochechouart (Haute-Vienne).

2. *Mat.*, 3e série, tome V, 1888, p. 511.

et une grande urne cinéraire entourée de trois vases plus petits.

13. *Cantal.* — Près de Saint-Flour [1], la Planèze, grande nappe basaltique, est sillonnée de petits plateaux qui sont recouverts de tombelles. Plusieurs de ces tertres, depuis longtemps fouillés, ont mis en évidence des monuments de pierre brute encore debout.

Le plateau de Mons (Saint-Georges), situé entre l'ancienne route de Paris à Perpignan et les villages de Mons et de Palageac, a été plus spécialement étudié.

M. Delort y a constaté l'existence d'un certain nombre de tumulus qu'il a déblayés. Sous l'un d'eux il a rencontré un dolmen ; sous les autres étaient des sépultures incinérées avec mobilier en métal (fer et bronze).

Ces derniers, hauts de $1^{m},50$ environ, dont le diamètre de base variait de 10 à 16 mètres, contenaient des aires de charbon et de terre noire, limitées par des enceintes circulaires de gros blocs de brèche volcanique, de teinte roussâtre. Au-dessus de ces foyers, de fortes pierres plates de même nature formaient une sorte de toit protecteur. Le remblai était d'ailleurs constitué par des pierrailles de basalte accumulées avec beaucoup de terre.

Au milieu des cendres apparaissaient des fragments d'os calcinés, des tessons de céramique et de nombreux débris de fer : poignards, pointes de lance, épée à deux tranchants, à large base, tordue et brisée. Des bracelets de bronze, recueillis dans les amas de charbon, ressemblaient à ceux découverts dans les tombelles des Pyrénées. Une épée en fer, avec pommeau en bronze orné d'incrustations de losanges en fer et un brassard en bronze, semblent présenter des rapports avec le mobilier funéraire de la nécropole de Hallstatt.

1. *Mat.*, janvier 1878. J.-B.-H. Delort : Dolmens et sépultures hallstattiennes de Mons.

14. *Vaucluse.* — Dans un espace d'environ 200 mètres carrés, on a constaté à Sainte-Cécile (Vaucluse) la présence, en douze endroits différents, d'ossements humains incinérés, mélangés avec des cendres et du charbon, sans aucune trace de poterie ou de métal [1]. Chaque dépôt était protégé par quatre ou cinq pierres brutes de moyenne grosseur. Vers le milieu était un tombeau à inhumation.

15. *Gard.* — Des sépultures incinérées ont été trouvées dans les environs de Nîmes [2]. Les tumulus qui les recouvraient étaient des amas de pierres calcaires provenant de la formation néocomienne qui constitue le sol dénudé des garrigues. Ces amas, que l'on appelle dans le pays *clapasses* ou *clapiers,* ne contiennent pas de terre.

Pour ce motif sans doute, les urnes cinéraires étaient déposées dans des caisses rectangulaires faites en dalles et dont les parois étaient assez résistantes pour protéger le mobilier funéraire.

A côté de l'urne contenant les cendres et les os calcinés du mort ainsi que des fragments d'arme ou d'ornement ayant subi l'action du feu du bûcher, étaient plusieurs spécimens de céramique : cruches, coupes, assiettes, etc. On y recueillit aussi des pesons de fuseau, des perles de collier en verre, des fragments de pendeloque en bronze; enfin, parfois, une épée longue, à lame plate, qui, après avoir été détériorée par le feu, avait été enroulée ou repliée à plusieurs reprises pour qu'il fût possible de la placer dans la cella et même dans l'urne cinéraire.

16. *Tarn.* — La nécropole la plus importante qui ait été étudiée dans le département du Tarn est celle de Saint-Sulpice. Elle s'étend entre les trois métairies de Gabor, de Borde-Blanche et d'En-Fargou, sur la terrasse graveleuse

1. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 445.
2. Général Pothier. *Sépultures préromaines trouvées dans les environs de Nîmes*, 1890.

qui domine la plaine inférieure de l'Agout, vers son débouché dans la vallée du Tarn [1].

Toutes les sépultures étaient incinérées. Les mobiliers funéraires : urnes cinéraires avec leurs couvercles, vases d'offrandes, objets de parure en fer et en bronze, sont identiques à ceux qui ont été recueillis dans les nécropoles pyrénéennes dont nous parlerons plus loin. La civilisation qu'ils caractérisent est la même que celle des populations dont on a retrouvé les traces des tombeaux dans les autres parties du département du Tarn, soit dans la vallée du Tarn, à Buzet, à Montans et aux environs d'Albi, soit dans la vallée de l'Agoût à Sainte-Foy (Castres), et à Roquecourbe [2].

Un cimetière à crémation existait encore à Montsalvi, commune de Puygouson (Tarn) [3]. Les antiquités qui y ont été recueillies rappellent celles trouvées dans les tumulus de la Bourgogne et les nécropoles de la Champagne. Il est curieux de constater que les Rutènes, suivant le rite de l'incinération, aient fait usage de parures et d'ustensiles semblables à ceux usuels dans les pays si éloignés des Rèmes et des Lingons, peuples soumis au rite de l'inhumation. La similitude des mobiliers funéraires peut démontrer des relations commerciales mais est insuffisante pour attribuer une parenté entre des populations différant par leurs mœurs et leurs coutumes.

On a trouvé à Montsalvi des torques faits d'un simple fil de bronze, ornés de perles de bronze ou d'ambre, des épingles longues de 0m,15 à 0m,25, des vases de terre grossière noir-rougeâtre sur lesquels ont été tracées des grecques à l'aide de l'ébauchoir, etc.

1. *L'Anthrop.*, tome V, p. 641. Un cimetière gaulois à Saint-Sulpice (Tarn), par MM. R. Poutnau et E. Cabié.

2. *Mat.*, xv° année, 2° série, tome X, novembre et décembre 1879. E. Cartailhac : Note sur l'archéologie préhistorique du département du Tarn.

3. *Bulletin arch.*, 1889, p. 200.

17. *Tarn-et-Garonne.* — On a découvert divers objets en bronze au hameau de Saula [1], commune de la Française, près de Montauban; ce sont des pièces de harnachement : mors et garnitures de bride. Non loin de cette trouvaille étaient des sépultures à incinération avec vases en poterie grossière et couteaux en fer. On y a recueilli encore un statère d'or de Philippe de Macédoine.

18. *Lot-et-Garonne.* — Les tumulus sont nombreux dans l'Agenais [2]; cependant aucun d'eux n'a été exploré scientifiquement. La destruction de quelques-uns par la culture a démontré que les sépultures qu'ils renfermaient étaient à incinération. Le mobilier se composait de fragments de bronze (Montauriol), de pointes de fer, mors de bride, silex bruts et cailloux arrondis semblables à des pierres de fronde, de fragments de poterie grossière (Castillonnés), etc.

19. *Nécropole pyrénéenne* (Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées et Landes). — Une vaste nécropole, composée de tombeaux mégalithiques et de sépultures incinérées, s'étendait le long des Pyrénées sur une longueur de 300 kilomètres environ, de la ligne de partage du bassin de l'Atlantique avec le bassin de la Méditerranée jusqu'à l'Océan.

On en trouve les premières traces dans le canton de Quérigut [3]. A l'extrémité du Donnezan, vers le nord, fut bâti, sur un rocher très élevé, le château d'Usson qui domine au midi un plateau d'où l'on peut suivre de l'œil les bords escarpés de l'Aude et les ondulations du territoire d'Escouloubre. C'est ce plateau, adossé au mont Puch, qui recèle des sépultures à urne cinéraire.

Un peu à l'ouest, et toujours dans le département de

1. *Bull. arch.*, 1883, p. 37.
2. *Mat.*, 2e série, tome V, 1874, p. 181. Tholin : Les sépultures anciennes du Lot-et-Garonne.
3. *Histoire de la haute vallée de l'Aude*, par l'abbé de Roquelaure, curé de Carcanières.

l'Ariège, on rencontre la nécropole d'Ayer, située à Bordes-sur-Lez, canton de Castillon, dans le bassin du Salat, affluent de droite de la Garonne [1]. Ici encore, à côté de sépultures sous dolmen, étaient des sépultures incinérées, accompagnées d'objets métalliques (bronze et fer).

Les tertres ont disparu, enlevés, en partie du moins, par les populations qui ont mis en culture les terrains du plateau. Le nivellement avait enfoui, sous une épaisseur variable de $0^m,30$ à $1^m,80$, les bases des tumulus. La charrue d'un laboureur mit à découvert quelques tessons de vieille poterie et révéla à M. l'abbé Cau-Durban les richesses archéologiques que renfermait le sol.

Le mobilier funéraire avait sans doute été en partie détruit. On recueillit néanmoins un assez grand nombre de poteries. Les urnes cinéraires étaient d'ordinaire placées au-dessus des foyers, entourées des cendres et du charbon des bûchers. Leurs couvercles avaient la forme de gamelle. Les petits vases à parfums avaient le plus souvent le profil d'une gourde; quelques-uns cependant étaient portés par un petit pied tronconique, disposition qui leur donnait un peu plus d'élégance. Enfin, les bols, parfois montés sur de petits pieds, semblaient des imitations de la céramique trouvée dans les monuments mégalithiques. Les objets métalliques, recueillis dans les urnes ou dans les cendres qui les entouraient, consistaient en débris de bronze et de fer altérés par le feu. C'étaient des fragments de torques, de bracelets, de boutons, de fibules, etc.

Haute-Garonne. — Le cimetière antique de Garin est situé sur la route de Luchon à Arreau et Bagnères-de-Bigorre [2]. On y trouva des urnes remplies de cendres et

1. *Association française pour l'avancement des sciences* (Congrès de Toulouse, 1887). *La nécropole d'Ayer* (*Bordes-sur-Lez*), par M. l'abbé Cau-Durban.

2. H. Poydenot. *Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie* (Section d'archéologie monumentale), 1869.

d'ossements calcinés, ainsi que les ruines d'un monument mégalithique.

Hautes-Pyrénées. — On rencontre de nombreux tumulus dans le bassin de la Garonne, non loin des rives de la Neste, sur les territoires des communes d'Avezac, de Capvern, de Tilhouse, de Lannemezan, de Labarthe-de-Neste et de la Bastide. MM. Ed. Piette et Sacaze ont étudié ces nécropoles [1]. Ils y ont recueilli des urnes cinéraires avec couvercle, de petits vases à parfums, des bols à offrandes ainsi que des armes et des objets de parure. Les armes étaient des épées, des couteaux, des lances, des javelots. Parmi les épées il y en avait avec poignée à antennes. Les couteaux, en grand nombre, étaient presque tous à dos rectiligne et à tranchant convexe; les pointes de javelot et de lance à douille, quelquefois avec hampe en fer renflée vers le milieu pour qu'on puisse y adopter une courroie.

Les bijoux étaient en bronze ou en fer et bronze. On y distingue des torques, des fragments de collier, des fibules à arc circulaire, enfin des pendeloques avec dessins étampés représentant surtout des cercles concentriques avec centre marqué.

Si nous passons sur la rive gauche de l'Adour, dans les landes recouvrant le plateau qui sépare les torrents de l'Adour et du Gave de Pau nous trouvons encore des tombelles. Les communes suivantes du département des Hautes-Pyrénées : Pintac, Oroix, Gardères, Ibos, Azereix, Ossun, Barlest, Loubajac et Bartrès en possèdent un grand nombre. Celles de Bartrès et d'Ossun, fouillées par M. Piette, et celles des autres communes que j'ai explorées (1879-1884) renfermaient soit des monuments mégalithiques avec ossements probablement décharnés avant l'ensevelissement, et mobilier néolithique, soit des sépultures inciné-

1. *Mat.*, 2e série, t. X, 1879, p. 499.

rées avec urnes cinéraires et mobilier métallique (bronze et fer). Ces dernières sont incontestablement les plus récentes ; elles ont donné lieu aux mêmes observations que celles qui existent dans le département des Basses-Pyrénées et dont nous allons parler.

Basses-Pyrénées. — En contact avec les précédentes tombelles sont celles des landes des communes de Ger, de Pontacq et de Barzun. Nous les avons désignées toutes sous le nom de *nécropole du plateau de Ger,* ainsi que celles des communes d'Ibos, d'Azereix, d'Ossun, de Gardères, d'Oroix et de Pintac, parce que le village de Ger a donné son nom au champ de tir de l'artillerie du 18e corps d'armée, champ de tir qui s'étend sur les territoires des deux départements limitrophes et qui a été le point de départ de nos études archéologiques dans cette région pyrénéenne.

Ces études, en ce qui concerne les tumulus à incinération, les seuls qui nous occupent en ce moment, nous ont conduit aux conclusions suivantes, toutes basées sur les seules constatations archéologiques.

Le mort, paré de ses ornements, armé de son épée, de son bouclier, de sa lance, de son javelot, était déposé sur un bûcher. Le bois dur, dont était constitué ce dernier, développait, en brûlant, une haute température qui réduisait le cadavre en une poussière d'os et de cendres. Les armes et les bijoux étaient déformés, parfois brisés.

Dès que la combustion paraissait complète on recueillait les fragments d'os calcinés et les débris métalliques et on les plaçait dans une urne en terre. Quelquefois on y joignait un petit vase rempli sans doute de liquides ou de parfums. Le récipient était ensuite fermé à l'aide d'un couvercle et déposé au milieu des terres rapportées d'un tertre. On le maintenait dans la position verticale en accumulant, près de ses flancs, des cendres et du charbon du bûcher,

ou encore des galets et des fragments d'arme trop volumimineux pour trouver place dans l'urne.

Près de la sépulture ainsi formée étaient enfouis souvent des vases contenant des offrandes faites aux mânes. Dans les plus anciens tumulus à incinération, ces poteries ressemblent à celles des dolmens. On retrouve parmi elles des gamelles de faible hauteur, montées sur de petits pieds. Mais ces œuvres de céramique, souvenir des populations antérieures, disparaissent peu à peu à mesure que l'on approche des époques plus récentes.

Les urnes cinéraires étaient recouvertes de terres accumulées en un tertre généralement à base circulaire. Elles étaient souvent placées dans l'intérieur d'une enceinte en galets. Les dimensions régulières de ces cromlechs permettent de supposer qu'ils étaient établis suivant des règles imposées par la coutume et appliquées par les membres d'une corporation gardienne des traditions. Une autorité théocratique, capable de distribuer les faveurs d'outre-tombe, en présidant aux rites funéraires, devait intervenir fatalement dans les actes journaliers et imposer sa puissance dans l'organisation sociale. Quelquefois, les tertres recouvraient l'emplacement du bûcher sur lequel avait été déposée l'urne funéraire, mais cet usage ne paraît pas avoir été général.

A mesure que l'épaisseur de la terre végétale qui recouvre la surface du tumulus diminue, c'est-à-dire à mesure que la tombelle remonte à une moins haute antiquité, le mobilier semble se transformer ; ce ne sont plus les armes qui sont fabriquées en bronze, ce sont les bijoux et les pièces de parure. L'épée, la lance, le javelot sont en fer. Certains ornements sont aussi composés des deux métaux que l'on sait souder l'un à l'autre ; mais le progrès réalisé ne consiste que dans la mise en œuvre de la matière première et non dans l'adoption d'outils d'un usage plus pratique.

Quant à la céramique, elle semble n'avoir subi aucun perfectionnement, elle est toujours l'œuvre d'une industrie primitive. Les formes restent les mêmes; les ornements qui décorent les vases ne varient pas; ils sont géométriques. Les dessins reproduisent souvent ces cercles à centre marqué qui apparaissent également sur les pendeloques et qui avaient sans doute un caractère symbolique.

Ainsi, pendant le long espace de temps qui s'est écoulé entre la plus ancienne et la plus récente des sépultures à incinération, aucun progrès sensible ne paraît avoir été réalisé dans les arts industriels par les populations du plateau de Ger.

La substitution du rite de l'incinération à celui des mégalithes a coïncidé avec l'apparition d'une civilisation supérieure, caractérisée par l'emploi des métaux, bronze et fer, jusque-là inconnus. Mais il semble que cette transformation opérée, les populations pyrénéennes retombent dans un état stationnaire. Isolées dans leurs montagnes, éloignées des grandes voies de communication que suivent les trafiquants, elles n'ont aucun stimulant pour modifier leur genre de vie. Ce qu'elles ont appris dans leurs migrations suffit au bien-être dont elles se contentent. Il faudra qu'un nouveau courant de migration vienne troubler leur quiétude et leur imposer de nouveaux besoins. Mais cette révolution ne nous est révélée par aucun monument archéologique; ce qu'il est permis de supposer, c'est que l'arrivée des conquérants a poussé les habitants du pays à se réfugier sur des points d'une défense facile, dans ces oppida où il faut chercher les traces de leur évolution.

En se dirigeant vers l'ouest, sur ces contreforts qui séparent les bassins de l'Adour et du Gave, on rencontre les landes de Pont-Long au nord de Pau et celles qui couronnent les coteaux de la rive droite du Gave, au-dessus d'Orthez. Dans cette étendue un certain nombre de points sont

occupés par des tumulus, ceux par exemple de Serres-Castet, au nord de Pont-Long, de Balansun [1], de Pomarès et de Castelsarrasin au nord d'Orthez.

Landes. — Enfin, et toujours dans la même région, mais dans le département des Landes, les territoires des communes de Mimbaste et d'Estibeaux possèdent des tombelles de même espèce qui ont été l'objet des études de la Société de Borda de Dax.

Il est donc probable que, de Lourdes à Dax, les plateaux rapprochés des crêtes qui limitent la rive droite du Gave de Pau ont été jadis couverts par des monuments funéraires dont le gisement s'étendait encore au nord jusqu'aux crêtes dominant la rive gauche de l'Adour. Tels étaient les tumulus d'Oroix, de Pintac, de Nantery (entre Aire-sur-Adour et Garlin), qui semblent se raccorder avec ceux de Pomarès et de Castelsarrazin.

20. *Finistère.* — Indépendamment de ces nécropoles que nous venons d'énumérer et dans lesquelles les populations primitives avaient déposé les restes incinérés de leurs morts, on a rencontré des traces de crémation à l'état erratique, sur les côtes de notre Bretagne.

C'est ainsi que le dolmen du Penker-en-Plozévet [2], non loin de la mer, près de la route de Pont-l'Abbé, contenait une sépulture à incinération. Au milieu des cendres et des objets calcinés on trouva deux haches polies, une jolie pendeloque en jadéite, les fragments d'un vase caliciforme, puis un poignard en bronze, à lame étroite et à soie, etc.

Une remarque importante à faire au sujet de cette sépulture, c'est qu'une partie des parois de la chambre sont édifiées en petites pierres, maçonnées à sec, ce qui indique une solution de continuité. Ne pourrait-on pas supposer

1. Raymond. *Exploration d'un tumulus à Balansun.* — *Mat.*, 2e série, tome X, 1879, p. 173.
2. *Rev. arch.*, 3e série, 1re année, juillet 1883.

que le monument primitif a été utilisé par de nouveaux venus qui y ont déposé les cendres de leurs morts?

Sur les pentes du plateau de Kélouer, près de la mer, on a encore recueilli une urne cinéraire, enfouie dans une cavité formée par quatre pierres posées de champ.

Le monument mégalithique de Saint-Dreyel en Plouhinec sur le bord de la mer, à l'entrée du port d'Audierne, a été également utilisé par des populations plus récentes que celles qui l'avaient construit pour y mettre à l'abri les cendres de leurs morts. Les exemples de ces sépultures successives ne sont pas rares en Bretagne.

Citons encore le tumulus de Ker-Huella en Loudivisian [1], où, dans une construction dolménique, on constata la présence de restes incinérés au milieu desquels étaient un glaive en bronze, décoré de quatre traits longitudinaux parallèlement à chaque bord et long de 0^{m},29, deux poignards également en bronze et une perle de quartz verdâtre.

Enfin, le tumulus de Locmaria-Plouzané, haut de 1^{m},30, dont le diamètre de base avait une longueur de 22 mètres, recouvrait une chambre construite en pierres disposées en encorbellement, qui contenait des restes incinérés sur une épaisseur de 0,^{m}04, à 0,^{m}06. Au centre était une grosse pierre sur laquelle avait été placée une tête de grand cerf. Tout auprès, on a trouvé un poignard de bronze, long de 0,^{m}08 et un poignard fait d'un morceau de bois de cerf fendu par la moitié et long de 0^{m},17 [2].

Toutes ces sépultures à incinération semblent avoir été placées dans des monuments funéraires déjà existants. Elles appartiennent sans doute à des navigateurs étrangers qui ont utilisé pour leurs morts les tombeaux des anciens habitants du pays. En les attribuant aux pirates

1. *Rev. arch.*, 3e série, tome XI, mai-juin 1888, p. 400.
2. *Rev arch.*, 3e série, tome XXVIII, mars-avril 1896, p. 261.

scandinaves qui ont conservé, jusqu'à l'époque des Vikings, le rite de l'incinération et qui ont fréquenté les côtes de la Manche, nous ferions une hypothèse présentant une grande probabilité : mais il nous suffit de constater que la région où se rencontrent ces sépultures est limitée aux territoires voisins de la mer.

21. *Espagne.* — Le col de Beret ou de Peyreblanca sépare les sources de la Garonne et de la Noguera-Pallaresa. On y a trouvé des enceintes [1] au centre desquelles furent recueillis des vases brisés ayant contenu des morceaux de charbon de bois ainsi que des ossements calcinés et en petits éclats.

D'autre part, en différents endroits de la Péninsule, on a rencontré des sépultures contenant du bronze, isolées ou associées à des sépultures mégalithiques [2]. Elles renfermaient des squelettes non brûlés ou des urnes avec cendres, ou les deux systèmes réunis. Les urnes cinéraires avec leurs couvercles et les objets de parure en bronze rappellent les mobiliers funéraires du plateau de Ger.

Par ces différentes constatations on saisit l'influence d'une invasion en Espagne, invasion après laquelle les deux rites funéraires ont existé simultanément.

Enfin, dans le sud-est, dans les provinces de Murcie et d'Almëria, on a trouvé des sépultures incinérées et inhumées, accompagnées de bracelets en bronze formés d'un gros fil métallique, de petits grains de collier en bronze, etc. Des stations, remontant probablement à une époque plus récente apparaissent, et la coutume d'inhumer les morts devient générale [3].

1. *Mat.*, tome IX, 1878, p. 130. Gourdon : Les tumuli du Plan de Beret (vallée d'Aran).
2. Louis Siret. Cf. *Alrhdop* , tome III, p. 400.
3. *Mat.*, 3e série, tome IV, 1887, p. 460. Henri et Louis Siret : Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne. Anvers, 1887.

IV. — Recherche, d'après les documents archéologiques, des trajectoires suivies, dans leurs migrations, par les tribus du rite de l'incinération. — Nature des terrains parcourus au point de vue physique et géologique.

1. Si, après avoir indiqué sur une carte les différentes nécropoles que nous venons d'énumérer, nous réunissons par des lignes les points qui marquent leurs positions, nous constatons d'abord l'existence d'une grande voie centrale qui joint l'Afghanistan au plateau de la Perse, au Caucase, à l'Asie Mineure, descendant jusqu'au nord de la Mésopotamie et de la Syrie. Il semble qu'elle franchit ensuite le Bosphore de Thrace, atteint le Monténégro, la Bosnie, la Carniole, la Styrie, la Carinthie, le Tyrol, s'étend dans le sud de la Bavière et du Wurtemberg, pénètre en France par le Jura, gagne le Morvan, s'infléchit vers le sud par le Limousin, contournant le massif central jusqu'aux Cévennes, envahit par le nord le bassin d'Aquitaine, longe les contreforts septentrionaux des Pyrénées et pénètre en Espagne où se perdent ses dernières ramifications.

A cette large voie centrale se rattachent des embranchements secondaires.

Au sud, des tribus semblent s'être détachées des Balkans, avoir traversé la Macédoine et envahi la Grèce.

Plus à l'ouest, d'autres groupes sont descendus du Tyrol sur les contreforts alpins de la Vénétie et de la Lombardie, puis, quittant les Alpes, se sont établis dans les Apennins; ce sont eux que l'on retrouve à Bologne, en Étrurie et peut-être même en Sicile, près de Messine.

Au nord, des tribus, parties de la Bulgarie, ont atteint la Roumanie et la Transylvanie. D'autre part, des groupes de même famille, après s'être avancés à l'ouest jusqu'au

sud de la Bavière, ont envahi la Basse-Autriche, la Bohême et jusqu'à la Galicie.

Une partie de ces derniers, continuant son mouvement vers le nord, a pu arriver dans le Brandebourg, la Poméranie, le Mecklembourg et le Holstein. De là, sans doute, elle a pénétré en Danemark et passé en Suède.

Dans cette dernière migration, les tribus du rite de l'incinération ont acquis des connaissances dans l'art de la navigation, ce qui leur a permis d'occuper l'île d'Œland, certains points de la côte de la Baltique, d'atteindre la Belgique et la Grande-Bretagne et encore de signaler leur passage sur les côtes de la Manche, dans le Finistère.

Enfin quelques tribus, après avoir contourné le Rhin et gagné la plaine d'Alsace, ont, par les sources de la Meurthe, de la Seille, etc., atteint le Luxembourg et la Belgique près de Namur; en prolongeant leur trajectoire vers le nord, elles ont retrouvé des populations de même origine venues par mer des pays scandinaves.

Telles sont les premières impressions que nous donne le tracé provisoire des trajectoires des migrations, tracé obtenu en réunissant par un trait continu les points où ont été signalées des sépultures à incinération et en faisant abstraction de toute hypothèse relative soit à l'origine, soit au sens du mouvement des tribus.

2. Examinons maintenant en détail les terrains parcourus par les populations qui ont suivi ces trajectoires.

La grande voie centrale s'étend sensiblement de l'est à l'ouest; dans ses inflexions, elle ne dépasse pas au sud le 35e degré de latitude septentrionale et au nord le 48e degré. On peut dire, en conséquence, qu'elle reste tout entière dans une zone tempérée.

Son parcours, à l'extrémité est, semble limité aux deux versants de l'Hindou-Kouch et des monts Paropamisades, descendre vers le nord, sans s'y avancer, jusqu'aux confins

l'Ariège, on rencontre la nécropole d'Ayer, située à Bordes-sur-Lez, canton de Castillon, dans le bassin du Salat, affluent de droite de la Garonne [1]. Ici encore, à côté de sépultures sous dolmen, étaient des sépultures incinérées, accompagnées d'objets métalliques (bronze et fer).

Les tertres ont disparu, enlevés, en partie du moins, par les populations qui ont mis en culture les terrains du plateau. Le nivellement avait enfoui, sous une épaisseur variable de $0^{m},30$ à $1^{m},80$, les bases des tumulus. La charrue d'un laboureur mit à découvert quelques tessons de vieille poterie et révéla à M. l'abbé Cau-Durban les richesses archéologiques que renfermait le sol.

Le mobilier funéraire avait sans doute été en partie détruit. On recueillit néanmoins un assez grand nombre de poteries. Les urnes cinéraires étaient d'ordinaire placées au-dessus des foyers, entourées des cendres et du charbon des bûchers. Leurs couvercles avaient la forme de gamelle. Les petits vases à parfums avaient le plus souvent le profil d'une gourde; quelques-uns cependant étaient portés par un petit pied tronconique, disposition qui leur donnait un peu plus d'élégance. Enfin, les bols, parfois montés sur de petits pieds, semblaient des imitations de la céramique trouvée dans les monuments mégalithiques. Les objets métalliques, recueillis dans les urnes ou dans les cendres qui les entouraient, consistaient en débris de bronze et de fer altérés par le feu. C'étaient des fragments de torques, de bracelets, de boutons, de fibules, etc.

Haute-Garonne. — Le cimetière antique de Garin est situé sur la route de Luchon à Arreau et Bagnères-de-Bigorre [2]. On y trouva des urnes remplies de cendres et

1. *Association française pour l'avancement des sciences* (Congrès de Toulouse, 1887). *La nécropole d'Ayer* (*Bordes-sur-Lez*), par M. l'abbé Cau-Durban.

2. H. Poydenot. *Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie* (Section d'archéologie monumentale), 1869.

d'ossements calcinés, ainsi que les ruines d'un monument mégalithique.

Hautes-Pyrénées. — On rencontre de nombreux tumulus dans le bassin de la Garonne, non loin des rives de la Neste, sur les territoires des communes d'Avezac, de Capvern, de Tilhouse, de Lannemezan, de Labarthe-de-Neste et de la Bastide. MM. Ed. Piette et Sacaze ont étudié ces nécropoles [1]. Ils y ont recueilli des urnes cinéraires avec couvercle, de petits vases à parfums, des bols à offrandes ainsi que des armes et des objets de parure. Les armes étaient des épées, des couteaux, des lances, des javelots. Parmi les épées il y en avait avec poignée à antennes. Les couteaux, en grand nombre, étaient presque tous à dos rectiligne et à tranchant convexe; les pointes de javelot et de lance à douille, quelquefois avec hampe en fer renflée vers le milieu pour qu'on puisse y adopter une courroie.

Les bijoux étaient en bronze ou en fer et bronze. On y distingue des torques, des fragments de collier, des fibules à arc circulaire, enfin des pendeloques avec dessins étampés représentant surtout des cercles concentriques avec centre marqué.

Si nous passons sur la rive gauche de l'Adour, dans les landes recouvrant le plateau qui sépare les torrents de l'Adour et du Gave de Pau nous trouvons encore des tombelles. Les communes suivantes du département des Hautes-Pyrénées : Pintac, Oroix, Gardères, Ibos, Azereix, Ossun, Barlest, Loubajac et Bartrès en possèdent un grand nombre. Celles de Bartrès et d'Ossun, fouillées par M. Piette, et celles des autres communes que j'ai explorées (1879-1884) renfermaient soit des monuments mégalithiques avec ossements probablement décharnés avant l'ensevelissement, et mobilier néolithique, soit des sépultures inciné-

1. *Mat.*, 2e série, t. X, 1879, p. 499.

rées avec urnes cinéraires et mobilier métallique (bronze et fer). Ces dernières sont incontestablement les plus récentes ; elles ont donné lieu aux mêmes observations que celles qui existent dans le département des Basses-Pyrénées et dont nous allons parler.

Basses-Pyrénées. — En contact avec les précédentes tombelles sont celles des landes des communes de Ger, de Pontacq et de Barzun. Nous les avons désignées toutes sous le nom de *nécropole du plateau de Ger,* ainsi que celles des communes d'Ibos, d'Azereix, d'Ossun, de Gardères, d'Oroix et de Pintac, parce que le village de Ger a donné son nom au champ de tir de l'artillerie du 18e corps d'armée, champ de tir qui s'étend sur les territoires des deux départements limitrophes et qui a été le point de départ de nos études archéologiques dans cette région pyrénéenne.

Ces études, en ce qui concerne les tumulus à incinération, les seuls qui nous occupent en ce moment, nous ont conduit aux conclusions suivantes, toutes basées sur les seules constatations archéologiques.

Le mort, paré de ses ornements, armé de son épée, de son bouclier, de sa lance, de son javelot, était déposé sur un bûcher. Le bois dur, dont était constitué ce dernier, développait, en brûlant, une haute température qui réduisait le cadavre en une poussière d'os et de cendres. Les armes et les bijoux étaient déformés, parfois brisés.

Dès que la combustion paraissait complète on recueillait les fragments d'os calcinés et les débris métalliques et on les plaçait dans une urne en terre. Quelquefois on y joignait un petit vase rempli sans doute de liquides ou de parfums. Le récipient était ensuite fermé à l'aide d'un couvercle et déposé au milieu des terres rapportées d'un tertre. On le maintenait dans la position verticale en accumulant, près de ses flancs, des cendres et du charbon du bûcher,

ou encore des galets et des fragments d'arme trop volumineux pour trouver place dans l'urne.

Près de la sépulture ainsi formée étaient enfouis souvent des vases contenant des offrandes faites aux mânes. Dans les plus anciens tumulus à incinération, ces poteries ressemblent à celles des dolmens. On retrouve parmi elles des gamelles de faible hauteur, montées sur de petits pieds. Mais ces œuvres de céramique, souvenir des populations antérieures, disparaissent peu à peu à mesure que l'on approche des époques plus récentes.

Les urnes cinéraires étaient recouvertes de terres accumulées en un tertre généralement à base circulaire. Elles étaient souvent placées dans l'intérieur d'une enceinte en galets. Les dimensions régulières de ces cromlechs permettent de supposer qu'ils étaient établis suivant des règles imposées par la coutume et appliquées par les membres d'une corporation gardienne des traditions. Une autorité théocratique, capable de distribuer les faveurs d'outre-tombe, en présidant aux rites funéraires, devait intervenir fatalement dans les actes journaliers et imposer sa puissance dans l'organisation sociale. Quelquefois, les tertres recouvraient l'emplacement du bûcher sur lequel avait été déposée l'urne funéraire, mais cet usage ne paraît pas avoir été général.

A mesure que l'épaisseur de la terre végétale qui recouvre la surface du tumulus diminue, c'est-à-dire à mesure que la tombelle remonte à une moins haute antiquité, le mobilier semble se transformer ; ce ne sont plus les armes qui sont fabriquées en bronze, ce sont les bijoux et les pièces de parure. L'épée, la lance, le javelot sont en fer. Certains ornements sont aussi composés des deux métaux que l'on sait souder l'un à l'autre ; mais le progrès réalisé ne consiste que dans la mise en œuvre de la matière première et non dans l'adoption d'outils d'un usage plus pratique.

Quant à la céramique, elle semble n'avoir subi aucun perfectionnement, elle est toujours l'œuvre d'une industrie primitive. Les formes restent les mêmes; les ornements qui décorent les vases ne varient pas ; ils sont géométriques. Les dessins reproduisent souvent ces cercles à centre marqué qui apparaissent également sur les pendeloques et qui avaient sans doute un caractère symbolique.

Ainsi, pendant le long espace de temps qui s'est écoulé entre la plus ancienne et la plus récente des sépultures à incinération, aucun progrès sensible ne paraît avoir été réalisé dans les arts industriels par les populations du plateau de Ger.

La substitution du rite de l'incinération à celui des mégalithes a coïncidé avec l'apparition d'une civilisation supérieure, caractérisée par l'emploi des métaux, bronze et fer, jusque-là inconnus. Mais il semble que cette transformation opérée, les populations pyrénéennes retombent dans un état stationnaire. Isolées dans leurs montagnes, éloignées des grandes voies de communication que suivent les trafiquants, elles n'ont aucun stimulant pour modifier leur genre de vie. Ce qu'elles ont appris dans leurs migrations suffit au bien-être dont elles se contentent. Il faudra qu'un nouveau courant de migration vienne troubler leur quiétude et leur imposer de nouveaux besoins. Mais cette révolution ne nous est révélée par aucun monument archéologique; ce qu'il est permis de supposer, c'est que l'arrivée des conquérants a poussé les habitants du pays à se réfugier sur des points d'une défense facile, dans ces oppida où il faut chercher les traces de leur évolution.

En se dirigeant vers l'ouest, sur ces contreforts qui séparent les bassins de l'Adour et du Gave, on rencontre les landes de Pont-Long au nord de Pau et celles qui couronnent les coteaux de la rive droite du Gave, au-dessus d'Orthez. Dans cette étendue un certain nombre de points sont

occupés par des tumulus, ceux par exemple de Serres-Castet, au nord de Pont-Long, de Balansun [1], de Pomarès et de Castelsarrasin au nord d'Orthez.

Landes. — Enfin, et toujours dans la même région, mais dans le département des Landes, les territoires des communes de Mimbaste et d'Estibeaux possèdent des tombelles de même espèce qui ont été l'objet des études de la Société de Borda de Dax.

Il est donc probable que, de Lourdes à Dax, les plateaux rapprochés des crêtes qui limitent la rive droite du Gave de Pau ont été jadis couverts par des monuments funéraires dont le gisement s'étendait encore au nord jusqu'aux crêtes dominant la rive gauche de l'Adour. Tels étaient les tumulus d'Oroix, de Pintac, de Nantery (entre Aire-sur-Adour et Garlin), qui semblent se raccorder avec ceux de Pomarès et de Castelsarrazin.

20. *Finistère.* — Indépendamment de ces nécropoles que nous venons d'énumérer et dans lesquelles les populations primitives avaient déposé les restes incinérés de leurs morts, on a rencontré des traces de crémation à l'état erratique, sur les côtes de notre Bretagne.

C'est ainsi que le dolmen du Penker-en-Plozévet [2], non loin de la mer, près de la route de Pont-l'Abbé, contenait une sépulture à incinération. Au milieu des cendres et des objets calcinés on trouva deux haches polies, une jolie pendeloque en jadéite, les fragments d'un vase caliciforme, puis un poignard en bronze, à lame étroite et à soie, etc.

Une remarque importante à faire au sujet de cette sépulture, c'est qu'une partie des parois de la chambre sont édifiées en petites pierres, maçonnées à sec, ce qui indique une solution de continuité. Ne pourrait-on pas supposer

1. Raymond. *Exploration d'un tumulus à Balansun.* — *Mat.*, 2e série, tome X, 1879, p. 173.

2. *Rev. arch.*, 3e série, 1re année, juillet 1883.

petite portion de la trajectoire des migrations, peut être généralisé.

A l'est, la nécropole pyrénéenne s'arrête à la ligne de partage qui sépare le bassin de l'Atlantique de celui de la Méditerranée. La ligne tracée par les sépultures incinérées semble ensuite remonter vers le nord parallèlement au cours supérieur de l'Aude, passer par le seuil du Lauraguais, à l'ouest de la montagne Noire, s'étendre dans l'Albigeois et atteindre, par les causses, les Cévennes et le versant occidental de la vallée du Rhône. S'infléchissant alors vers le nord-ouest, la trajectoire se dirige vers les monts du Limousin en passant près des sources des cours d'eau de l'Atlantique : le Tarn, l'Aveyron, le Lot, la Cère, la Dordogne, la Corrèze, la Vezère, l'Auvezère, l'Isle, la Dronne, la Tardoire, la Vienne; elle tourne ensuite vers l'est pour franchir, près de leurs origines, les affluents de la Vienne, la Gartempe et la Creuse ainsi que l'Indre et le Cher et aboutir à la Loire qu'elle a dû traverser près de Nevers. Elle suit ensuite la crête méridionale du bassin de la Seine jusqu'aux environs de Dijon; elle descend sur les coteaux du cours supérieur de la Saône, et, après avoir passé sans difficulté cette rivière et ses affluents encore peu larges, elle atteint les chaînes du Jura.

Dans ce parcours à travers la France, que les tribus de l'incinération ont suivi en sens inverse de notre description, c'est-à-dire en partant du Jura pour arriver aux Pyrénées, on voit s'accentuer partout la tendance des envahisseurs à éviter autant que possible le passage des grands cours d'eau. Ils se tiennent sans cesse sur les pentes des massifs montagneux de façon à ne rencontrer sur leur route que des ruisseaux facilement guéables. Un seul obstacle a été pour eux la traversée de la Loire près de Nevers, mais, pendant l'été, cet obstacle n'est pas sérieux, car, lorsque les eaux sont basses, ce fleuve peut être facilement franchi à

qué en un grand nombre de points de son cours moyen.

On peut se demander toutefois pour quel motif, après avoir envahi la plaine de la haute Bourgogne, les tribus n'ont pas suivi les crêtes occidentales du bassin du Rhône au lieu de contourner par l'ouest le massif central. Elles auraient, en ne s'écartant pas de la ligne de partage des eaux de l'Océan et de la Méditerranée, évité la traversée d'un fleuve important. Peut-être ont-elles agi ainsi et leurs traces dans cette direction ont-elles disparu avec leurs tombeaux détruits par la culture? Cela est possible; mais nous ne connaissons jusqu'à présent aucune nécropole de sépultures incinérées pouvant justifier cette hypothèse et nous sommes conduit à admettre le tracé de la migration dans la région occidentale. Peut-être, un jour, des fouilles nouvelles nous révèleront le passage des adeptes de la crémation dans les monts de la Côte-d'Or, du Charollais, du Beaujolais, du Lyonnais et du Vivarais; mais, si ces prévisions ne se réalisaient pas, il serait facile d'expliquer la préférence des envahisseurs pour la route du Morvan et du Limousin.

Et, d'abord, le chemin par les contreforts de la vallée du Rhône présentait des pentes plus raides que celui qui contournait à l'ouest le plateau central. En second lieu, à l'époque de l'invasion, il aurait pénétré dans un pays boisé tandis que l'autre voie pouvait s'étendre au milieu de nombreuses clairières. De plus, dans la région parcourue par cette dernière, le sol permettait, dans les parties rapprochées des cours d'eau, le développement d'une culture primitive sur les plateaux les moins élevés. On y rencontrait partout des pâturages pour les bœufs et les chevaux, et des châtaigniers dont le fruit facilitait l'élevage du porc. Enfin, dans les montagnes les plus élevées, les moutons trouvaient, pendant l'été, une nourriture abondante. Même dans la partie de cette région qui est la

moins fertile, dans les monts du Limousin, la couche de terre végétale est très mince mais imprégnée fortement d'eau ; aussi les plateaux sont-ils couverts d'herbes et de bruyères, les versants sont-ils garnis de châtaigniers et de chênes, les fonds possèdent-ils de belles prairies. En un mot, les terrains voisins de la voie occidentale étaient propices à l'agriculture et à l'art semi-pastoral des steppes de plateaux.

Telle devait être, en effet, l'industrie des tribus du rite de l'incinération, d'après l'étude des terrains qu'elles ont parcourus dans leurs migrations, non seulement à travers la France mais encore à travers l'Europe.

3. Dans la région qui s'étend du Bosphore au Jura, la trajectoire suit d'abord sensiblement la ligne de faîte qui sépare les eaux de la mer Noire de celles de la Méditerranée. Elle occupe, dans les Balkans et les Alpes, les coteaux d'où s'écoulent les rivières, tributaires du Danube ; elle franchit, près de leurs sources, la Morava, la Drina, la Bosna et les autres affluents de la Save, la Save elle-même ; la Drave et la Mur, l'Inn, l'Isar, le Lech et l'Iller et arrive alors près des sources du Danube, sur les coteaux de la Souabe. En contournant le lac de Constance elle gagne les collines suisses, le Jura bernois et les monts Jura.

Le passage entre le bassin du Danube et celui du Rhin était facilité par le col de l'Arlberg que son altitude rend presque toujours praticable. En outre, les Alpes algaviennes, comme celles de Souabe et de Bavière, possèdent de nombreux cols d'un accès facile, qui font communiquer les régions de l'est avec celles de l'ouest. Dans les Alpes d'Appenzell, le relief s'abaisse à l'est du côté du Rhin et au nord aux approches du lac de Constance. Le Rhin franchissait peut-être alors le seuil de Sargans et traversait les lacs de Wallenstadt et de Zurich ; en suivant son cours supérieur et en remontant l'Aar, aucun obstacle sérieux ne s'opposait

à l'arrivée des émigrants dans les monts du Jura, près de Pontarlier.

Assurément, par ces régions qui ne présentaient pas dès difficultés insurmontables pour des populations habituées aux montagnes, les tribus ont évité le passage des grandes et larges rivières. Elles ont pu, après avoir franchi les vallées à la naissance des thalwegs, se répandre sur les mamelons qui séparaient les lits des cours d'eau voisins et y trouver des terrains favorables à leur industrie agricole primitive et à leur art pastoral.

4. Au delà du Bosphore, en Asie, il semble qu'il en ait été de même. Les documents font défaut pour tracer avec certitude la ligne d'invasion. Cependant les quelques nécropoles signalées se trouvent encore dans les pays accidentés. Sans atteindre les hauts plateaux de l'intérieur de l'Asie mineure, dont les déserts et les lacs saumâtres présentaient un sol peu hospitalier, les communications pouvaient s'établir entre le Bosphore et le nord de la Syrie par les monts Taurus, entre le Bosphore et le Caucase par la chaîne Pontique, entre le Caucase et l'est de la Mésopotamie par les monts Zagros. De là en Afghanistan, les pistes praticables ne manquaient pas dans les contreforts des montagnes du nord de la Perse. De nos jours, les caravanes, qui se rendent de Bagdad à Téhéran, Meched, Hérat et Kandahar, ne sont pas arrêtées dans leurs voyages par la traversée des cours d'eau [1]. Dans ce parcours, on rencontre parfois des pays fertiles ; les montagnes y sont aussi productives que les plaines ; les prairies offrent des ressources telles qu'on peut y élever des moutons par centaines de mille. On y récolte des céréales, du blé et de l'orge ainsi que des légumes et des fruits.

Au point de vue agricole, cette région asiatique ressemble

1. *Voyages en Perse, dans l'Afghanistan, le Béloutchistan et le Turkestan*, par J.-P. Ferrier, Paris, 1860.

à la partie de l'Europe comprise dans la grande voie centrale parcourue par les tribus de l'incinération.

5. Les mêmes conclusions s'imposent lorsqu'on étudie les voies secondaires.

La portion de trajectoire qui descend des Balkans vers la Grèce a pu se développer parallèlement aux crêtes des chaînes du Pinde, vers l'est, permettant aux tribus qui la suivaient de profiter des ressources de la Thessalie. Aucun obstacle ne se présentait à l'expansion des immigrants jusqu'à cette barrière de montagnes transversales, telles que les monts Othrys, les monts de l'Étolie, les monts de la Locride, etc., qui, par sa direction de l'est à l'ouest, sépare, en la défendant contre le nord, la Grèce proprement dite de la Macédoine. A partir de ce point, le mouvement des envahisseurs a dû se ralentir, limité au passage de quelques tribus s'engageant dans les défilés nombreux et étroits qui débouchent dans des baies plus ou moins profondes. Ces tribus, jusque-là adonnées à la vie de laboureurs, de pâtres et de chasseurs, devaient rencontrer les hardis navigateurs mégalithiques ou leurs descendants, et par eux entrer en relations avec un monde nouveau et d'un plus large horizon. Telle fut la cause de leurs brillantes destinées.

Les groupes venant de l'Orient et qui, au lieu de continuer leur mouvement vers l'ouest, se sont détachées des Alpes occidentales pour se diriger vers le midi, ont laissé des traces de leur passage dans la haute vallée de l'Adige à Botzen. Le chemin qu'ils ont adopté leur était imposé par la topographie. Rassemblés en Carniole, en Styrie et en Carinthie, dans la vallée de la Drave, ils devaient passer par le col de Toblach, suivre le Pusterthal, descendre la Rienz et l'Eisach et arriver à Botzen sur l'Adige.

S'ils avaient, au contraire, déjà franchi le massif des Alpes noriques et atteint les Alpes de Salzbourg, ils pouvaient, en remontant la vallée de l'Inn, franchir le col du Brenner,

puis redescendre la jolie vallée de l'Eisach qui aboutit également à Botzen.

De là ils se sont étendus sur les contreforts méridionaux des Alpes du Trentin et de la Valteline; en Vénétie et en Lombardie, où ils ont indiqué leur séjour par les nombreuses nécropoles à incinération désignées par les archéologues sous le nom de Golasecca.

Nous les avons encore retrouvés à Comabbio et à Bismontova dans le Parmesan, continuant leur exode vers le sud, reprenant le chemin de la montagne dans l'Apennin Étrusque sur l'un et l'autre versant de l'Adriatique et de la Mediterranée, habitant le pays de Bologne et celui de Florence. Au delà, près de Messine, en Sicile, nous perdons leurs traces; mais il est probable que leurs tombeaux ont disparu dans les environs de Rome, si souvent ravagés par les guerres et les révolutions et aussi très fréquemment transformés par le développement des colonies. Ils ont suivi, sans doute, les ramifications des montagnes jusqu'au détroit de Messine, d'où ils ont, avec l'aide des peuplades maritimes qui les avaient précédés, transporté leurs pénates en Sicile.

Les populations du rite de l'incinération qui recherchaient des terres labourables bien arrosées et en même temps un pays où l'herbe était abondante pour les troupeaux, où les arbres permettaient la cueillette des châtaignes et des glands, nourriture préférée par leurs nombreux porcs, devaient avoir rencontré en Italie le territoire qu'elles avaient pu désirer. Tous leurs vœux étaient réalisés. L'Italie, en effet, se suffit à elle-même et peut aisément se passer de tout ce que produisent les autres pays; elle est fertile en fruits, en grains, en pâturages. La chasse et la pêche y sont fructueuses. Le climat y est si admirablement tempéré suivant les différentes saisons, que les grains et les fruits n'y sont nullement endommagés ni le

animaux incommodés par l'excès du froid ou de la chaleur.

La migration des tribus du rite de l'incinération vers le nord nous est indiquée par deux embranchements, l'un à l'est, l'autre à l'ouest.

Le premier est tracé par les nécropoles de Valachie et de Transylvanie qui s'échelonnent sur les pentes septentrionales et méridionales des Alpes de Transylvanie en des points voisins de la naissance des cours d'eau se dirigeant à l'ouest vers la Tisza et au sud vers le Danube; mais ces nécropoles ne se sont pas développées au nord vers la chaîne des Karpates. Le mouvement des tribus sur la rive gauche du Danube semble s'être localisé dans les Alpes de Transylvanie où les communications avec la Roumanie étaient facilitées par de nombreux passages. Dans la direction du nord on rencontrait un territoire boisé [1] dont les épaisses forêts couvraient les montagnes de grès des Karpates. Sur les plateaux les plus élevés, la végétation ne produisait que des lichens; c'était un pays d'un accès difficile, ne présentant que de faibles ressources, sans attrait pour les envahisseurs. Il n'est donc pas étonnant qu'on ne trouve pas la trace de leur séjour sur les contreforts des Karpates.

Mais si l'on s'explique facilement l'arrêt de leur migration vers le nord, il n'en est pas de même pour leur présence sur la rive gauche du Danube. Les tribus venant des Balkans — il n'est pas possible d'admettre un autre point de départ — avaient été forcées de traverser le Danube dans la partie de son cours où il est à la fois large et profond. C'était une opération bien délicate pour des populations qui, faute de moyens de navigation ou d'outillage pour la construction des ponts, étaient toujours arrêtées par le

1. Le nom de Transylvanie, de même que le nom hongrois *Erdély* et le nom roumain *Ardealn*, rappellent les anciennes forêts qui recouvraient jadis toute la contrée. Les Allemands nomment ce pays *Sebenbürgen*.

passage des grandes rivières. Peut-être ont-elles profité d'un hiver rigoureux qui aurait réuni en un pont les immenses glaçons que ce fleuve charrie chaque année, bien qu'il soit rarement congelé d'une manière complète.

Cette indétermination du point de passage du Danube n'existe pas pour la branche de migration qui se détache de la voie centrale près de la Haute-Autriche et de la Bavière, La trajectoire en est bien fixée par les nombreuses nécropoles qu'on rencontre.

En effet, le chemin conduisant de Hallstatt et de Salzburg aux nécropoles de la Haute-Bavière, au sud de Munich, n'offrait d'autres obstacles que les passages de l'Inn et de l'Isar, faciles à franchir surtout à certaines époques de l'année. Aucune difficulté créée par le Lech et l'Iller pour se rendre de la Haute-Bavière dans le cercle du Danube en Wurtemberg. En passant de ce cercle à celui de la Forêt Noire, les tribus arrivaient aux sources du Danube; puis, obliquant vers le nord-est, elles gagnaient, par le cercle du Neckar et celui de Jagst, la ligne de partage des eaux du Danube et du Rhin.

Repassant en Bavière, dans le Haut-Palatinat, elles suivaient le Jura franconien et, par le massif de Bohême et le Reisen Gebirge, arrivaient aux sources de l'Elbe et de l'Oder. Dans ce parcours, près de la ligne de séparation des eaux de la mer Noire et des mers du Nord et de la Baltique, elles laissaient comme souvenirs de leur passage les nécropoles du Haut-Palatinat, celles de Pilsen et de Prague en Bohême, de Hadersdorf dans la Basse-Autriche, de Lobositz-sur-l'Elbe, près du confluent de l'Eger et de l'Elbe, dans la région montagneuse du Mittel-Gebirge; enfin celles des environs de Cracovie, en Galicie, près des sources de l'Oder et de la Vistule.

De cette manière les tribus, tout en se tenant dans les montagnes et en évitant le passage des larges cours d'eau,

s'établirent dans des territoires fertiles en Wurtemberg, en Bavière et en Bohême. Les parties élevées, qui dominaient les coteaux qu'elles occupaient, étaient couvertes de vastes forêts où abondait le gibier. De plus, comme dans l'Erz-Gebirge, dont elles longeaient les contreforts, on y trouve de grandes richesses minérales : des mines d'étain, d'argent, de fer, etc.

6. Après avoir séjourné dans ce territoire accidenté qui sépare la Germanie au nord du bassin du Danube au sud, le peuple du rite de l'incinération est descendu dans la zone des steppes de plaines basses qui confine aux côtes de la Baltique et de la mer du Nord. Avant de les suivre dans cette nouvelle pérégrination où elles ont rencontré les pasteurs mégalithiques et modifié fatalement leur ancien genre de vie, résumons les faits précédemment observés.

Les terrains de parcours des populations, dont nous étudions les migrations, se sont étendus dans des pays montagneux sur des plateaux à altitude moyenne de 400 à 500 mètres. Les sommets, qui dominaient ces plateaux, étaient couverts de forêts au-dessus desquelles, parfois, dans les sites les plus élevés, sur les pentes les plus abruptes, se rencontraient de verts pâturages dont la neige, fondue par le soleil de l'été, imprégnait le sol d'une humidité fécondante. Au-dessous des plateaux, entre les thalwegs des ruisseaux, sur la terre apportée par les alluvions descendant de la montagne, étaient encore des prairies et surtout des champs fertiles où les céréales donnaient, dans les quelques mois de douce température, des récoltes abondantes.

Un tel sol était favorable à la fois à l'art pastoral et à l'industrie agricole. Pendant l'été, des bergers conduisaient dans les pâturages des hautes altitudes le troupeau qu'ils ramenaient à l'abri pendant l'hiver dans les régions moins élevées où l'agriculteur avait mis en réserve des herbes et

des grains. La vie imposée au montagnard par le climat et par la nature du sol différait donc essentiellement de celle du nomade des steppes de plaines basses, toujours en mouvement à la recherche des pâturages. La steppe ayant ici diminué d'étendue et de fertilité permanente, le type du pasteur avait dû se transformer ; de nomade il était devenu pasteur demi-nomade et même agriculteur et sédentaire. Aussi ses déplacements ne pouvaient-ils s'opérer ni de la même manière, ni avec la même vitesse.

Dans les steppes étendues, celles, par exemple, qui ont été fréquentées par les tribus mégalithiques, le déplacement journalier était imposé par les exigences de l'art pastoral. Il était nécessaire pour la nourriture des troupeaux et aussi pour l'hygiène du campement ; il était, d'ailleurs, facilité par la possession de nombreux chevaux qui constituaient un puissant moyen de transport. Le bétail, mobile comme le pasteur, rendait d'ailleurs superflue la préoccupation des approvisionnements ; les vivres suivaient la tribu.

Par suite de ces circonstances favorables, le déplacement journalier devint bientôt l'émigration qui se propagea sans contrainte jusqu'au jour où les nomades rencontrèrent des steppes moins favorables au développement de l'herbe. Lorsqu'ils quittèrent les plaines fertiles de la Russie méridionale et pénétrèrent dans cette immense région basse comprise entre les Karpates, les monts de la Bohême et les mers du Nord, ils durent éprouver une grande déception ; mais la région qu'ils avaient abandonnée était déjà occupée par de nouveaux envahisseurs ; ils ne pouvaient retourner sur leurs pas. Leur puissance d'expansion fut diminuée ; leur marche ralentie. D'ailleurs, leurs terrains de parcours, quoique plus pauvres, étaient chaque jour envahis par des flots d'invasion nouveaux. Il fallut trouver la nourriture des habitants en joignant d'autres industries à l'art pastoral.

Nous avons expliqué précédemment que, sous l'empire de la nécessité, les populations mégalithiques ont cherché d'abord, dans les travaux de culture, le complément des ressources qui leur étaient indispensables. Les terres fertiles, facilement arrosables, voisines des grands cours d'eau descendant des Karpates et des monts de Bohême, favorisèrent cette première entreprise. A cette industrie se joignit bientôt celle de la pêche, mais ces essais ne modifièrent pas essentiellement les habitudes des populations qui restèrent longtemps encore pastorales et ne se transformèrent qu'après avoir acquis une grande habileté dans l'art de la navigation.

L'évolution des habitants des montagnes fut tout autre. L'art pastoral devint pour eux un accessoire ; la culture fut l'industrie du plus grand nombre. Dans les régions qu'ils occupaient, les pâturages avaient peu d'étendue ; de plus, par suite de l'altitude élevée du terrain et des neiges qui le recouvraient pendant la plus grande partie de l'année, la nourriture du bétail ne pouvait être assurée que durant les quelques mois de l'été. Il était donc indispensable que la culture permît de récolter et d'emmagasiner une quantité notable d'approvisionnement pour subvenir à l'alimentation du troupeau.

VI. — Différences qui ont existé dans la composition des troupeaux des pasteurs mégalithiques et des agriculteurs du rite de l'incinération.

1. La composition du troupeau ne pouvait être la même dans les montagnes et dans les steppes de plaines. Les éléments nutritifs des herbages, variables avec la nature du sous-sol et la répartition des périodes de froid et de chaud, d'humidité et de sécheresse, d'une part; le climat agissant

sur les fonctions digestives des animaux, d'autre part, sont des causes permanentes qui modifient d'une manière continue la constitution des êtres vivants ; elles favorisent le développement des uns et diminuent le nombre des autres. Grâce à cette sélection naturelle, les espèces se sont modifiées par le temps et leur proportion numérique a été fixée, suivant une loi fatale, en rapport avec la qualité et l'abondance de la flore du sol.

Les ossements, recueillis dans les fouilles, nous démontrent l'existence, dans les troupeaux, du cheval, du bœuf, du mouton et du porc. Ce dernier surtout apparaît dans les détritus des repas de funérailles des tribus du rite de l'incinération. Or, nous savons, d'après les auteurs des traités de zootechnie, que les suidés porcins peuvent être classés en trois races : la race asiatique, la race celtique et la race ibérique [1].

Cette dernière, très rustique, facile à nourrir, caractérisée par sa dolichocéphalie, son petit groin, ses oreilles droites, allongées et dirigées obliquement en avant, de bas en haut, presque horizontales, a une aire géographique actuelle très étendue. Ses variétés, résultant de son appropriation aux différents pays où elle fut implantée, sont :

La variété hongroise, répartie en Autriche-Hongrie, en Serbie, en Bulgarie, en Roumanie, en Dalmatie ;

La variété bressanne, occupant la Suisse jurassique, les départements français de l'Ain, du Jura, de la Haute-Saône, du Doubs, s'étendant jusqu'à la vallée du Rhône ;

Les variétés du Quercy, du Périgord et du Limousin, vivant dans la Dordogne, la Haute-Vienne, la Creuse, la Corrèze, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, le Cantal, la Lozère, l'Aveyron, le Lot, le Tarn et le Tarn-et-Garonne ;

Les variétés gasconne et languedocienne, peuplant le Lot-

1. A. Sanson. *Traité de zootechnie*, tome V.

et-Garonne, l'Aude, l'Ariège, la Haute-Garonne, le Gers et les Landes;

La variété béarnaise, comprise dans les Hautes et Basses-Pyrénées ainsi que dans les provinces espagnoles du nord;

Enfin, les variétés espagnole et portugaise peuplant la péninsule ibérique.

L'énumération de ces variétés de la race dite ibérique et l'indication de leur aire géographique ne nous donnent-elles pas le tracé de la grande voie centrale que les tombeaux à incinération nous ont permis de suivre du Bosphore de Thrace à l'Espagne ?

Si nous ajoutons qu'il existe encore, comme variétés de la race ibérique, les variétés grecque, napolitaine, romagnole, nous retrouvons ainsi l'indication des embranchements qui se dessinaient du côté du sud, en Grèce et en Italie.

Seules, les variétés du Roussillon et de la Provence, venant de la Bresse, descendues par la vallée du Rhône, ne correspondent plus à nos tracés de migrations. Elles sont dues, sans doute, à des pénétrations de la race ibérique vers le sud-est de la Gaule plus récentes que l'envahissement de l'Occident par les tribus du rite de l'incinération.

Si à la race ibérique nous comparons maintenant la race porcine dite celtique, nous trouverons de notables. différences dans les types et dans les aires géographiques. Les caractères de cette dernière race sont : un crâne brachycéphale, un front large et plat, à bord supérieur anguleux, rentrant. La tête est relativement forte, le groin large et épais, les oreilles larges et tombant le long des joues, couvrant les yeux petits. Les membres sont longs; la taille grande dépasse souvent 1m,50. Les porcs de cette race sont de grands marcheurs et aiment à fouiller la terre pour y trouver des tubercules.

L'aire géographique embrasse toute la partie de l'Europe

occidentale et centrale; elle comprend une partie de la Russie, l'empire d'Allemagne, le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Suède et la Norvège, les îles Britanniques, la moitié septentrionale environ de la France, en un mot, une grande partie du territoire occupé par les stations mégalithiques.

Ces coïncidences rendent manifestes les rapports des migrations des races porcines avec celles des populations mégalithiques et des tribus du rite de l'incinération. Nous pouvons ajouter encore que la grande agilité reconnue chez les porcs ibères convient à une race vivant dans les montagnes, de même que les porcs grands marcheurs de la race celtique paraissent aptes aux déplacements imposés incessamment par la vie nomade aux pasteurs de la plaine [1].

2. Quoique plus compliquée, l'histoire de l'extension des races ovines, bovines et chevalines nous montrerait encore des relations intéressantes de cette extension avec les migrations et les invasions humaines. Mais cette étude dépasserait les limites de nos recherches actuelles. Bornons-nous à signaler les différences des races d'animaux domestiques suivant la nature du sol sur lequel elles vivent.

Dans son remarquable traité de zootechnie, M. André Sanson [2] a démontré, à propos de la race ovine, dite du Plateau central, que la taille des moutons varie en fonction de la richesse du sol en calcaire. D'autre part, dans des terrains de même formation géologique, des conditions variables de l'état hygrométrique de l'air suffisent pour modifier sensiblement la nature de la chair et de la laine, même la multiplication des moutons. On conçoit par conséquent

1. Si nos observations sont exactes, les désignations des races porcines admises en zootechnie sont à modifier. La race celtique devrait être appelée race ibérique et inversement.

2. A. Sanson. *Traité de zootechnie,* tome V, p. 46.

combien il est difficile de reconnaître la race primitive qui a été importée par les plus anciens pasteurs.

Cependant, en certains points, on peut reconnaître les traces des premiers troupeaux. Malgré la variation des terrains, tantôt calcaires, tantôt argilo-siliceux, formant des vallées, des plaines, des collines et des plateaux qui constituent le sol de la Navarre espagnole, des départements des Basses et des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, des Landes, du Gers, de la Haute-Garonne et de l'Aude en partie, du Tarn, de l'Aveyron, de la Lozère en partie aussi, du Tarn-et-Garonne, enfin des portions de ceux du Lot et de Lot-et-Garonne, nous rencontrons une race de moutons que l'on appelle race des Pyrénées. Elle est de taille variant de $0^{m},60$ à $0^{m},80$; à tête forte, avec des cornes en arrière ; sa chair est estimée et sa toison est formée de brins longs, d'un fort diamètre. Or, cette race, dont l'aire est limitée à l'est par la montagne Noire et qui s'étend sur les bassins de l'Adour et de la Garonne, puis remonte vers le nord-est jusqu'au plateau de Levezou, la causse de Severac, les monts du Rouergue jusqu'aux monts d'Ambrac et au cours du Lot vers le nord, ne semble-t-elle pas occuper les territoires du midi de la France où l'on rencontre ces nécropoles à tumulus recouvrant, les uns, des monuments mégalithiques, les autres des sépultures incinérées? Ne peut-on pas admettre, d'après ce fait, que les ancêtres de la race pyrénéenne ont été amenés ou tout au moins acclimatés dans la région, définie plus haut, par les tribus mégalithiques ou celles du rite de l'incinération ?

La race bovine a été surtout utilisée par les pasteurs nomades comme moyens de transport et comme force motrice. Le déplacement est d'ailleurs préjudiciable à l'engraissement du bétail ; on doit éviter, pour les bêtes à viande, les longues marches, les retours pour parquer, les fortes chaleurs de l'été et les froids du printemps et de l'automne.

De haute taille, forte, rustique, telle fut la grande race asiatique des steppes. Après avoir franchi l'Oural, elle s'est étendue dans la Russie méridionale et en Hongrie, puis dans le fertile bassin du Danube, en Podolie, en Bessarabie, en Roumanie, en Dalmatie, en Galicie et même en Italie. Dans ces divers pays, il s'est produit diverses variétés parmi lesquelles la taille s'est maintenue haute dans la plaine et a atteint son minimum dans les montagnes. Mais l'aptitude à l'engraissement étant restée généralement faible, les peuples sédentaires ont peu à peu essayé des croisements dont on trouve les produits dans les régions montagneuses de la Styrie, de la Carniole et de la Basse-Autriche. Les modifications au type primitif se sont accentuées de plus en plus avec le temps et expliquent la multiplicité des races actuelles. Il est difficile aujourd'hui de discerner les propriétés inhérentes à la configuration du sol.

Il en est de même pour les chevaux. On sait que la race chevaline asiatique, originaire de l'Asie centrale, s'est répandue non seulement dans toute l'Asie et toute l'Europe, mais encore dans le nord de l'Afrique. Le nomade devait apprécier ce coursier léger et élégant, sobre, rapide, aux pieds sûrs, qui lui permettait de parcourir la steppe en tous sens. Le sédentaire dut chercher à le transformer en animal de trait ; il facilita le croisement avec les chevaux sauvages, originaires du pays qu'il occupait ; il transforma le type par l'emploi spécial qu'il en fit et qui développa les membres dans le sens favorable au travail demandé.

C'est ainsi que, dans les poèmes homériques, les guerriers descendant des tribus de montagne, soumises au culte de la crémation, ne sont pas des cavaliers, mais des conducteurs de chars. Leurs chevaux ne sont plus dressés à la selle, mais au trait léger.

De là l'origine d'un grand nombre de races dont l'étude

spéciale mettrait encore en évidence certains faits capables d'expliquer les différences entre les genres de vie des hommes de la steppe de plaines ou de la montagne.

Le chameau est aussi un agent de transport pour le nomade ; il ne sert plus au sédentaire. La steppe de plaines basses convient seule à son alimentation et à son emploi. Les terrains de formation géologique ancienne qui constituent le sol des steppes de plateaux usent ses pieds et ne produisent pas d'ailleurs les herbages légers que le chameau absorbe en volume considérable. Aussi, dans leurs parcours à travers les terrains quaternaires de la Russie méridionale, les peuples mégalithiques ont-ils pu utiliser cet animal, mais ils l'ont vu disparaître dès qu'ils ont eu à lutter contre la stérilité des plaines de l'Allemagne traitées en marâtre par la nature sous le rapport du sol et du climat. Les tribus du rite de l'incinération, cantonnées dans leurs montagnes, ayant pris de bonne heure l'habitude de déplacements rares et de faible amplitude n'ont fait aucun effort pour associer le chameau à leurs travaux.

VII. — Le développement de l'art agricole a imposé la substitution de la vie sédentaire à la vie nomade. — Origines de l'industrie manufacturière et du commerce. — Causes qui ont déterminé les tribus du rite de l'incinération à s'établir dans les pays du Nord.

1. La nature du terrain parcouru par les tribus du rite de l'incinération ne comportait pas des étendues de pâturages assez vastes pour suffire aux besoins des troupeaux. Les pasteurs ont été obligés de chercher dans les travaux de culture le complément des ressources qui leur avaient été indispensables. Or, la culture impose le séjour, au moins pendant quelque temps, au même endroit. Ainsi que nous l'avons démontré précédemment, elle crée aussi l'obligation

de conserver la récolte. De là l'urgence de substituer la maison à la tente, la vie sédentaire à la vie nomade.

Les terrains de culture, aux environs immédiats du poste fortifié choisi comme magasin, devinrent bientôt insuffisants pour la population. Ceux, d'ailleurs, qui s'adonnaient à l'agriculture cherchèrent à obtenir les récoltes les plus abondantes et ils n'arrivèrent à ce résultat que par des efforts diminuant de plus en plus leurs loisirs journaliers. Il leur fut impossible d'agir comme les pasteurs qui tirent du troupeau et confectionnent dans la famille presque tous les objets nécessaires à leur existence et de préparer eux-mêmes, sans préjudice pour le travail agricole, les vêtements et les outils dont ils avaient besoin. Ils trouvaient plus avantageux de donner une partie de leurs grains et de leurs légumes à des ouvriers qui, en échange, leur fournirent les produits de leur industrie. Ces derniers y trouvèrent aussi leur avantage, grâce à l'habileté qu'ils avaient acquise dans la fabrication spéciale à laquelle ils s'étaient adonnés.

Cette transformation de l'organisation sociale, résultat du développement de la culture, s'était déjà manifestée chez les pasteurs mégalithiques; mais l'archéologie nous fait supposer qu'elle fut bien plus complète et générale chez les tribus du rite de l'incinération. En effet, dans les tombeaux de ces dernières, nous recueillons tout un mobilier qui révèle l'existence d'ateliers dont les ouvriers se livraient à une fabrication courante. La céramique n'est plus, comme à l'époque des dolmens, l'œuvre d'individus chez lesquels le sens artistique est bien supérieur aux connaissances techniques. On y trouve, au contraire, des spécimens fabriqués suivant un petit nombre de types, avec des pâtes souvent bien composées et bien cuites, possédant un cachet et toutes les propriétés qui caractérisent une fabrication industrielle. En les examinant avec attention,

on y reconnaît les œuvres d'un ouvrier cherchant à satisfaire à la demande du marché, peu soucieux de réaliser une forme originale et élégante mais désireux de produire un vase solide, pouvant contenir les liquides et résister aux températures élevées, tel que le voulaient les consommateurs; en un mot, une marchandise facile à vendre et n'exigeant pas un grand effort pour la manufacturer.

Il en est de même pour les autres produits usuels. On ne peut nier que les populations mégalithiques, au moins à une certaine époque, n'aient connu cette civilisation que les archéologues appellent l'âge du bronze et même l'âge du fer. Dans un grand nombre de leurs tombeaux on a trouvé des objets du premier métal; de plus, certaines de leurs constructions permettent de supposer que des outils plus durs et plus résistants que ceux de pierre ont été employés pour la taille de quelques matériaux. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que le métal fut rare chez les pasteurs. Ce fait n'est pas difficile à expliquer si l'on veut bien tenir compte que l'industrie métallurgique n'a pu se créer que dans les cités des sédentaires. Sans doute, certains fondeurs ou forgerons, munis d'un outillage primitif, ont pu, comme on le constate encore de nos jours en Afrique, parcourir les tribus nomades éloignées des centres de production et des marchés et confectionner sur place quelques-uns des objets les plus demandés par les pasteurs; mais ces objets ont été jadis en petit nombre; c'est à peine s'il est possible d'en retrouver quelques spécimens.

Les mobiliers des tumulus à incinération sont composés, au contraire, de fragments de pièces métalliques en telle quantité qu'il n'est pas possible d'émettre le moindre doute sur l'abondance des armes, des outils, des parures en métal à l'époque de la construction de ces tombeaux. Cela tient incontestablement à l'existence de nombreuses cités où s'était installée et développée l'industrie métallurgique

fournissant à tous les habitants des terres voisines les produits de leur fabrication.

2. Si, à cette déduction tirée de la comparaison des genres de vie des pasteurs nomades et des peuples sédentaires, déduction que l'on sera peut-être tenté de considérer comme spéculative, il convenait d'ajouter une démonstration expérimentale, nous citerons l'exemple des populations qui occupent encore aujourd'hui notre colonie algérienne.

Nous y trouvons en effet deux groupes fort distincts : les Arabes et les Kabyles.

Les premiers se divisent en nomades et semi-nomades. Ceux du sud sont seulement pasteurs, n'habitent que sous la tente et ne restent jamais plus de deux ou trois jours sur le même emplacement. Ils ont conservé les usages, les coutumes et les mœurs des fils d'Abraham.

Dans les territoires compris entre le désert et la mer, on rencontre d'abord les tribus qui occupent les Hauts-Plateaux contigus au Sahara. Elles sont composées de pasteurs et d'agriculteurs dont les uns habitent exclusivement sous la tente et sont également nomades, les autres possèdent des troupeaux mais sont essentiellement agriculteurs et ne sont pas nomades, vivant sous la tente pendant l'été et sous des gourbis pendant l'hiver. Quelques-uns de ces derniers sont installés dans les kçours où les céréales sont conservées dans des silos.

Les sociétés mégalithiques, aux différents degrés de civilisation qu'elles ont parcourus, devaient avoir une vie analogue à celle de ces groupes arabes.

Les Kabyles, qui constituent le second élément de la population algérienne, habitent les montagnes. Ils sont sédentaires, groupés dans des villages où se réunissent agriculteurs, industriels et marchands. Quelques-uns d'entre eux conduisent leurs troupeaux dans des pâturages

pendant la belle saison. Leur genre de vie ne diffère pas de celui qu'ont suivi sans doute les tribus du rite de l'incinération.

3. Les peuples mégalithiques et les tribus du rite de l'incinération ont été en contact en certains points de leurs migrations.

Les fouilles exécutées dans les Pyrénées nous ont montré les tombeaux des deux religions placés les uns près des autres sur le même sol. Les adeptes de la crémation ont été les vainqueurs; ils ont rejeté les anciens possesseurs des steppes de plateaux à l'est de la vallée de l'Aude et au delà des montagnes. Cependant il semble qu'ils en aient accepté quelques-uns comme alliés; mais, dans cette région comme dans les monts du Limousin, il y a eu invasion et absorption des anciennes populations par les nouveaux venus, mieux armés, mieux outillés et cherchant des pâturages pour leur bétail ainsi que des terrains de culture.

Les causes du déplacement des tribus dont nous allons nous occuper maintenant et qui sont descendues du massif de Bohême dans les plaines de la Germanie ne doivent pas avoir été les mêmes. Il est peu probable que des populations habituées à la vie des montagnes, adonnées plutôt à l'agriculture qu'à l'art pastoral, industrielles, commerçantes, aient été attirées dans des steppes de plaines basses, peu fertiles, au sol maigre et peu profond que la culture entame difficilement. Quels avantages pouvaient-elles, en effet, trouver à lutter contre des pasteurs pour la possession d'un territoire aussi ingrat où elles ne devaient rencontrer que des obstacles nouveaux pour elles : de grands cours d'eau à traverser, des plaines marécageuses d'un accès impraticable pour leurs chariots, et où, d'ailleurs, leurs aptitudes spéciales n'auraient pas eu d'emploi ? Leur migration n'a donc pas eu assurément pour but d'enlever par la force aux premiers occupants un sol qu'elles étaient inca-

pables de mettre en valeur; elle fut plutôt la conséquence de relations amicales entre voisins qui pouvaient se rendre mutuellement service.

Nous avons expliqué précédemment qu'il y avait lieu de supposer que les peuples dolméniques, arrivés dans cette partie de la Germanie qui avoisine le Jutland, avaient cherché dans la pêche d'abord, dans la navigation ensuite, le complément des ressources dont ils avaient besoin pour vivre. Afin de se procurer le bois nécessaire pour la construction de leurs bateaux, ils pénétrèrent probablement dans les forêts recouvrant les contreforts septentrionaux de l'Erz-Gebirge.

C'est dans cette région que se rencontrèrent sans doute les deux groupes de tribus, les unes venant du nord à la recherche des bois de construction, les autres venant du sud ou du sud-ouest, attirées non seulement par les richesses forestières, mais aussi par les richesses minières du pays.

Les aptitudes des deux peuples se complétaient pour lutter contre les difficultés de l'existence, et cette circonstance heureuse dut amener sinon une fusion, au moins une union entre les différents groupes.

A l'origine, quelques colporteurs, des métallurgistes ambulants, ont quitté leurs cités pour porter le produit de leur industrie dans les camps des nomades répartis entre l'Elbe et l'Oder. Ils transportaient avec eux les matières premières extraites de leurs mines et les façonnaient sur place à la demande des consommateurs. Ils ressemblaient à ces ouvriers qui descendent des kçours des Hauts-Plateaux de l'Algérie et que l'on rencontre dans les terrains de parcours du Sahara, mais, à mesure que l'art de la navigation se développa, il fallut aux populations de la plaine des approvisionnements plus variés et plus considérables. Le bois de construction, les parties métalliques, les outils, les engins de pêche furent demandés en plus grande quan-

tité. De même, les pasteurs, qui confectionnaient leurs vêtements, n'avaient plus les loisirs nécessaires pour se livrer à ce genre de travail dès qu'ils furent transformés en pêcheurs et en marins. L'aide des ouvriers et des marchands leur devint indispensable. Les tribus du rite de l'incinération descendirent alors de leurs montagnes pour fonder dans la plaine des colonies bien accueillies par les premiers occupants du sol. Elles y trouvèrent la richesse. Aujourd'hui encore on constate dans cette région que la lisière, où le mélange de plaines et de hauteurs rapproche les contrastes, est essentiellement une zone de vie urbaine, d'industrie et de commerce.

Telle fut, très probablement, la cause de l'exode des montagnards de la Bohême vers les rivages de la Baltique et de la mer du Nord. Unis aux marins mégalithiques, ils en partagèrent bientôt les aventures et abordèrent avec eux le Jutland, la Suède et les îles Britanniques.

Ce mouvement vers les contrées septentrionales n'avait pas été assez rapide pour que les tribus du rite de l'incinération n'aient été précédées en Scandinavie par les tribus du rite de l'inhumation. Ces dernières, que nous rencontrerons dans l'Europe centrale mélangeant les tombeaux de leurs morts avec les urnes cinéraires des populations qui avaient occupé le pays avant elles, étaient sans doute arrivées par la Finlande et s'étaient déjà installées en Suède. Les archéologues ont, en effet, retrouvé dans ce royaume des tertres où coexistaient les deux rites et, des observations qu'ils ont faites, il semble résulter que les adeptes de la crémation furent les derniers venus[1]. Quoi qu'il en soit, ils ont acquis bientôt une influence prépondérante et, après s'être transformés d'ouvriers en marins, ils ont, avec l'aide de leurs anciens amis, les pêcheurs mégalithiques, parcouru

1. Montélius. *Les temps préhistoriques en Suède.*

les mers du Nord, portant sur les côtes voisines la crainte de leurs armes. Dans ces expéditions ils conservèrent le culte de leurs ancêtres et le rite de l'incinération ; c'est à quelques-uns d'entre eux que nous croyons pouvoir attribuer ces sépultures incinérées retrouvées sur les côtes de notre Bretagne, parfois enfouies dans les monuments mégalithiques antérieurement érigés.

VIII. — La crémation aux temps héroïques et historiques d'après les textes.

1. Les découvertes de l'archéologie nous ont fait connaître que, dans une grande partie des contrées européennes et asiatiques, certaines populations avaient la coutume de brûler les cadavres de leurs morts. Elles nous ont permis aussi de reconstituer les cérémonies funèbres imposées par cette coutume. Il nous reste à rechercher, dans les textes des plus anciens écrivains, rapportant, soit les légendes des temps passés, soit les faits qui leur étaient contemporains, les traces de ces mêmes rites funéraires. Par cette étude nous pourrons reconnaître l'identité des cérémonies révélées par les fouilles avec celles rapportées par les textes, nous déterminerons le caractère et le but de chacune d'elles et enfin nous constaterons leur permanence depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

2. C'est dans les poèmes homériques que nous trouvons décrites de la manière la plus détaillée les anciennes pratiques du rite de l'incinération. Quelle que soit l'hypothèse que l'on admette sur l'auteur de ces poèmes, sur les altérations qu'ont subies les chants des aèdes par les rhapsodes jusqu'à leur fixation par l'écriture au temps de Pisistrate, ainsi que sur les modifications ultérieures apportées par les grammairiens d'Alexandrie, on ne peut contester que les coutumes rappelées dans l'*Iliade* et

l'*Odyssée* soient celles des habitants de la Grèce et de la Troade à une époque voisine du XI[e] siècle avant notre ère.

La description des funérailles de Patrocle, dans l'*Iliade*, et celle des funérailles d'Achille, dans l'*Odyssée*, nous initient aux détails des honneurs funèbres rendus aux héros morts sous les murs de Troie.

D'après le récit fait par l'âme d'Agamemnon à celle d'Achille [1], le corps lavé, parfumé, vêtu de ses plus beaux ornements, était exposé sur un lit funèbre, autour duquel les amis du défunt faisaient leurs lamentations. Il était ensuite transporté sur le sommet d'un bûcher où on le recouvrait de substances inflammables qui devaient à la fois accélérer la combustion, produire des nuages épais de fumée et répandre dans l'atmosphère des odeurs parfumées. Des victimes étaient immolées en l'honneur des mânes, et, pendant qu'on mettait le feu au bûcher, aux corps des victimes et à celui du héros, les amis et les serviteurs de ce dernier faisaient autour du foyer une procession en armes. Dès que la combustion paraissait complète, on arrosait les cendres de vin et l'on déposait dans une urne les ossements calcinés. Puis on élevait un tumulus sur un point culminant afin de rappeler aux voyageurs le souvenir du mort, en l'honneur de qui on célébrait encore parfois des jeux et des combats.

L'observation de toutes ces pratiques n'était pas sans doute obligatoire; mais quelques-unes au moins étaient nécessaires pour que, d'après les croyances religieuses, le défunt pût trouver le repos éternel. Ainsi la plus grande menace faite à des guerriers était d'abandonner leurs corps sans les avoir brûlés. Hector [2] l'adresse aux Troyens qui s'arrêtent au pillage au lieu de poursuivre l'ennemi près de ses vaisseaux.

1. Homère. *Odyssée*, liv. XXIV.
2. Homère. *Iliade*, liv. XV.



La crémation et l'érection d'un tombeau semblent les cérémonies les plus importantes des funérailles, celles que les amis ont le devoir de célébrer s'ils ne veulent pas s'exposer à la vengeance des ombres et encourir la colère des Dieux.

Nestor[1] prescrit, après la bataille, de retenir l'ardeur des Grecs et de les empêcher de combattre, afin de brûler sur un bûcher les cadavres de ceux qu'ils ont perdus. « Il faut, dit-il, que chacun de nous, lorsqu'il rentrera dans sa patrie, porte aux enfants les cendres précieuses de leurs pères. Nous élèverons en même temps à ces héros un seul et même tombeau. »

L'ombre d'Elpénor[2] demande à Ulysse, en invoquant le souvenir des êtres qui lui sont le plus chers, de rendre à son corps les derniers devoirs. Il le menace de la colère des Dieux s'il ne fait pas brûler son cadavre sur un bûcher, avec toutes ses armes, et s'il ne lui élève pas un tombeau sur le bord de la mer, afin que ceux qui passeront près de l'île de Circé apprennent son malheureux sort. « N'oubliez pas, ajoute-t-il, de mettre sur mon tombeau une rame pour marquer ma profession et les services que je vous ai rendus pendant ma vie. »

Le fier Hector[3] lui-même, près d'expirer sous les coups d'Achille, ne craint pas de supplier son vainqueur d'accepter les riches présents que son père et sa mère lui offriront en échange de son cadavre, pour que les Troyens et les Troyennes puissent lui élever un bûcher et arroser son tombeau de leurs larmes. Et sur le refus d'Achille, il lui dit de prendre garde qu'il n'attire sur lui la colère du ciel. « Oui, les justes Dieux te puniront de ta barbarie. »

D'après les croyances antiques, le mort, en effet, n'était

1. Homère. *Iliade*, liv. VII.
2. Homère. *Odyssée*, liv. XI.
3. Homère. *Iliade*, liv. XXII.

pas admis au séjour des bienheureux tant que ses cendres n'étaient pas enterrées. L'âme de Patrocle[1], comme celle d'Elpénor, se plaint de la vie errante que lui impose le retard de la sépulture.

Les autres pratiques énumérées dans le récit des funérailles d'Achille pouvaient n'être pas toutes obligatoires au même degré que les deux cérémonies de la crémation et de l'enfouissement dans un tombeau; cependant elles avaient une grande importance pour honorer le défunt. Certaines d'entre elles ne pouvaient même être négligées sans préjudice pour la vie d'outre-tombe.

3. Nous constaterons ce fait en reprenant l'une après l'autre chacune des pratiques successives des rites funéraires décrites dans les poèmes homériques et en déterminant leur importance relative par l'étude, dans les textes anciens, de la signification qu'on leur attribuait.

La première opération consistait, avons-nous dit, à préparer le corps et à le placer sur un lit funèbre. Le mort était revêtu de ses armes et de ses plus belles parures; c'est ainsi qu'il devait d'ailleurs être incinéré.

Le corps de Patrocle[2] fut d'abord parfumé d'huiles précieuses; ses plaies furent remplies d'un baume exquis; étendu sur un lit de parade, il fut recouvert d'une étoffe très fine et d'un voile d'une éclatante blancheur.

« Mes serviteurs, dit Admète au chœur dans la tragédie d'*Alceste*[3], ont pris sur leurs épaules le corps de la morte, paré de tous les ornements, pour le porter au bûcher et de là au tombeau. »

« Je suis prêt, dit Hector[4], à élever un tombeau à Rhésus et à brûler sur son bûcher mille vêtements de prix. »

1. Homère. *Iliade*, liv. XXIII.
2. Homère. *Iliade*, liv. XVIII.
3. Euripide. *Alceste.*
4. Euripide. *Rhésus.*

Les vêtements et les armes paraissaient nécessaires aux ombres dans le séjour des morts; mais ils ne pouvaient être utilisés qu'à la condition d'avoir été consumés sur le bûcher. Cette croyance, que nous révèle le récit suivant d'Hérodote, explique le soin, apporté par les anciens poètes, de rappeler la pratique de la préparation du cadavre et justifie la présence, dans les tombeaux fouillés, des fragments calcinés d'armes et de bijoux déposés dans les urnes cinéraires.

« Périandre, roi de la ville de Corinthe, nous dit Hérodote [1], avait envoyé consulter les morts sur les bords de l'Achéron au sujet d'un dépôt qu'avait laissé un étranger. Sa femme Mélisse apparut; elle dit qu'elle n'indiquerait pas où était ce dépôt, parce qu'étant nue, elle avait froid. Les habits qu'on avait enterrés avec elle ne lui servaient de rien puisqu'on ne les avait pas brûlés... Dès qu'il connut cette réponse de Mélisse, Périandre fit rassembler, dans le temple d'Héra, toutes les femmes de Corinthe, munies de leurs plus riches parures, et les fit dépouiller par ses gardes. On porta ensuite, par son ordre, tous ces habits dans une fosse où on les brûla, après avoir adressé des prières à Mélisse, qui révéla ensuite le lieu où elle avait mis le dépôt. »

Pendant la préparation du corps et son exposition sur le lit funèbre, les amis et les serviteurs du défunt se livraient à des lamentations bruyantes. Dans le récit des funérailles de Patrocle, Homère [2] décrit le désespoir d'Achille, celui de Briséis, les pleurs des esclaves. Après avoir vengé son ami par la mort d'Hector, Achille ne permet pas encore aux Thessaliens [3] de se retirer, il leur ordonne d'approcher du cadavre de leur ancien chef et de l'honorer de leurs larmes.

1. Hérodote. *Histoire*, liv. V.
2. Homère. *Iliade*, livres XVIII et XIX.
3. Homère. *Iliade*, liv. XXIII.

« Quand nous serons rassasiés de deuil, leur dit-il, nous renverrons nos chars et nous célébrerons tous ici le festin des funérailles. »

Ce repas, qui faisait encore partie des préliminaires de l'incinération, semble avoir laissé ses traces dans les tombeaux où l'on retrouve souvent, près de l'urne cinéraire, des ossements d'animaux.

Pendant que l'ami s'abandonnait à sa douleur, il fallait enfin préparer la grande cérémonie, la plus importante sans contredit pour assurer au défunt la paix éternelle. On s'occupait alors de la construction du bûcher et, dans ce but, on abattait dans les forêts voisines des arbres de grande dimension[1] et probablement d'essences spéciales afin de produire une haute température et d'obtenir ainsi la combustion la plus parfaite.

« C'est là, sur le sommet de l'Œta, dit Hercule à Hyllus dans les *Trachiniennes* de Sophocle[2], qu'il faut transporter mon corps dans tes bras; et, quand tu auras coupé un grand nombre de chênes aux profondes racines et abattu également de vigoureux oliviers sauvages, tu y déposeras mon corps, et, prenant une torche de bois résineux, tu mettras le feu au bûcher. »

Le charbon, dont on retrouve les fragments sur les emplacements des bûchers, satisfait en effet aux conditions qui semblent imposées par les récits des anciens poètes; il provient de bois durs dont la combustion a dégagé une grande quantité de chaleur.

Le bûcher étant préparé — souvent sur l'emplacement même du tombeau — on organisait le convoi funèbre.

Au milieu de l'armée en armes, Achille suit à pied le lit funèbre; il marche tristement penché sur le corps de son ami dont il soutient la tête; arrivé sur le lieu du bûcher, il

1. Homère. *Iliade*, liv. XXIII.
2. Sophocle. *Les Trachiniennes*.

coupe ses beaux cheveux blonds, les met entre les mains de son cher compagnon et fond de nouveau en larmes.

L'offrande de la chevelure était une pratique dont on retrouve le souvenir dans les poètes tragiques. Oreste, dans l'*Électre* de Sophocle, dépose sur le tombeau de son père une boucle de cheveux nouvellement coupés, et Admète, dans l'*Alceste* d'Euripide, prescrit aux Thessaliens de s'associer à sa douleur et à ses regrets en rasant leurs cheveux.

Le corps était placé au plus haut étage du bûcher et couvert de la graisse des bœufs et des moutons immolés. On ajoutait à ces matières combustibles des vases contenant de l'huile et du miel. Puis avaient lieu les sacrifices en l'honneur du mort : on égorgeait des chevaux, des chiens, des esclaves, des prisonniers de guerre [1] et l'on mettait le feu au bûcher. Les sacrifices humains étaient en usage dans ces temps barbares. Polyxène [2], fille d'Hécube et de Priam, fut immolée sur le tombeau d'Achille comme les douze jeunes Troyens sur celui de Patrocle.

Le feu est mis au bûcher, la flamme consume la chair des victimes et l'huile « qu'à grands flots versent les cratères. » Lorsque le bûcher s'affaisse et que le feu s'éteint on lave dans le vin les tristes débris et les cendres brûlantes [3]. Les ossements sont recueillis et déposés dans une urne ; on marque l'enceinte du tombeau et on en couvre les fondements par un monceau de terre.

Le tombeau, le tumulus qui doit recouvrir l'urne, était le monument destiné à perpétuer le souvenir du héros parmi les générations futures ; l'ombre d'Agamemnon l'affirme à celle d'Achille. Il devait porter les insignes de la profession du mort ; le malheureux Elpénor adresse à Ulysse la prière

1. Homère. *Iliade*, liv. XXIII.
2. Euripide. *Hécube*.
3. Virgile. *Enéide*, liv. VI.

de ne pas oublier cette pratique à laquelle il attache un grand prix. Enfin, le surmonter d'une colonne, c'est rendre au défunt le plus grand honneur; Héra le rappelle à Zeus à propos de Sarpédon [1].

Le tertre doit être vu de loin et placé à proximité des lieux fréquentés ; il s'élèvera sur les rivages de la mer, aux carrefours des grands chemins. Hector, provoquant les Grecs, promet à celui qu'il aura vaincu un tombeau sur le rivage de l'Hellespont [2]. Par les soins du pieux Énée [3], un vaste tombeau, que décorent les armes du guerrier, sa rame et son clairon, s'élève sur une haute montagne qui porte encore le nom de Misène et qui, à travers les siècles, gardera ce nom éternel. Hector [4] prévient Priam et les anciens de Troie des malheurs de Rhésus et les charge d'ensevelir les morts aux détours des grands chemins.

« Le tombeau achevé, tous se retirent, » dit Homère [5]. La cérémonie funèbre était terminée, les rites réguliers accomplis, le mort devait jouir du repos éternel dans le séjour d'outre-tombe. Il emportait avec lui des vêtements, des armes, des provisions de toute sorte; il était accompagné de serviteurs ; tout était préparé pour lui rendre douce sa nouvelle existence. Aussi n'a-t-il plus le droit de se plaindre de ses amis qui ont rempli à son égard tous leurs devoirs; il ne saurait appeler sur leur tête la colère des Dieux.

Cependant, quelquefois un complément d'honneurs était décerné aux héros. On célébrait des jeux autour de leurs tombeaux. Il en fut ainsi aux funérailles d'Achille et à celles de Patrode. Cet usage des jeux remontait d'ailleurs à une haute antiquité. « Les premiers jeux funèbres qui

1. Homère. *Iliade*, liv. XVI.
2. Homère. *Iliade*, liv. VII.
3. Virgile. *Enéide*, liv. VI.
4. Euripide. *Rhésus*.
5. Homère. *Iliade*, liv. XXIII.

aient été célébrés, dit Pausanias [1], le furent à la mort d'Azan, fils d'Arcas. » Suivant la tradition, Arcas, fils de Callisto et époux de la nymphe Érato, introduisit, dans l'Arcadie, l'art de cultiver le blé qu'il avait appris de Triptolème.

4. Le culte des morts ne consistait pas seulement dans les cérémonies accomplies au moment des funérailles. Des offrandes étaient encore déposées sur le tombeau par les parents et les amis pour célébrer certains anniversaires.

Eschyle [2] rappelle cette coutume lorsqu'il fait dire à Oreste, invoquant les mânes de son père et lui demandant de régner sur son palais : « Alors les humains fonderont en ton honneur de solennels banquets. Si tu nous abandonnes tu resteras sans gloire parmi les mânes comblés d'offrandes dans les fêtes où s'allument les gros bûchers des morts. »

Le même poète [3] nous donne ailleurs le détail de ces cérémonies lorsqu'il nous représente la mère de Xerxès, Atossa, au tombeau de Darius. « J'apporte, dit-elle, au père de mon fils ces offrandes propitiatoires qui apaisent les mânes : le lait blanc et doux d'une génisse consacrée ; le miel doré, distillé par l'ouvrière qui suce les fleurs ; l'onde puisée à une source immaculée ; ce breuvage, sans mélange, produit d'une agreste mère, joyeux enfant de la vigne antique ; le fruit odorant de l'arbre qui jamais, dans sa vie, ne dépouille son feuillage, la blonde olive ; et des guirlandes de fleurs, filles de la terre féconde. Vous, ô mes amis, accompagnez ces offrandes des hymnes qu'on adresse aux mânes des morts, évoquez l'âme divine de Darius ; moi, je vais épancher ces libations que boira la terre et qui pénétreront chez les Dieux des enfers. »

De même, dans *l'Orestie,* d'Euripide, Hélène fait répandre

1. Pausanias. *Description de la Grèce,* Arcadie, IV.
2. Eschyle. *L'Orestie. Les Choéphores.*
3. Eschyle. *Les Perses.*

sur le tombeau de Clytemnestre « du miel mélangé de lait et du vin mousseux. »

5. Telles furent les cérémonies funèbres en usage sur les rives du Scamandre vers le XIe siècle avant notre ère.

Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide nous ont servi de guides pour en reconstituer les détails. Nous savons aujourd'hui, par les travaux des érudits et des archéologues, que les récits de ces anciens auteurs, dégagés des ornements poétiques, bien interprétés à l'aide des monuments découverts, ont la valeur de documents historiques. Les mœurs des Troyens et des antiques habitants de la Grèce se reflètent dans des chants qui ne sont que l'expression des pensées et des aspirations de ces populations primitives.

Pour les temps plus récents la lumière devient plus vive; elle éclaire d'une manière plus nette les coutumes, surtout celles dont nous recherchons les traditions. Alors les auteurs, qui nous fournissent des renseignements, rapportent des faits qu'ils ont observés eux-mêmes ou qui ont été racontés par des contemporains dont les œuvres, perdues pour nous, étaient encore sous leurs yeux.

Le rite de l'incinération était incontestablement suivi par les habitants de l'Attique au Ve siècle avant notre ère. Le récit, fait par Thucydide [1], de la peste d'Athènes vers 430, ne laisse aucun doute à cet égard. Les lois prescrites pour les funérailles avaient été mises en oubli et chacun ensevelissait ses morts comme il pouvait. Beaucoup manquaient du nécessaire pour les sépultures. « Les uns allaient déposer leurs morts sur un bûcher étranger, et, devançant ceux qui l'avaient élevé, y mettaient le feu ; d'autres, pendant qu'on brûlait un cadavre, jetaient par-dessus le corps qu'ils portaient et s'en allaient ».

A cette même époque, les croyances sur le repos que

1. Thucydide. *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, II, 52.

donnaient au mort les cérémonies accomplies suivant les rites subsistaient encore. C'était un crime de laisser sans sépulture les cadavres des soldats tués sur le champ de bataille. Les généraux, qui en étaient reconnus coupables, « étaient punis de mort et livrés aux Onze, leurs biens confisqués et le dixième consacré à la déesse[1]. » Aussi, les cadavres étaient-ils brûlés après la bataille et les cendres rapportées après la guerre à Athènes, où l'on célébrait de solennelles funérailles. Thucydide en décrit l'ordre établi [2] ayant pour but de déposer les ossements dans un tombeau. Mais ici, nous voyons apparaitre un nouvel usage, celui de faire l'oraison funèbre du défunt, en remplacement des jeux qui terminaient parfois les funérailles.

Suivant Euripide[3] qui, dans les *Suppliantes,* prétend que Thésée aurait prononcé des éloges en l'honneur de ceux à qui il rendit les devoirs de la sépulture, cet usage serait ancien. Mais Denys d'Halicarnasse[4] n'est pas de cet avis. A propos du panégyrique prononcé par Valerius aux funérailles de Brutus, il soutient que les Romains ont, avant les Grecs, adopté la coutume de ces éloges, mais il n'ose affirmer qu'elle fut établie par les Rois. Comme, d'ailleurs, la mort de Brutus eut lieu à peu près à la même époque que la bataille de Marathon, on peut admettre que l'usage des panégyriques fut contemporain dans les deux pays.

Quoi qu'il en soit, les pratiques funéraires des temps anciens, celles auxquelles les croyances attachaient le plus de prix, la crémation et l'enfouissement sous un tombeau, ont persisté en Grèce du XIe au Ve siècle avant notre ère.

6. Nous allons constater qu'elles ont duré plus longtemps

1. Xénophon. *Histoire grecque.* I.
2. Thucydide. *Guerre du Péloponnèse,* II, 34.
3. Euripide. *Les Suppliantes.*
4. Denys d'Halicarnasse. *Antiquités romaines,* liv. V, ch. III.

encore; Nous les retrouvons, en effet, à des époques plus récentes, en certains points de la Grèce et de ses colonies.

Au IVe siècle, le corps de Phocion[1], banni et porté hors de l'Attique, fut incinéré au delà de la ville d'Éleusis et ses cendres recueillies par une femme de Mégare. Vers la même époque les derniers honneurs furent rendus en Sicile, suivant les mêmes rites, au Corinthien Timoléon[2].

Chez les Macédoniens, la crémation était également en usage. Alexandre le Grand fit brûler le corps d'Hephœstion[3]. Eumène, son favori, fut également incinéré par ordre d'Antigone, qui l'avait fait mourir et qui, après avoir recueilli ses cendres et ses ossements, les renferma dans une urne pour les envoyer à la femme et aux enfants de sa victime[4]. Enfin, les cendres de Démétrius, enfermées dans une urne d'or[5], furent rapportées à Corinthe.

Au IIe siècle, on observait toujours les mêmes rites. Philopœmen, fait prisonnier par les Messéniens, fut empoisonné par Dinocrate. Les Mégalopolitains, sous la conduite de Lycortas, s'emparèrent aussitôt de la ville des Messéniens et brûlèrent le corps de Philopœmen, dont les cendres furent placées dans une urne. Cette urne, couverte de fleurs, fut transportée avec honneur par les Achéens les plus distingués, jusqu'à Mégalopolis, où elle fut déposée[6].

7. Les populations de la Grèce ne furent pas les seules qui adoptèrent le rite de l'incinération. Celles de l'Italie en suivirent aussi les pratiques.

D'après Plutarque[7], « les Romains ne brûlèrent pas le

1. Plutarque. *Phocion.*
2. Plutarque. *Timoléon.*
3. Diodore de Sicile. *Bibl. hist.*, XVII, 115.
4. Plutarque. *Eumène.* — Diodore de Sicile. *Bibl. hist.* XIX, 44.
5. Plutarque. *Démétrius.*
6. Plutarque. *Philopœmen.*
7. Plutarque. *Numa Pompilius.*

corps de Numa Pompilius, parce qu'il l'avait défendu par son testament ». On peut conclure de ce fait que, dès la fondation de Rome, l'usage existait de brûler les morts, puisque Numa Pompilius avait jugé indispensable d'ordonner que son corps serait inhumé. Cela contredit encore l'opinion émise par Pline[1] que « l'usage de brûler les morts n'est pas de première institution chez les Romains ; ils les enterraient jadis, mais quand on vit que ceux qui avaient péri dans les guerres lointaines étaient déterrés, on adopta la coutume de brûler les corps. »

Dès les premières années de la République, la crémation était assurément en usage à Rome. Un des quatre premiers patriciens qui avaient détrôné les Rois et fait confisquer leurs biens, Valerius Publicola, mourut pauvre. Il avait été quatre fois consul et victorieux dans des guerres différentes ; il avait triomphé des Tyrrhéniens et ensuite des Sabins. Il ne laissa pas même assez de bien pour faire ses funérailles[2] ; le Sénat fit brûler son corps et enterrer ses cendres aux frais du Trésor public, en un endroit de la ville près de la place publique. Ce lieu sacré, que l'on a appelé Velia, fut réservé pour la sépulture de ses descendants. Toutefois, dans la suite, on se contenta d'amener en cet endroit le corps de la personne défunte appartenant à la race de Valerius Publicola et de faire le simulacre d'y mettre le feu[3]. La crémation avait lieu hors de la ville.

Marcius Coriolan, au v[e] siècle, après avoir levé, sur les instances de sa mère Véturie, le siège de Rome, sa patrie, fut lapidé par la faction de Tullus qui l'accusait d'avoir trahi les Volsques. « Ceux qui avaient été les témoins et les compagnons de ses grands exploits de guerre furent les

1. Pline. *Hist. nat.*, VII. 55, 1.
2. Denys d'Halicarnasse. *Ant. rom.*, liv. V, ch. VIII.
3. Plutarque. *Valerius Publicola.*

plus indignés, dit Denys d'Halicarnasse [1]. Comme ils n'avaient pas été assez puissants pour le secourir pendant sa vie, ils voulurent au moins lui donner, après sa mort, quelques marques de leur reconnaissance. Ils firent porter sur la place publique tout ce qui pouvait être nécessaire pour rendre les derniers honneurs à un homme de bien et d'un mérite distingué. Tous les préparatifs faits, l'ayant revêtu de ses ornements de général, ils le mirent sur un lit de parade superbement orné. On fit porter devant la pompe funèbre les dépouilles qu'il avait remportées, les couronnes qu'il avait méritées par sa valeur, les plans et les images des villes qu'il avait prises. Les jeunes gens les plus illustres par leurs exploits de guerre chargèrent le lit de parade sur leurs épaules. Accompagnés de tout le peuple de la ville qui fondait en larmes et qui faisait retentir l'air de ses gémissements, ils portèrent son corps dans le principal faubourg et le mirent sur un bûcher qu'on avait préparé. On égorgea plusieurs victimes en son honneur ; on lui rendit tous les hommages qu'on peut rendre à des rois ou à des généraux d'armée. Les meilleurs amis attendirent que la flamme fût éteinte ; ils ramassèrent les cendres et les enterrèrent au même endroit, puis, mettant tous la main à l'œuvre, ils lui érigèrent un tombeau fort élevé pour servir à la postérité de monument éternel. »

L. Cornelius Sylla fut brûlé, suivant Plutarque [2], et sa sépulture déposée au Champ de Mars. D'après Pline [3], aucun membre de la famille Cornelia n'avait été inciné avant lui. La coutume observée dans cette famille était l'inhumation.

Après la bataille de Pharsale, Pompée vaincu s'enfuit en Égypte. Au moment où il touchait le rivage, le tribun militaire Lucius Septimius le frappa par derrière sous les

1. Denys d'Halicarnasse. *Ant. rom.* liv. VIII, ch. VIII.
2. Plutarque. *Sylla.*
3. Pline. *Hist. nat.*, VII. 55, 1,

yeux de sa femme et de son fils. Son corps resta sur le sable. « Philippe [1], son affranchi, demeura près de lui jusqu'à ce que les Égyptiens eussent fini de le regarder ; puis, l'ayant lavé avec de l'eau de mer et enveloppé d'une pauvre chemise, il chercha le long de la grève jusqu'à ce qu'il trouvât quelque reste d'un vieux bateau de pêcheur suffisant pour brûler un pauvre corps nu dont la tête avait été coupée... Plus tard, les cendres furent rapportées à sa femme Cornélie qui les déposa dans une de ses terres près d'Albe. »

Les funérailles des premiers empereurs furent faites aussi suivant le rite de l'incinération.

Le corps de Jules César fut brûlé dans le Champ de Mars, auprès du tombeau de Julie [2]. Les vétérans légionnaires jetèrent sur le bûcher les armes dont ils s'étaient parés pour les funérailles ; la plupart des matrones y ajoutèrent leurs ornements ainsi que les bulles de métal et les prétextes de leurs enfants.

Les sénateurs portèrent sur leurs épaules le corps d'Auguste jusqu'au Champ de Mars où il fut brûlé [3]. Les cendres furent déposées dans le Mausolée [4], bâti sous son sixième consulat. Ce monument était un énorme tumulus [5] qui s'élevait à peu de distance du fleuve, au-dessus d'un soubassement en marbre blanc déjà très haut par lui-même. Il fut surmonté d'une statue d'airain représentant César Auguste et recouvrit, avec les restes de ce prince, les cendres de ses amis et de ses familiers. L'enceinte du bûcher d'Auguste, qui était vers le centre de la plaine, fut également bâtie en marbre blanc et protégée par une balustrade en fer.

Tibère fut aussi incinéré [6].

1. Plutarque. *Pompée.*
2. Suétone. *Les douze Césars.* Jules César, LXXXIV.
3. Suétone. *Les douze Césars.* Auguste C.
4. Plutarque. *César.* Auguste.
5. Strabon. *Géogr.*, V, 8.
6. Suétone. *Les douze Césars.* Tibère, LXXV.

Le corps de Caligula [1], porté secrètement dans les jardins de Lamia et à moitié brûlé sur un bûcher fait à la hâte, fut recouvert d'un léger gazon. Dans la suite ses sœurs, rappelées de leur exil, l'exhumèrent, le brûlèrent et l'enterrèrent. Et comme preuve de la permanence des croyances relatives au pouvoir malfaisant des morts n'ayant pas reçu les derniers honneurs, on peut citer ce qu'ajoute à ce sujet Suétone. « C'est un fait notoire, dit-il, que jusqu'alors les gardiens de ces jardins furent inquiétés par des fantômes, et que la maison où Caligula fut tué, fut troublée toutes les nuits par quelque prodige effrayant, jusqu'à ce qu'elle devînt la proie des flammes. »

Galba, successeur de Néron, fut assasiné. « Son corps [2], longtemps abandonné, après avoir été en proie à mille outrages dans le désordre de la nuit, fut recueilli par Argius, son intendant, un de ses anciens esclaves, qui lui donna une humble sépulture dans un jardin que possédait Galba avant d'être empereur. Sa tête percée de coups, attachée à une pique par des goujats et des vivandiers, fut retrouvée enfin le lendemain devant le tombeau de Patrobe, affranchi de Néron, que Galba avait fait exécuter. On en réunit les cendres à celles du corps déjà brûlé. »

Septime Sévère mourut pendant une expédition en Bretagne. « Les deux frères, ses fils, dit Hérodien [3], étant convenus de partager également la souveraine puissance, firent passer leur armée victorieuse dans les Gaules, et partirent pour Rome, où ils portèrent les cendres de leur père qu'ils avaient mises dans une urne d'albâtre avec des parfums précieux, pour leur dresser un monument auprès de celles des empereurs ses prédécesseurs. » L'urne fut, en effet, déposée dans le temple où était le tombeau de Marc

1. Suétone. *Les douze Césars.* Caligula, LIX.
2. Tacite. *Histoires*, liv. I, 49.
3. Hérodien. *Histoire romaine*, liv. III.

Aurèle ; puis on rendit les derniers honneurs au défunt qu'on plaça au nombre des Dieux en célébrant la cérémonie de l'apothéose.

Après la mort de leur père, les fils de Septime Sévère ne purent s'entendre, malgré les efforts de leur mère. Bassianus Antonin, surnommé Caracalla, tua de sa propre main son frère Géta. « Il ordonna que le corps de la victime fût brûlé sur-le-champ [1] ». Resté seul maître de l'empire, il fut lui-même assassiné ; ses cendres, déposées dans une urne, furent envoyées à sa mère par son successeur Macrin [2].

A mesure que le christianisme fit des progrès l'usage d'enterrer les morts se généralisa dans le monde romain ; à partir du règne des Antonins, au IIe siècle, il devint presque universel. Au Ve siècle, d'après Macrobe [3], le rite de l'incinération a disparu. Toutefois, quelques traces de cette coutume subsistaient au temps de Charlemagne, puisque cet empereur, dans ses Capitulaires, en défendit les pratiques sous les peines les plus sévères.

8. Au nord de la mer Égée et s'étendant vers l'Orient jusqu'aux rivages de la mer Noire, se trouve une contrée dont les habitants étaient désignés par les anciens sous le nom de Thraces. Chez ces peuples, le rite de l'incinération existait simultanément avec celui de l'inhumation au Ve siècle avant notre ère. Hérodote, qui avait parcouru leur pays, rapporte en effet qu'on y faisait de son temps les funérailles des gens riches de la manière suivante [4] : « On expose le mort, dit-il, pendant trois jours, et, après avoir immolé toutes sortes d'animaux, on fait un festin auquel les pleurs et les gémissements servent de prélude. On l'inhume ensuite, *qu'on l'ait brûlé ou non.* On élève après

1. Spartien. *Vie de Caracalla*, II.
2. Hérodien. *Hist. rom.*, liv. IV.
3. Macrobe. *Saturnales*, liv. VII, ch. VII.
4. Hérodote. *Histoire*, V, 8.

les contemporains aux mœurs de l'Orient. C'est alors qu'on constata que l'usage de brûler les morts existait dans l'Inde.

« Sous l'influence d'une maladie qui faisait de jour en jour de rapides progrès, Calanus l'Indien, dit Diodore [1], pria Alexandre de faire construire un grand bûcher et d'ordonner à ses domestiques de mettre le feu après qu'il y serait monté... Le bûcher fut préparé... Conformément aux doctrines qu'il professait, Calanus monta énergiquement sur le bûcher et périt dans les flammes. »

« Nous savons, en effet, par Onisicrite, dit Strabon [2], que la maladie corporelle est aux yeux des gymnosophistes [3] la flétrissure la plus honteuse et qu'aussitôt qu'ils se sentent atteints de quelque mal, ils prennent la résolution de mourir par le feu, élèvent leur bûcher de leurs propres mains, se font frotter d'huile une dernière fois, puis montent au haut du bûcher, s'y asseoient, donnent eux-mêmes l'ordre d'y mettre le feu et se laissent brûler sans faire un mouvement ».

Non seulement les Indiens brûlaient leurs morts mais souvent les femmes étaient incinérées avec les corps de leurs maris ; celles qui n'avaient pas ce courage étaient déshonorées pour toujours. Ce fait, signalé par Strabon [4], est confirmé par divers témoignages. Diodore de Sicile [5] en cite un émouvant exemple.

Un des généraux indiens, Ceteus, avait été tué ; il laissait deux femmes qui l'avaient suivi à l'armée. Bien que la coutume imposât qu'une seule femme fût brûlée sur le bûcher, les deux épouses de Ceteus se disputèrent le droit de mourir. La décision de ce différend fut déférée aux tribunaux. Après le prononcé du jugement, celle qui avait perdu

1. Diodore de Sicile, *Bibl. hist.*, XVII, 107.
2. Strabon. *Géogr.*, XV, 65.
3. Secte dont faisait partie Calanus.
4. Strabon. *Géogr.*, XV, 62.
5. Diodore de Sicile. *Bibl. hist.*, XIX, 33.

sa cause s'en alla en poussant des gémissements, s'arracha les cheveux; déchira son diadème, comme si on lui eût annoncé un très grand malheur. L'autre, au contraire, joyeuse de sa victoire, s'avança vers le bûcher, couronnée de mitres par ses servantes, parée comme pour une noce et précédée de ses parents qui chantaient des hymnes à sa louange. Lorsqu'elle fut près du bûcher, elle se dépouilla de ses ornements et les distribua à ses amis et à ses domestiques, comme un souvenir qu'elle laissait à ceux qui l'avaient aimée.

Puis, après avoir embrassé ses suivantes, elle monta sur le bûcher, appuyée sur le bras de son frère et elle termina sa vie héroïquement au milieu d'une foule de spectateurs.

Cette coutume barbare a persisté jusqu'à nos jours dans l'Hindoustan.

Après vingt-deux siècles le drame de la veuve de Ceteus se renouvelait, en effet, sous les yeux d'une société européenne qui, vers 1840, réunie au Farrah-Bagh, près de Bombay, s'était transportée dans un village voisin pour y assister à l'un des derniers *suttys* ou sacrifices de veuve qu'ait tolérés la loi anglaise.

« C'était, dit un témoin de ce drame [1], une toute jeune, toute charmante créature, riche et parée comme une *ranie*, courant au supplice comme à une fête impatiemment attendue et souriant du sourire de l'innocence et de la foi à la foule accourue pour la voir mourir ». Après avoir fait aux assistants les honneurs de son bûcher, elle se dépouilla de sa tunique lamée d'or et s'enveloppa d'une toile de mousseline imbibée d'huile de sandal. Elle distribua ensuite les fleurs de ses guirlandes aux spectateurs et partagea de riches présents entre ses amis et ses proches. Puis elle monta sur le bûcher et s'y assit auprès du corps

1. F. de Lanoye. *L'Inde contemporaine*, ch. II.

de son mari qu'elle couvrit de sa pagne et dont elle appuya la tête contre sa poitrine. Avec une impassibilité absolue, elle mit le feu à sa chevelure, à sa robe, à diverses parties du bûcher et jeta son flambeau aux assistants.

« Quand tout fut consumé, les brahmanes recherchèrent, parmi les débris, les ossements calcinés des deux époux et les recueillirent dans deux vases de terre qui furent remis aux parents. »

Cette tragédie païenne aurait eu pour origine, selon Diodore [1] et Strabon [2], une loi édictée dans le but de mettre un terme aux tentatives d'empoisonnement faites par les femmes contre leurs maris. Il paraît difficile d'admettre qu'une condamnation à périr sur le bûcher d'un époux *ait* eu pour résultat d'occasionner l'enthousiasme héroïque qui, à 2,200 ans d'intervalle, semble avoir enflammé l'épouse de Ceteus et la jeune martyre du Ferrah-Bagh. L'amour plus fort que la mort et la croyance en la persistance éternelle de la personnalité humaine ont pu seuls soutenir les jeunes victimes dans le sacrifice qu'elles ont fait de leur vie. La confiance exaltée qu'elles ont montrée en cherchant à travers les flammes le monde meilleur où les attendaient ceux qu'elles avaient perdus, est le trait d'union entre nos croyances modernes et celles de nos ancêtres.

D'après le témoignage de Strabon, les femmes qui refusaient de se faire brûler sur le bûcher de leurs époux étaient déshonorées, elles subissaient les effets d'une véritable excommunication. Il en était de même il y a quelques années à peine. L'auteur de l'*Inde contemporaine* rapporte qu'un Anglais de sa connaissance avait empêché la femme et les six concubines d'un rajah d'être brûlées, en les enfermant pendant la cérémonie funèbre. Le service

1. Diodore de Sicile. *Bibl. hist.*, XIX, 33.
2. Strabon. *Géogr.*, XV, 30.

qu'il leur avait rendu n'a contribué qu'à faire à ces malheureuses une existence insupportable. Jusqu'à leur mort, elles vécurent dans la misère et dans l'opprobre, la tête rasée, et recevant à peine la nourriture nécessaire pour subsister.

La persistance de ces coutumes chez des populations, qui ont subi cependant de nombreuses révolutions sociales et religieuses, est un fait qui mérite d'être signalé, car il démontre l'attachement des peuples aux usages de leurs ancêtres.

Le voyageur, qui débarque à Bombay, y rencontre les Parsis, descendants des sectateurs de Zoroastre, et les Hindous dont les prières rappellent les hymnes les plus anciennes du Rig-Véda. Les premiers déposent leurs morts sur une colline qui domine la côte et dont le haut est excavé d'un trou large et profond. Les cadavres y sont abandonnés aux vautours et lorsque la chair a été tout entière rendue aux éléments, on précipite les ossements dans le puits où ils se décomposent pêle-mêle. Les cérémonies funèbres sont celles prescrites par le Vendidah et ne diffèrent pas des rites suivis par les anciens disciples éraniens de l'Avesta.

Tout autre est le culte des morts chez leurs voisins les Hindous qui brûlent les cadavres. Sur le rivage de l'île de la Salcette, en face de Bombay, on voit un de ces lieux consacrés à l'incinération. Des bûchers, composés en grande partie d'agglomérés en bouse de vache desséchée, y sont souvent allumés et répandent au loin une chaleur intense et une odeur nauséabonde.

Et malgré le contact incessant de ces sectateurs des religions antiques avec les mahométans et les chrétiens, chacun se rattache au culte de ses pères et n'admet aucune modification dans les rites usités depuis plusieurs milliers d'années. En vain le vieux culte solaire de la primitive

famille ariane a subi des transformations; des hauteurs sublimes du monothéisme qu'il avait presque atteint, il est retombé dans les pratiques grossières de l'idolâtrie brahmanique, après avoir passé par les dissolvantes théories du boudhisme; les coutumes funéraires ont persisté à travers les siècles pour se manifester aujourd'hui encore sous les formes essentielles qu'elles affectaient aux époques les plus reculées auxquelles les traditions écrites nous permettent de remonter.

La crémation, d'après ce qui précède, a donc existé dans l'Inde depuis l'époque où Alexandre en entreprit la conquête jusqu'à nos jours. Il est probable qu'elle y est beaucoup plus ancienne encore.

Quelle que soit l'antiquité que l'on attribue aux Védas, qu'ils soient le monument littéraire le plus ancien qui nous ait été conservé ou seulement un recueil d'hymnes réunies après la conquête macédonienne, il est permis de supposer qu'ils ont donné satisfaction à des idées religieuses antérieurement admises.

Or, dans ce poème, c'est à Agni, le dieu du feu, que le richi adresse ses prières au moment des funérailles pour que l'âme du défunt soit transportée au pays des Pitris (mânes des ancêtres).

« Si tu es satisfait de nos offrandes, ô Djâtavédas [1], entoure le trépassé avec les Pitris. Il vient pour obtenir ce qui transporte son âme. Qu'il soit au pouvoir des Dieux.

« Que l'œil aille dans le Soleil, le souffle dans Vayou. Remets au ciel et à la terre ce que tu leur dois. Va donner aux eaux et aux plantes les parties de ton corps qui leur appartiennent.

« Mais il est de son être une portion immortelle. C'est elle qu'il faut échauffer de tes rayons, enflammer de tes

1. Rig-Véda. Section XII, lecture VI, hymne XI. Traduction Langlois.

feux. O Djatavédas, dans le corps fortuné formé par toi, transporte-le au monde des hommes pieux. »

Dans une autre hymne aux Pitris[1], hymne funèbre de commémoration, l'âme du défunt est appelée vers le bûcher.

« O trépassé, viens ici, viens par les voies antiques où nos pères ont passé avant nous. Regarde ces deux rois, Yama et le divin Varouna, qui se réjouissent de notre Swaddhâ (offrande)..... Yama permet que le trépassé descende jouir des libations du matin et du soir...,. Répandez la libation en l'honneur de Yama, offrez-lui l'holocauste. Le sacrifice qui prend Agni pour messager se pare et se présente à Yama..... Offrez au royal Yama un holocauste aussi doux que le miel..... »

Chez les antiques fils de Manou, les rites funéraires comportaient la crémation du mort, la libation sur le bûcher et les offrandes en l'honneur des Pitris. Pour eux, Agni — le feu — n'était pas seulement un agent divin ; c'était un dieu. En lui confiant le corps du trépassé, on faisait participer ce dernier au pouvoir divin, on lui donnait un caractère sacré, que les Aryas attribuaient aux Pitris, et que les Grecs et les Romains reconnaissaient aux mânes — *Diis manibus*.

C'est Agni qui donnait à l'âme cette enveloppe légère, lui permettant de se transporter près des dieux et de se réunir à la société des ancêtres.

« Vos fils ont péri, mères, dit Adraste[2], vos fils ne sont plus ; réduits en cendres et dissipés dans l'éther, ils se sont envolés chez Hadès. »

11. Les textes anciens, dont nous avons donné ci-dessus quelques extraits, complètent, pour certaines régions, les renseignements fournis par les recherches archéologiques.

1. Rig-Véda. Section VII, Lecture VI, hymne IX.
2. Euripide. *Les Suppliantes*.

famille ariane a subi des transformations; des hauteurs sublimes du monothéisme qu'il avait presque atteint, il est retombé dans les pratiques grossières de l'idolâtrie brahmanique, après avoir passé par les dissolvantes théories du boudhisme; les coutumes funéraires ont persisté à travers les siècles pour se manifester aujourd'hui encore sous les formes essentielles qu'elles affectaient aux époques les plus reculées auxquelles les traditions écrites nous permettent de remonter.

La crémation, d'après ce qui précède, a donc existé dans l'Inde depuis l'époque où Alexandre en entreprit la conquête jusqu'à nos jours. Il est probable qu'elle y est beaucoup plus ancienne encore.

Quelle que soit l'antiquité que l'on attribue aux Védas, qu'ils soient le monument littéraire le plus ancien qui nous ait été conservé ou seulement un recueil d'hymnes réunies après la conquête macédonienne, il est permis de supposer qu'ils ont donné satisfaction à des idées religieuses antérieurement admises.

Or, dans ce poème, c'est à Agni, le dieu du feu, que le richi adresse ses prières au moment des funérailles pour que l'âme du défunt soit transportée au pays des Pitris (mânes des ancêtres).

« Si tu es satisfait de nos offrandes, ô Djâtavédas [1], entoure le trépassé avec les Pitris. Il vient pour obtenir ce qui transporte son âme. Qu'il soit au pouvoir des Dieux.

« Que l'œil aille dans le Soleil, le souffle dans Vayou. Remets au ciel et à la terre ce que tu leur dois. Va donner aux eaux et aux plantes les parties de ton corps qui leur appartiennent.

« Mais il est de son être une portion immortelle. C'est elle qu'il faut échauffer de tes rayons, enflammer de tes

1. Rig-Véda. Section XII, lecture VI, hymne XI. Traduction Langlois.

feux. O Djatavédas, dans le corps fortuné formé par toi, transporte-le au monde des hommes pieux. »

Dans une autre hymne aux Pitris[1], hymne funèbre de commémoration, l'âme du défunt est appelée vers le bûcher.

« O trépassé, viens ici, viens par les voies antiques où nos pères ont passé avant nous. Regarde ces deux rois, Yama et le divin Varouna, qui se réjouissent de notre Swaddhâ (offrande)..... Yama permet que le trépassé descende jouir des libations du matin et du soir..... Répandez la libation en l'honneur de Yama, offrez-lui l'holocauste. Le sacrifice qui prend Agni pour messager se pare et se présente à Yama..... Offrez au royal Yama un holocauste aussi doux que le miel..... »

Chez les antiques fils de Manou, les rites funéraires comportaient la crémation du mort, la libation sur le bûcher et les offrandes en l'honneur des Pitris. Pour eux, Agni — le feu — n'était pas seulement un agent divin ; c'était un dieu. En lui confiant le corps du trépassé, on faisait participer ce dernier au pouvoir divin, on lui donnait un caractère sacré, que les Aryas attribuaient aux Pitris, et que les Grecs et les Romains reconnaissaient aux mânes — *Diis manibus*.

C'est Agni qui donnait à l'âme cette enveloppe légère, lui permettant de se transporter près des dieux et de se réunir à la société des ancêtres.

« Vos fils ont péri, mères, dit Adraste[2], vos fils ne sont plus ; réduits en cendres et dissipés dans l'éther, ils se sont envolés chez Hadès. »

II. Les textes anciens, dont nous avons donné ci-dessus quelques extraits, complètent, pour certaines régions, les renseignements fournis par les recherches archéologiques.

1. Rig-Véda. Section VII, Lecture VI, hymne IX.
2. Euripide. *Les Suppliantes*.

En réunissant tous ces documents, nous avons pu tracer la carte des pays où fut adopté jadis le rite de l'incinération. L'aire géographique de ce rite est très étendue ; elle comprend l'Inde, l'Asie antérieure, les côtes septentrionales de la Méditerranée, le nord et l'ouest de l'Europe. C'est dans ces territoires que se sont répandues des tribus qui y ont apporté, avec la coutume de la crémation, des aptitudes spéciales auxquelles les sociétés antiques ont dû le développement de l'agriculture et les premiers progrès de l'industrie.

CHAPITRE III

Tribus du rite de l'inhumation.

I. — Du rite de l'inhumation. — Étude des nécropoles à inhumation. — Asie Centrale et Sibérie. — Caucase. — Arménie russe et Région transcaucasienne.

1. Les rites mégalithique et de l'incinération ne sont pas les seules coutumes funéraires révélées par les découvertes archéologiques. Dans un très grand nombre de nécropoles on trouve encore des sépultures inhumées, traces de groupes humains possédant sur la vie d'outre-tombe des idées différentes de celles admises par les populations dont nous nous sommes occupé jusqu'ici.

D'une manière générale, le rite antique de l'inhumation consiste dans le dépôt sous la terre du cadavre orné de son costume d'apparat, muni de ses armes, entouré des objets, des animaux et parfois des personnes que le défunt avait aimés, ainsi que des offrandes qui lui ont été données par les survivants pendant les cérémonies funèbres. Le malheur qui attendait dans le monde des esprits les mânes de celui qui n'avait pas reçu de sépulture était écarté si le cadavre était seulement recouvert d'un peu de poussière et arrosé de libations [1].

1. Sophocle. *Antigone*.

En réunissant tous ces documents, nous avons pu tracer la carte des pays où fut adopté jadis le rite de l'incinération. L'aire géographique de ce rite est très étendue ; elle comprend l'Inde, l'Asie antérieure, les côtes septentrionales de la Méditerranée, le nord et l'ouest de l'Europe. C'est dans ces territoires que se sont répandues des tribus qui y ont apporté, avec la coutume de la crémation, des aptitudes spéciales auxquelles les sociétés antiques ont dû le développement de l'agriculture et les premiers progrès de l'industrie.

CHAPITRE LII

Tribus du rite de l'inhumation.

I. — Du rite de l'inhumation. — Étude des nécropoles à inhumation. — Asie Centrale et Sibérie. — Caucase. — Arménie russe et Région transcaucasienne.

1. Les rites mégalithique et de l'incinération ne sont pas les seules coutumes funéraires révélées par les découvertes archéologiques. Dans un très grand nombre de nécropoles on trouve encore des sépultures inhumées, traces de groupes humains possédant sur la vie d'outre-tombe des idées différentes de celles admises par les populations dont nous nous sommes occupé jusqu'ici.

D'une manière générale, le rite antique de l'inhumation consiste dans le dépôt sous la terre du cadavre orné de son costume d'apparat, muni de ses armes, entouré des objets, des animaux et parfois des personnes que le défunt avait aimés, ainsi que des offrandes qui lui ont été données par les survivants pendant les cérémonies funèbres. Le malheur qui attendait dans le monde des esprits les [illegible] qui n'avait pas reçu de sépulture était écarté [illegible] était seulement recouvert d'un peu de pou[illegible] de libations [1].

1. Sophocle. *Antigone.*

Mais si ce minimum de funérailles donnait à la rigueur satisfaction aux prescriptions religieuses, il n'était admis que dans des cas exceptionnels. Pour protéger le corps contre les profanations on élevait un tombeau qui rappelait encore aux vivants le souvenir de l'ancêtre trépassé.

Ce monument ne fut pas, en tout lieu et en tout temps, construit suivant un même plan. Tantôt il consistait en un tumulus de terre ou de pierre, édifié au-dessus du lit funèbre; tantôt le cadavre, étendu sur le dos ou sur le flanc, assis, accroupi, dans une attitude variable, les mains sur la poitrine ou sur la tête, était simplement déposé dans la terre rapportée, placé dans une fosse ou enfin enfermé dans un sépulcre en pierre ou en bois. Parfois aussi le tumulus n'était pas édifié; une fosse était creusée dans le sol naturel et le défunt y était descendu, enveloppé ou non dans un coffre destiné à empêcher la dispersion des os ou leur disparition sous l'influence des actions chimiques développées par le milieu environnant.

Les formes des tombeaux sont donc variables à l'infini; la coutume seule de la mise en terre du mort paraît immuable dans ces sépultures que les archéologues ont rencontrées dans les pays les plus divers. Cette dernière constatation, relative à la cérémonie essentielle des funérailles, permet de supposer qu'une antique croyance sur la vie future a été commune aux populations ayant occupé les contrées où se trouvent des sépultures inhumées. Ces populations, par suite, ont entre elles certains liens de parenté provenant soit d'une même origine, soit de relations entre vainqueurs et vaincus. D'où il résulte que la répartition géographique des sépultures à inhumation doit se trouver en rapport direct avec l'influence des tribus primitives qui avaient adopté ce rite et, par conséquent, avec leurs migrations.

Pour ce motif, nous résumerons d'abord les renseigne-

ments fournis par les recherches archéologiques et qui sont parvenus à notre connaissance.

Asie centrale et Sibérie [1]. — Toute la région transcapienne est semée de tumulus, dont les plus importants par leurs dimensions se trouvent dans les steppes, là où débouchent les défilés des montagnes. Les sépultures étaient soit incinérées, soit inhumées. Parmi ces dernières, on peut citer celles du tertre situé près de Jalatik où les squelettes étaient placés dans de grands récipients d'argile, dans la posture de personnes assises. Tout autour, des fusaïoles en argile, des épingles à cheveux en corne, des perles de corail et de verre. Dans une autre tombelle on trouva un caveau en briques et une galerie où il y avait des squelettes.

Beaucoup de tumulus sont disséminés dans les steppes de la Sibérie occidentale sur un espace qui s'étend jusqu'aux sources du Iénissei et jusqu'aux steppes d'Abakam. De même, la Mongolie est riche en tertres funéraires. Érigés par des nomades qui ensevelissaient avec le mort toutes les richesses qui lui avaient appartenu, ces monuments ont éveillé la convoitise des chercheurs de trésors et ont été pillés malgré la surveillance exercée par les populations pastorales qui se sont succédées les unes aux autres dans ces régions; aussi, les renseignements sur ces tombeaux sont-ils disséminés dans des documents relatifs au pillage des tumulus en deçà et au delà de la chaîne de l'Oural.

C'est ainsi que l'on sait qu'à la fin du XVII[e] siècle on trouva près du cours de l'Irtych, un peu en amont du lieu nommé le Yans du Samara, un bloc colossal de terre rocailleuse ayant entraîné, dans la chute de la montagne, un cercueil contenant les ossements d'un cadavre avec des fragments de bracelets en argent, un collier et un vase de même métal.

1. *Antiquités de la Russie méridionale*, par le professeur N. Kondarof, le comte J. Tolstoï et S. Reinach.



Non loin de Tobol il y avait encore des tombes renfermant divers ustensiles d'argent, de cuivre et de fer.

Au commencement du siècle dernier, les terres des Bash'kyrs, qui s'étendent le long du Volga, furent explorées et donnèrent des anneaux et des fragments d'une couronne en or. Vers la même époque, on retrouva, dans les tombes du pays des Kalmoucks, toutes sortes d'instruments et de parures, des haches, des coutelas, des vases de tout genre, des boucles d'oreille, des bagues, des boutons, des figurines d'or, d'argent et de bronze représentant des êtres humains et des animaux. Toutes ces sépultures étaient à inhumation.

Au commencement du XVIIIe siècle, beaucoup de gens allaient, pendant l'été, de Tomsk, Tara, Krasnovodsk, Issetsk et d'autres lieux à une distance de neuf ou dix jours de marche dans les plaines pour fouiller des tombeaux et y recueillir beaucoup d'or, d'argent, de bronze, de pierreries, de glaives et autres armes, des ornements de selle et des mors de chevaux. Les fouilles étaient devenues une sorte de profession pour la population qui vivait sur le cours supérieur de l'Ob. On trouvait parfois dans une tombe des poids considérables d'or et d'argent.

La région de steppes située vers le 50e degré de latitude nord, entre l'Irtych et l'Ob, était couverte de tumulus. L'ouverture d'un de ces tertres, faite à la fin du siècle dernier, mit à découvert trois caveaux ou chambres sépulcrales.

Dans celui du milieu, le plus vaste, était un squelette déposé sur une espèce de litière revêtue d'une plaque en or ; le corps, légèrement incliné, était couvert d'une feuille d'or et enveloppé d'un riche manteau dont le bord était garni d'ornements dorés, de rubis et d'émeraudes. La tête, le cou et les mains étaient nus et dépourvus de toute parure. Près du squelette étaient placés le glaive, la lance, le carquois et les flèches.

Le second caveau contenait le squelette d'un cheval qui portait un mors, une selle et des étriers et qui était étendu aux pieds de son maître.

Dans le plus petit tombeau il y avait un squelette de femme. Une chaîne d'or, semée de rubis, entourait le cou; des bracelets d'or étaient attachés aux bras. La tête, la poitrine, les mains étaient nus. Le corps, drapé dans une riche couverture, était posé sur une plaque en or et recouvert d'une plaque semblable. Les draperies étaient magnifiques et semblaient intactes au moment où le caveau fut ouvert mais elles tombèrent en poussière au premier attouchement.

Au commencement de ce siècle, l'exploration d'un tumulus sur le cours supérieur de l'Irtych mit à découvert un tombeau dallé en granit dans lequel reposaient le squelette d'un homme et celui d'un cheval. Parmi les ossements du cheval il y avait des boules bien travaillées, des appliques de métal blanc qui avaient orné un harnais; parmi les ossements humains se trouvaient un glaive de fer à deux tranchants et des flèches en fer; la poitrine du cadavre était parée d'une quantité de petites plaques en or et la main droite portait deux bagues en or.

D'après Miller (1733-1743), c'est sur le cours de la Volga, du Tobol, de l'Irtych et de l'Ob que se rencontrèrent les tombes dont le contenu était le plus riche; les sépultures moins riches étaient disséminées dans les steppes que traverse le Iénissei et les plus pauvres au delà du lac Baïkal.

Un savant voyageur du siècle dernier, Ghméline, divise les tombes de l'arrondissement de Iénisséisk en plusieurs groupes. Les unes, désignées sous le nom de Mayàky (phare), étaient de forme carrée; de hautes pierres, comparables à celles d'un cromleck breton, étaient alignées tout autour. Elles contenaient des vases d'argent et d'argile, des objets en or et en argent, des ceintures décorées de plaques

de son mari qu'elle couvrit de sa pagne et dont elle appuya la tête contre sa poitrine. Avec une impassibilité absolue, elle mit le feu à sa chevelure, à sa robe, à diverses parties du bûcher et jeta son flambeau aux assistants.

« Quand tout fut consumé, les brahmanes recherchèrent, parmi les débris, les ossements calcinés des deux époux et les recueillirent dans deux vases de terre qui furent remis aux parents. »

Cette tragédie païenne aurait eu pour origine, selon Diodore [1] et Strabon [2], une loi édictée dans le but de mettre un terme aux tentatives d'empoisonnement faites par les femmes contre leurs maris. Il paraît difficile d'admettre qu'une condamnation à périr sur le bûcher d'un époux ait eu pour résultat d'occasionner l'enthousiasme héroïque qui, à 2,200 ans d'intervalle, semble avoir enflammé l'épouse de Ceteus et la jeune martyre du Ferrah-Bagh. L'amour plus fort que la mort et la croyance en la persistance éternelle de la personnalité humaine ont pu seuls soutenir les jeunes victimes dans le sacrifice qu'elles ont fait de leur vie. La confiance exaltée qu'elles ont montrée en cherchant à travers les flammes le monde meilleur où les attendaient ceux qu'elles avaient perdus, est le trait d'union entre nos croyances modernes et celles de nos ancêtres.

D'après le témoignage de Strabon, les femmes qui refusaient de se faire brûler sur le bûcher de leurs époux étaient déshonorées, elles subissaient les effets d'une véritable excommunication. Il en était de même il y a quelques années à peine. L'auteur de l'*Inde contemporaine* rapporte qu'un Anglais de sa connaissance avait empêché la femme et les six concubines d'un rajah d'être brûlées, en les enfermant pendant la cérémonie funèbre. Le service

1. Diodore de Sicile. *Bibl. hist.*, XIX, 33.
2. Strabon. *Géogr.*, XV, 30.



qu'il leur avait rendu n'a contribué qu'à faire à ces malheureuses une existence insupportable. Jusqu'à leur mort, elles vécurent dans la misère et dans l'opprobre, la tête rasée, et recevant à peine la nourriture nécessaire pour subsister.

La persistance de ces coutumes chez des populations, qui ont subi cependant de nombreuses révolutions sociales et religieuses, est un fait qui mérite d'être signalé, car il démontre l'attachement des peuples aux usages de leurs ancêtres.

Le voyageur, qui débarque à Bombay, y rencontre les Parsis, descendants des sectateurs de Zoroastre, et les Hindous dont les prières rappellent les hymnes les plus anciennes du Rig-Véda. Les premiers déposent leurs morts sur une colline qui domine la côte et dont le haut est excavé d'un trou large et profond. Les cadavres y sont abandonnés aux vautours et lorsque la chair a été tout entière rendue aux éléments, on précipite les ossements dans le puits où ils se décomposent pêle-mêle. Les cérémonies funèbres sont celles prescrites par le Vendidah et ne diffèrent pas des rites suivis par les anciens disciples éraniens de l'Avesta.

Tout autre est le culte des morts chez leurs voisins les Hindous qui brûlent les cadavres. Sur le rivage de l'île de la Salcette, en face de Bombay, on voit un de ces lieux consacrés à l'incinération. Des bûchers, composés en grande partie d'agglomérés en bouse de vache desséchée, y sont souvent allumés et répandent au loin une chaleur intense et une odeur nauséabonde.

Et malgré le contact incessant de ces sectateurs des religions antiques avec les mahométans et les chrétiens, chacun se rattache au culte de ses pères et n'admet aucune modification dans les rites usités depuis plusieurs milliers d'années. En vain le vieux culte solaire de la primitive



sont d'abord des tombes creusées simplement dans le sol, sans que leur emplacement soit marqué par une levée de terre, puis des catacombes et des constructions d'un système spécial dans lesquelles les morts étaient ensevelis suivant les préceptes du mazdéisme, mais ici il y a évidemment influence d'une population nouvelle.

Dans le groupe des plus anciens tumulus du Caucase septentrional qui vient rejoindre celui des tertres disséminés dans les plaines de la Russie méridionale on a recueilli certains produits de l'industrie grecque ; mais, en général, le mobilier funéraire prouve l'analogie qui existe entre les antiquités du nord, celles de la Russie méridionale et celles de la Sibérie. Les bronzes, en particulicr, semblent tenir de l'Asie tout ce qui en constitue l'originalité. On constate ce fait surtout dans la nécropo!e de Koban, hameau habité par les Ossètes et situé dans le défilé de Tagaour, *au* nord-est du mont Kasbek et à 30 kilomètres de Wladikavkas. Les tombes de cette nécropole étaient pavées de grosses pierres ; les cadavres y étaient couchés sur le flanc droit, les genoux repliés et faisant saillie, les bras ramenés sur la poitrine avec les poignets à la hauteur de la tête.

Parmi les autres nécropoles du Caucase, citons encore celle de Digori, dans le bourg de Kamounta, celle de Tchmy, les catacombes taillées dans les rochers qui longent la rivière de Sczargoma, sur la route de Wladikavkas à Lars, et la nécropole de Kasbeck sur la rive droite du Térek.

Dans l'arrondissement de Naltshikof on a étudié encore les nécropoles de Balkar, de Khoulan, de Tshéguême. On a fait également des recherches à Ozorkof en suivant le cours du Baxane jusqu'au pied du mont Elbrouz, puis à Elyga en se dirigeant le long du défilé vers le sud et en continuant les fouilles au delà de la crête des montagnes. Enfin, des tertres ont été fouillés ainsi que des tombes situées dans



les hautes régions de l'arrondissement d'Argoun, dans le bourg de Kiya.

Les pièces les plus remarquables qui ont été trouvées sont des ornements et des parures en bronze de dimensions volumineuses.

Les fouilles exécutées dans la grande chaîne du Caucase [1], notamment dans le Daghestan occidental (district de Dido), dans la Touchétie, dans la Kewfsowrie et dans le Pcharwel, ont révélé encore des faits qui méritent d'être signalés.

Le cimetière de Quittero, chef-lieu d'un naibat de Dido, appuyé à la grande chaîne d'Andi, se composait de tombeaux à inhumation et de tombeaux à incinération. Dans les premiers, les corps étaient entourés d'armes dont les débris se trouvent souvent au milieu du corps, à la ceinture. Ils étaient placés à même le sol dans une fosse rectangulaire de 2 mètres de long sur $0^m,80$ de largeur et de hauteur. Au-dessus du cadavre était un tombeau également rectangulaire, formé de dalles sur les quatre côtés et en plafond à peu près comme les dolmens. Les tombes étaient enfouies à 2 mètres dans le sol au moment où elles furent explorées; elles sont en tout semblables à celles découvertes à Mzket par M. Bayern et qu'on retrouve dans toute la chaîne du Caucase depuis Tiflis jusqu'à la mer Caspienne.

Les tombeaux des incinérés étaient beaucoup plus petits, construits de même et ne mesurant guère qu'un mètre sur $0^m,50$ de largeur et autant de hauteur. Les cendres, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, étaient enfermées dans des sacs de toile avec des bijoux : bracelets cordés en bronze, anneaux en bronze, etc., le tout fait sans aucun art.

A l'extrémité du territoire des Touches, presque sur la

1. *Rev. arch.*, 3e série, tome V, janvier-février 1885. Souvenirs du Caucase, par Germain Bapst.

limite de la Kewfsowrie, à Phonstio, on trouva des tombeaux semblables aux précédents, fouillés au Daghestan. Ils ne contenaient rien que des vestiges de squelettes mal conservés. Un seul possédait un mobilier funéraire composé : de boules en argent percées qui avaient fait partie d'un collier; d'un grand nombre de bracelets en bronze de différentes formes, les uns plats, les autres en bronze coulé avec des dessins géométriques de lignes droites tracées au burin ; enfin, au milieu du corps, une grande plaque de bronze qui devait servir d'attache de ceinture. Au-dessous, trois chaînes fort curieuses, d'une très belle patine verte, réunies à leurs extrémités par deux grands crochets en bronze et maintenant à l'un des bouts cinq dés à coudre, également en bronze. Sur le devant de la poitrine étaient des boules en argent provenant sans doute d'un grand collier et quatre anneaux de bronze, ornements de la robe complétés par des objets indéterminés, peut-être des dents ou des turquoises. Enfin, dans le tombeau on recueillit encore une dent très longue et des boules de verre.

En franchissant la grande chaîne du Caucase pour passer de la Kewfsowrie dans le Pcharwel, non loin des sources de l'Aragwa, un des principaux affluents de la Koura, on rencontra des squelettes décomposés près desquels étaient des bracelets en verre.

4. *Arménie russe et Région transcaucasienne*. — Les nécropoles, qui ont été fouillées, sont assez nombreuses ; nous allons les énumérer d'après M. de Morgan [1].

La nécropole de Marienfeld, à 40 verstes au sud-est de Tiflis, renfermait des tombeaux formés de dalles en grès, de $1^m,70$ à $1^m,90$ de longueur et $0^m,60$ à $0^m,80$ de profondeur. Ces caisses étaient recouvertes de deux ou trois dalles plus grossières et plus épaisses, dépassant de beaucoup les

1. J. de Morgan *Les premiers âges des métaux dans l'Arménie russe.*



parois latérales. Le mobilier funéraire était pauvre : quelques bracelets sans ornements, des anneaux en bronze, des fragments de lances en fer, etc.

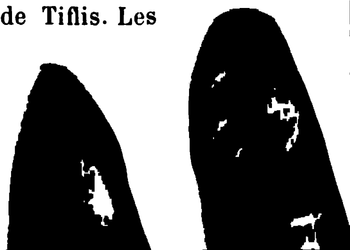
La nécropole de Sartatchalo, à quelques kilomètres de la précédente, présentait les mêmes caractères et renfermait également un mobilier pauvre.

Le cimetière de Redkine est situé près du village de ce nom, à quelques kilomètres au sud de Dilidjane, au milieu des montagnes, sur la ligne de partage entre les eaux de la Koura et celles de l'Araxe.

Le col de Dilidjane est le point de passage de la route stratégique de Perse qui, partant de Tiflis, traverse Érivan ; c'est par là que se faisaient tous les transports entre la vallée de l'Araxe et la Géorgie. De plus, il est voisin de gîtes de cuivre importants. Cette situation a donc été de tout temps très marquante.

Dans le campement de Redkine, les tombeaux sont souterrains sans qu'aucun indice extérieur les signale à l'attention. Quelques-uns cependant sont entourés d'un cercle de grosses pierres s'élevant à 2 ou 3 pieds au-dessus de la tombe et émergeant quelquefois du sol. Les tombes sont formées de trois parois verticales faites de dalles soigneusement jointes avec de petites pierres sans mortier. La couverture se compose de deux ou trois grosses dalles. L'ouverture, tournée vers l'est, a été bouchée, après l'introduction du cadavre, par un amas de pierres de toute forme et de toute dimension. Le mobilier funéraire se composait d'une quantité de vaisselle en terre, de poignards, de glaives, etc., la plupart en bronze. On a recueilli des perles en cornaline, verroterie ayant fait partie de colliers, des bracelets, des torques, des pendeloques en forme d'oiseau, mais la fibule manque complètement.

Le champ funéraire de Cheïthan-Thagh ou mont du Diable est à 70 kilomètres environ au sud de Tiflis. Les



tombeaux se composent de caisses rectangulaires formées de quatre dalles; ils sont recouverts soit par une dalle plus grande et plus épaisse, soit par une construction en pierres plates, soit enfin par une voûte en moellons. Les roches employées sont des basaltes ou des trachytes; le terrain dans lequel sont faites les inhumations est un sable légèrement argileux ou une argile à brique jaune, très fine, très grasse et très dure.

Les cadavres sont placés sur le flanc gauche, les jambes repliées de sorte que les genoux soient en face de la poitrine, les bras repliés et les mains placées devant la figure. La tête était généralement posée sur une pierre plate ainsi que les pieds. Les vases se trouvaient ordinairement à la tête et aux pieds de l'inhumé, les bijoux et les ornements divers dans la position qu'ils occupaient sur le mort revêtu de ses vêtements; les armes placées parallèlement aux dalles des grands côtés de la caisse.

Dans cette nécropole, le mode d'inhumation semble avoir été toujours le même; cependant, dans deux fosses, on ne trouva que des entassements de roches au milieu desquels se trouvaient des vases brisés et des ossements humains avec des restes de chevaux. De plus, un tombeau se composait de deux caisses juxtaposées selon les grands côtés; l'une renfermait deux squelettes humains placés l'un la tête au sud, l'autre la tête au nord; près d'eux étaient quelques boutons de bronze, un fer de lance et trois vases. Dans l'autre caisse étaient les restes d'un bœuf ou d'une vache et quelques boutons de bronze.

La nécropole d'Akthala se trouve sur un plateau basaltique dit la colline de Saint-Georges, à l'entrée de la vallée qui renferme les mines d'Akthala. Ce gisement contient en abondance des minerais de cuivre, de plomb, de zinc, d'argent et d'or. Les tombes furent certainement celles d'une population de mineurs et de fondeurs.



La nécropole se composait de trois parties qui semblent être d'époques différentes. La première, qui se trouvait à la partie supérieure du coteau, présentait les mêmes caractères qu'à Cheïthan-Thagh. Les deux autres massifs étaient situés plus bas, sur le même versant de la colline, à l'est et à l'ouest.

Dans le cimetière occidental les tombeaux avaient été simplement creusés dans le sol et recouverts de dalles de basalte; les objets en fer étaient extrêmement rares; les vases étaient moins abondants que dans le massif supérieur et de fabrication plus grossière.

La partie orientale renfermait des sépultures, les unes analogues à celles du massif supérieur, les autres simplement creusées dans le sol et recouvertes d'une dalle; enfin, des tombes spéciales formées d'énormes urnes où avait été déposé le corps accroupi. Près de lui quelques rares objets, une pierre à aiguiser et un galet oblong. L'urne, en forme d'œuf, renversée sur son ouverture, était fermée par une dalle; les côtés du vase étaient calés à l'aide de pierres au milieu desquelles étaient des vases et des ossements d'animaux.

La nécropole de Utch-Kilissa se trouve au pied du mont Lelwar, entre les villages d'Allahverdi et de Tchamlong, à une altitude de 1,400 mètres. Les sépultures se composaient de cists formés de dalles analogues à ceux des nécropoles précédentes. Comme mobilier funéraire on recueillit des vases, des armes en fer, des colliers, des bracelets et des épingles en bronze.

La nécropole de Mouci-Yéri (champ de Moïse), à trois kilomètres environ de la précédente, était voisine de gîtes miniers importants. On a trouvé dans beaucoup de tombes des fragments de carbonate de cuivre et du minerai de fer (limonite). Les 582 tombeaux qui ont été examinés ont donné un mobilier funéraire important : armes en fer,

d'or, des étriers et des mors en fer, etc. Parmi les ossements, il y avait parfois de petites plaques en or.

Un autre groupe de tombes à surface plane, appelées Slantsy, renfermaient quantité d'or et d'argent.

Dans les tombes dallées, désignées sous le nom de Tvorylny parce qu'elles rappelaient les fours à gâcher la chaux, on n'a jamais trouvé d'objets en or, mais seulement des objets en cuivre.

Les tumulus de grande hauteur, recélant une charpente en poutres, n'ont point fourni d'objets en argent, mais on y a recueilli quelquefois de minces feuilles d'or, des figurines coulées en cuivre représentant des animaux et des couteaux de bronze. Chaque squelette était déposé dans une espèce de caisse séparée; à ses pieds avaient été placés différents ustensiles en cuivre et de la vaisselle de cuivre et d'argile. Il est rare qu'on trouve du fer dans ces tombes. Quelquefois les têtes étaient recouvertes d'un masque en plâtre et décorées de feuilles peintes en rouge et en vert.

Les objets de bronze, recueillis en Sibérie et dans la vallée du Iénisséi, se retrouvent rarement à l'est mais sont disséminés à l'ouest sur un espace qui s'étend au delà de l'Oural. On les rencontre dans les gouvernements de Perm et de Wiatka. Ceux que l'on a découverts à Sarai, sur les bords de l'Akhtouba, prouvent que la civilisation qui, à une époque très reculée, a fleuri sur les bords de la Volga est un reflet de la civilisation de la Sibérie.

Près de la ville d'Élabouga, dans la province de Kazan et sur les lieux mêmes où la rivière de Toyma déverse ses eaux dans la Kama, est une vaste nécropole désignée sous le nom d'Ananyine à cause d'un village voisin. Les sépultures étaient à inhumation et déposées à diverses profondeurs. Les squelettes avait des orientations différentes ; les uns, dans la position assise, les genoux repliés et ramenés vers le ventre; les autres, simplement couchés dans la tombe.

Malgré ces différences dans les modes de sépulture, les tombeaux semblent appartenir à la même époque à cause de l'uniformité du mobilier funéraire composé d'ustensiles et de bijoux en bronze, de vases d'argile, d'armes de pierre et de fer, de mors en bronze ou en fer. La plupart des tombes étaient fermées par des blocs de pierre ou des dalles.

3. *Caucase.* — Le Caucase est une chaîne de montagnes, rempart gigantesque au sommet duquel se dressent quelques pics plus élevés. On donne le même nom à la région située à l'angle sud-est de l'Europe, région qui commence aux embouchures du Don, embrasse tout le cours de la rivière de Manytch et s'arrête à la mer Caspienne. Les côtes de la mer Caspienne et celles de la mer Noire font également partie de cette région caucasique, dont les limites sont marquées nettement par les montagnes. L'impulsion des peuples asiatiques sur l'Europe a poussé dans le Caucase des populations diverses dont il est bien difficile de reconnaître aujourd'hui les épaves.

Il n'existe pas de tumulus dans la région transcaucasienne à l'exception de ceux de la steppe de Mangansk et des côtes de la mer Caspienne. En revanche, dans le Caucase septentrional il y a des milliers de tertres. Au nord du territoire où ils sont disséminés, ils rejoignent ceux de la province du Don et de la province d'Astrakhan, formant pour ainsi dire les anneaux d'une même chaîne. Au midi, ils s'étendent au delà du Kouban et du Térek et, diminuant progressivement en dimension et en nombre, ils finissent par disparaître dans les gorges des montagnes. Ces tumulus sont les jalons du chemin parcouru par les nomades qui, refoulés dans les montagnes, y ont pris insensiblement les mœurs et les caractères des montagnards et ont adopté avec le temps un type de sépulture tout différent de celui qu'ils employaient dans la plaine. Ces sépultures nouvelles

sont d'abord des tombes creusées simplement dans le sol, sans que leur emplacement soit marqué par une levée de terre, puis des catacombes et des constructions d'un système spécial dans lesquelles les morts étaient ensevelis suivant les préceptes du mazdéisme, mais ici il y a évidemment influence d'une population nouvelle.

Dans le groupe des plus anciens tumulus du Caucase septentrional qui vient rejoindre celui des tertres disséminés dans les plaines de la Russie méridionale on a recueilli certains produits de l'industrie grecque ; mais, en général, le mobilier funéraire prouve l'analogie qui existe entre les antiquités du nord, celles de la Russie méridionale et celles de la Sibérie. Les bronzes, en particulicr, semblent tenir de l'Asie tout ce qui en constitue l'originalité. On constate ce fait surtout dans la nécropole de Koban, hameau habité par les Ossêtes et situé dans le défilé de Tagaour, au nord-est du mont Kasbek et à 30 kilomètres de Wladikavkas. Les tombes de cette nécropole étaient pavées de grosses pierres ; les cadavres y étaient couchés sur le flanc droit, les genoux repliés et faisant saillie, les bras ramenés sur la poitrine avec les poignets à la hauteur de la tête.

Parmi les autres nécropoles du Caucase, citons encore celle de Digori, dans le bourg de Kamounta, celle de Tchmy, les catacombes taillées dans les rochers qui longent la rivière de Sczargoma, sur la route de Wladikavkas à Lars, et la nécropole de Kasbeck sur la rive droite du Térek.

Dans l'arrondissement de Naltshikof on a étudié encore les nécropoles de Balkar, de Khoulan, de Tshéguême. On a fait également des recherches à Ozorkof en suivant le cours du Baxane jusqu'au pied du mont Elbrouz, puis à Elyga en se dirigeant le long du défilé vers le sud et en continuant les fouilles au delà de la crête des montagnes. Enfin, des tertres ont été fouillés ainsi que des tombes situées dans

les hautes régions de l'arrondissement d'Argoun, dans le bourg de Kiya.

Les pièces les plus remarquables qui ont été trouvées sont des ornements et des parures en bronze de dimensions volumineuses.

Les fouilles exécutées dans la grande chaîne du Caucase [1], notamment dans le Daghestan occidental (district de Dido), dans la Touchétie, dans la Kewfsowrie et dans le Pcharwel, ont révélé encore des faits qui méritent d'être signalés.

Le cimetière de Quittero, chef-lieu d'un naibat de Dido, appuyé à la grande chaîne d'Andi, se composait de tombeaux à inhumation et de tombeaux à incinération. Dans les premiers, les corps étaient entourés d'armes dont les débris se trouvent souvent au milieu du corps, à la ceinture. Ils étaient placés à même le sol dans une fosse rectangulaire de 2 mètres de long sur $0^m,80$ de largeur et de hauteur. Au-dessus du cadavre était un tombeau également rectangulaire, formé de dalles sur les quatre côtés et en plafond à peu près comme les dolmens. Les tombes étaient enfouies à 2 mètres dans le sol au moment où elles furent explorées; elles sont en tout semblables à celles découvertes à Mzket par M. Bayern et qu'on retrouve dans toute la chaîne du Caucase depuis Tiflis jusqu'à la mer Caspienne.

Les tombeaux des incinérés étaient beaucoup plus petits, construits de même et ne mesurant guère qu'un mètre sur $0^m,50$ de largeur et autant de hauteur. Les cendres, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, étaient enfermées dans des sacs de toile avec des bijoux : bracelets cordés en bronze, anneaux en bronze, etc., le tout fait sans aucun art.

A l'extrémité du territoire des Touches, presque sur la

1. *Rev. arch.*, 3e série, tome V, janvier-février 1885. Souvenirs du Caucase, par Germain Bapst.

En réunissant tous ces documents, nous avons pu tracer la carte des pays où fut adopté jadis le rite de l'incinération. L'aire géographique de ce rite est très étendue ; elle comprend l'Inde, l'Asie antérieure, les côtes septentrionales de la Méditerranée, le nord et l'ouest de l'Europe. C'est dans ces territoires que se sont répandues des tribus qui y ont apporté, avec la coutume de la crémation, des aptitudes spéciales auxquelles les sociétés antiques ont dû le développement de l'agriculture et les premiers progrès de l'industrie.

CHAPITRE LII

Tribus du rite de l'inhumation.

I. — Du rite de l'inhumation. — Étude des nécropoles à inhumation. — Asie Centrale et Sibérie. — Caucase. — Arménie russe et Région transcaucasienne.

1. Les rites mégalithique et de l'incinération ne sont pas les seules coutumes funéraires révélées par les découvertes archéologiques. Dans un très grand nombre de nécropoles on trouve encore des sépultures inhumées, traces de groupes humains possédant sur la vie d'outre-tombe des idées différentes de celles admises par les populations dont nous nous sommes occupé jusqu'ici.

D'une manière générale, le rite antique de l'inhumation consiste dans le dépôt sous la terre du cadavre orné de son costume d'apparat, muni de ses armes, entouré des objets, des animaux et parfois des personnes que le défunt avait aimés, ainsi que des offrandes qui lui ont été données par les survivants pendant les cérémonies funèbres. Le malheur qui attendait dans le monde des esprits les mânes de celui qui n'avait pas reçu de sépulture était écarté si le cadavre était seulement recouvert d'un peu de poussière et arrosé de libations [1].

1. Sophocle. *Antigone.*

mité de ces dalles touchait la terre, et l'autre, tournée vers la tombe, reposait sur un support en pierre. Plus loin, à l'est, sur un espace de 200 mètres environ, se trouvait une rangée pareille de pierres transversales reposant sur des supports semblables avec cette différence que la longueur des dalles diminuait graduellement. Tout le pied du tertre était revêtu de pierres; au centre du remblai, depuis le sommet jusqu'à la fosse, était un entassement de pierres.

Ces sépultures avaient été violées. On n'y recueillit que six mors réunis en un tas et des douilles de hampes surmontées d'une enseigne en forme de griffon ailé avec un cavalier tuant un animal. On trouva encore quelques plaques en or et des tessons d'une patère en argile, couverte de peintures.

La tombe des Pierres était sur la route entre Nikopol et Ekatérinoslaw, à 12 kilomètres de la station de Krasnokoatsk. Quoique précédemment pillée, elle donna des squelettes de chevaux, dont l'un de petite taille avec des ornements en bronze et un mors en fer. On y découvrit encore des lances en fer, un crâne humain, des débris d'une cuirasse en écailles et des tessons de vases.

La tombe de Tsimbale, située près de la grande Belosierka, dans le district de Mélitopol, du gouvernement de Tauride, avait 15 mètres de haut et un diamètre de base égal à 89 mètres environ. Comme dans les tertres précédents on y trouva des tombes de chevaux, ces derniers munis de plaques en or recouvrant l'os frontal et une partie des naseaux. Sur ces ornements étaient ciselés des griffons héraldiques, des serpents, même une divinité analogue à l'Artémise perse.

Dans un petit tumulus voisin on recueillit des objets que l'on rencontre le plus ordinairement : des instruments en silex, des lances, des pierres à aiguiser, des morceaux de couleurs. Dans les tombes : des squelettes avec des mors,



des lances en fer, des flèches en bronze, des glaives et des ossements de cheval, puis une marmite contenant des os de mouton. Toujours aussi des plaques en or d'un travail grossier, ayant recouvert des surfaces détruites par le temps, étoffes, bois, etc.

Un mobilier funéraire analogue fut encore rencontré dans les deux tombes recouvertes par un tumulus haut de 7 mètres sur 100 mètres de circonférence situé dans le district de Mélitopol, du gouvernement de Tauride, à 2 kilomètres du village de la grande Snamenka.

Dans le district de Temreck (vallée du Couban), sept tumulus alignés, appelés les *Sept Frères*, ont été explorés par le baron de Tiesenhausen et ont donné lieu aux observations suivantes :

Le mobilier du premier, fort endommagé par le poids du remblai, se réduisit à quelques tessons d'un vase peint, à des pointes de flèche en os et à un ornement sculpté.

Le second tertre contenait les ossements de treize chevaux et un squelette humain revêtu d'une cuirasse en écailles de fer recouvertes de petites plaques d'or et ornée probablement d'une magnifique plaque en argent sur laquelle sont représentés une biche avec son faon et un oiseau volant. Une plaque triangulaire en or, sur laquelle on voit une panthère déchirant un bouquetin, recouvrait sans doute la partie inférieure d'un carquois. Le guerrier avait près de lui les débris de son glaive en fer et de sa lance. Son cou était entouré de trois colliers en or, portant des ciselures variées. Des vases en bronze, en argent, en poterie avaient été déposés à ses côtés. Les squelettes des chevaux fournirent aussi une abondante moisson d'objets : gourmettes, plaques de bronze, etc.

La tombe du troisième tumulus avait été fouillée, mais elle donna encore quelques objets précieux tels qu'une agrafe en bronze, un fragment d'une poignée d'épée en or,

un tronçon de lance en fer, des débris d'un vase en argent, des brides de chevaux rehaussés d'ornements en bronze.

Le quatrième tumulus contenait aussi une tombe à part pour les chevaux dans laquelle étaient encore des gourmettes de formes variées. Près du guerrier on trouva des plaques et, dans un réduit séparé, ses armes et ses ustensiles de ménage.

Dans le cinquième tertre, la tombe des chevaux seule n'avait pas été pillée. On y recueillit des gourmettes, des mors, etc.

Au centre du sixième tumulus il y avait trois compartiments séparés par des cloisons en pierre. Dans le premier se trouvaient les squelettes de sept chevaux; dans celui du milieu étaient les ustensiles de ménage; dans le troisième, divisé lui-même en deux parties, étaient la tombe proprement dite et un petit réduit renferment des ustensiles. La tombe contenait les débris d'un sarcophage en bois avec un couvercle auquel adhéraient des lambeaux de tissu. On y voyait les restes de vêtements garnis de fourrure et les portions d'une cuirasse en écailles, une pointe de lance en fer et des flèches en bronze; puis des agrafes en or, un morceau de cristal de roche avec une intaille représentant un porc et des plaques en or ayant servi d'ornements aux vêtements.

Le septième tumulus ne contenait qu'une tombe de cheval.

Près du village de Navogregorievka, sur les rives de la Kouka, étaient des tertres dans lesquels on a recueilli des ossements d'homme, de cheval, de mouton; des flèches en bronze, des fragments d'un glaive en fer et des plaques en or rehaussées d'ornements.

Dans le gouvernement de Pultava, outre les découvertes faites près de Kremontchong, on a exploré beaucoup de tumulus situés dans le district de Romni. Près des villages

d'Aksiontinez et de Boutki de ce district, sur une colline de la rive droite de la Soula, ainsi que sur l'autre rive de ce cours d'eau près du village de Valkovitzi, les tumulus renfermaient des morts couchés dans des tombes creusées dans l'argile blanche. Les caveaux avaient des parois en bois et leur fond était couvert de chaux. On trouva dans presque toutes ces tombes du soufre et des morceaux de couleur vert de gris. Indépendamment de vases divers on y recueillit des objets en bronze : bracelets, boucles d'oreille, ornements de bride, branches de mors, miroirs, torques, flèches, ainsi que des objets en fer : mors, lances, couteaux, etc. Dans l'un de ces tumulus étaient une espèce de diadème et des plaques en or d'assez bas titre.

Des mobiliers funéraires analogues furent trouvés dans 15 tumulus près de la ville de Romni, près d'Olbiopol; dans le gouvernement de Cherson, dans le district d'Élisavetgrad (gouvernement de Cherson), près du village de Martanocha; de même, dans les tombelles situées près du village de Maïatka (district de Novomoskovsk), près du village de Sartagne (district de Marioupoi), près du village de Likhatchevka (gouvernement de Kharkhof, district de Bogodoukhovsk), enfin près de Smiela.

Dans un groupe, près de Gouliac-Gorod, un mamelon de 2 mètres de hauteur fournit une tombe non violée. On y trouva le type des petits tumulus du pays. La fosse funéraire était carrée; chaque côté mesurait $2^{m},80$; la profondeur était de 2 mètres. A chaque angle, une poutre soutenait le plafond à 2 mètres au-dessus du plancher également en bois. Plusieurs squelettes reposaient dans ce caveau. Le mobilier consistait : en un grand plat en pierre, aux rebords peu élevés, contenant des morceaux de couleur rouge et jaune; un miroir en bronze dont le manche se terminait par une tête de bélier (des miroirs semblables ont été trouvés dans les districts de Romni et de Piatigorsk); une longue

pointe de lance; plus de 150 pointes de flèche en bronze et les restes d'un carquois en cuir; enfin, des mors et des pendeloques en bronze, des branches de mors en os, etc.

De nombreux tombeaux à inhumation existent également dans le gouvernement de Kiev. On en a reconnu près des villages de Petrikovka et de Roméikovka, dans le district de Zviénigorod.

Le tumulus de Perepiatikha dans le district de Vassilkovsk, avait une forme elliptique. Sa hauteur était de 10 mètres. Il contenait une vaste construction en bois surmontée d'un amas de pierres. Quatorze squelettes reposaient étendus dans ce caveau. A côté de quatre d'entre eux, il y avait des morceaux de couleur, des colliers, des miroirs, une flèche en bronze, deux cognées en fer. Aux pieds d'un des corps, un pot d'argile, 24 plaques en or représentant des griffons assis et trois plaques en or unies (ces plaques avaient été cousues sur une étoffe d'un blanc jaunâtre dont il restait encore quelques vestiges).

Dans le district de Skvirsk, on recueillit également des mobiliers funéraires assez riches.

Indépendamment des tumulus que nous avons cités, il en est d'autres dont le contenu était très pauvre. Les tombes étaient creusées simplement dans la terre et rarement revêtues de pierres. Telles sont la Dolgaïa-Moguila, à 3 kilomètres à l'est d'Alexandropol, et la Tolstaïa Moguila, près du village de Belenksé, à 4 kilomètres à l'ouest du Dniepr et à 55 kilomètres au sud de la station de Krasnokoutsk.

2. *Bosphore Cimmérien* [1]. — Toutes les hauteurs qui partent de Kertch sont couronnées de tumulus. Au nord-ouest, le long de la mer d'Azov, une ceinture de petites tombelles s'étend au loin; un peu plus au nord s'élève l'énorme col-

1. *Antiquités de la Russie méridionale*, par le prof. N. Kondakof, le comte J. Tolstoï et S. Reinach.

line artificielle dite du Tzar ; enfin, une multitude de tertres, dont quelques-uns forment des rangées régulières, sont disséminés sur les sommets des coteaux au nord de la ville. Au centre, le grand tumulus Melek-Tchesmé ; à l'ouest, le vaste tertre de Cara-Oba. Toutes les pentes du mont Mithridate et la crête qui se prolonge à l'ouest sont parsemés de tombeaux antiques. Au sud, une file de tumulus recouvre la crête de la montagne de Jonz-Oba à partir du cap de Pavlovsk.

Les tertres sont surtout en grand nombre sur la côte asiatique du Bosphore, dans la presqu'île de Taman, sur les collines qui bordent la rivière du Kouban, dans les environs de Taman et d'Anapa. Cette nécropole s'étend jusqu'aux premières montagnes du Caucase; elle comprend des sépultures à inhumation et à incinération, ce qui indique l'occupation successive ou simultanée de populations diverses.

Dans les monuments funéraires à inhumation on retrouve encore ici les traces de coutumes barbares, telles que l'immolation des esclaves enterrés avec leurs maîtres. Ainsi, près de Kertch, une tombe contenait deux squelettes, l'un, d'un homme en vêtements de laine, l'autre, d'une femme dans un linceul de cuir; sans doute un maître enterré avec son esclave. Dans une autre sépulture, un squelette de femme était placé près du sarcophage royal, la paroi de son côté enlevée. Contre la paroi postérieure était déposé le squelette d'un homme, probablement d'un écuyer du roi, car près de lui étaient les ossements d'un cheval. On pourrait multiplier les exemples et reconnaître la trace des cérémonies rapportées par Hérodote pour les funérailles des rois chez les Scythes [1].

Les tumulus étaient élevés avec la terre prise sur les lieux

1. Hérodote. *Histoire*. IV, 71.

quelques plaques, des perles et une petite coupe en or.

Dans l'autre grand tumulus, un squelette étendu sur le dos, les genoux pliés, reposait sur une litière. On n'a vu près de lui que quelques morceaux de couleur d'un rouge foncé. Outre cette tombe, on en a découvert dix autres ; à côté de l'une d'elles était une couche de cendre et de charbon. Au niveau du sol, un peu au-dessus des squelettes, un vase noir en argile, brisé, était entouré d'os d'oiseaux, de brebis, de cheval et de bœuf. On mit encore à jour des vestiges d'une sorte de hutte en bois sous laquelle se trouvaient quatre pieds et une mâchoire de bœuf, et à 0m,40 au-dessous, un squelette dans la position d'un enfan avant sa naissance; près de la tête, un pot. Enfin, dans une vaste tombe ronde voisine, gisaient trois squelettes accroupis, avec des morceaux de couleur rouge, violette et jaune.

Dans les autres tombelles étaient seulement des vases en argile, des morceaux de couleur, une pointe de silex, une lance, un poignard en bronze. C'étaient probablement les sépultures de personnages moins riches de la même tribu nomade.

L'exploration d'une grande tombe, située près de la station de Krasnokonsk, sur la route d'Ekatérinoslaw à Nicopol, a donné deux monceaux composés des débris d'un char funèbre, de harnais et de leurs ornements. Sur le sol, 54 flèches étaient réunies en un tas. Le char avait été brisé intentionnellement.

Au centre du tertre il y avait trois fosses. Dans l'une d'elles, couverte de planches et de paille, se trouvaient quatre chevaux couchés sur le flanc, la tête tournée vers la tombe centrale qu'occupait leur maître. Les brides portaient des ornements d'argent, les mors étaient en fer. Quatre plaques découpées à jour, attenantes aux branches des mors, présentaient l'image d'une roue à quatre rais formés

par les cols et les têtes de griffons. On a retrouvé des ornements de ce genre parmi les antiquités du Caucase et même de la Scandinavie.

Les autres tombes avaient été violées; cependant on y a recueilli une plaque en or ayant la forme d'une rosace et les fragments d'une épée.

A 20 kilomètres au nord-ouest de Nicopol, petite ville située sur la rive droite du Dniéper, s'élève l'énorme tumulus de Tchertomlïtsk, entouré de plusieurs autres plus petits. Ce grand tertre avait 19 mètres de hauteur et sa base un diamètre supérieur à 108 mètres. Toute la pente était couverte d'une ceinture de pierres, large de 19 mètres à partir de la base; la pente septentrionale, plus escarpée que les autres, surtout vers la partie supérieure, était fortifiée par un rempart de pierres.

Ici encore on trouva, comme à Coul-Oba, des squelettes accompagnés d'un riche mobilier funéraire : le cadavre d'une femme richement parée, portant au front un bandeau d'or orné de feuillages; des restes, d'esclaves sans doute, déposés en terre près de vases communs et de poignards en fer. Puis des tombes de chevaux couverts de harnachements luxueux avec plaques en or, frontaux découpés à jour, etc., indice sans doute de la vie nomade du prince défunt.

Des tumulus s'élèvent le long de la petite rivière de Tomakovka; l'un d'eux, appelé la tombe Pointue, est à 4 kilomètres du village de Tomakovka. Au milieu des pierres qui le recouvrent, on recueillit un torque en or, un fourreau de poignard en or couvert d'ornements et rehaussé d'émail bleu, ainsi que divers objets précieux.

Dans les tertres voisins, dits Bliznitza (jumeaux), on fit les constatations suivantes : à l'est de l'un d'eux étaient disposées, sur une rangée, neuf énormes dalles, longues de $3^{m},50$, éloignées l'une de l'autre de 2 à 3 mètres ; une extré-

quelques plaques, des perles et une petite coupe en or.

Dans l'autre grand tumulus, un squelette étendu sur le dos, les genoux pliés, reposait sur une litière. On n'a vu près de lui que quelques morceaux de couleur d'un rouge foncé. Outre cette tombe, on en a découvert dix autres ; à côté de l'une d'elles était une couche de cendre et de charbon. Au niveau du sol, un peu au-dessus des squelettes, un vase noir en argile, brisé, était entouré d'os d'oiseaux, de brebis, de cheval et de bœuf. On mit encore à jour des vestiges d'une sorte de hutte en bois sous laquelle se trouvaient quatre pieds et une mâchoire de bœuf, et à $0^{m},40$ au-dessous, un squelette dans la position d'un enfan avant sa naissance; près de la tête, un pot. Enfin, dans une vaste tombe ronde voisine, gisaient trois squelettes accroupis, avec des morceaux de couleur rouge, violette et jaune.

Dans les autres tombelles étaient seulement des vases en argile, des morceaux de couleur, une pointe de silex, une lance, un poignard en bronze. C'étaient probablement les sépultures de personnages moins riches de la même tribu nomade.

L'exploration d'une grande tombe, située près de la station de Krasnokonsk, sur la route d'Ekatérinoslaw à Nicopol, a donné deux monceaux composés des débris d'un char funèbre, de harnais et de leurs ornements. Sur le sol, 54 flèches étaient réunies en un tas. Le char avait été brisé intentionnellement.

Au centre du tertre il y avait trois fosses. Dans l'une d'elles, couverte de planches et de paille, se trouvaient quatre chevaux couchés sur le flanc, la tête tournée vers la tombe centrale qu'occupait leur maître. Les brides portaient des ornements d'argent, les mors étaient en fer. Quatre plaques découpées à jour, attenantes aux branches des mors, présentaient l'image d'une roue à quatre rais formés

par les cols et les têtes de griffons. On a retrouvé des ornements de ce genre parmi les antiquités du Caucase et même de la Scandinavie.

Les autres tombes avaient été violées; cependant on y a recueilli une plaque en or ayant la forme d'une rosace et les fragments d'une épée.

A 20 kilomètres au nord-ouest de Nicopol, petite ville située sur la rive droite du Dniéper, s'élève l'énorme tumulus de Tchertomlïtsk, entouré de plusieurs autres plus petits. Ce grand tertre avait 19 mètres de hauteur et sa base un diamètre supérieur à 108 mètres. Toute la pente était couverte d'une ceinture de pierres, large de 19 mètres à partir de la base; la pente septentrionale, plus escarpée que les autres, surtout vers la partie supérieure, était fortifiée par un rempart de pierres.

Ici encore on trouva, comme à Coul-Oba, des squelettes accompagnés d'un riche mobilier funéraire : le cadavre d'une femme richement parée, portant au front un bandeau d'or orné de feuillages; des restes, d'esclaves sans doute, déposés en terre près de vases communs et de poignards en fer. Puis des tombes de chevaux couverts de harnachements luxueux avec plaques en or, frontaux découpés à jour, etc., indice sans doute de la vie nomade du prince défunt.

Des tumulus s'élèvent le long de la petite rivière de Tomakovka; l'un d'eux, appelé la tombe Pointue, est à 4 kilomètres du village de Tomakovka. Au milieu des pierres qui le recouvrent, on recueillit un torque en or, un fourreau de poignard en or couvert d'ornements et rehaussé d'émail bleu, ainsi que divers objets précieux.

Dans les tertres voisins, dits Bliznitza (jumeaux), on fit les constatations suivantes : à l'est de l'un d'eux étaient disposées, sur une rangée, neuf énormes dalles, longues de $3^{m},50$, éloignées l'une de l'autre de 2 à 3 mètres; une extré-



mité de ces dalles touchait la terre, et l'autre, tournée vers la tombe, reposait sur un support en pierre. Plus loin, à l'est, sur un espace de 200 mètres environ, se trouvait une rangée pareille de pierres transversales reposant sur des supports semblables avec cette différence que la longueur des dalles diminuait graduellement. Tout le pied du tertre était revêtu de pierres; au centre du remblai, depuis le sommet jusqu'à la fosse, était un entassement de pierres.

Ces sépultures avaient été violées. On n'y recueillit que six mors réunis en un tas et des douilles de hampes surmontées d'une enseigne en forme de griffon ailé avec un cavalier tuant un animal. On trouva encore quelques plaques en or et des tessons d'une patère en argile, couverte de peintures.

La tombe des Pierres était sur la route entre Nikopol et Ekatérinoslaw, à 12 kilomètres de la station de Krasnokoatsk. Quoique précédemment pillée, elle donna des squelettes de chevaux, dont l'un de petite taille avec des ornements en bronze et un mors en fer. On y découvrit encore des lances en fer, un crâne humain, des débris d'une cuirasse en écailles et des tessons de vases.

La tombe de Tsimbale, située près de la grande Belosierka, dans le district de Mélitopol, du gouvernement de Tauride, avait 15 mètres de haut et un diamètre de base égal à 89 mètres environ. Comme dans les tertres précédents on y trouva des tombes de chevaux, ces derniers munis de plaques en or recouvrant l'os frontal et une partie des naseaux. Sur ces ornements étaient ciselés des griffons héraldiques, des serpents, même une divinité analogue à l'Artémise perse.

Dans un petit tumulus voisin on recueillit des objets que l'on rencontre le plus ordinairement : des instruments en silex, des lances, des pierres à aiguiser, des morceaux de couleurs. Dans les tombes : des squelettes avec des mors,

des lances en fer, des flèches en bronze, des glaives et des ossements de cheval, puis une marmite contenant des os de mouton. Toujours aussi des plaques en or d'un travail grossier, ayant recouvert des surfaces détruites par le temps, étoffes, bois, etc.

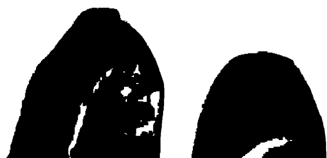
Un mobilier funéraire analogue fut encore rencontré dans les deux tombes recouvertes par un tumulus haut de 7 mètres sur 100 mètres de circonférence situé dans le district de Mélitopol, du gouvernement de Tauride, à 2 kilomètres du village de la grande Snamenka.

Dans le district de Temreck (vallée du Couban), sept tumulus alignés, appelés les *Sept Frères*, ont été explorés par le baron de Tiesenhausen et ont donné lieu aux observations suivantes :

Le mobilier du premier, fort endommagé par le poids du remblai, se réduisit à quelques tessons d'un vase peint, à des pointes de flèche en os et à un ornement sculpté.

Le second tertre contenait les ossements de treize chevaux et un squelette humain revêtu d'une cuirasse en écailles de fer recouvertes de petites plaques d'or et ornée probablement d'une magnifique plaque en argent sur laquelle sont représentés une biche avec son faon et un oiseau volant. Une plaque triangulaire en or, sur laquelle on voit une panthère déchirant un bouquetin, recouvrait sans doute la partie inférieure d'un carquois. Le guerrier avait près de lui les débris de son glaive en fer et de sa lance. Son cou était entouré de trois colliers en or, portant des ciselures variées. Des vases en bronze, en argent, en poterie avaient été déposés à ses côtés. Les squelettes des chevaux fournirent aussi une abondante moisson d'objets : gourmettes, plaques de bronze, etc.

La tombe du troisième tumulus avait été fouillée, mais elle donna encore quelques objets précieux tels qu'une agrafe en bronze, un fragment d'une poignée d'épée en or,



au-dessus, tantôt au-dessous des urnes cinéraires. D'après M. de Hochstetter, les tombes à inhumation sont, en général, des tombes de guerriers ensevelis avec leurs lances et leurs flèches. C'est un caractère de ressemblance frappant avec les sépultures de Hallstatt.

Dans la Basse Carniole on rencontre près de Bründl, à Rovische surtout, un grand nombre de tumulus diversement groupés et d'une hauteur moyenne de 2 à 3 mètres. A côté de sépultures à incinération se trouvent des squelettes étendus, les pieds vers l'orient, dans des caisses quadrangulaires faites en dalles de pierre. On a constaté la présence d'une urne aux pieds du cadavre, d'une ou plusieurs fibules sur sa poitrine, d'anneaux à ses doigts, etc. On a recueilli encore : un casque fait de baguettes entrelacées, à petits disques latéraux avec cabochon central, à disque supérieur se terminant par une élégante gorge qui supporte deux filets et un cône; une petite fibule portant deux canards; des bagues, des cistes en bronze, ornés vers le haut de losanges et de swastika; de beaux vases à mamelons [1].

4. *Styrie.* — Les fouilles de l'importante nécropole des environs de Wies, dont les tumulus sont groupés surtout dans la contrée que domine la cime de Purgstall, ont démontré que la crémation des corps avait été généralement pratiquée par les constructeurs de ces tombeaux.

Cependant, comme dans les nécropoles que les archéologues rattachent au type de Hallstatt, la juxtaposition des sépultures incinérées et inhumées a été reconnue; mais elle est ici un fait exceptionnel. Ainsi, à côté de dix squelettes on a trouvé, dans 86 tumulus, plus de 100 urnes cinéraires [2].

La nécropole de Loibenberge près Videm-sur-Save, ren-

1. *Mat.*, 3e série, tome I, 1884, p. 465.
2. Von J. Szombathy. *Urgeschichtliche Forschungen in der Umgegend von Wies in Mittel-Steiermarck.* Schlussbemerkungen.

ferme également des sépultures des deux rites de l'inhumation et de l'incinération [1]. Les cadavres sont généralement inhumés dans des fosses; ils sont posés sur le sol, les pieds étendus à l'est, la tête à l'ouest; à la tête et aux pieds sont souvent placés des vases. De plus, les squelettes des hommes sont accompagnés d'armes ou d'un couteau en fer, ceux des femmes portent des anneaux pour les jambes, des bracelets, des colliers avec perles d'ambre et de verre, des bagues en verre.

5. *Tyrol.* — Les tombes du cimetière d'Igels [2], près d'Innsbrück, contiennent des squelettes étendus horizontalement dans le sable, les bras allongés de chaque côté du corps ou croisés sur la poitrine. Les objets recueillis ne sont pas très nombreux. On a trouvé : des couteaux en fer, longs de $0^m,12$ à $0^m,15$ et larges de 15 à 20 millimètres; comme arme, une seule pointe de trait; des bracelets et des boucles d'oreille en argent. Les bracelets sont ouverts, leurs extrémités épaissies et ornées de différentes manières; ils appartiennent à un type fréquemment rencontré en France, dans les provinces du Rhin, dans la Souabe et la Bavière.

Près de ce cimetière passe la route qui relie la vallée de la Wipp à Hall, dans le bassin de l'Inn.

6. *Haute-Autriche.* — La célèbre nécropole de Hallstatt contient, à côté des urnes incinérées, des squelettes en grande quantité, cinquante-trois pour cent environ des sépultures. Quoique possédant un mobilier moins riche que celui des incinérés, les tombeaux des inhumés renfermaient des spécimens de l'armement usuel des guerriers : des lances, des javelots, des haches en fer. Ainsi que nous l'avons déjà dit, on a constaté à Hallstatt la présence dans la même région de deux populations différentes qui ont

1. Dr W. Gurlitt. *Mittheil der anthrop. Gesellsch.* In Wien, 1888.
2. *Mat.*, 3e série, tome IV, 1887, p. 297. Wieser : Les tombes d'Igels.

vécu, pendant un certain temps, en contact l'une avec l'autre : la première, ayant adopté la crémation, riche et puissante; la seconde, suivant le rite de l'inhumation, composée essentiellement de guerriers, sans doute des mercenaires à la solde des autres qui étaient possesseurs et premiers occupants du sol d'après l'examen comparatif des deux séries de tombes.

7. *Bohême.* — On a reconnu dans les sépultures du sud-ouest de la Bohême (environs de Pilsen et de Mialhau) la juxtaposition des deux rites [1].

De même à Predni-Ovenec, près de Prague; mais dans cette dernière nécropole la proportion des inhumations est insignifiante : 2 sur 170 sépultures [2].

Enfin, dans la nécropole de Radonic [3], également près de Prague, on a trouvé des squelettes tous tournés vers l'Orient. Aux pieds de chacun d'eux était un vase d'argile portant sur son fond un dessin en forme de croix.

8. *Empire d'Allemagne.* — *Bavière* [4]. — Ainsi que nous l'avons déjà signalé précédemment, on trouve, dans les nécropoles de la Bavière, à la fois l'incinération et l'inhumation, ce dernier rite plus rare au sud du Danube et au contraire le plus usité au nord de ce fleuve.

Dans la Haute-Bavière les morts étaient ensevelis, vêtus et parés, les hommes avec leurs armes, les femmes avec leurs bijoux et souvent aussi avec un couteau. Les vases étaient disposés autour du squelette.

Sous certains tertres où l'on a rencontré à la fois les deux rites, le tombeau était construit en forme de voûte et rempli avec de l'argile. Le mobilier funéraire ne comprenait aucune espèce de fibule ni des objets en fer; il était composé de

1. Von J. Szombathy.
2. Bretislav, Jelinek.
3. *Mat.*, 3e série, tome IV, 1887, p. 301.
4. Julius Naue.

bijoux en bronze : épingles, diadèmes, bracelets peu ouverts, à extrémités peu saillantes et ornées de godrons ovoïdes, séparés par des bandes étroites; bagues; colliers faits de tubes à section triangulaire composés de fils tordus en spirale; anneaux de pied de forme ovale, à section triangulaire avec ornements incisés. On a recueilli encore des bracelets en lignite; l'ambre y est rare. La céramique y est représentée par des vases faits d'argile mêlée d'éclats de pierre ou de sable, parfois de couleur noire, les ornements sont des triangles avec lignes parallèles incisées, petits triangles opposés par le sommet et disposés en bandes, petits cercles avec point central.

Certains tumulus où le remplissage a été fait avec de l'argile contiennent des tombes à inhumation. C'est dans ces dernières que l'on a trouvé généralement des épées. Ici on constate la présence du fer. On y a rencontré : une longue épée en fer dont la poignée était composée de plaques de bois fixées à l'aide de petits clous de bronze, des poignards à lame triangulaire et à poignée courte ainsi que des pointes de lance également en fer.

Les nécropoles du Haut-Palatinat se composent de tumulus présentant les mêmes dispositions que ceux de la Haute-Bavière. On y a constaté l'inhumation et l'incinération, le premier rite plus commun que le second. De plus, contrairement aux usages reconnus dans les sépultures du sud du Danube, où deux squelettes sont rarement juxtaposés, ce fait est fréquent dans le Haut-Palatinat. On rencontre enfin, dans cette dernière région, des tombes où gisent plusieurs cadavres, dont un certain nombre décapités, ce qui permet d'admettre comme probable l'hypothèse des sacrifices humains.

Une autre différence a été signalée entre les deux espèces de nécropoles : dans celles du sud on a recueilli des squelettes entiers ou fragmentés de sangliers; les restes d'autres

animaux sont rares, sauf les os des petits oiseaux. Dans les sépultures du nord, les ossements de sangliers sont en moindre quantité et ceux des petits oiseaux sont plus fréquents.

Enfin, si l'on n'observe dans le Haut-Palatinat aucun cercueil, on y rencontre en revanche assez souvent des cistes, longs et étroits, en plaques dolomitiques.

Sous certains tertres, qui paraissent les plus anciens, les objets en bronze l'emportent sur ceux de fer et l'inhumation est plus fréquente que l'incinération. Près des hommes, on a trouvé : très rarement des épées en bronze, de petites pointes de lance en fer, de petits couteaux en bronze, de petits vases en bronze et des objets de toilette ; plus fréquemment, des couteaux en fer avec soie, très peu recourbés, et des épingles en bronze, courtes, à tête ronde. Près des femmes étaient : des colliers en bronze ornés de traits incisés, des boucles d'oreille rondes, en bronze mince, des fibules en bronze, des épingles analogues à celles des hommes, des amulettes, des pendeloques, des perles et des anneaux en ambre, des bracelets en bronze, des couteaux en fer, courts, un peu recourbés et pourvus d'une soie, des vases en argile noirs. En général, la céramique est commune et ne porte pas d'ornements.

D'autres sépultures, moins anciennes, dans lesquelles l'inhumation domine encore, ont donné les mobiliers funéraires suivants :

Près des hommes : l'épée de bronze avec bouterolle à ailettes, l'épée de fer du type de Hallstatt et celle de la Tène, de nombreuses pointes de lance en fer, des couteaux à soie de types divers, des épingles courtes en bronze, des fibules à tête d'oiseau et en arbalète, divers objets de toilette, enfin, des pièces de harnachement : mors, plaques de harnais, etc.

Près des femmes : des boucles d'oreille, de grands col-

liers creux en bronze mince à ornements incisés, des fibules de types divers, en bronze, en fer, en fer et bronze, des épingles en bronze, des bracelets en bronze, plus rarement en fer, des bagues, des plaques et crochets de ceinturon, des perles de verre, des pendeloques, des anneaux de pieds; enfin, des couteaux en fer, quelquefois petits et droits.

La céramique est représentée par de nombreux échantillons : vases en général à parois épaisses et de forme peu élégante. Cependant, dans les tumulus voisins de la Laber noire, on a recueilli des poteries à surface jaune claire ou brune avec ornements peints, mats ou brillants. On en a trouvé encore de semblables ailleurs, près de Salzbach. L'argile en est très pure, sans sable ni pierre; elles sont accompagnées souvent de fibules à tête d'oiseau et de fibules du style de la Tène. Les types peuvent se répartir en deux groupes principaux : grandes et petites coupes avec ou sans anse. Les ornements géométriques qui les couvrent sont incisés ou imprimés et souvent remplis d'une masse crayeuse. Les motifs de décoration sont des triangles, des parallèles, des cercles, des carrés, etc. Parfois aussi on y a constaté des représentations grossières d'oiseaux ou de femmes; enfin, des croix gammées peintes en noir ou en brun noirâtre.

Signalons encore en Bavière le cimetière à inhumation de Manching, district d'Ingolstadt. Ce cimetière, situé dans les environs de Munich, n'a aucune trace de tumulus. Chaque tombe contenait un squelette ayant la face tournée vers le sud et accompagné d'une certaine quantité d'objets en bronze et en fer ainsi que de céramique et de verroterie [1]. Le bronze, très pur, ne contenant que du cuivre et de l'étain, sans alliage de zinc ou de plomb, est représenté exclusive-

1. *L'Anthr.*, tome V, p. 707. J. Fink, Dr W. Schmid et Dr G. Kruess : Flachgræber der Mittellat eneperiode bei Manching.

ment par des objets d'ornementation : fibules, bracelets, anneaux, etc. ; le fer a été employé pour l'armement et l'équipement ; le verre a donné des perles de collier, il a été colorié en bleu avec du cobalt et en jaune avec du fer.

Les trouvailles de ce genre sont assez fréquentes dans le même pays mais elles se rencontrent généralement sous des tumulus. Ici ce sont des tombes plates qui les renferment.

9. *Wurtemberg* [1]. — Les incinérations et les inhumations se rencontrent dans les nécropoles du Wurtemberg ; les premières sont de beaucoup les plus nombreuses dans les cercles du Neckar, de Jagst et du Danube. Dans le cercle de la Forêt Noire, au contraire, l'inhumation était le rite le plus répandu ; sur 95 sépultures scientifiquement fouillées, 88 contenaient des squelettes.

Dans le cercle du Neckar, on a trouvé sur le Hasenberg (ressort de la ville de Stuttgart) des squelettes déposés, dans un tumulus, sous un grand amas ovale de pierres. Le mobilier funéraire se composait d'un anneau poli en bronze, d'un petit vase en même métal et de tessons de poterie. Les tertres de Darmsheim (haut bailliage de Böblingen) ont fourni des objets très élégants en fer et en bronze, placés près des cadavres, ainsi que de belles poteries. Un d'eux, sur le Tichelberg, contenait un sarcophage en dalles avec des os incinérés autour duquel se trouvaient douze squelettes. Les tumulus à inhumation des hauts bailliages de Cannstatt, de Leonberg et de Neckarsulm ont donné des anneaux en bronze ; mais la sépulture la plus riche du cercle du Neckar est celle de Pflugfelden, dans le haut bailliage de Ludwigsburg.

Le tertre, qui la contenait, appelé la « belle remise » était situé sur une hauteur entre Pflugfelden et Ludwigs-

1. Dr E. von Paulus. *Die Alterthümer in Wurttemberg.*

burg; il avait 50 mètres de diamètre et 5 mètres de hauteur; de son sommet on avait de toutes parts une vue magnifique. Au centre, sur le sol vierge, gisait un squelette, couvert d'énormes matériaux bruts, disposés en forme de voûte. Près de lui étaient un bandeau et un bracelet en or, un magnifique glaive (lame en fer dans un fourreau en bronze), une fiole en verre coloré et beaucoup de parties assez bien conservées d'un char à quatre roues, recouvert de plaques de bronze et richement orné. De plus, des harnais élégants et des restes d'un seau en bronze. A côté de ce tombeau, mais à 1m,30 sous le sol, on découvrit une seconde chambre funèbre de 5m,30 de longueur, couverte aussi de grosses pierres brutes, avec fond en planche. On y recueillit des débris de bronze et de fer, deux plaquettes d'ambre, une plaquette d'or, de petites figures d'animaux, sans doute des fibules, etc. La trouvaille faite dans ce tumulus a beaucoup d'analogie avec celle de Hundersingen (haut bailliage de Riedlingen) dont nous parlerons plus loin.

Le cercle de la Forêt Noire est particulièrement riche en sépultures à inhumation. Dans le haut bailliage de Balingen, à Hossingen, les cadavres étaient accompagnés d'armes en fer, d'urnes, d'un riche mobilier de bronze; on y trouva aussi une boucle d'oreille en or. Des bijoux en bronze furent également recueillis dans les tertres d'Unter-Iflingen (haut bailliage de Frendenstadt), des armes en fer à Erkenbrechtsweiler (haut baillage de Nürtingen), enfin des débris de fer et de bronze ainsi que des fragments de vases dans les tumulus des bailliages de Rottenburg, de Rottweil, de Spaichingen, de Tübingen, de Tuttlingen et d'Urach. Les tertres de Würtingen renfermaient de beaux anneaux et de nombreuses armes en bronze.

Dans le cercle de Jagst, on a trouvé, près des squelettes, des armes en fer, des vases, des fibules et des anneaux en

bronze. Tel était le mobilier funéraire des tombelles à inhumation situées dans les hauts bailliages d'Aalen, d'Elwangen et de Künzeltan. Les sépultures de Kirchberg (haut bailliage de Gerabronn) étaient accompagnées des mêmes objets. Dans cette dernière localité, on fouilla le « Fuchspörzel », tertre de 150 pieds de diamètre et de 8 de hauteur où l'on rencontra un bloc de pierre de 20 à 25 pieds de diamètre et 8 de hauteur. Au centre du tumulus était un squelette, autour duquel étaient placés six squelettes avec des objets en bronze, quelques fragments de vases, des armes en fer et des portions d'un char.

Le nombre des inhumations, dans le cercle du Danube, étaient environ le septième de celui des incinérations; mais les tombes renfermaient, en général, un mobilier assez riche. A Markbronn et à Rappelau (haut bailliage de Blaubeuren, les nécropoles se composaient de tumulus en terre et de tumulus en pierre; les premiers contenaient des sépultures incinérées, les seconds, des squelettes avec beaucoup d'objets en bronze, des perles d'ambre, des silex et des fragments de vases. A Blaubeuren et à Ringingen on recueillit également des objets en bronze, ainsi que des armes, glaives et flèches, du même métal. Sur le mont « Stoffelsberg », à Ehingen, les squelettes étaient recouverts par un lit de pierres et accompagnés de nombreux vases et d'un mobilier en bronze. Les tertres de Unterweiller (haut baillage de Laupheim) ont donné des fragments d'ustensiles en fer; ceux du haut bailliage de Münsingen, à Bremelau, à Büttenhausen et à Steingebronn, ont fourni de beaux anneaux en bronze ainsi que de magnifiques épingles et des lances de même métal. Le haut bailliage de Riedlingen possède es remarquables tumulus de Hundersingen, situés sur le « Gienhübel » et au « Thalhau. »

Le plus grand du Gienhübel avait 220 pieds de diamètre et près de 24 de hauteur. On y a recueilli de grands chau-

drons et des assiettes en bronze, des ossements d'animaux et des fragments de vases. Au centre, sur le sol naturel, était une grande plaque de foyer, à côté de laquelle, dans une chambre funèbre creusée dans le sol, fermée par des planches et représentant une cavité large de 7 pieds, longue de 11, profonde de 3, reposaient deux squelettes avec armes en fer et restes d'objets en bronze.

Dans un des tertres voisins, plus petit que le précédent, mais ayant encore près de 175 pieds de diamètre et 14 de hauteur, on trouva, à 6 pieds au-dessus du sol naturel, 5 squelettes en partie protégés par de grosses pierres, avec 4 bandeaux de front en or, 2 bracelets en or, de magnifiques armes, des lames en fer dans des fourreaux de bronze, des portions d'un char, de très beaux harnachements en bronze, des anneaux et des fibules de même métal, etc., des chaudrons d'airain. Plus loin, on recueillit des boules d'ambre, émaillées de très fines perles factices et des fragments de vases grossiers et fins. Sur le sol du tumulus apparut une grande dalle de foyer où avaient été déposées près de 100 fusaioles. Sous le fond de la tombelle, dans une excavation quadrangulaire, toute semblable à la précédente, étaient couchés trois cadavres, avec des armes en fer et en bronze, de précieux bijoux d'ambre et des restes d'une étoffe brochée d'or; plus loin, une urne épaisse et une tête de cheval.

Un des grands tumulus du Thalhau avait 60 mètres de diamètre inférieur et $3^{m},60$ de hauteur; il était construit comme le précédent. On trouva, au centre, à côté de la dalle du foyer, une excavation pratiquée à $0^{m},40$ de profondeur dans le sol vierge, dont les parois étaient revêtues de planches et qui contenait un squelette avec des bijoux en bronze et des armes en fer. Sur la tombe gisaient çà et là des anneaux de bronze, deux grands vases en bronze, parmi lesquels un beau seau cerclé, des poteries et des armes en

fer. Dans tout le massif du tertre étaient disséminés des os d'animaux, du charbon, des tessons et de petits objets en bronze.

A Tettnaug, les sépultures inhumées étaient accompa-de belles fibules en bronze, de vases de terre élégants et de divers objets en fer. A Löflingen (haut bailliage d'Ulm) des tumulus en pierres renfermaient des squelettes et des armes en fer.

10. *Grand duché de Bade et Alsace-Lorraine.* — Dans la vallée du Rhin et au delà des monts qui suivent le cours de ce fleuve à l'est, sur les plateaux qui dominent le haut Danube, le Neckar et le Mein, on rencontre un grand nombre de tombelles à inhumation.

Leur distribution géographique est la suivante [1] :

1° En remontant le Rhin du nord au sud, le long de sa rive gauche, on relève d'abord dans la plaine un groupe non loin de Haguenau. En amont, dans l'angle formé par l'Ill et le Rhin, au sud de Strasbourg, on rencontre les groupes des environs de Schlestadt et de Ribeauvillé, puis, enfin, les nombreux tumulus qui, aux environs de Thann, semblent indiquer un carrefour de l'antique voie de communication qui rejoignait la haute Moselle et conduisait chez les Leuci.

Dans la trouée entre les Vosges et le Jura, aux environs d'Altkirsch, sur la rive gauche de la Largue, des tertres apparaissaient sur les hauteurs. On en voit aussi près de Bâle, et d'autres, non loin de Baden, près du confluent de la Reuss et de l'Aar.

2° Sur la rive droite du Rhin, près de la Forêt Noire, sont, du nord au sud, les tumulus de Steinbach, de Gündlingen près du Vieux Brisach, de Badenweiler et des environs de Kandern.

1. Maximilien de Ring. *Tombes celtiques de l'Alsace.*

3° En contournant par le sud les montagnes de la Forêt Noire, on trouve une grande nécropole entre le lac de Constance et la rive droite du haut Danube, non loin de ce fleuve, près de Pfullendorf, entre Engen et Mengen. On reconnait encore les tombelles de Grabenstetten sur le sommet de l'Alb, et celles de Waldhausen à peu de distance de Tubinge. Ces dernières se raccordent avec celles du cercle de la Forêt Noire en Wurtemberg.

Lorsque le Neckar se rapproche du Rhin, on trouve des tertres funéraires le long d'un de ses affluents de gauche, en amont de Wiesenthal, près de Wieslach, au sud de Mannheim.

4° En suivant, à partir de cette dernière ville, sur la rive droite du Rhin, la direction sud-nord, on constate l'existence de tumulus : entre Mannheim et Mayence, près de la Gersprinz, affluent de gauche du Mein ; sur la rive droite du Mein ; en amont du confluent de la Kinxig près de Klingenberg, de Niederberg, de Klein-Osthern et de Seligenstadt; près de Bergen, sur la rive gauche de la Nidda; dans l'angle formé par la Nidda et la Nittern et dans celui formé entre la Nidda et la Wetter; ces dernières nécropoles, à l'est et au nord-est du mont Taunus, s'étendent même sur le flanc septentrional du Taunus lui-même. Enfin, en aval de Mayence, des tombelles apparaissent sur le flanc méridional du Taunus, près de Wiesbaden.

Toutes ces nécropoles du Rhin, du Danube, du Neckar et du Mein se composent exclusivement de sépultures inhumées. Les tertres qui les recouvrent sont, en général, de faible hauteur, sans doute à cause des affaissements produits par le temps ou par les travaux de la culture. Certains d'entre eux, en effet, ne se manifestent au-dessus du sol que par une petite éminence de $0^m,25$ à $0^m,30$ de saillie.

Les diamètres sont variables, parfois assez grands, mais souvent ne dépassent pas 10 à 12 mètres.

Le rite uniforme de l'inhumation révèle chez les constructeurs les mêmes principes religieux que confirme encore l'analogie évidente des divers monuments funéraires. Dans toutes les nécropoles que nous venons d'énumérer, les fouilles ont donné le tableau d'enterrements successifs. Le tombeau contenant les restes de plusieurs générations d'une même famille : guerriers, vieillards, femmes, enfants reposaient côte à côte, leurs squelettes ornés des bijoux qu'ils avaient portés durant leur vie. Le luxe était le privilège de certaines tombes élevées pour les familles puissantes ; mais tous les objets recueillis soit en Alsace soit en Allemagne, dénotent une origine commune. Quelquefois aussi, dans un même groupe de tombelles, à côté d'armes, de bijoux, de vases d'une fabrication plus ou moins barbare, on a recueilli des poteries romaines. Ce fait s'est produit également sur les deux rives du Rhin comme dans les bassins du Neckar et du Mein. Les tribus, dont les morts reposaient sous ces tumulus, semblent donc avoir habité les pays rhénans jusqu'au moment où elles ont été en relations avec le peuple romain.

Notons encore, comme caractère commun à tous ces monuments funèbres, la présence de cercles de pierre ou cromlechs, nouvelles preuves des liens religieux qui unissaient entre elles toutes les populations antiques dont nous étudions ici les tombeaux.

Toutefois la ressemblance des sépultures ne s'étend pas à tous les détails. Les tertres diffèrent d'une région à l'autre par leur structure ; ce qui fait supposer qu'ils sont l'œuvre de tribus soumises à des croyances religieuses analogues mais non identiques.

Les différents groupes de tertres étudiés en Alsace présentent des modes de construction intérieure assez semblables pour qu'on puisse admettre qu'ils ont appartenu à des populations alliées par le sang. Il n'en est pas de même

des tombelles existant au nord-ouest, plus voisins de la Lorraine, et que certaines particularités semblent différencier avec les premières. Tels sont les tumulus de Machwiller, fouillés par M. le pasteur Ringel et décrits par M. le colonel de Morlet[1]. On a relevé, dans leur intérieur, des amoncellements de pierres recouvrant les squelettes et indiquant des coutumes qui se retrouvent avec plus ou moins de rapprochement dans quelques groupes partiels des tumulus du Wurtemberg.

Les tertres du haut Danube, près de Pfullendorf, qui suivent l'antique voie passant à Sigmaringen, sont semblables à ceux de la plaine d'Alsace ; mais une tombelle de Gündlingen, près du Vieux-Brisach, présentait une disposition intérieure un peu différente. Le corps avait été déposé dans une espèce de fosse recouverte de dalles non taillées, au-dessus desquelles on avait entassé une quantité de pierres brutes. La même coutume funéraire semble encore avoir été usitée dans les tertres de Grabenstetten, sur le sommet de l'Alb ; mais les dalles se trouvent presque toujours au-dessus du mort et les côtés de la tombe ne sont pas revêtus ; enfin, aucun amas de pierre ne recouvre la sépulture.

Ce ne sont là assurément que des différences peu importantes et l'on peut admettre que les soins, plus ou moins raffinés, apportés à la construction du tombeau tiennent probablement à l'abondance des matériaux trouvés sur place.

Au-dessus du Neckar, dans un groupe près de Waldhausen non loin de Tubingen, on a rencontré sous les quelques pieds de terre qui recouvrent le tertre, une espèce de voûte formée par de gros blocs de pierre, entourés, à 6 ou 8 pieds de distance, par un cercle de pierres moins grosses, placées

1. De Morlet. *Les cromlech's de Mackwiller.* Dr Faudel et Dr Bleicher : Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace. Colmar, 1885.

à 3 ou 4 pieds l'une de l'autre. A 12 ou 15 pieds de ce cromlech discontinu était une enceinte extérieure; entre les deux cercles se trouvaient des traces d'inhumation.

Cependant, dans un de ces tumulus, cette zone ne contenait aucun dépôt d'ossements mais des anneaux en bronze et un grand anneau du plus bel ambre, de près de 4 pouces de circonférence. Après l'enlèvement des terres qui formaient au centre une voûte pyramidale, on put dis tinguer, placées en groupe dans l'intérieur, une vingtaine de petites urnes effilées, d'une terre sigillée rouge, ornées de dessins soit en carrés, soit en losanges, soit en cercles, et remplies de terre mélangée avec des ossements calcinés. Sous ces vases était l'emplacement d'un foyer, dans les cendres duquel on trouva des fragments d'os, deux bracelets à côté d'une tête humaine et un tronçon d'épée. Enfin, au-dessous de la couche de charbon, apparut le squelette qui avait été probablement jadis recouvert par son bouclier. On recueillit, en effet, quelques éclats de bois, revêtus de cuir et ornés de bandelettes en bronze. Enfin, sur le corps était une fibule à l'emplacement où le manteau avait dû être jeté sur les épaules du mort.

Bien que l'on n'ait pas constaté la nature des ossements brûlés qui étaient enfouis dans les vases, il y a lieu d'admettre qu'on n'est pas ici en présence de sépultures incinérées. Les ornements recueillis n'avaient pas subi l'action du feu, qui aurait d'ailleurs consumé le grand morceau d'ambre. Les petits vases avaient donc contenu les offrandes faites à l'âme du défunt; dans l'un d'eux, on crut découvrir d'ailleurs un reste de gland à moitié pétrifié.

Ces offrandes, déposées dans les urnes, semblent caractériser les sépultures rhénanes. On les a trouvées en Alsace, dans les tombelles de Schirrheinerweg, où, à côté des restes de deux squelettes, 14 petites urnes avaient

été placées dans une excavation du sol. Près de la voûte qui les recouvrait avait été creusé un trou assez profond, sans doute en accomplissement de certaines prescriptions religieuses.

Si l'on se dirige vers le nord en suivant le cours du Neckar et qu'arrivé au Jaxthal on remonte la vallée de cet affluent, on voit encore dans les forêts quelques tumulus remarquables surtout par leur élévation et l'exiguité de leur diamètre. La plupart ont été nivelés. On y retrouve les deux cromlech's, l'un à l'extérieur, l'autre près du centre, et, comme dans les tertres précédents, au milieu du remblai mais simplement déposées sur le sol naturel, les urnes qui avaient contenu soit les restes du sacrifice, soit le dernier repas, soit les offrandes faites au défunt. Au centre, on découvrit parfois une grosse dalle de pierre.

Les mêmes rites reparaissent encore dans les tumulus disséminés aux environs de Sinsheim et dans le grand duché de Hesse, dont les groupes s'étendent jusqu'au delà du Taunus. Ici, il est vrai, on ne voit plus la voûte et les pierres posées autour des deux cercles ; mais on découvre, au centre, la place du foyer sur lequel sont placés ordinairement les squelettes en une, deux et jusqu'en trois couches superposées. Le feu, se renouvelant à chaque cérémonie nouvelle, a parfois atteint les cadavres des premières inhumations ; mais souvent les ossements sont intacts et montrent que les mêmes tombeaux ont servi à des hommes, des femmes et des enfants, probablement à tous les membres de la même famille.

En résumé, dans la vaste nécropole qui s'étend sur les deux rives du Rhin, on constate que les coutumes funéraires des constructeurs de tumulus étaient celles de l'inhumation. L'emplacement du tombeau était le plus souvent limité par un cercle dont le tracé était indiqué par des pierres non jointives. Un cercle, concentrique au premier,

et de plus petit diamètre, entourait une aire centrale sur laquelle on avait allumé un grand feu. Les résidus du foyer montraient les traces du sacrifice, recouvraient des anneaux en bronze ou en ambre, bijoux de souvenir des survivants et étaient surmontés de vases contenant encore les offrandes faites aux mânes.

Le corps était placé au-dessous, à côté ou au-dessus de ce foyer charbonneux qui était lui-même enfoui, lorsque les matériaux étaient assez abondants sur place, sous une voûte faite avec de gros blocs de pierre bruts.

Souvent le même tumulus renfermait plusieurs cadavres et alors les inhumations successives avaient déplacé les plus anciennes sépultures et produit des perturbations dans la symétrie des structures intérieures; mais, dans certains cas, il ne contenait qu'un squelette. C'était celui d'un chef puissant, dont la tribu avait voulu honorer la mémoire. Sur son corps on avait placé son bouclier et ses armes ; on n'avait pas ménagé les offrandes que contenaient les nombreux vases : ses fidèles serviteurs avaient jeté dans les cendres refroidies du foyer, sur l'aire du sacrifice, les bijoux auxquels ils attachaient le plus de prix. Enfin, un édifice en pierre élevé avec le plus grand soin, recouvrait le monument intérieur et les pieuses offrandes jetées sur la tombe. Un tertre en terre enveloppait ces constructions et, par son élévation, signalait de loin aux voyageurs qui suivaient les chemins voisins qu'un héros protégeait encore, quoique endormi de son dernier sommeil, les régions qu'il avait jadis défendues contre l'ennemi de sa tribu.

11. *Mecklembourg.* — De grands tumulus s'élevaient à Peccatel, près de Schwérin [1]. On découvrit dans l'un d'eux un squelette humain enfermé dans une espèce de coffre en terre cuite. Les deux rites existaient dans cette nécropole.

1. Montélius. *Les temps préhistoriques en Suède.*

12. *Brandebourg.* — A Vettersfelde, village du Brandebourg, on a trouvé un mobilier identique à celui des tombes de Crimée et des environs de Kertch [1]. Il consistait en objets d'or pâle ou d'or mêlé d'argent (electron) portant des représentations de poissons, de lions, de cerfs, etc.

IV. — Continuation de l'étude des nécropoles à inhumation. — Pays scandinaves. — Iles Britanniques. — Belgique. — Suisse. — Italie.

1. *Pays scandinaves.* — *Danemark, Suède et Norvège.* — Nous avons dit précédemment qu'on avait constaté la présence, dans les pays scandinaves, de sépultures incinérées et inhumées, les dernières paraissant remonter à une plus haute antiquité que les premières. Les tribus adeptes du rite de l'inhumation auraient donc, dans ces régions du nord, précédé celles qui suivaient la coutume de la crémation. En Autriche, à Hallstatt, la constatation inverse a eu lieu.

Les archéologues du Nord considèrent comme prouvé que, dans leur pays, l'ordre chronologique des sépultures a été marqué d'abord par la construction des grandes chambres funéraires et des coffres de pierre avec squelettes multiples qui caractérisent l'âge de la pierre, puis, par les tombeaux d'inhumés avec mobilier de bronze et enfin par les tombes avec os incinérés qui apparaissent au début de l'âge du fer.

En général, les corps inhumés étaient placés dans des coffres de pierre ou des cercueils de chêne. Les premiers étaient formés de pierres plates posées de champ et recouvertes de pierres semblables; les cercueils étaient des troncs de chêne fendus et évidés. On a retrouvé au Jutland

1. *Rev. arch.*, 3e série, 2e année, janvier 1884, p. 54.

plusieurs cercueils de ce genre remarquablement conservés; on en faisait également usage dans d'autres parties du Danemark et de la Suède. Dans presque tous les tumulus explorés en Scanie et en Halland, et qui contenaient un mobilier de bronze, on a rencontré de semblables cercueils qui servaient d'enveloppes à des squelettes et dont quelques-uns cependant renfermaient des os calcinés.

Les tombes, qui sont accompagnées d'un mobilier en bronze, étaient généralement recouvertes par un tumulus, formé tantôt de terre et de sable, tantôt seulement de pierres entassées. Ces derniers monuments sont désignés sous le nom anglais de cairns (en suédois : stenrösen ou stenkummel); ils rappellent les murgers de la Lorraine et de la Bourgogne.

Souvent le même tertre renferme plusieurs tombes et, près des cadavres, on peut recueillir des armes et des ornements, ainsi que des vases d'argile et même de bois qui contiennent sans doute des aliments.

En Danemark, on a rencontré des sépultures à inhumation à Nordrup, près Ringsted en Sélande [1]. On y a trouvé d'abord un squelette de femme avec des bijoux d'argent, des perles, des gobelets de verre et des vases de bronze ; le tout déposé en pleine terre. On a mis ensuite à découvert quatre squelettes. L'un d'eux avait deux petits vases d'argile sur la poitrine. Un autre, étendu sur le dos, avait le bras gauche plié sur la poitrine ; dans cette fosse, recouverte de pierres assez grosses, on recueillit à gauche de la tête une coupe d'argile, près du coude du bras gauche une casserole de bronze dans laquelle était une passoire de même métal qui contenait un gobelet de verre. Il y avait un autre gobelet plus haut et en dehors. Près de la jambe droite, étaient deux vases d'argile, un seau de bronze, la

1. *Mat.*, 2e série, tome XII, 1881, p. 484.

garniture en bronze d'une cassette en bois; au-dessus des ossements, des pions de damier épars; à gauche du cou, une fibule d'argent plaquée d'or, et, au quatrième doigt de la main droite, une pesante bague d'or spiraliforme, ornée avec élégance de têtes de serpent.

A quelques mètres de là, on trouva encore trois autres squelettes. Près du cou de l'un, deux fibules d'argent; près de l'autre, couché sur le côté gauche, les jambes repliées, on recueillit, vers le cou, une fibule d'argent, deux perles mosaïques et une petite pendeloque de bronze; enfin, près du troisième cadavre, une pendeloque analogue.

Le Götaland et quelques parties du Swealand étaient presque les seules régions habitées de la Suède pendant l'âge de la pierre; la majorité des trouvailles d'objets en bronze ont été faites dans les mêmes limites géographiques. Les provinces méridionales, en particulier la Scanie, continuèrent à être beaucoup plus peuplées que le centre du pays. Le Norrland semble n'avoir été bien occupé qu'à une époque postérieure, celle où le fer devint abondant. Toutefois la civilisation du bronze se manifeste à l'état erratique, très loin, dans le nord, dans la province de Médelpad, à Njurunda, à Timrå, dans la province de Skön. A cela près, les tombes les plus septentrionales à mobilier de bronze ont été découvertes dans le Vermland et dans l'Upland.

Dans la Laponie suédoise, les antiquités de bronze semblent appartenir au même groupe que celles de la Russie du nord et de la Sibérie. En Finlande, les objets de même métal trouvés dans la paroisse de Storkyro, non loin de Vasa, et par suite un peu plus vers le nord que le Medespal, rappellent les objets analogues de la Suède.

La Norvège, en particulier la région littorale, a donné aussi un grand nombre de pièces de bronze. Les tombes les plus septentrionales que l'on y connaisse se trouvent à l'intérieur du Trondjams-Fjord (64° latitude Nord); quelques

découvertes isolées ont même été faites encore vers le 66°10' de latitude Nord.

Mais nous croyons devoir encore insister sur cette remarque importante : partout les sépultures inhumées, renfermant un mobilier funéraire exclusivement en bronze, paraissent antérieures aux sépultures incinérées contenant le même métal.

Dans les tombeaux où se rencontre le fer, on a quelquefois seulement constaté le rite de l'inhumation ; la crémation était la coutume la plus pratiquée.

Dans les îles de Gotland et d'Oland, les cadavres inhumés sont alors couchés dans des coffres en pierres plates, placées debout, ou bien sont simplement déposés dans le sol sans aucune protection. Il semble qu'ils ont été ensevelis avec leurs habits et leurs ornements, les hommes avec leurs armes. On a trouvé aussi, sur la poitrine du squelette, l'umbo ou d'autres restes d'un bouclier, et, à côté de lui, des cornes à boire et d'autres vases.

Quoique l'incinération ait été adoptée par la majorité des tribus dès que l'usage du fer s'est répandu dans ces régions et qu'elle ait persisté même à l'époque des Vikings, c'est-à-dire jusqu'à l'époque des expéditions maritimes des pirates du Nord vers le IX[e] siècle de notre ère, un certain nombre des antiques habitants des pays scandinaves avaient conservé l'usage de l'inhumation.

Afin de rappeler leur vie maritime, les hommes étaient parfois ensevelis sous des tertres dans leurs navires. On a retrouvé de semblables tombeaux à Ulttuna, Vendel, ainsi qu'à Tune et Gokstad (Norvège méridionale). Dans ce dernier tumulus, le chef défunt était inhumé avec ses armes au centre d'une chambre funéraire placée juste derrière le mât. Près de lui etaient des chevaux, des chiens et un paon. Le navire était décoré de boucliers fixés sur la partie extérieure des flancs du bordage.

En Norvège, depuis Christiansand jusqu'au cap Nord, dans les vallées comme sur les côtes, se trouvent une énorme quantité de tumulus de l'âge du fer ayant des dimensions variables et souvent entourés d'un cercle de pierres [1]. Un petit nombre seulement contiennent des squelettes déposés dans de grandes chambres en dalles, avec des armes et différents objets d'origine récente.

2. *Iles Britanniques.* — En Angleterre, les anciennes sépultures sont, en général, recouvertes par des tertres, dont l'aspect extérieur ne permet pas de reconnaître avec certitude l'âge du monument. Que le remblai affecte une forme circulaire et soit appelé *round barrow* ou une forme allongée, *long barrow*, on ne peut en conclure l'antiquité de la sépulture qu'il recouvre. Sans doute, le docteur Thurnam a posé l'axiome « long-barrows, long skulls; round barrows, round skulls » — aux tumulus longs, crânes longs; aux tumulus ronds, crânes ronds — et le docteur Beddoe a conclu aussi que les long-barrows, remontant à l'époque néolithique, avaient été construits par une race petite, dolichocéphale, au caractère violent et sanguinaire, tandis que les round barrows appartiennent à l'âge de bronze et que la race qui les a fondés était grande, blonde, brachycéphale. Mais ces conclusions ont été contestées, avec raison probablement, car on aurait trouvé indifféremment, dans les round barrows, des crânes dolichocéphales et des crânes brachycéphales [2].

L'intérieur des tumulus est au contraire plus instructif; il révèle les différences existant dans les rites funéraires. Ordinairement les tertres de l'époque néolithique sont entourés d'un cercle de grandes pierres et contiennent des salles formées par d'énormes blocs et dans lesquelles avaient été déposés les squelettes dans la position assise,

1. *Mat.*, tome IX, 1874, p. 329.
2. *Mat.*, tome VIII, 1873, p. 471.

les genoux ramenés sous le menton et les bras croisés sur la poitrine. Les tumulus de l'âge des métaux ne consistent, en règle générale, qu'en terre et en monceaux de petites pierres et se présentent toujours sous forme de buttes, entourées quelquefois, mais rarement, par un petit cercle de pierres; de plus, ils contiennent les cendres des cadavres placées dans les urnes d'argile ou des cists de pierre, rangés l'un près de l'autre, et renfermant des squelettes le plus souvent dans la position étendue.

On peut attribuer à l'époque de la pierre polie les monuments de grandes pierres, dans lesquels les squelettes semblent avoir été placés dans la position assise. Les incinérés, ainsi que les inhumés presque toujours dans la position étendue, sont accompagnés, d'autre part, d'un mobilier funéraire où l'on trouve du bronze et du fer; leurs tombeaux ont été l'œuvre de populations plus récentes.

D'après ces observations, nous avons établi, pour plusieurs régions de l'Angleterre, la statistique des sépultures qui ont été fouillées. Les chiffres du tableau suivant ont été calculés d'après les résultats fournis : pour les comtés du nord, près de la frontière d'Écosse, par le révérend W. Greenwell; pour les comtés du centre et du nord-est, de Derby, de Stafford et d'York, d'après les études de M. Bateman, et, enfin, pour la région sud, le Wiltshire, d'après les indications données par sir R. C. Hoare [1].

1. Sir John Lubbock. *L'homme préhistorique.*

RÉGIONS de l'Angleterre.	NOMBRE DES SÉPULTURES sur 100, rapportées à		
	l'époque néolithique.	l'époque des métaux incinérées.	inhumées.
Northumberland..........	»	50	50
Cumberland.............	»	50	50
Westmoreland...........	33	67	»
Norte Riding....... ..... / East Riding .... / West Riding.............	51	48	1
Comités de Derby, de Stafford et d'York..........	33	50	17
Wiltshire................	5	88	7

Ces résultats montrent que les sépultures à incinération sont en général les plus communes, surtout dans le centre et dans le sud de l'Angleterre, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment. Quant aux sépultures à inhumation que l'on peut rapporter à l'âge des métaux, elles apparaissent en proportion notable seulement dans la région nord, près de la frontière d'Écosse.

Les armes et les instruments recueillis dans ces sépultures sont nombreux : le bronze y est assez rare, la poterie très abondante. Les vases sont presque toujours placés derrière la tête ou près de la tête : plus rarement, ils se trouvent au niveau de la poitrine, des genoux et des pieds.

Les tumulus d'Écosse possèdent un mobilier plus riche que ceux de la plaine; on y a recueilli des objets en or, en bronze, en verre, en ivoire, en ambre, en jayet, que l'on n'a pas trouvés dans les tombelles anglaises. Dans ces dernières sépultures, les ornements et les armes sont en outre bien inférieurs en exécution.

3. *Belgique.* — Au nord-ouest et au sud de la vaste né-

cropole qui s'étendait sur les deux rives du Rhin, on a constaté encore des sépultures à inhumation.

En Belgique, nous citerons celles trouvées à Sinsin près de Namur, ainsi que les tombeaux à inhumation de Spontin, Jamiolle et Sanson. On en a encore découvert à Wecker, Schwetsingen, Mondorf, Steinfort, Vodelei, Somzée, Hamzüme, Senzeilles et Bois-de-Lusces. Dans ces dernières stations on constata aussi la présence d'urnes cinéraires; dans toutes, des silex furent recueillis au milieu des sépultures [1].

On a signalé aussi, dans le canton de Rochefort [2], des monticules portant le nom de *Marchèts*. Quelques-uns ont été élevés en terre; mais la plupart sont formés de pierres de grosseur moyenne, recueillies dans le voisinage. Ils ont été presque tous violés et n'ont donné que de rares ossements humains éparpillés sur le sol et des débris de poterie. Une rangée de grosses pierres formait une sorte de cercueil autour des squelettes.

4. *Suisse*. — En Suisse, la station de la Tène est placée au débouché de la Thiele, sortant du lac de Neufchâtel pour se jeter dans le lac de Bienne. Elle domine la vieille route qui traverse toute la Suisse du lac de Genève au lac de Constance. On y a trouvé des squelettes ensevelis dans le sable [3]. Le mobilier funéraire se composait d'armes : épées, lances et javelots ; de roues de char, de mors de bride, de fibules, etc. en fer; de phalères en bronze et en fer, etc. Ces objets sont analogues à ceux découverts à Alise-Sainte-Reine en Gaule et sur le champ de bataille de la Tiéfenau près Berne, en Helvétie.

Signalons encore les sépultures inhumées de Montreux, qui étaient accompagnées d'un mobilier composé de pote-

1. *Mat.*, 2e série, tome XIII, 1882, p. 421.
2. *Mat.*, 3e série, tome I, 1884. p. 97 Alf. Bequet : Nos fouilles en 1881 et 1882; le tumulus de Wagnée. (Ext. des *Ann. soc. arch.* Namur.)
3. *Comptes rendus A. I. et B. L.*, 1884, p. 55. A. Bertrand : Antiquités provenant de la station de la Tène (lac de Neufchâtel).

ries, d'épingles et de bracelets en bronze ainsi que de quelques menus objets en fer [1].

5. *Italie.* — *Vérone* et *Padoue.* — Dans les environs de Vérone, à Rivoli, on a trouvé un squelette au milieu des tombes à incinération [2]. De même, dans la nécropole d'Este, on a rencontré quelquefois, au-dessous de dalles en pierre, un squelette étendu sur le dos [3].

Bologne. — Le cimetière de Villanova contenait des sépultures incinérées; cependant on y a découvert, 14 squelettes inhumés, intacts, déposés sans protection dans le sol, ayant les pieds tournés vers l'Orient, et presque tous couchés les mains jointes sur le bassin.

On pourrait supposer que ces inhumations, gisant pêle-mêle au même niveau que les urnes cinéraires, provenaient d'une époque différente de celle des incinérés. Cependant le mobilier funéraire qu'elles ont permis de recueillir, bien que peu abondant, semble contemporain de celui des cella. Le grand nombre de corps brûlés, retrouvés à Villanova, démontre que cette nécropole a été fondée par des tribus ayant adopté le rite de la crémation. Les rares sépultures inhumées sont donc probablement celles de quelques étrangers ayant conservé les coutumes de leurs pères.

Toscane. — Dans le voisinage immédiat du cimetière primitif de Vétulonia, cimetière à incinération, se trouvent des tombes où l'on a rencontré soit des urnes cinéraires soit un squelette entier. La nature et le style du mobilier funéraire restent toujours les mêmes dans les deux cas. Ces tombes sont entourées de cercles de pierres [4]. On retrouve donc encore à Vétulonia la preuve de l'existence de quelques familles ayant conservé les coutumes de leurs ancê-

1. *Mat.*, tome IX, 1878, p. 106.
2. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 529.
3. *Idem*, p. 523.
4. *Rev. arch.*, 3e série, tome XXI, mai-juin 1893, p. 371.

tres au milieu d'une population qui avait adopté un autre culte des morts.

Dans la nécropole de Vulci [1], les inhumations se rencontrent dans des fosses plus récentes que les fosses primitives et par suite postérieures aux pozzi où toutes les sépultures étaient incinérées. Les deux rites y apparaissent alors réunis ainsi qu'un fond d'objets qui rappelle le contenu des tombes antérieures. Le passage d'un rite à l'autre semble s'être fait graduellement, sans doute par l'arrivée d'une population nouvelle qui, cependant, n'a pas transformé les coutumes des anciens possesseurs du sol. Mais ici il n'y a pas de doute : les derniers venus ont apporté avec eux les usages de l'inhumation.

Ombrie. — Une nécropole a été découverte dans les environs de Terni, au lieu dit « Sant'Agnese ». Elle se compose de tombes à inhumation contenant des mobiliers funéraires comparables aux bronzes célèbres trouvés à Piedilaco, dans le même territoire de Terni [2].

V. — Continuation de l'étude des nécropoles à inhumation. France. — Espagne. — Afrique. — Syrie.

1. *France.* — *Ardennes, Aisne et Meuse.* — Dans ces trois départements on a constaté l'existence de cimetières à inhumation. Creusées dans le sol, les tombes sont garnies de pierres plates. Les squelettes, qui y sont déposés, sont accompagnés d'un mobilier funéraire : armes en fer, ornements en fer, en bronze et en matière schisteuse. Les sépultures présentent des caractères communs avec celles que

1. Stephane Gsell. *Fouilles dans la nécropole de Vulci.*
2. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 225.

nous retrouvons dans la Marne, dans l'Aube, dans la Seine, etc.

Dans l'Aisne, à La Sablonnière et à Chassemy, on a découvert encore des tombeaux où le mort avait été placé, muni de ses armes et de ses parures, sur son char de guerre. Ce mode d'ensevelissement, que nous avons déjà constaté à Sigmaringen en Wurtemberg, a existé encore en Suisse, dans les tumulus d'Anet, de Groholz et de Grœchwyl; en Alsace, dans les tombes de la forêt de Hatten; en Allemagne, dans les sépultures d'Armsheim et dans les tumulus de Dœrth près de Coblentz. Nous aurons occasion de l'étudier plus loin dans les tombeaux de la Marne, de la Côte-d'Or, etc.

2. *Meurthe-et-Moselle.* — On a trouvé à Marsal [1] des squelettes avec torques, brassards et bracelets en bronze. Un des colliers était orné de rosaces d'un émail vert ou bleu et de feuilles d'or.

A Villey-Saint-Étienne, au nord de Toul, les sépultures étaient placées au bord d'un talus escarpé qui domine à 40 ou 50 mètres le lit actuel de la Moselle. Cette terrasse est recouverte d'une couche de 0^{m},60 à 1 mètre de diluvium rouge sableux dans laquelle reposaient les squelettes. Une fosse rectangulaire avait ses parements revêtus de menues pierrailles grossièrement appareillées. Un squelette, orné d'anneaux de bronze, était étendu à 0^{m},80 de la surface du sol. On a recueilli encore des torques, des bracelets, des fibules et une pièce de harnachement en bronze. Les anneaux sont creux, cylindriques et sans ornement; dans l'un d'eux cependant on voit une perle d'un vert bleu foncé avec bande d'émail gris en zigzag.

On a découvert, à Domèvre-en-Haye, un squelette portant des anneaux de bronze aux bras et aux jambes, une

1. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 453. Bleicher et Barthélemy : Sur l'âge du bronze et du fer en Lorraine.

fibule, un crochet de ceinturon et un collier composé de rondelles de bronze supportant des perles de verre, une rouelle et une statuette ; à côté du corps, on recueillit un tesson de poterie, un fragment de bois et une tête de clou ou d'épingle en fer.

On connait plus de cent tumulus sur le plateau boisé qui sépare la Meurthe de la Moselle, entre Toul et Nancy [1]. Ces tombelles du plateau de Haye sont presque toutes construites en pierres sèches ; elles sont généralement circulaires, quelquefois elliptiques. Leur hauteur varie de $0^m,40$ à 3 mètres ; les matériaux ont été entassés avec soin et nulle part on ne rencontre ni dallage sur le sol, ni appareillage de blocs au centre.

Dans l'un d'eux, haut de $2^m,50$ et ayant 12 mètres de diamètre, on a trouvé neuf squelettes étendus sans orientation et séparés les uns des autres par des lits de moellons. Chaque individu était accompagné d'un vase toujours brisé. L'un d'eux portait au bras gauche un bracelet en bronze ; au niveau de la clavicule du même côté, un anneau de même métal ; enfin, une tige de fer très oxydée partait du pariétal gauche, passait devant la bouche et rejoignait un petit anneau en fer placé au-dessus de l'oreille droite. De nombreux morceaux de charbon étaient placés sur le corps, surtout vers la partie gauche du bassin.

Citons encore, dans le département de Meurthe-et-Moselle, les tumulus de Diarville [2] où l'on a trouvé, à côté d'ossements humains, un torque, un anneau à quatre rayons ou rouelle, des bracelets, des anneaux de jambe et une jolie petite hachette en jadéite de couleur verte. Dans une de ces sépultures, le cadavre reposait sur un dallage fait de pierres brutes posées à plat et était recouvert par un dallage de même genre. Les ossements étaient en partie détruits :

1. Barthélemy. *Les tumulus des environs de Nancy.*
2. *Rev. arch.*, 3e serie, tome XV, mars-avril 1890, p. 240.

cependant on put constater que la tête regardait l'Orient. Aux pieds, un vase de terre noire, orné de grecques tracées à la pointe (hauteur = 80 millimètres; largeur = 100 millimètres), dans lequel étaient les fragments d'un rasoir en bronze; à la gauche du guerrier était une longue épée en fer à double tranchant du type de Hallstatt, rappelant les formes des épées de bronze. On en a signalé de semblables dans les tumulus du Jura, de la Côte-d'Or et dans celui de La Rochette (Drôme).

Le cercle-enveloppe d'un de ces tertres était représenté par des groupes de trois pierres brutes réunies, placées à moins d'un mètre de distance, sur toute la circonférence.

Dans un troisième tumulus, où l'on avait trouvé jadis un bandeau d'or, une épée brisée en fer, des vases de bronze et des ferrements, on a fait de nouvelles recherches qui permettent de supposer qu'il existait là une sépulture à char. On y recueillit des segments de roues, un cercle de fer provenant de l'extrémité d'un essieu, des parcelles de bronze ayant appartenu à un vase, une pointe d'épingle de fibule en bronze, des fragments d'umbo de bouclier en fer, des débris de poteries, des cendres, etc.

3. *Marne*. — Le Catillon est une hauteur (191 mètres d'altitude) qui s'élève, sur le territoire de la commune de Saint-Jean-sur-Tourbe, à 3 kilomètres de la source de la Tourbe, affluent de l'Aisne. Ce point culminant domine au sud la Gorge-Meillet, au sud-est, la colline de Somme-Bionne, à l'est la côte d'Orgemont, trois stations archéologiques bien connues [1].

Le tumulus, qui le surmontait, contenait une tombe à char. D'autres tombeaux existaient sur le versant de la colline. Dans l'un d'eux, le défunt, la tête tournée vers l'est, avait à sa droite une grande épée en fer, à deux tranchants

1. *Rev. arch.*, 3e série, 1re année, octobre 1883. Le vase de bronze de Catillon, d'après les notes de M. Édouard Fourdrignier.

et à pointe aiguë, enfermée dans son fourreau, et mesurant (soie comprise) $0^m,65$. A gauche, un petit gobelet en terre à forme carénée, une assiette en poterie noire et lustrée; aux pieds du mort, un magnifique vase de bronze, fabriqué habilement avec des feuilles métalliques martelées, réunies par des soudures.

Sur le territoire de Heiltz-l'Évêque [1], dans la contrée appelée Charvais, sur les bords de la Chée est un cimetière dont toutes les sépultures sont inhumées. Sauf deux ou trois, toutes les fosses sont orientées de l'ouest à l'est, la tête du squelette à l'ouest. Généralement il n'y a qu'un corps par tombe; dans une, cependant, on a trouvé deux squelettes superposés, la tête de l'un au niveau des pieds de l'autre.

Les fosses sont taillées dans la grève, remplies de terre, sans trace de cercueil; elles ont en général 2 mètres de long sur $0^m,60$ de large; leur profondeur varie de 1 mètre à $0^m,30$. Tous les corps étaient sur le dos, les bras et les jambes étendus.

Le mobilier funéraire se composait de fibules, de torques et de bracelets en fer ou en bronze; d'épées, de poignards, de pointes de lance et de javelot, en fer. La céramique était représentée par deux petits vases pétris à la main et mal cuits ainsi que par des fragments de poterie grossière et épaisse.

On a trouvé, dans la Marne, de nombreuses sépultures où le cadavre avait été enseveli sur son char de guerre. Telles sont celles de Saint-Jean-sur-Tourbe, arrondissement de Sainte-Menehould; de Somme-Bionne et de Somme-Tourbe, arrondissement de Suippes; de Chassemy, etc.

La sépulture à char de Septsaulx [2] mesurait 3 mètres de longueur sur 2^m20 de largeur; sur un côté et au-dessus

1. *Mat.*, 2e série, tome X, 1879, p. 103. Dr Moulin : Fouilles du cimetière gaulois de Charvais (Marne).
2. *Mat.*, 3e série, tome I, 1884, p. 374.

était placée une autre inhumation. Le squelette était disposé sur un char, dont le plancher était doublé d'une armature en fer, sur laquelle étaient tracées des rainures parallèles pour empêcher le guerrier de glisser. On trouva encore un mors en fer, une rosace applique en bronze, un casque en bronze avec dessins géométriques au repoussé, une bague et une œnochoé en bronze. Enfin, en avant de la roue droite du char était le corps d'un sanglier, montrant, passé entre les côtes, un long couteau de $0^{m}45$ de longueur, avec poignée en os sculpté longue de $0^{m}15$.

Le cimetière des Varilles, commune de Boën (Marne), a donné près de 300 inhumations dont plusieurs à char; l'une d'elles renfermait 3 squelettes inhumés sur le même char; un homme entre deux enfants. Le mobilier se composait: d'armes, épées et poignard en fer, avec fourreaux en bronze d'un côté, et en fer de l'autre; d'un collier avec perles de corail; de torques; de plusieurs mors de cheval; d'un bouclier en bois serti dans du fer, etc.

Une autre sépulture à char a été trouvée à Vandemange.

Une sépulture inhumée, découverte au mont Coutant, commune de Fontaine-sur-Coole, a donné des anneaux de jambe et des bracelets en bronze ainsi qu'un grand brassard en bois d'if.

A 300 mètres environ de Mareuil-le-Port, entre la route de Paris et la Marne, on a découvert des tombes à inhumation[1]. Près des squelettes, plus ou moins détériorés, on a trouvé : un torque de $0^{m},13$ de diamètre portant comme ornementation une tête d'oiseau; un bracelet en bronze formé de quatre parties affectant la figure d'un ovale et dont chacune est terminée par un relief en forme de boule; deux fibules en bronze de forme allongée; une pendeloque en bronze; des fragments de poterie; un couteau en fer; une

1. *Bull. arch.*, 1884, p. 66. J. de Baye : Cimetière gaulois de Mareuil-le-Port (Marne).

petite épée de 0m,60 de longueur; des anneaux en bronze; des lances et des javelots en fer, etc.

4. *Seine-et-Marne.* — La ferme de Montapot est située près du petit village de Salins, à 5 kilomètres de Montereau. On y a découvert, dans un tumulus et autour de ce tertre, de nombreuses sépultures à inhumation [1]. Les squelettes du tumulus semblaient avoir été placés en cercle autour du centre du monument, ensevelis à quelques centimètres dans la craie qui forme le fond du sol, et recouverts sur toute leur longueur soit par quelques grosses pierres soit par un grand nombre de petites. Le remblai de terre avait été accumulé au-dessus de cette couverture.

Les cadavres avaient aux bras des bracelets et aux jambes des anneaux; quelquefois, près de la tête, de grandes épingles, longues de 0m,06 à 0m,15 et un torque; tous ces objets en bronze portaient une ornementation de cercles concentriques. On a trouvé également une fibule à boudin et des bagues en fer.

Enfin, on a recueilli aux environs de la station une épée en fer, munie d'une soie, large et tranchante des deux côtés; quoique privée de la pointe, elle avait encore, sans la soie, 0m,58 de longueur.

Sur le territoire de la commune de Cély, à une faible distance de la limite des deux départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise, près de la route qui conduit de Melun à Milly, on a constaté l'existence d'un cimetière antique. Les fouilles ont mis à jour des sépultures inhumées qui avaient été déposées dans des fosses creusées dans un sablon assez compact [2].

1. *Mat.*, 2e série, tome VIII, 1877. p. 241. E. Chouquet : Tumulus et sépultures gauloises à Montapot (Seine-et-Marne).

2. J.-J. Champollion-Figeac. *Cimetière gaulois de Cély* (Seine-et-Marne). Notice des fouilles faites d'après l'ordre de l'Empereur en l'année 1860.

Les inhumations avaient eu lieu selon la pente naturelle du sol et avaient été probablement signalées aux populations antiques par la forme donnée au terrain. Un escarpement d'une certaine hauteur, fait de main d'homme, avait, en effet, contribué à donner à la colline la forme d'un grand tumulus; mais cet aspect avait depuis longtemps disparu.

L'examen de l'emplacement de ce tertre semble prouver que les populations qui l'ont érigé avaient pour coutume de déposer leurs morts près d'une voie de communication. Le tracé de la route de Melun à Milly remonte évidemment à une haute antiquité.

La cérémonie funèbre avait consisté à placer le corps couché sur le dos dans une fosse dont les dimensions moyennes étaient : longueur, 1^{m},90; largeur, 1 mètre; profondeur, 1^{m},25. Le fond de l'excavation était couvert d'une couche de pierres en calcaire siliceux et poreuses, de moyenne grosseur (0^{m},20 en tous sens), de formes irrégulières, mais unies et polies comme des cailloux roulés. On rencontre encore des matériaux semblables sur un terrain sablonneux et élevé, situé à un kilomètre du cimetière.

C'est sur ce lit pierreux que le mort avait été déposé. On n'a pu constater s'il avait été enterré avec ou sans vêtement; on n'a trouvé sur lui que des colliers, des bracelets en bronze et quelques fibules difformes et rongées par la rouille.

Le cadavre avait été ensuite recouvert par le sablon extrait de la fosse et par des pierres de grès du pays, placées une à une sur les diverses parties du corps. La plus grosse de ces pierres accessoires reposait sur la face du défunt, atteignant parfois son cou et même sa poitrine. De cette disposition des matériaux de remplissage, il était résulté que la partie inférieure de la face avait été tellement dépri-

mée depuis le bas du nez, que les ossements, faisant corps avec le sablon durci, ne présentaient plus, au moment des fouilles, aucune forme humaine. On n'a pu recueillir que des fragments.

Une nouvelle couche de pierres en calcaire siliceux était la dernière enveloppe des cadavres. Le sablon en recouvrit les interstices et la formation de la terre végétale permit la croissance de quelques arbrisseaux qui firent disparaître les dernières traces extérieures des tombeaux.

L'enceinte explorée avait une longueur de 40 mètres de l'est à l'ouest, et une largeur de 10 mètres du nord au sud. Dans ces limites, les fosses avaient été creusées suivant des directions variables; mais le plus grand nombre étaient dirigées du sud au nord. En général, elles ne contenaient qu'un seul mort; cependant l'une d'elles renfermait le squelette d'un homme de grande taille et celui d'un enfant en bas âge. La main droite du père reposait encore sur la tête de son enfant; représentation touchante qui prouve à la fois, pour ces temps reculés, l'affection paternelle et la croyance en une autre vie où le fort saura protéger le faible qu'il aime.

Dans une autre tombe, il y avait des ossements épars près d'un squelette encore entier. Plusieurs crânes, emboîtés l'un dans l'autre, formaient une pile, placée dans un des coins de la fosse, vers les pieds du squelette. Était-ce la dernière trace de sacrifices humains faits en l'honneur du chef disparu?

Les ossements recueillis étaient secs, sains et blanchis, mais de faible épaisseur. Les crânes, en particulier, n'avaient pas plus de 5 millimètres d'épaisseur. Les objets trouvés étaient surtout des bijoux, colliers et bracelets, tous en bronze.

5. *Seine* et *Seine-et-Oise*. — Dans la presqu'île de Saint-Maur, près de la Marne, dominée par les hauteurs de Cham-

pigny, de Chennevières et de Créteil, on a rencontré un cimetière antique [1].

Toutes les sépultures étaient à inhumation. Les tombes avaient été creusées dans le sol à une profondeur de 0^{m},70 à 1 mètre; leur longueur variait de 2 mètres à 2^{m},20 et leur largeur de 0^{m},70 à 0^{m},80. Dans la plupart, les parois du fond avaient été garnies de pierres plates, posées de champ, sans ciment, sur une hauteur de 0^{m},30 à 0^{m},40. Les squelettes étaient étendus diversement sur la couche de sable blanc, la face tournée vers le ciel, et recouverts d'un rang de grosses pierres plates; leur orientation était variable, mais beaucoup avaient la tête au sud.

Le mobilier funéraire ne comportait pas de vases, mais se composait de bracelets en bronze, en fer ou en matière schisteuse, de fibules en fer. Les armes (épées avec ceinturon, en fer, umbos de bouclier, lances, etc.) étaient celles des cimetières des environs de Châlons-sur-Marne et de Reims. Les guerriers de Saint-Maur-les-Fossés étaient les frères de ceux dont on a retrouvé les sépultures dans les départements de la Meuse, de l'Aisne, de l'Aube et des Ardennes.

Des sépultures fouillées à Asnières (Seine-et-Oise) ont encore donné un mobilier identique.

6. *Vosges*. — Dans la forêt d'Ambacourt [2], canton de Mirecourt, il y a huit tertres, hauts de 0^{m},40 à 0^{m},70, larges de 12 à 15 mètres. Dans l'un d'eux, on a trouvé un vase noir, sans ornement, dans lequel était une pierre de 0^{m},20 de long, sur 0,04 de large, en calcaire du pays, affectant la forme d'une hache, pointue d'un côté et tranchante de l'autre. C'est une arme votive.

1. *Rev. arch.*, 3e série, tome XI, mai-juin 1888, p. 323. Abel Maître : Cimetière gaulois de Saint-Maur-les-Fossés.
2. *Rev. arch.*, 3e série, tome XV, mars-avril 1890. Léon Morel : Tumulus de Diarville et d'Ambacourt.

Dans l'arrondissement de Neufchâteau, on a constaté l'existence de tumulus en différents endroits : à Martigny-les-Gerbonvaux, où l'on a recueilli une rouelle, à Suriauville, à Martigny-les-Bains et à Sauville, où l'on a trouvé des fragments d'anneau en lignite.

A Chaumousey, canton d'Épinal [1], on a découvert un tumulus avec sépultures à inhumation, accompagnées d'un mobilier composé de : couteaux et lame de silex; torques de bronze et de fer; fibules en bronze et en fer; pendeloques, bracelets, anneaux d'oreille, boutons, etc., en bronze. A côté d'un des cadavres était le squelette d'un cheval.

7. *Haute-Marne.* — Le département de la Haute-Marne possède, dans ses différents arrondissements, de nombreuses sépultures à inhumation.

Non loin de Sauville et de Martigny-les-Bains (Vosges), se trouve la commune de Breuvannes (arrondissement de Langres) où l'on a découvert un casque en bronze et des boucles d'oreille de même métal qui rappellent des objets semblables rencontrés dans les sépultures inhumées de la Marne [2].

Les environs de Langres ont donné lieu à des observations analogues.

A Attancourt [3], on a recueilli, dans un tumulus, des armilles, des bracelets, des fibules, des torques, des pointes de flèche, le tout en bronze.

Des tertres s'élèvent encore au lieu dit « Charmey » près d'un ancien chemin allant de Prauthoy à Montsangeon [4].

1. *Bull. arch.*, 1885, p. 525.
2. *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, 5e série, tome IV, 1883, p. 246, et Bulletin de la même Société, 1885, p. 230.
3. *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, 5e série, tome IV, 1883, p. 278.
4. Camille et Joseph Roger et Ed. Flouest. *Les tumulus de Montsangeon* (Haute-Marne), Langres, 1888. — *Mat.*, 3e série, tome V, 1888, p. 245.

Dans l'un, le squelette était placé au centre, sur le sol, recouvert d'une calotte de terre tassée et tamisée, au-dessus de laquelle avait été réuni un amas de pierres. Le corps était orienté du couchant au levant, les bras allongés, et n'avait pour tout mobilier funéraire qu'un bracelet en bronze, lisse, massif, fermé. D'autres sépultures furent découvertes dans le massif du remblai ainsi que des bracelets, des fibules, en bronze, et de petits anneaux en fer.

Un second tumulus, composé de pierres amoncelées, recouvrait une excavation faite dans le sol et contenant plusieurs inhumations. Les squelettes portaient des ornements ; on a recueilli des bracelets, un torque et des fibules, en bronze, ainsi que divers objets en fer.

Dans le même canton de Prauthoy [1], sur le bord du plateau où se rencontrent les limites des communes d'Esnoms et de Rivière-les-Fosses, était un groupe de tumulus, faits de pierres, « des meurgers » que divers travaux ont fait peu à peu disparaître. On a néanmoins recueilli un mobilier intéressant : des bracelets, des colliers, une longue pointe de flèche en bronze ; une curieuse épée à poignée en X, toute en fer, d'une longueur totale de $0^{m},49$; enfin une dague ou grand poignard en fer, long de $0^{m}47$, à scie et à pointe aiguë renforcée d'une arête médiane. Ce poignard paraît avoir été suspendu à une large ceinture dont la face externe était garnie, sur toute sa longueur, par une bande continue de bronze lisse.

De plus, sous la base d'un de ces tumulus, celui dit *des Montvilles*, on a trouvé, déposé sur un lit de dalles brutes, un squelette étendu sur le dos et tenant de la main droite une hache à main, en bronze, du plus beau type.

8. *Aube*. — Dans une sablière située près du village de

1. *Bulletin de la Soc. des antiq. de France*, 1885, p. 229.

Champigny [1], on a découvert un squelette, accompagné d'un rare et intéressant mobilier funéraire, composé de : un anneau réniforme en bronze, orné de demi-cercles et de cercles concentriques, de lignes ponctuées et de lignes parallèles, et montrant sur son pourtour 12 saillies groupées par 3; deux épingles en bronze placées sur la poitrine du cadavre, longues de 0m,27; deux lames, l'une en bronze, l'autre en or, repliées en forme de tuyau long de 0m,07 et ayant un diamètre de 0,007; deux anneaux en bronze; deux bracelets en jayet; deux jambières en bronze gravé et repoussé.

On trouve encore [2], dans le département de l'Aube, de gros blocs bruts, en grès dur, plus ou moins enterrés, n'ayant pas de supports, et sous lesquels sont des squelettes humains ainsi que des objets en bronze. C'est ce que les gens du pays appellent *sépultures dormantes.*

Elles paraissent localisées au nord-ouest du département, dans l'arrondissement de Nogent. On a constaté leur présence au hameau de Dival et sur les communes voisines, dans le canton de Villenauxe. Le mobilier funéraire se compose de vases en terre, de pointes de javelot et de flèches en bronze, ainsi que de haches en même métal d'une belle conservation.

9. *Côte-d'Or.* — Sur les hauts plateaux qui séparent la naissante vallée de la Seine de celle où se trouvent le mont Auxois et Alise, on rencontre des monuments funéraires qui sont surtout groupés le long d'un chemin appelé *la Vie de Baigneux,* sur le territoire du village de Magny [3]. Ces monuments sont en pierres et affectent

1. *Mat.*, 2e série, tome XII, 1881, p. 113. Auguste Nicaise : La sépulture de Champigny (Aube).

2. *Mat.*, 2e série, tome XIII, 1882, p. 491. Émile Pillot : Les polissoirs mégalithiques du département de l'Aube. Troyes, 1881.

3. *Mat.*, 2e série, tome IV, 1873, p. 369. Ed. Flouest : Les fouilles du Magny-Lambert (Côte-d'Or). Paris, 1873.

la forme des amas que l'on appelle dans le pays des *meurgers.*

Dans un de ces tumulus, haut de 4^{m},60 et ayant 35^{m},26 de diamètre, on trouva un squelette disloqué et broyé par les pierres amoncelées sans ordre. Outre des anneaux en bronze, on recueillit : près de la tête, un rasoir, ainsi que des fragments de poterie; à la hauteur de la poitrine, du côté droit, une grande épée en fer (brisée en sept fragments) à double tranchant, longue de 0^{m},95 environ, dont la soie très aplatie et presque aussi large que la lame, portait encore 3 rivets en fer. Des tissus du vêtement avaient laissé leur empreinte sur la rouille.

Un second tumulus, *le Monceau Laurent*, avait 5^{m},90 de hauteur et 40^{m},90 de diamètre. Ici les pierres avaient été méthodiquement placées, les grosses à la base. Dans une chambre sépulcrale, garnie de dalles brutes ayant jusqu'à 1 mètre de longueur sur 0^{m},80 de largeur, reposait un squelette écrasé, posé sur le dos, la tête au sud sud-ouest. A son flanc droit était une épée mutilée, semblable à la précédente sauf que les trois rivets sont en bronze. Au-dessus de la tête, était un grand seau contenant une élégante coupe, puis un rasoir et une seconde coupe munie d'un manche, le tout en bronze.

A la lisière du bois communal d'Ampilly-les-Bordes et à l'extrémité du territoire de Magny, était le *Meurger de Combe-Bernard*, qui avait reçu plusieurs sépultures, accompagnées d'une poterie à pâte noire, mélangée de petites lamelles de spath calcaire, d'un instrument en fer détérioré, d'un petit bracelet, et de deux armilles en bronze très grossières. Dans la chambre sépulcrale où se trouvait l'inhumation principale, le mobilier était au contraire riche et élégant; il se composait de : bracelets en substance ligneuse; une forte épingle à cheveux; un torque ouvert à ressort; une jolie perle à pâte de verre de couleur bleue de cobalt

avec des ondes vert céladon à la surface; une petite rondelle en or pur, très mince et ornée de cercles en pointillé; une bague et deux aiguilles à coudre en bronze. Les funérailles avaient donné lieu à l'immolation de plusieurs animaux (cerf ou bœuf) dont les ossements étaient épars dans le massif.

Le petit tumulus du champ de la Combe à la Boiteuse (hauteur, $2^m,50$; diamètre, $11^m,50$), renfermait des ossements humains disséminés ainsi que de grands ossements d'animaux de la taille du cheval. On y recueillit aussi des fragments de poterie noire et des bracelets en bronze.

A quelques kilomètres et au nord-est de Châtillon-sur-Seine, dans la commune de Prusly-sur-Ource, tout près de la route d'Auxerre à Chaumont, se trouvait un tumulus [1]. Au-dessous d'une couche de terre était un lit compact de pierres, petites d'abord, puis un peu plus grosses; les *plus* grosses et les plus régulières avaient été choisies pour disposer à la partie inférieure et centrale de l'ensemble, une sorte de réduit quadrangulaire à toiture et à fond plats, dans lequel le défunt paraît avoir été placé assis, le dos appuyé contre une grande dalle dressée verticalement. Le squelette était à peu près détruit; les pieds étaient vers l'orient; à côté d'eux on rencontra les restes d'un vase brisé en terre noire et massive. Une grande épée en fer, à double tranchant, se montra un peu plus haut, étendue le long du corps, probablement du côté gauche. Vers le milieu, à hauteur de la ceinture, on recueillit un rasoir.

Après avoir traversé Châtillon-sur-Seine [2], la Seine s'infléchit vers le nord à la rencontre des mines de Sainte-Colombe et délimite sur la rive droite une petite section de terrain en forme d'éperon dominant son cours de 25 mètres et appelée

1. *Mat.*, 2e série, tome IV, 1873, p. 260.
2. *Mat.*, 2e série, tome VIII, 1877, p. 273. Ed. Flouest : Les tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Semur, 1876.

les Mousselots. Là s'élevaient deux grands tumulus : la Garenne et la Butte.

On y découvrit des sépultures inhumées. Sur une aire préparée avait été allumé un grand feu, et sur les cendres refroidies avaient été placés les armes du défunt, les harnais de ses chevaux, son char de guerre, préalablement démonté, par-dessus les deux roues posées à plat l'une contre l'autre. On avait étendu ensuite le corps revêtu de ses habits, la tête tournée vers le ciel, les bras allongés, les pieds vers l'occident. Auprès des pieds, des vases en terre noire et mal épurée, de petits éclats de silex et des fragments d'une pierre étrangère au sol; de chaque côté de la tête, des pendants d'oreille en or et aux avant-bras des bracelets en or.

On recueillit également dans ces sépultures: un bassin en bronze excessivement mince, sur lequel étaient rivées des pièces d'ornement figurant des chimères, dragons ou griffons, etc.; un trépied en tiges de fer reliées avec des manchons de bronze ; un brassard en or.

Le tumulus du Bois-Bouchot, à Chamesson[1], est situé sur le plateau qui domine la vallée de la Seine dans la direction de Coulmier-le-Sec. Il avait 2 mètres de haut et un diamètre de 13 à 14 mètres; il était exclusivement composé de pierres.

On y a trouvé huit sépultures inhumées. Le mobilier funéraire se composait: de torques en bronze, très simples ; à l'un d'eux était rattachée par un fil de bronze une perle d'ambre ; quelques paires d'anneaux de jambe et de petits bracelets, en bronze ; un ou deux anneaux en fer, les débris d'un couteau à soie forte, à lame droite, dos résistant et pointe affilée : tous ces objets également en fer.

On a encore recueilli un bracelet en bois d'if et quelques poteries de couleur noirâtre ou gris cendré.

10. *Yonne.* — On a découvert dans la commune de Quer-

1. *Mat.*, 3e série, tome I, 1884, p. 89. Flouest : Le tumulus du Bois-Bouchot à Chamesson (Côte-d'Or).

chy, entre Joigny et Auxerre, des tombes à inhumation et à incinération [1]. Le cadavre inhumé d'une de ces tombes était celui d'une femme, de 1^{m},50 de taille environ. Aux poignets étaient quatre bracelets en bronze. Une grande épingle, longue de 0^{m},34, avait été brisée en quatre morceaux. Entre les pieds étaient déposés deux vases en forme de calotte peu profonde avec une dépression et un rebord saillant obtenus au tour. Le plus petit, dont le diamètre était égal à 95 millimètres, était orné et fait d'une pâte fine de couleur blanc mat.

11. *Doubs.* — Dans la grotte de Courchapon [2], on a trouvé les squelettes de dix-sept personnes au moins, accompagnés d'assiettes, de vases pansus et carénés, avec ou sans col évasé, en terre jaune grossière, portant des ornements : sillons horizontaux et verticaux tracés à l'ébauchoir ou dents de loup. Le mobilier funéraire se composait encore de grains de collier en terre cuite, d'une perle d'ambre rouge, de petits anneaux, ainsi que de bracelets, d'épingles et de couteaux, etc., en bronze ; enfin, de deux petites bagues en or.

En outre, dans le cimetière des Vareilles (banlieue de Besançon) on a recueilli, dans des tombes de femmes, des bracelets, des fibules variées, des torques, etc.

12. *Jura.* — Dans la partie de la forêt des Moidons-Papillards, située près du village de Chilly-sur-Salins (canton d'Arbois), il existe des tumulus dont les uns sont en terre et ne renferment que très rarement des squelettes ; d'autres sont en terre avec dalles calcaires et enfin un certain nombre, dans lesquels on ne rencontre que des pierres et qui présentent surtout de l'intérêt [3]. Ces derniers ont 18 à 20 mètres de large et 2 mètres au plus d'élévation ; ils sont construits

1. *Rev. arch.*, 3e série, tome XIV, septembre-octobre 1889, p. 297.
2. *Mat.*, 3e série, tome III, 1885, p. 127. Dr Albert Girardot et Alfred Vaissier : Station de la pierre polie et sépultures gauloises de la grotte de Courchapon (Doubs). Besançon, 1884.
3. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 361. Jacques de Morgan : Archéologie préhistorique du Jura (forêt des Moidons).

avec soin et recouvrent presque toujours des squelettes. Sur le sol aplani on formait avec de larges dalles une aire régulière sur laquelle on déposait les cadavres. Les corps, placés sans ordre spécial, étaient recouverts à l'aide de nouvelles dalles disposées en dôme par assises en encorbellement.

Dans un de ces tumulus [1], ayant 2 mètres de hauteur et 10 mètres de diamètre, on a découvert de nombreux squelettes, 25 environ, tous regardant le centre du tertre. Auprès d'eux étaient placés divers objets; les débris de poterie étaient en nombre considérable. A la jambe d'un inhumé étaient des anneaux ouverts, à face intérieure lisse, à face extérieure garnie de gros grains en demi-relief; aux bras du même individu étaient placés quatre bracelets de forme analogue aux anneaux de jambe.

On a trouvé en outre un bracelet en jayet, identique à ceux découverts dans le tumulus de Flagey (Doubs); une applique en bronze, une sorte de pendeloque avec chaînettes suspendues au même support; enfin, une pièce composée de trois cercles en bronze, se plaçant les uns dans les autres et entourant une plaque centrale pourvue d'un bouton. Des pièces analogues à cette dernière ont été rencontrées dans le tumulus de Flagey (Doubs), à Perroix, près de Talloire (Haute-Savoie), dans les tumulus de Murselen et d'Anet, près de Berne (Suisse) [2].

On voit, d'après ce mobilier funéraire, qu'il existait des relations entre les inhumés de la Suisse, du Doubs, du Jura, de la Haute-Savoie et des Alpes.

Le plateau de Gevincey [3], près de Lons-le-Saunier, est parsemé de tumulus ; les plus grands ont environ 10 mètres de hauteur. Dans tous, le rite de l'inhumation a prévalu. Le

1. *Mat.* 2e série, tome IV, 1873, p. 95. Ernest Chantre : Fouilles du tumulus de la forêt des Moidons (Jura), par M. E. Toubin.
2. De Bonstetten. *Recueil d'antiquités Suisses.*
3. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 360. L. Clos et Z. Robert : Rapport sur les fouilles des tumulus de la nécropole gauloise de Gevincey (Jura).

corps, dans les petits monticules, était simplement enfoui en pleine terre, à peine protégé par une rangée de pierres plates ; dans les grands, il était toujours recouvert par une voûte formée par plusieurs rangées de pierres brutes, minces et larges. Le mobilier se composait de fragments de poterie, de bracelets en bronze et en jayet, d'un torque et d'un rasoir demi-circulaire.

Près du chemin de fer de Lons-le-Saunier à Champagnole, sur le territoire de la commune de Conliège, s'élèvent les tumulus de la croix des Monceaux [1]. On y a constaté les deux rites de l'incinération et de l'inhumation. Dans le cas de l'inhumation, le squelette était couché sur le dos, le bras gauche ramené sur la poitrine. Une couche de pierres brutes, jointives et soigneusement arrangées, formait le plancher du tombeau qui contenait en outre un bracelet ouvert en bronze et les débris d'une épée en fer longue d'environ $0^m,50$.

13. *Ain.* — A Bregnier [2], non loin de Pierre-Chatel, on a trouvé une sépulture inhumée recouverte de pierres brutes. Un mobilier funéraire l'accompagnait; il était composé d'une magnifique épée en bronze, du type à poignée pleine et à pommeau plat, de bracelets ouverts et d'un sistre ou tintinnabulum à anneaux.

14. *Savoie*, *Isère*, *Hautes et Basses-Alpes*. — Les sépultures des nécropoles des Alpes françaises sont réparties dans toute l'étendue de ces quatre départements. M. Ernest Chantre [3] les classe géographiquement en quatre groupes qui sont, en allant du nord au sud :

1. *Mat.*, 3e série, tome IV, 1887, p. 503. H. Chevaux et Z. Robert : Rapport sur les nouvelles fouilles faites à la Croix-des-Monceaux, territoire de Conliège.

2. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 491. Edouard Chantre : Sépulture de l'âge du bronze dans l'Ain.

3. *Mat.*, janvier 1878. E. Chantre : Les nécropoles du premier âge du fer des Alpes françaises.

1° Groupe de la Maurienne et de la Tarentaise (Savoie);

2° Groupe de la vallée du Drac et de l'Oisans (Isère);

3° Groupe de la vallée de la Durance et le Queyras (Hautes-Alpes);

4° Groupe de la vallée de l'Ubaye ou de Barcelonnette (Basses-Alpes).

Les tombeaux, qui constituent ces groupes, sont tous à inhumation. Le corps avait été déposé dans une chambre rectangulaire construite avec des blocs erratiques de petite dimension. Il était couché sur le dos et portait parfois de riches ornements : bracelets, fibules, chaînes, pendeloques dont les types peuvent être comparés avec ceux de Hallstatt. Toutefois, ce qui caractérise ces sépultures, c'est la rareté des ustensiles, outils ou armes, et l'absence de ces bracelets en jayet communs en Franche-Comté et dans le Jura. Néanmoins, les particularités observées sur les parures permettent de rapprocher les nécropoles alpines des tumulus bourguignons, franc-comtois et suisses.

M. B. Tournier [1] a signalé sur la pente de l'un des contreforts du Viso, aux Raux, près de Saint-Véran, l'existence de sépultures parmi lesquelles celles d'un guerrier muni de ses armes. On trouva un casque fait de minces lames de bronze déposées sans doute sur une forme en bois ou en cuir. Un poignard et une hache ou ciseau à rebord complétaient son armement. Mais ces découvertes d'armes ont été rares jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, le mort était placé dans son tombeau muni des ornements dont il aimait à se parer, mais les survivants ne plaçaient pas, près de son cadavre, des offrandes pour le soutenir dans le grand voyage d'outre-tombe. D'autre part, aucune trace de vaisselle n'a été signalée par

1. *Mat.*, avril 1877. B. Tournier : Essai d'un inventaire d'archéologie préhistorique du département des Hautes-Alpes.

les archéologues qui ont rendu compte des fouilles exécutées dans les hautes vallées des Alpes françaises.

15. *Nièvre.* — Dans le cimetière de la vallée de Germiny, près de Pougues-les-Eaux [1], on a trouvé des sépultures incinérées et des sépultures inhumées. Dans ces dernières, le corps du défunt avait été posé au milieu d'un amas de pierres s'étendant de l'est à l'ouest sur une longueur de 2 mètres et une largeur de 0m,80 environ. Près de la tête d'un des squelettes était une belle épingle en bronze, longue de 0m14; près du bras droit se trouvaient deux petits cylindres creux formés par une légère feuille de bronze enroulée sur elle-même et paraissant être les points de réunion ou d'attache d'un bracelet en lignite ou autre matière qui avait disparu. Deux petits anneaux de bronze y avaient été suspendus. Enfin, près des jambes, était un rasoir en bronze.

Les tumulus voisins de Clamecy [2] ont jusqu'à 40 mètres de diamètre et 4 mètres de hauteur. On y a trouvé les deux rites de la crémation et de l'inhumation.

Celui de Saligny contenait plus de 30 squelettes disséminés à des hauteurs variables et accompagnés de bracelets, de torques, de fibules et d'épingles à tête. Le tertre de Saint-Aubin renfermait plusieurs squelettes avec de nombreux bracelets et torques pleins ou creux et ornés.

Entre le village d'Arthel [3] et celui de Montenoison on a trouvé des sépultures inhumées sous des amas de pierres. Les squelettes portaient aux bras des bracelets de bronze.

16. *Cher.* — Le tumulus du Creuzet [4], commune de Saint-Pierre-des-Étieux, à 60 mètres de la route qui conduit de

1. *Mat.*, 2e série, tome VIII, 1877, p. 237. Dr Jacquinot : Découverte d'un cimetière gaulois à Pougues-les-Eaux (Nièvre).
2. *Mat.*, 2e série, tome XII, 1881, p. 246.
3. *Mat.*, 2e série, tome XII, 1881, p. 71. Dr J. Jacquinot : Les tumili d'Arthel (Nièvre).
4. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 33.

Coust à Charenton (Cher), renfermait deux sépultures à inhumation. Dans la première, le squelette, orienté de l'ouest à l'est, était protégé par une sorte de caisse en grosses dalles de pierre, large de $0^m,55$ et se prolongeant à $1^m,10$ à partir de la tête; il avait un bracelet à chaque bras et au cou un torque. La seconde sépulture se composait d'un cadavre ayant la tête au nord-nord-ouest et les pieds au sud-sud-est; au bras gauche, un bracelet; entre les genoux, divers fragments de poterie, et, à peu de distance, un gros fil de bronze. La poterie, d'une pâte noire, grossière, fortement mêlée de parcelles de cailloux, peu ou point cuite, portait de nombreuses traces d'ébauchoir et quelques dessins géométriques.

Le tumulus du Colombier, commune de Saint-Just, à 300 mètres environ de la rive gauche de l'Auron, recouvrait trois squelettes, dont l'un avait à chaque bras un bracelet en fil de bronze, au cou un torque de même métal et un anneau en bois d'if à la jambe gauche. Les deux autres squelettes étaient dépourvus de parure. On a rencontré encore dans ces sépultures une dent de sanglier perforée à la base, une coquille fossile de cardium percée vers le haut d'un trou rond, une rondelle en lignite, etc.

Le cimetière de Maubranches [1], situé sur le territoire de la commune de Moulins-sur-Yèvre, canton de Bangy, se composait de fosses longues de $2^m,50$ à $2^m,70$, larges de 1 mètre à $1^m,50$ et profondes de $0^m,60$ à 0^m65. On y recueillit des épées en fer, des lances de fer en forme de feuille de laurier, un umbo de bouclier analogue à ceux trouvés en Bourgogne, dans la Marne et dans la station de la Tène; des bracelets et des anneaux, les uns en bronze, les autres en fer; des chaînes de suspension d'épée et une fibule en fer.

On a encore découvert dans une sablière, commune de

1. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 521. Pierre de Goy : Sépultures antiques en Berry.

Saint-Just [1], près de Boisvert, un squelette et une épée en fer analogue à celles trouvées à Maubranches.

La plaine au nord-ouest de Dun-le-Roi [2] est semée de nombreux tumulus de dimensions variées, généralement peu considérables. Ces tertres contenaient des sépultures inhumées, orientées la tête au nord, les pieds au sud. Enfouis à une très faible profondeur, les corps étaient couverts de pierres plates. Le mobilier funéraire se composait d'ornements trouvés sur les squelettes : bracelets et anneaux de jambe ainsi que de fragments de poterie. Dans une sépulture on a trouvé encore une épée en bronze, à soie, longue de 0m,54.

A Bourges, au faubourg de Mazières, dans la plaine entre la route de Saint-Florent et celle de Saint-Amand, à un kilomètre environ du faubourg d'Auron, on a exhumé des squelettes portant chacun derrière la tête une grande fibule et ornés de bracelets fermés en bronze. Il y avait aussi près d'eux des grains de bronze et des fragments de fer.

Dans un tumulus de pierrailles, au hameau de Chanteloup, commune de Lunery [3], on a trouvé un squelette près duquel étaient une épée en fer longue de 0m,60 environ, un bracelet et un rasoir en bronze.

Il existe encore de nombreux tumulus à Morthomiers [4]; ils recouvrent des sépultures inhumées. Ceux qui ont été fouillés avaient 25 à 36 mètres de diamètre sur 2 à 3 mètres de hauteur. Les squelettes étaient déposés sous des pierres assez grosses que surmontaient un lit de terre argileuse et une couche de terre végétale sans mélange de

1. *Mat.*, 3e série. tome III, 1886, p. 126.
2. *Mat.*, 3e série, tome IV, 1887, p. 492. Pierre de Goy : Sépultures antiques du Berry.
3. *Mat.*, 3e série, tome V, 1888, p. 184. Buhot de Kersers : Note sur une épée en fer et un rasoir de bronze trouvés à Lunery (Cher).
4. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 226. Albert de Meloizes : Rapport sur les fouilles de deux tumulus à Morthomiers (Cher). Bourges, 1883.

pierres. Les tombes formaient un cercle; les corps placés suivant les rayons, les têtes vers le centre. Un deuxième et un troisième rang étaient disposés dans des cercles concentriques de plus petit diamètre où les sépultures étaient de plus en plus rapprochées. Très peu d'objets ont été recueillis près des squelettes : un fragment de fibule en bronze, un petit anneau, un œnochoé. Au centre, sous un dallage grossier, gisait un cadavre accompagné de morceaux de fer informes.

17. *Vienne.* — Un tumulus en terre était situé sur la rive droite de la Charente, dans le territoire de la commune de Savigné, près Charroux [1]. Il avait 35 mètres de diamètre et 6 mètres de hauteur; dans la partie sud-ouest il contenait une voûte ou calotte de pierres et moellons, épaisse de 1m,50, recouverte de 2 mètres de terre. C'est sur cette voûte que le squelette avait été déposé; de chaque côté de lui, en ligne droite, étaient les roues d'un char, des pièces de fer et une série d'ornements en bronze coulé.

18. *Puy-de-Dôme.* — On a trouvé près de Moissat [2] une sépulture inhumée, constituée par une sorte de caisse faite en dalles de calcaire brut épaisses d'environ 0m,05. Celles du fond étaient horizontales et parfaitement ajustées; celles de côté, plus ou moins obliques, s'appuyaient les unes sur les autres de manière à délimiter un espace triangulaire où reposait, les pieds tournés vers l'Orient, un squelette de grande taille. On recueillit huit grands anneaux de bronze placés par groupe de quatre autour des os de chaque jambe.

19. *Lozère.* — Les tumulus de la Lozère sont situés sur les communes de Saint-Énimie, Chanac, Laval, Saint-

1. *Mat.*, 3e série, tome I, 1884, p. 285.
2. *Mat.*, 3e série, tome, V, 1888, p. 166. Dr Pommerol : Anneaux de jambe en bronze d'une sépulture du premier âge du fer à Moissat (Puy-de-Dôme).

chy, entre Joigny et Auxerre, des tombes à inhumation et à incinération [1]. Le cadavre inhumé d'une de ces tombes était celui d'une femme, de 1m,50 de taille environ. Aux poignets étaient quatre bracelets en bronze. Une grande épingle, longue de 0m,34, avait été brisée en quatre morceaux. Entre les pieds étaient déposés deux vases en forme de calotte peu profonde avec une dépression et un rebord saillant obtenus au tour. Le plus petit, dont le diamètre était égal à 95 millimètres, était orné et fait d'une pâte fine de couleur blanc mat.

11. *Doubs*. — Dans la grotte de Courchapon [2], on a trouvé les squelettes de dix-sept personnes au moins, accompagnés d'assiettes, de vases pansus et carénés, avec ou sans col évasé, en terre jaune grossière, portant des ornements: sillons horizontaux et verticaux tracés à l'ébauchoir ou dents de loup. Le mobilier funéraire se composait encore de grains de collier en terre cuite, d'une perle d'ambre rouge, de petits anneaux, ainsi que de bracelets, d'épingles et de couteaux, etc., en bronze; enfin, de deux petites bagues en or.

En outre, dans le cimetière des Vareilles (banlieue de Besançon) on a recueilli, dans des tombes de femmes, des bracelets, des fibules variées, des torques, etc.

12. *Jura*. — Dans la partie de la forêt des Moidons-Papillards, située près du village de Chilly-sur-Salins (canton d'Arbois), il existe des tumulus dont les uns sont en terre et ne renferment que très rarement des squelettes; d'autres sont en terre avec dalles calcaires et enfin un certain nombre, dans lesquels on ne rencontre que des pierres et qui présentent surtout de l'intérêt [3]. Ces derniers ont 18 à 20 mètres de large et 2 mètres au plus d'élévation; ils sont construits

1. *Rev. arch.*, 3e série, tome XIV, septembre-octobre 1889, p. 297.
2. *Mat.*, 3e série, tome III, 1885, p. 127. Dr Albert Girardot et Alfred Vaissier : Station de la pierre polie et sépultures gauloises de la grotte de Courchapon (Doubs). Besançon, 1884.
3. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 361. Jacques de Morgan : Archéologie préhistorique du Jura (forêt des Moidons).

avec soin et recouvrent presque toujours des squelettes. Sur le sol aplani on formait avec de larges dalles une aire régulière sur laquelle on déposait les cadavres. Les corps, placés sans ordre spécial, étaient recouverts à l'aide de nouvelles dalles disposées en dôme par assises en encorbellement.

Dans un de ces tumulus [1], ayant 2 mètres de hauteur et 10 mètres de diamètre, on a découvert de nombreux squelettes, 25 environ, tous regardant le centre du tertre. Auprès d'eux étaient placés divers objets; les débris de poterie étaient en nombre considérable. A la jambe d'un inhumé étaient des anneaux ouverts, à face intérieure lisse, à face extérieure garnie de gros grains en demi-relief; aux bras du même individu étaient placés quatre bracelets de forme analogue aux anneaux de jambe.

On a trouvé en outre un bracelet en jayet, identique à ceux découverts dans le tumulus de Flagey (Doubs); une applique en bronze, une sorte de pendeloque avec chaînettes suspendues au même support; enfin, une pièce composée de trois cercles en bronze, se plaçant les uns dans les autres et entourant une plaque centrale pourvue d'un bouton. Des pièces analogues à cette dernière ont été rencontrées dans le tumulus de Flagey (Doubs), à Perroix, près de Talloire (Haute-Savoie), dans les tumulus de Murselen et d'Anet, près de Berne (Suisse) [2].

On voit, d'après ce mobilier funéraire, qu'il existait des relations entre les inhumés de la Suisse, du Doubs, du Jura, de la Haute-Savoie et des Alpes.

Le plateau de Gevincey [3], près de Lons-le-Saunier, est parsemé de tumulus ; les plus grands ont environ 10 mètres de hauteur. Dans tous, le rite de l'inhumation a prévalu. Le

1. *Mat.* 2e série, tome IV, 1873, p. 95. Ernest Chantre : Fouilles du tumulus de la forêt des Moidons (Jura), par M. E. Toubin.
2. De Bonstetten. *Recueil d'antiquités Suisses.*
3. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 360. L. Clos et Z. Robert : Rapport sur les fouilles des tumulus de la nécropole gauloise de Gevincey (Jura).

corps, dans les petits monticules, était simplement enfoui en pleine terre, à peine protégé par une rangée de pierres plates ; dans les grands, il était toujours recouvert par une voûte formée par plusieurs rangées de pierres brutes, minces et larges. Le mobilier se composait de fragments de poterie, de bracelets en bronze et en jayet, d'un torque et d'un rasoir demi-circulaire.

Près du chemin de fer de Lons-le-Saunier à Champagnole, sur le territoire de la commune de Conliège, s'élèvent les tumulus de la croix des Monceaux [1]. On y a constaté les deux rites de l'incinération et de l'inhumation. Dans le cas de l'inhumation, le squelette était couché sur le dos, le bras gauche ramené sur la poitrine. Une couche de pierres brutes, jointives et soigneusement arrangées, formait le plancher du tombeau qui contenait en outre un bracelet ouvert en bronze et les débris d'une épée en fer longue d'environ $0^{m},50$.

13. *Ain.* — A Bregnier [2], non loin de Pierre-Chatel, on a trouvé une sépulture inhumée recouverte de pierres brutes. Un mobilier funéraire l'accompagnait; il était composé d'une magnifique épée en bronze, du type à poignée pleine et à pommeau plat, de bracelets ouverts et d'un sistre ou tintinnabulum à anneaux.

14. *Savoie*, *Isère*, *Hautes et Basses-Alpes.* — Les sépultures des nécropoles des Alpes françaises sont réparties dans toute l'étendue de ces quatre départements. M. Ernest Chantre [3] les classe géographiquement en quatre groupes qui sont, en allant du nord au sud :

1. *Mat.*, 3e série, tome IV, 1887, p. 503. H. Chevaux et Z. Robert : Rapport sur les nouvelles fouilles faites à la Croix-des-Monceaux, territoire de Conliège.

2. *Mat.*, 3e série, tome III, 1886, p. 491. Edouard Chantre : Sépulture de l'âge du bronze dans l'Ain.

3. *Mat.*, janvier 1878. E. Chantre : Les nécropoles du premier âge du fer des Alpes françaises.

1° Groupe de la Maurienne et de la Tarentaise (Savoie);

2° Groupe de la vallée du Drac et de l'Oisans (Isère);

3° Groupe de la vallée de la Durance et le Queyras (Hautes-Alpes);

4° Groupe de la vallée de l'Ubaye ou de Barcelonnette (Basses-Alpes).

Les tombeaux, qui constituent ces groupes, sont tous à inhumation. Le corps avait été déposé dans une chambre rectangulaire construite avec des blocs erratiques de petite dimension. Il était couché sur le dos et portait parfois de riches ornements : bracelets, fibules, chaînes, pendeloques dont les types peuvent être comparés avec ceux de Hallstatt. Toutefois, ce qui caractérise ces sépultures, c'est la rareté des ustensiles, outils ou armes, et l'absence de ces bracelets en jayet communs en Franche-Comté et dans le Jura. Néanmoins, les particularités observées sur les parures permettent de rapprocher les nécropoles alpines des tumulus bourguignons, franc-comtois et suisses.

M. B. Tournier [1] a signalé sur la pente de l'un des contreforts du Viso, aux Raux, près de Saint-Véran, l'existence de sépultures parmi lesquelles celles d'un guerrier muni de ses armes. On trouva un casque fait de minces lames de bronze déposées sans doute sur une forme en bois ou en cuir. Un poignard et une hache ou ciseau à rebord complétaient son armement. Mais ces découvertes d'armes ont été rares jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, le mort était placé dans son tombeau muni des ornements dont il aimait à se parer, mais les survivants ne plaçaient pas, près de son cadavre, des offrandes pour le soutenir dans le grand voyage d'outre-tombe. D'autre part, aucune trace de vaisselle n'a été signalée par

1. *Mat.*, avril 1877. B. Tournier : Essai d'un inventaire d'archéologie préhistorique du département des Hautes-Alpes.

forme et de grandeur différentes, petites coupes et soucoupes. Quelques-unes de ces dernières contenaient des os de volaille. Ces poteries sont en terre noire; quelques-unes d'un grain très fin. Les coupes noires sont entourées d'un liseré jaune qui court en cercle à la partie supérieure. On a rencontré également des lampes en certaine quantité, une fibule en or, quelques fragments de fer et de cuivre.

Bien que les tombes n'aient pas été violées, on n'a recueilli aucun autre bijou.

En Algérie, comme en Tunisie, on a découvert un grand nombre de nécropoles à inhumation qui s'étendent jusque dans le sud de la province d'Alger. Entre Bou-Saada et Laghouat, en suivant les pentes du Djebel Bou-Kabil et la ligne des K'cour au nord de l'oued Djedi, j'ai eu l'occasion de reconnaître les emplacements de plusieurs groupes de tumulus depuis Aïn-Rich jusqu'aux environs d'El-Assafia[1]. Le gisement de ces tombelles descend au sud de Laghouat, sur la route du M'zab; on les retrouve à la daïa de Nili, à la daïa de Tilghemt, au nord de Berrian près des cols accidentés de la région appelée Chebka, entre l'oued Settafa et les oasis du M'zab. On en a encore fouillé à El-Mengoub, à l'est des précédents[2].

Ces tumulus, hauts de 0^{m},75 à 1^{m},50, d'un diamètre de 4 à 7 mètres, sont en grande partie formés de pierres brutes accumulées. Quelquefois, ils renferment dans leur massif des cromlechs faits de pierres jointives disposées sur le sol rocheux suivant un cercle concentrique à la base du tertre. Au centre, se trouve aussi parfois un véritable tombeau en dalles brutes, placées avec soin les unes à côté des autres. C'est dans cette caisse que repose le squelette,

1. *Revue d'ethnographie,* 1886. Colonel Edgard Pothier : Les tumulus de la daïa de Tilghemt.
2. Bulletin de la Société archéologique de la province de Constantine, 1865.

Coust à Charenton (Cher), renfermait deux sépultures à inhumation. Dans la première, le squelette, orienté de l'ouest à l'est, était protégé par une sorte de caisse en grosses dalles de pierre, large de 0m,55 et se prolongeant à 1m,10 à partir de la tête; il avait un bracelet à chaque bras et au cou un torque. La seconde sépulture se composait d'un cadavre ayant la tête au nord-nord-ouest et les pieds au sud-sud-est; au bras gauche, un bracelet; entre les genoux, divers fragments de poterie, et, à peu de distance, un gros fil de bronze. La poterie, d'une pâte noire, grossière, fortement mêlée de parcelles de cailloux, peu ou point cuite, portait de nombreuses traces d'ébauchoir et quelques dessins géométriques.

Le tumulus du Colombier, commune de Saint-Just, à 300 mètres environ de la rive gauche de l'Auron, recouvrait trois squelettes, dont l'un avait à chaque bras un bracelet en fil de bronze, au cou un torque de même métal et un anneau en bois d'if à la jambe gauche. Les deux autres squelettes étaient dépourvus de parure. On a rencontré encore dans ces sépultures une dent de sanglier perforée à la base, une coquille fossile de cardium percée vers le haut d'un trou rond, une rondelle en lignite, etc.

Le cimetière de Maubranches [1], situé sur le territoire de la commune de Moulins-sur-Yèvre, canton de Bangy, se composait de fosses longues de 2m,50 à 2m,70, larges de 1 mètre à 1m,50 et profondes de 0m,60 à 0m65. On y recueillit des épées en fer, des lances de fer en forme de feuille de laurier, un umbo de bouclier analogue à ceux trouvés en Bourgogne, dans la Marne et dans la station de la Tène; des bracelets et des anneaux, les uns en bronze, les autres en fer; des chaînes de suspension d'épée et une fibule en fer.

On a encore découvert dans une sablière, commune de

1. *Mat.*, 3e série, tome II, 1885, p. 521. Pierre de Goy : Sépultures antiques en Berry.

plus au sud, et venant du Turkestan chinois et du Thibet, apparaissent les tribus qui ont traversé le plateau de Pamir et qui envahissent la Boukharie. Ces dernières, pour ne pas tomber dans le désert de sable de Kara-Koum, remontent au nord-ouest vers la mer d'Aral.

Toutes ces populations orientales, poursuivant leur marche vers l'ouest, durent se rencontrer sur la rive droite du fleuve Oural, celles du nord ayant rejoint les deux autres groupes après avoir traversé les défilés des monts Oural. Ce qui semble justifier cette hypothèse, c'est que les tribus septentrionales ont déposé en Sibérie, dans les tombeaux de leurs morts, de grandes richesses métalliques. L'or, l'argent, le cuivre, venant des mines de l'Altaï, s'y trouvent à profusion dans la région de l'Ienisséi, de l'Ob et de l'Irtich. Cette abondance de métaux précieux se manifeste encore dans les tombeaux des environs de Perm et semble se propager au sud dans les pays du Volga et du Don.

Toutefois, après la traversée des monts Oural, les tribus venues de la Mongolie ne se sont pas toutes dirigées vers le sud-ouest. Quelques-unes d'entre elles ont continué leur route vers l'Occident et atteint le pays des lacs et les bords de la Baltique. On trouve leurs sépultures en Finlande et dans la Laponie suédoise. Ce sont elles qui ont parcouru, du nord au sud, la Suède et la Norvège, précédant, dans la partie méridionale de la péninsule Scandinave, les tribus du rite de l'incinération venant de l'Allemagne.

Les groupes arrivés du sud dans les monts Oural envahissent de leur côté la Russie et l'Europe. On trouve leurs traces sur les rives occidentales de la mer Caspienne, dans les provinces du Don, dans l'Ukraine, dans la Petite-Russie jusqu'en Crimée et dans le Caucase. Dans cette dernière région, leur déplacement a dû être ralenti par la rencontre des tribus mégalithiques et du rite de l'incinération ; il a subi des oscillations, la marche vers le Sud ayant été par-

fois arrêtée et soumise même à des reculs. Quoi qu'il en soit, après bien des vicissitudes sans doute, les tribus de l'inhumation sont arrivées en Arménie. On rencontre leurs tombeaux au delà du Caucase et jusqu'en Syrie.

Poursuivant leur chemin vers l'ouest, les tribus de la Petite-Russie ont envahi les provinces Danubiennes. Après avoir franchi le Danube, elles ont pénétré dans les Balkans. Leur influence s'est étendue jusqu'en Grèce où, ainsi que nous le verrons plus loin, plusieurs peuples ont adopté le rite de l'inhumation.

On signale encore leurs tombeaux dans les plaines de la Hongrie et dans les régions montagneuses de la Bosnie, de l'Herzégovine, de la Carniole, de la Carinthie, du Tyrol, d'où elles pénètrent en Italie jusqu'en Ombrie. On constate encore leur présence en Styrie et dans la Haute-Autriche. Il semble que, dans la plupart de ces dernières régions, les tribus de l'inhumation, obligées de changer leur mode d'existence, aient fait alliance avec les peuples du rite de l'incinération. L'étude des mobiliers funéraires de Hallstatt a conduit les archéologues à supposer même que les inhumés avaient été des guerriers à la solde des incinérés, riches et puissants entrepreneurs des salines de la Haute-Autriche.

2. En remontant vers le nord-ouest, à droite et à gauche du Danube, nous rencontrons encore, mélangées avec les incinérés, les tribus à inhumation en Bavière et en Wurtemberg. Au delà, sur les deux rives du Rhin et jusqu'au cours de la Meuse, les inhumations ont été seules constatées. Il est probable que dans cette zone, qui comprend le grand duché de Bade, une partie de l'Alsace-Lorraine et de la Belgique, il a existé jadis une confédération puissante; mais les peuples qui la composaient avaient un autre régime politique que ceux dont nous avons signalé le passage en Autriche-Hongrie. En effet, les riches mobi-

liers, extraits de certaines tombes, révèlent l'existence de chefs militaires puissants à qui leurs sujets avaient fait des funérailles luxueuses. Les insignes, que portaient les cadavres, indiquaient le rang élevé qu'avaient occupé aux yeux de leurs guerriers les personnages défunts. Contraste bien accentué avec les mobiliers vulgaires, composés de quelques armes et de quelques ornements, retrouvés dans les territoires précédemment énumérés de l'Autriche-Hongrie.

On est donc porté à croire que ces tribus nouvelles avaient une autre origine. Elles venaient probablement du nord et n'étaient que les précurseurs de ces envahisseurs normands que l'histoire nous montre occupant au IXe siècle de notre ère les estuaires de nos grands fleuves dont ils remontaient le cours et s'emparaient des rives. Elles étaient des essaims de ces populations arrivées en Suède et en Norvège par la Finlande et la Laponie suédoise. Leur séjour dans la Péninsule scandinave, peut-être aussi le contact avec les tribus mégalithiques les avaient transformées en marins. De la presqu'île elles avaient gagné le Danemark et même les îles anglaises. Dans leurs courses elles avaient abordé les côtes de la Belgique et des Pays-Bas; puis, remontant le cours des fleuves, elles avaient pénétré dans ces régions jusqu'alors peu fréquentées dont les forêts avaient été un obstacle infranchissable pour les populations mégalithiques. Les adeptes de l'inhumation avaient ainsi atteint les clairières des monts de Meuse et la plaine d'Alsace, probablement aussi le nord de la Bavière. Nous avons, en effet, constaté que, dans le Haut-Palatinat, certaines inhumations paraissaient antérieures aux incinérations. Les inhumés seraient donc arrivés du nord dans ce pays avant l'invasion des adeptes de la crémation venant du sud.

3. Des régions de la Meuse et du Rhin, les tombeaux

des peuples de l'inhumation tracent trois zones dans le territoire de l'ancienne Gaule. La plus orientale, dirigée du nord au sud, part de l'Alsace, passe en Franche-Comté, dans le Jura où elle se relie avec la branche venant de Suisse, traverse l'Ain, la Savoie, l'Isère, les Hautes-Alpes et se termine dans les Basses-Alpes. Les deux autres zones se détachent de cette région occupée par de nombreuses nécropoles à inhumation et qui comprend la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne, région qui s'étend à l'est dans le bassin du Rhin par les défilés des Vosges et probable-aussi par la Haute-Saône. Elles touchent aux territoires occupés par les tribus de l'incinération du côté de la Nièvre puis les entourent, l'une de ces zones descendant du nord au sud entre le massif central et la vallée du Rhône, l'autre obliquant vers le sud-ouest et se dirigeant de Bourges vers Bordeaux qu'elle n'atteint pas ; elle ne dépasse pas le cours de la Dordogne.

Les tribus de l'inhumation, dans cette dernière migration, semblent avoir respecté le pays situé à l'occident du plateau central, le versant océanique des Cévennes et des Pyrénées. Elles n'ont pas envahi le midi de la France ; nous ne les retrouvons plus au sud qu'en Espagne et seulement dans les provinces méridionales ; mais celles qui ont laissé leurs sépultures dans ces régions ne pouvaient venir du Nord. Elles arrivaient certainement de l'Afrique.

Nous dirons plus loin comment elles pouvaient se relier à celles de l'Asie.

VII. — Etude des différentes régions occupées par les peuples de l'inhumation. — Renseignements complémentaires fournis par les textes anciens. — Migrations dans le Nord. — Migrations dans l'Asie antérieure et en Afrique.

1. Après avoir fait l'énumération succincte des pays occupés par les populations du rite de l'inhumation, étudions plus en détail les différents points des trajectoires parcourues.

Les tribus asiatiques, qui apparaissent aux débouchés de l'Altaï, avaient déjà franchi les premières étapes de la civilisation. La richesse des mobiliers funéraires, témoins de leur passage en Sibérie, démontre qu'elles possédaient une grande quantité de métaux précieux. Elles avaient exploité les mines d'or, d'argent, de plomb, de cuivre, si abondantes dans la région. Cette exploitation avait rendu sédentaires plusieurs d'entre elles ; les autres avaient conservé des habitudes pastorales ; mais le climat ne leur permettait pas de laisser en permanence leurs troupeaux dans la steppe. Dans cette contrée septentrionale la gelée dure et la neige rendent le sol inaccessible pendant cinq à six mois de l'année ; la végétation fournit la nourriture aux animaux pendant les trois mois de l'été au plus. Pour entretenir le bétail durant la saison rigoureuse, les pasteurs étaient obligés de mettre des fourrages en réserve dans des localités où ils stationnaient l'hiver. Ils avaient donc adopté une vie mi-nomade mi-sédentaire et se livraient à quelques travaux agricoles. Dans toute l'étendue du terrain qui sépare les monts Altaï des monts Oural, ils conservèrent le même genre de vie. L'Oural possède, comme l'Altaï, une grande richesse minière dont l'exploitation fut facilitée par l'abondance du charbon de bois. Dans ces montagnes, en

effet, les tribus rencontrèrent la zone des forêts qui couvrent tout le nord de la Russie d'Europe et dont la limite est tracée sensiblement par la ligne qui joint le sud de l'Oural au golfe de Finlande. Elles suivirent probablement cette lisière, s'engageant fort peu dans les pays boisés, au sud desquels elles retrouvaient d'ailleurs le même climat et les mêmes conditions d'existence que dans les steppes déjà parcourues par elles en Sibérie. Les terrains crétacés et primaires de cette région, où la gelée dure ne subsiste que pendant quatre ou cinq mois et à laquelle succède une période d'été chaud, sont favorables à la culture et à l'élevage. Près des monts Oural, on y élève encore aujourd'hui avec succès des bœufs et des chevaux.

S'avançant peu à peu vers l'ouest, les populations primitives se trouvèrent bientôt dans l'espace compris entre le pays des forêts du nord et le plateau boisé où prennent leur source la Oka, la Moskowa, le Volga, la Lovat, la Velikaia, la Dvina occidentale, le Niemen, la Bérésina, la Desna. Ce chemin les conduisit sur les rivages de la Baltique et du golfe de Finlande. Par là elles arrivèrent à la région des lacs, où elles s'adonnèrent évidemment à la pêche. Cette transformation sociale les poussa à l'exploration des côtes du golfe de Bosnie, à l'occupation de la Finlande, puis du nord de la Suède et de la Norvège. Nous les trouvons envahissant les côtes scandinaves de la mer du Nord si riche en poissons, où elles ont rencontré le peuple des dolmens venant de l'Allemagne. L'exemple de ce peuple devenu marin et l'exercice de la pêche, seule ressource en Norvège, les habituèrent bientôt aux expéditions lointaines. Les tribus du rite de l'inhumation envahirent alors le Danemark, où elles ont occupé le Jutland et l'île de Seeland ; mais il semble qu'elles n'ont pas dépassé au sud la presqu'île danoise ni abordé vers l'est les côtes méridionales de la mer Baltique. On n'a pas encore signalé leurs nécropoles sur les terres de

l'Allemagne du nord déjà occupées sans doute par les peuples mégalithiques et même quelques tribus du rite de l'incinération; on ne les trouve pas non plus sur les terres basses des côtes néerlandaises. Il est probable qu'elles se sont dirigées vers l'embouchure de l'Escaut, d'où elles ont atteint les terrains tertiaires des environs de Bruxelles et les massifs de l'Ardenne et de l'Eifel dominant les cours de la Meuse et du Rhin.

2. Avant de rechercher la trajectoire que ces partisans de l'inhumation ont tracée dans l'Allemagne et dans la Gaule, revenons aux tribus de la Sibérie.

Tandis que les unes continuaient, après la traversée des monts Oural, leur pérégrination vers l'ouest, et atteignaient la Scandinavie, les autres se dirigeaient vers le sud-ouest où elles étaient rejointes par les tribus du lac Balkach ayant marché vers l'ouest dans les steppes des Kirghiz et celles descendant de Pamir, qui, pour éviter le désert de sable de Kara-Koum, avaient remonté vers le Nord-Ouest par la Boukharie, le Turkestan et les rivages de la mer d'Aral. La rigueur du climat dans ces régions, quoique moins grande que dans les pays des gouvernements russes d'Ienisseï et de Tobolsk, était encore telle qu'on ne pouvait laisser les troupeaux toute l'année dans les steppes. La vie nomade était donc limitée aux beaux jours de l'été et la vie sédentaire obligatoire pendant toute la durée des gelées. Mais, quoique ces conditions spéciales aient fatalement conduit à la division des industries, bien que les uns se soient adonnés à l'art pastoral et les autres soit à la culture soit aux fabrications industrielles, les mobiliers funéraires ne révèlent pas une grande abondance de richesses métalliques. C'est seulement aux environs de l'Altaï et lorsque les tribus, ayant franchi le fleuve Oural, ont occupé le bassin du Volga, que l'on recueille dans les tombeaux des quantités considérables d'or et d'argent. Cette diffusion des métaux pré-

cieux s'étend jusqu'au delà de la mer d'Azov, dans la Petite-Russie, sur les rives du Dniepr.

3. Les populations qui ont peuplé les rives occidentales de la mer Caspienne, ont atteint vers le sud la barrière du Caucase. Elles ont essayé de la franchir ; mais elles ont rencontré peut-être quelques derniers survivants des tribus mégalithiques et assurément des tribus du rite de l'incinération. La lutte entre ces populations si différentes de mœurs et de coutumes a été inévitable ; mais quelles qu'en aient été les péripéties, elle a abouti en un certain moment au succès des derniers venus. Nous avons trouvé leurs tombeaux près de Tiflis, en Arménie, même en Syrie. Et si les documents archéologiques nous font défaut pour cette partie de l'Asie, nous savons, par les relations des livres saints et celles des anciens auteurs, que l'influence des tribus du rite de l'inhumation s'était propagée à l'est et au sud de la Syrie.

En Perse, le rite de l'inhumation était parfois adopté. Sans doute, on y avait conservé la coutume d'enterrer les cadavres, suivant la règle imposée par Zoroastre et décrite dans l'Avesta, c'est-à-dire après leur décharnement par les oiseaux de proie ou les chiens. Hérodote [1] affirme que les mages observaient ce rite funéraire et le pratiquaient à la vue de tout le monde ; mais il assure en outre que les Perses enduisaient de cire les corps morts avant de les mettre en terre. Strabon [2] confirme encore ce récit. « Les morts, dit-il, ne sont enterrés en Perse qu'après avoir été jetés en quelque sorte dans un moule de cire ; seuls, les corps des mages ne sont pas enterrés ; on les laisse devenir la proie des corbeaux et des vautours. » D'ailleurs, Cyrus fut inhumé. Alexandre visita son tombeau au palais de Pasargades [3]. On trouva

1. Hérodote. *Histoire*, I, 140.
2. Strabon. *Géogr.*, XV, 20.
3. Strabon. *Géogr.*, XV, 7.

dans la chambre sépulcrale un lit en or, une table chargée de coupes, un cercueil également en or et une quantité de belles étoffes et de bijoux précieux enrichis de brillants. Plus tard le mobilier funéraire fut complètement pillé, à l'exception du lit et du cercueil qu'on s'était contenté de briser après avoir déplacé le corps.

Les autres exemples d'inhumation chez les Perses ne sont pas rares. Citons seulement les funérailles d'Artachée, qui avait présidé aux travaux du canal du Mont Athos et celles de Masistius, général de cavalerie, tué par les Athéniens dans un combat avant la bataille de Platée [1].

4. Chez les Hébreux, l'unique mode de sépulture était l'inhumation. Cet usage est mentionné par Tacite [2] : « Corpora condere quam cremare ». Le Talmud signale comme une pratique païenne celle de brûler les morts. Cependant, il semble, d'après certains passages de la Bible, que plusieurs fois les corps des rois furent solennellement brûlés.

Ainsi auraient été célébrées les funérailles de Saül [3], tué par les Philistins. Les habitants de Jabès-Galaad auraient brûlé son corps et enseveli ses os dans la forêt de Jabès.

De même, dans les Paralipomènes [4], on lit, au sujet d'Asa, roi de Juda : « Et on l'ensevelit dans un tombeau qu'il avait fait en la ville de David, et on le mit dans son lit couvert d'aromates et de parfums composés avec un art infini et on *le brûla* avec un grand appareil ». Cette traduction du texte primitif, ne peut être acceptée toutefois sans discussion ainsi que celle des divers passages de la Bible concernant l'incinération. Ces passages manquent de clarté et sont d'ailleurs interprétés différemment par les Septante qui em-

1. Hérodote. *Histoire,* VII, 117 et IX, 24.
2. Tacite. *Histoires,* V, 5.
3. I. Rois, XXXI, 12 et 13.
4. II. Par., XVI, 14.

ploient l'expression générale ἐκφορά « enlèvement, transport » et qui n'admettent pas qu'on ait brûlé les morts.

Citons à l'appui de cette thèse ce qui est dit des funérailles de Joram [1].

« Il mourut donc de cette horrible langueur et le peuple ne l'ensevelit point selon la coutume, brûlant son corps avec des parfums, comme les corps de ses ancêtres.

« ..... On l'ensevelit dans la ville de David, mais non pas dans le sépulcre des rois. »

On peut supposer, d'après cela, que l'interprétation des traducteurs n'est pas exacte et que l'on ne brûlait pas le corps du défunt, mais seulement les parfums qu'on accumulait près du cadavre du prince au moment de son enterrement.

L'incinération semble, d'ailleurs, n'avoir été admise que pour faire disparaître les restes de grands coupables et comme une purification. C'est ainsi que Josias, marchant dans les voies de David, purifia Juda et Jérusalem des hauts lieux, des bois profanes, des idoles et des statues ; il fit détruire les autels de Baal et brûla les os des prêtres sur leurs autels [2].

Quelle que soit la confiance que l'on accorde aux exceptions que nous venons d'énumérer, il semble hors de doute que les rites funéraires, adoptés par les Hébreux depuis la plus haute antiquité, furent ceux de l'inhumation. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les différents livres de la Bible.

Abraham ensevelit sa femme Sara [3] dans le caveau de Macphélah qu'il avait acheté d'Éphron. Lui-même fut enterré au même lieu [4].

1. II, Par., XXI, 19 et 20.
2. II. Par., XXXIV, 5, et IV. Rois, XXIII, 15, 16 et 17.
3. Genèse, XXIII, 19, et Josèphe : Antiquités, I, ch. XIV.
4. Genèse, XXV, 9, et Josèphe : Antiquités, I, ch. XVI.

Son fils Isaac fut également inhumé par ses fils Ésaü et Jacob[1].

Jacob, mort en Égypte, fut embaumé conformément aux usages de ce pays, et, sur la demande qu'il en avait faite, son corps fut transporté en la terre de Chanaan et enseveli en la caverne de Macphélah près de son père[2].

Quant à Joseph, mort en Égypte, il y fut mis dans un cercueil, après avoir été embaumé[3]. Ses restes furent apportés de l'Égypte en Sichem et ensevelis dans une partie du champ que Jacob avait acheté du fils d'Hémor, père de Sichem[4].

Josué fut également inhumé à Thammath-Saré dans son héritage[5].

Le corps de Samson fut retiré du temple dont il avait ébranlé les colonnes et où il avait été écrasé avec un grand nombre de Philistins. Ses frères et ses parents l'ensevelirent, entre Jaraa et Esthaol, dans le sépulcre de son père Manué[6].

Sans énumérer ici tous les Hébreux dont les livres de la Bible racontent les funérailles, citons encore les inhumations de David[7]. de Salomon[8], de Roboam[9], d'Amri[10], d'Achab[11], de Josaphat[12], de Joathan[13], d'Achar[14], d'Amou[15], de Josias[16]. Rois de Juda ou d'Israël, tous sont ensevelis,

1. Genèse, XXXV, 29.
2. Genèse, L, 2 et 13.
3. Genèse, L, 25.
4. Josué, XXIV, 32.
5. Josué, XXIV, 30.
6. Les Juges, XVI, 31.
7. III. Rois, II, 10.
8. *Idem*, XI, 43.
9. *Idem*, XIV, 31.
10. *Idem*, XVI, 28.
11. *Idem*, XXII, 37.
12. *Idem*, XXII, 51.
13. IV. Rois, XV, 38.
14. *Idem*, XVI, 20.
15. *Idem*, XXI, 26.
16. *Idem*, XXIII, 30.

quelle que soit la religion qu'ils professent, serviteurs de Jéhova ou sectateurs des faux dieux et des idoles. La coutume de l'inhumation, imposée par la tradition, subsiste malgré les vicissitudes politiques et la domination étrangère.

« Mon fils, lit-on dans l'Ecclésiastique [1], pleure sur un mort, et pleure comme un homme qui a été frappé d'une grande plaie ; ensevelis son corps suivant l'usage et ne néglige pas sa sépulture. »

Mathathias fut déposé dans le sépulcre de ses pères [2] à l'époque où le roi Antiochus, un des successeurs d'Alexandre, voulut imposer aux Israélites les rites religieux des nations païennes. De même Judas Macchabée fut inhumé dans le tombeau de son père [3], à Modim, « où il fut enterré, dit Josèphe [4], avec grande magnificence. Tout le peuple le pleura pendant plusieurs jours et lui rendit tous les honneurs que notre nation a accoutumé de rendre à la mémoire des personnes les plus illustres. »

Jonathas, fait prisonnier par Tryphon, qui le fit mourir, fut enterré par les soins de son ennemi. Simon, son frère, fit transporter ses ossements de la ville de Basca à Modim, où il fit construire, tant pour son père que pour sa mère, ses frères et lui, un superbe tombeau de marbre blanc et poli [5].

La coutume de l'inhumation persiste encore malgré les guerres qui ont mis en contact avec les Juifs, les Grecs, les Arabes, les Syriens et les Romains. Pendant le protectorat de ces derniers, le roi Hérode fait étrangler ses fils Alexandre et Aristobule, dont « les corps furent portés à Alexandrion dans le sépulcre où leur aïeul maternel et plusieurs de leurs ancêtres étaient enterrés [6]. »

1. Ecclés., XXXVIII, 16.
2. I. Maccabées, II, 70. Josèphe : Antiq., XII, 9.
3. I. Maccabées, IX, 19.
4 Josèphe. *Antiq.*, XII, 19.
5. Josèphe. *Antiq.*, XIII, 11.
6. Josèphe. *Antiq.*, XVI, 17.

Hérode lui-même fut inhumé par les soins de son fils et successeur Archélaüs.

« Son corps, vêtu à la royale avec une couronne d'or sur la tête et un sceptre à la main, était porté dans une litière d'or enrichie de pierreries de grand prix. Le fils du mort et ses proches parents suivaient la litière : et tous les gens de guerre marchaient après eux, distingués par nation. Les Thraces, les Germains et les Gaulois étaient les premiers, et les autres les suivaient, tous commandés par leurs chefs et armés comme pour un jour de combat. Cinq cents officiers, domestiques du défunt roi, portaient des parfums et fermaient cette pompe si magnifique. Ils marchèrent en cet ordre pendant huit stades, depuis Jéricho jusqu'à Hérodion, où l'on enterra ce prince ainsi qu'il l'avait ordonné [1] ».

Dans la vingtième année du règne de Tibère, Philippe, frère d'Hérode, après avoir joui pendant trente-sept ans des tétrarchies de la Traconite, de la Gaulatide et de la Bathanée, mourut à Juliade. Ses funérailles furent magnifiques et on l'enterra dans un superbe tombeau qu'il avait fait préparer [2].

Ainsi, depuis l'époque des patriarches jusqu'aux premières années de notre ère, la coutume juive fut l'inhumation. Elle a été conservée jusqu'à nos jours.

Mais si les livres saints nous ont permis de constater le rite funéraire adopté par les Hébreux, ils nous donnent peu de renseignements sur les cérémonies des funérailles. On peut supposer cependant que, dès que le mort avait rendu le dernier soupir, on fermait et on baisait ses yeux. Dieu dit à Israël : « Joseph mettra ses mains sur tes yeux [1]. »

« Joseph, voyant son père mort, se jeta sur son visage, pleurant et l'embrassant [2]. »

1. Josèphe. *Antiq.*, XVII, 10.
2. Josèphe. *Antiq.*, XVIII, 6.
3. Genèse, XLVI, 4.
4. Genèse, L, 1.

Après la mort de sa mère, Tobie quitta Ninive et retourna chez son beau-père et sa belle-mère. « Il eut soin d'eux et leur ferma les yeux[1]. »

Le corps était ensuite lavé et placé dans un drap.

Joseph d'Arimathie, nous disent les Évangiles[2], ayant obtenu de Pilate le corps de Jésus, l'ôta de la croix, et, après l'avoir enveloppé d'un linceul blanc, le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis.

Les membres étaient liés avec des bandelettes.

Saint Jean rapporte qu'au moment où Jésus cria à haute voix : « Lazare, viens dehors, » et soudain le mort sortit, *ayant les mains et les pieds liés et sa face était enveloppée de linge.* Jésus leur dit : « Déliez-le, et laissez-le aller[3]. »

Enfin, on plaçait souvent entre le corps et ces liens des aromes et des parfums précieux.

Jean d'Arimathie et Nicomède, dit le même évangéliste[4], « prirent le corps de Jésus et l'enveloppèrent de linges avec des aromates, selon la coutume d'ensevelir parmi les Juifs. »

Pour les funérailles des personnages considérables on revêtait en outre le cadavre de vêtements somptueux. Nous avons signalé cette coutume précédemment en rapportant, d'après Flavius Josèphe, les honneurs rendus au roi Hérode.

Ces préparatifs terminés, on procédait à l'inhumation dans le plus bref délai possible. A partir de Moïse, en effet, celui qui avait touché le corps d'un homme mort en était impur durant sept jours[5]. Il était donc urgent de se hâter de déposer le cadavre dans son tombeau. Du temps des

1. Tobie, XIV, 15.
2. Matthieu, XXVII, 59. Marc, XV, 46. — Luc, XXIII, 53.
3. Jean, XI, 44.
4. Jean, XIX, 40.
5. Nombres, XIX, 11.

patriarches il ne semble pas qu'il en fût de même, d'après ce que nous lisons dans la Genèse au sujet des funérailles de Sara [1].

Les premiers chrétiens qui ont adopté, après les Juifs, le rite de l'inhumation n'ont pas approuvé la coutume judaïque d'ensevelir les morts aussi promptement que possible. On les exposait pendant quelques jours dans la maison et notamment le quatrième jour dans l'église sous la garde des prêtres qui récitaient ou chantaient des psaumes en présence des voisins et des amis.

On déposait ensuite le corps dans un cercueil que l'on portait au tombeau sur une civière.

« Et le Seigneur s'approcha et toucha le cercueil. Or, ceux qui le portaient s'arrêtèrent et il dit : « Jeune homme, je te le dis, lève-toi [2]. »

Remarquons, cependant, que l'emploi du cercueil n'était pas indispensable. D'après ce qui précède, les Évangiles, à propos de la résurrection de Lazare et de la sépulture de Jésus-Christ, n'en font aucune mention.

Le peuple, les parents, les amis accompagnaient le convoi en pleurant.

Dès qu'on eut enseveli Abner, David éleva la voix et tout le peuple pleura.

« Tes mains n'ont point été liées, dit-il ; tes pieds n'ont point été chargés de fers ; mais tu es tombé comme on a coutume de tomber devant les fils d'iniquité. Et tout le peuple répétait ces paroles, pleurant sur lui [3]. »

Telles furent les principales cérémonies des funérailles. Aujourd'hui, quelques-unes ont été modifiées, les Juifs ne suivant pas partout les mêmes usages pour les obsèques, mais le rite de l'inhumation a été toujours observé depuis

1. Genèse, XXIII, 2 et suivants.
2. Luc, VII, 14.
3. II. Rois, III, 34.

les patriarches jusqu'à nos jours. Les chrétiens, qui ont adopté ce rite, se sont même prononcés résolument contre l'usage de la crémation qu'ils considèrent comme une cérémonie païenne. Aussi voit-on cette coutume disparaître lorsque le christianisme prend une prépondérance dans l'empire romain et les rois barbares eux-mêmes en défendre aux peuples les rares manifestations subsistantes par les édits les plus rigoureux.

5. Le rite de l'inhumation s'était encore étendu au delà de la Palestine. Il fut adopté par les peuples pasteurs sémitiques qui parcouraient les déserts de l'Arabie et par les populations africaines voisines du Nil et des côtes occidentales de la mer Rouge. Ainsi les tribus auxquelles on attribuait le nom de Nabatéens inhumaient leurs morts [1]: de même les peuples de la Troglodytique appelés Mégabares. Chez ces derniers, le cadavre était garrotté avec des branches de paliure, de manière à attacher le cou aux cuisses. On l'exposait ensuite sur une colline et, avec un entrain joyeux, on faisait pleuvoir sur lui une grêle de pierres jusqu'à ce que tout le corps en fut entièrement couvert. On plantait alors une corne de chèvre au haut du tertre ainsi formé puis chacun se retirait sans avoir donné aucune marque d'affliction [2].

Quelques sépultures du Sahara semblent rappeler ce genre de funérailles.

6. Les résultats des fouilles faites en Égypte, ainsi que les textes, nous apprennent que les anciens habitants de ce pays avaient l'habitude d'embaumer leurs morts. Mais l'embaumement n'était qu'une forme de l'inhumation plus perfectionnée sans doute que le procédé consistant à enduire le cadavre de miel ou de cire tel que le pratiquaient les

1. Strabon. *Géogr.*, XVI, 26.
2. Strabon. *Géogr.*, XVI, 17. Diodore de Sicile : *Bibl. hist.*, III, 32.

Perses [1] et les Lacédémoniens [2]. Il assurait mieux la conservation des corps que le dépôt dans des cercueils, dans la terre ou entre les dalles souvent disjointes d'un tombeau creusé dans le sol et recouvert par un tumulus ; en revanche, il était très coûteux et à la portée seulement des rois et des personnages riches et puissants. Les détails donnés par Hérodote [3] et par Diodore de Sicile [4] prouvent que les opérations de l'embaumement étaient délicates et même dangereuses pour ceux qui les exécutaient; elles exigeaient l'emploi de substances spéciales et, même dans le cas où elles étaient le plus simplifiées, elles duraient un temps si long (soixante-dix jours), que leur emploi pour tous les défunts de l'Égypte était impossible. Il est probable que pour le plus grand nombre la cérémonie funèbre consistait dans l'inhumation.

Nous savons, en effet, que les lois défendaient aux Égyptiens de brûler leurs morts parce que le feu était un animal féroce qui dévore tout ce qu'il peut saisir et qui, après s'être rassassié, meurt lui-même avec ce qu'il a consumé. Elles n'autorisaient pas non plus d'abandonner aux bêtes les corps morts [5].

Pour l'Égyptien, dit-on, l'homme se composait d'un corps et d'un double, second exemplaire du premier mais fait d'une nature moins dense que la matière corporelle. Afin de vivre dans l'autre monde, le double avait besoin d'un corps lui servant de support. On essayait de retarder la destruction de ce dernier par les pratiques de l'embaumement, mais par précaution, et, pour le cas où la momie serait anéantie, on donnait au corps des suppléants, statues de pierre ou de bois. On assurait ainsi au double une exis-

1. Hérodote. *Histoire*, I, 140.
2. Plutarque. *Vie d'Agésilas*. Xénophon : *Hist. grecque*, V, 3.
3. Hérodote. *Histoire*. II, 85, 86, 87, 88, 89, 90.
4. Diodore. *Bibl. hist.*, I, 91, 92, 93.
5. Hérodote. *Hist.*, III, 16.

tence prolongée dont les chances de durée étaient encore augmentées par la multiplication des représentations du corps. Pour le pauvre, dont les héritiers n'étaient pas assez riches pour faire la dépense d'un embaumement, il y avait une consolation si l'on enfouissait avec son corps un double matériel. Le respect qu'on avait pour les morts ne permet pas de douter qu'il en fut ainsi. On sait que la caution la plus sacrée qu'un débiteur pouvait donner à son créancier était les corps de ses parents défunts. La plus grande infamie et la privation de sépulture attendaient celui qui ne retirait pas un tel gage [1].

Les Éthiopiens embaumaient aussi leurs morts [2]; mais certains d'entre eux renfermaient les cadavres dans des cercueils de terre cuite et les enterraient autour des temples [3]. Le serment prononcé sur ces tombeaux était pour eux le plus solennel.

Remarquons que ce mode de sépulture dans des jarres en terre cuite a été observé dans les fouilles exécutées dans la région transcapienne et qu'il s'est retrouvé encore à Sfax en Tunisie. La même coutume existait aussi aux îles Baléares [4].

7. Les sépultures inhumées ont été reconnues par les archéologues en Tunisie et en Algérie, dans le Sahel, les Hauts-Plateaux et le Sahara. C'est de là sans doute que le même rite s'est propagé dans les provinces méridionales de l'Espagne apporté par les navigateurs de la Méditerranée qui l'avaient déjà imposé aux habitants de plusieurs îles.

Parmi ces dernières, la Crète s'étendait comme une large barrière transversale à l'entrée de l'Archipel, du côté du sud. Là s'étaient groupés des peuples d'origine différente

1. Diodore, *Bibl. hist.*, I, 93.
2. Hérodote, *Hist.*, III, 24.
3. Diodore. *Bibl. hist.*, III, 8. — Strabon. *Géogr.*, XVII, 3.
4. Diodore. *Bibl. hist.*, V, 18.

qui fondèrent un puissant état maritime auquel est lié, dans l'histoire, le nom de Minos.

Or ce roi, assassiné pendant une expédition en Sicile, fut enterré par ses soldats, et, dans son tombeau retrouvé plus tard pendant la fondation d'Agrigente, on découvrit ses ossements [1]. L'inhumation était donc le rite adopté dans l'île de Crète.

VIII. — Invasions dans l'occident de l'Europe. — Migrations venant de l'Orient. — Migrations venant du Nord.

1. Les tribus du rite de l'inhumation, venant de la province du Don, avaient encore envahi la Crimée, tout le bassin du Dniepr et le pays jusqu'aux bouches du Danube. Cette région comprenait des steppes favorables au développement du gros bétail et des terrains où les céréales produisent d'abondantes récoltes. Les plus anciens historiens la signalent comme occupée par des populations de mœurs différentes auxquelles ils donnaient le nom générique de Scythes.

La description des funérailles des chefs de ces peuples, telle qu'elle est rapportée par Hérodote [2], explique dans leurs plus petits détails les constatations faites dans les fouilles des tombeaux de la Russie méridionale. La présence de plusieurs cadavres et de squelettes de chevaux est la conséquence des sacrifices faits en l'honneur du défunt.

« On met dans l'espace vide de la fosse une des concubines du chef, qu'on a étranglée auparavant, son échanson, son cuisinier, son écuyer, son ministre, un de ses servi-

1. Diodore. *Bibl. hist.*, IV, 79.
2. Hérodote. *Histoire*, IV, 71.

teurs, des chevaux, en un mot, les prémices du reste de toutes les choses à son usage et des coupes d'or. »

Les tombeaux fouillés dans les provinces méridionales de la Russie sont donc bien ceux des tribus qu'Hérodote désigne sous le nom de Scythes. Ces tribus, suivant cet historien, étaient répandues de l'est à l'ouest, depuis l'embouchure de l'Ister (Danube), le long des côtes du Bosphore cimmérien et du Palus Méotide, dans les pays au nord de la mer Caspienne jusqu'aux limites orientales connues des anciens. Au nord, elles se confondaient avec ces peuples légendaires qu'on appelait Hyperboréens; elles comprenaient, vers l'ouest, des populations sédentaires adonnées à l'agriculture, et, vers l'est, des nomades pasteurs. Le pays qu'elles occupaient était fertile en pâturages mais produisait peu d'arbres.

Ces renseignements, fournis par les textes, sont d'accord avec les observations archéologiques et géographiques; ils donnent, aux conséquences que nous avons déduites de ces dernières, un précieux caractère de certitude

2. A l'occident des Scythes vivaient, suivant Strabon [1], sous le nom de Thraces, des populations possédant des coutumes diverses. Au point de vue des rites funéraires, celles du nord, les Gètes ou Goths d'après le témoignage de Paul Orose [2], les Trauses et les peuples qui demeuraient au-dessus des Crestoniens, enterraient leurs morts comme les Scythes. Plus au sud, vers la Grèce, le rite de l'incinération existait simultanément avec celui de l'inhumation.

Ce fait est la preuve de la fusion de deux groupes; et, en effet, les tribus de l'inhumation continuant leur mouvement vers l'ouest, devaient rencontrer dans la Thrace (aujourd'hui Turquie d'Europe) les tribus du rite de l'incinération venues de l'Asie mineure par le Bosphore et les Dardanelles.

1. Strabon. *Géogr.*, VII, ch. III, 9.
2. Jornandès. *Histoire des Goths*, IX.

Quels qu'aient été les événements provoqués par cette rencontre, il est incontestable que les deux populations ont, d'un commun accord, occupé simultanément la même région, chacune conservant d'ailleurs ses coutumes funéraires.

« Chez les Thraces voici, dit Hérodote [1], comment se font les funérailles des gens riches. On expose le mort pendant trois jours, et, après avoir immolé toutes sortes d'animaux, on fait un festin auquel les pleurs et les gémissements servent de prélude. On l'inhume ensuite, *qu'on l'ait brûlé ou non*. On élève, après cela, un tertre sur le lieu de la sépulture, et l'on célèbre des jeux de toute espèce, avec des prix dont les plus considérables sont adjugés aux combats particuliers, à cause de l'estime qu'ils en font. »

Les partisans de l'inhumation et ceux de l'incinération vivaient donc sous un régime d'égalité ; le texte d'Hérodote n'implique aucune infériorité des uns vis-à-vis des autres.

3. Les deux rites coexistaient encore en Macédoine: Alexandre fit des funérailles magnifiques [2] à Hephœstion qui fut incinéré. De même, Eumène, favori d'Alexandre, fut brûlé par ordre d'Antigone qui l'avait fait mourir et qui, après avoir recueilli ses cendres et ses ossements, les renferma dans une urne pour les envoyer à sa femme et à ses enfants [3]. D'autre part, Alexandre fut inhumé [4]. Son corps, déposé dans un cercueil d'or, fut transporté avec grande pompe, sur un char magnifique, de Babylone à Alexandrie.

Cependant Ptolémée, qui avait présidé à ces somptueuses funérailles, fut attaqué en Égypte par Perdiccas. Au passage du Nil, ce dernier perdit plus de deux mille hommes et Ptolémée recueillit les corps qui étaient tombés en son pou-

1. Hérodote. *Histoire*, V, 8.
2. Diodore. *Bibl. hist.*, XVII, 115.
3. Plutarque. *Eumène*. — Diodore. *Bibl. hist.*, XIX, 44.
4. Diodore. *Bibl. hist.*, XVIII, 26.

voir, les fit brûler[1], et, après leur avoir rendu les honneurs funèbres, envoya les os aux familles et aux amis des morts; ce qui lui valut une grande popularité parmi les Macédoniens.

Pendant les troubles qui suivirent en Macédoine la mort d'Alexandre, Cassandre[2] fit inhumer la sœur de ce roi, Eurydice, ainsi que le roi Philippe, dans la ville d'Aïgues où l'on avait la coutume d'ensevelir les rois.

4. En Macédoine, comme en Thrace, le pays était divisé en compartiments ayant des communications difficiles; on peut donc supposer que les habitants de chaque région avaient conservé leurs coutumes primitives. Mais tandis qu'en Thrace, les cours d'eau coulent dans des vallées parallèles, les fleuves de Macédoine convergent vers le même point et unissent le haut pays aux plaines du littoral. Les tribus des montagnes descendirent donc vers la mer et se réunirent aux colons des cités commerçantes de la Grèce. L'association de ces différents éléments explique la coexistence de coutumes diverses.

Les tribus de l'inhumation arrivant après celles de l'incinération trouvèrent le chemin tout tracé. Par les côtes, elles descendirent en Grèce et les plus anciennes traditions semblent nous les montrer installées dans les plaines de la Béotie.

A la mort d'Œdipe, ses deux fils Étéocle et Polynice se disputèrent le pouvoir. Ce dernier vint attaquer la ville de Thèbes avec le secours de son beau-père Adraste, roi d'Argos. Les deux frères périrent dans un combat singulier.

Ce drame fut représenté sur le théâtre d'Athènes par les deux grands poètes tragiques, Eschyle et Sophocle. Le premier[3], dans *les Sept contre Thèbes*, fait dire à Antigone,

1. Diodore. *Bibl. hist.*, XVIII, 36.
2. *Idem*, XIX, 52.
3. Eschyle. *Les sept contre Thèbes.*

la fille malheureuse d'Œdipe : « Moi-même, faible femme, je creuserai la fosse, j'éleverai le tombeau ; moi-même, dans les plis de ma robe de lin, je porterai la terre, j'en couvrirai le cadavre. »

Sophocle[1], dans *Antigone,* fait raconter, par un garde, à Créon, comment les honneurs funèbres furent rendus au cadavre de Polynice.

« Le sol n'était ni entamé par la hache ni creusé par la pioche ; la terre, ferme et unie, n'était pas sillonnée par les roues d'un char ; nul indice ne pouvait déceler l'auteur. Le corps, sans être déposé dans une fosse, n'était plus apparent ; une légère couche de poussière jetée à la hâte le couvrait. Ni chiens ni bêtes farouches n'y avaient laissé aucune trace de mutilation. »

A cette époque, on le voit, la sépulture chez les Thébains était fort simple. Il suffisait de recouvrir le corps de terre ou de poussière et de verser sur lui des libations en récitant des prières funèbres, mais ces cérémonies étaient obligatoires et, malgré la défense du roi, Antigone s'expose à une mort cruelle pour rendre à son frère les derniers devoirs. Être abandonné sans sépulture, c'est-à-dire n'être pas honoré d'un souvenir exprimé par des rites si primitifs, était le plus grand de tous les malheurs.

L'existence du rite funéraire de l'inhumation à Thèbes est pour nous la preuve d'une pénétration en Béotie d'individus appartenant aux tribus dont nous recherchons les migrations. Il est probable que cette invasion venait de la Macédoine et de la Thrace. Cependant certains auteurs, ayant reconnu dans les coutumes de la Béotie des rapports avec celles des Phéniciens, en ont conclu que l'influence sémitique y avait été apportée par des conquérants asiatiques. Assurément les communications entre Tyr ou Sidon

1. Sophocle. *Antigone.*

et les plaines de Thèbes doivent remonter à une haute antiquité. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour être convaincu que la traversée de la mer Égée était facilitée, même pour une marine capable seulement d'une navigation au cabotage, par les nombreuses îles des Sporades et des Cyclades qui tracent un véritable chemin de l'île de Rhodes à l'île d'Eubée, de la Syrie à la péninsule hellénique. D'après Pausanias [1], Cadmus serait venu avec une armée de Phéniciens et, après avoir défait les Hyantes qui abandonnèrent le pays, il aurait permis aux Aones de se mêler avec ses troupes. Ce fut lui qui fonda la ville de Cadmée, devenue plus tard la citadelle de Thèbes.

E. Curtius [2] fait, à ce sujet, remarquer que la Thèbes béotienne est un des points où se manifesta surtout le mélange des Pélasges et des populations asiatiques. Le nom de Thèbes se retrouve aussi en Asie. Toutes les inventions orientales se rattachent à la personne de Cadmus, inventeur du métal dans les armures de guerre, inventeur de l'écriture, architecte et ingénieur. La ville de Thèbes a sept portes (sept, nombre sacré répondant aux planètes que connaissaient et vénéraient les Chaldéens) ; la ville basse était consacrée aux divinités planétaires ; les princes criminels qui ruinent le pays, la légende du sphinx, tout rappelle l'Orient.

Mais cette civilisation de l'Orient n'avait-elle pas pour origine celle des tribus transcaspiennes d'où sortaient les populations de l'Asie occidentale et celles de la Petite-Russie? Pourquoi ne pas admettre l'arrivée de cette civilisation par la route du nord, plus facile et plus naturelle que la voie maritime et la traversée de la mer Égée ?

5. A Sparte, au sud du Péloponnèse, nous retrouvons encore la coutume de l'inhumation. « Les usages que pra-

1. Pausanias. *Description de la Grèce.* Boétie, V.
2. E. Curtius. *Histoire grecque*, ch. II, § 5.

tiquent les Lacédémoniens à la mort de leurs rois, ressemblent, dit Hérodote [1], à ceux des barbares de l'Asie. » Ce fait est confirmé encore par Plutarque [2], qui rapporte que Lycurgue avait prescrit d'enterrer les morts dans les villes autour des temples. Rien ne devait être déposé près du cadavre qu'on enveloppait seulement d'un drap rouge et de feuilles d'olivier.

On est en droit de s'étonner de rencontrer ce mode funéraire chez une population grecque qui, aux temps héroïques, à l'époque de la guerre de Troie, avait adopté le rite de l'incinération. Cette anomalie ne peut se justifier que par l'introduction de nouveaux éléments dans la société lacédémonienne.

Les légendes nous font entrevoir que les migrations, qui ont pu donner lieu en Laconie au changement des rites funéraires, ont dû coïncider dans le Péloponnèse avec l'arrivée des Doriens.

D'après Pausanias [3], Oreste, indépendamment des états de son père Agamemnon, aurait rangé sous ses lois la plupart des Arcadiens; il était devenu roi de Sparte. A sa mort, son fils Tisamène, qu'il avait eu d'Hermione, fille de Ménélas, lui succéda; mais il fut chassé d'Argos et de Lacédémone par les Héraclides.

Ces derniers venaient de Thèbes. Pindare [4] nous apprend en effet, qu'une partie de la tribu des Égides, à laquelle il appartenait, quitta la ville de Cadmos pour se rendre à Sparte avec les Héraclides et les Doriens. L'influence thébaine domina alors sans contredit la Laconie, la Messénie et l'Argolide, car Aristodème ayant été tué par les fils de Pylade et d'Électre, cousins de Tisamène, ses enfants eurent

1. Hérodote. *Histoire*, VI, 58.
2. Plutarque. *Vie de Lycurgue*.
3. Pausanias. *Description de la Grèce*. Corinthie, ch. XVIII.
4. Pindare. 5e *Pythique à Arcesilas de Cyrène*.

pour tuteur un Thébain d'origine, nommé Théras, fils d'Antésion, descendant à la cinquième génération de Polynice, fils d'Œdipe [1].

La propagation du rite de l'inhumation dans la Grèce semble donc être le résultat des conquêtes de ces tribus venant du Nord et que l'histoire nous a fait connaître sous le nom de Doriens.

6. Ces tribus cependant n'avaient pas oublié leur parenté avec celles qui, se détachant d'elles dans la Russie méridionale, avaient franchi le Caucase et pénétré jusqu'en Syrie et en Palestine. En ce qui concerne les Lacédémoniens, il existait chez eux le souvenir d'une alliance avec les Hébreux. Deux lettres rapportées par l'historien Flavius Josèphe, en rendent témoignage.

Par la première [2], Arias, roi de Lacédémone, écrit au grand sacrificateur Onias qu'il a vu, par certains titres, que les Juifs et les Lacédémoniens avaient une même origine et il exprime le désir que tous leurs intérêts soient com muns.

Dans la réponse faite quelques années après [3], le grand sacrificateur Jonathas, le Sénat et le peuple juif offrent leurs bons offices aux Éphores, au Sénat et au peuple de Lacédémone, *leurs frères*, et leur expriment la joie que leur avait procuré la lettre d'Arias. « Cette parenté, disent-ils, ne nous était pas inconnue parce que nos livres saints nous l'appprennent ».

7. Continuant leur migration vers l'Occident, les populations nouvelles, mélangées avec celles du rite de la crémation, ont suivi, dans les Balkans, la ligne de partage des eaux de la Méditerranée et de la mer Noire. Nous trouvons leurs sépultures en forte proportion (60 p. 100) dans les

1. Pausanias. *Descript. de la Grèce.* Laconie, ch. I, et Messénie, ch. III.
2. Josèphe. *Histoire ancienne des Juifs,* liv. XII, ch. V.
3. *Idem*, liv. XIII, ch. IX.

nécropoles de l'Herzégovine et de la Bosnie, d'où elles sont descendues dans le bassin du Danube. Elles envahissent la plaine de Hongrie où elles laissent leurs traces sur la rive droite du Danube dans les comitats de Tolna et de Veszprem, dans celui de Sopron à l'ouest de Buda-Pest, près du Nensiedler-Sec, non loin de la Leitha. Elles s'avancent encore vers le nord-est, sur la rive gauche, dans la plaine du comitat de Nógrád et dans le comitat d'Abauj, au bord de l'Ipoly, dans la plaine du comitat de Szabolcs, entre la Tisza et la Kórós.

D'autre part, on rencontre leurs traces sur le bassin de la Méditerranée dans la Basse-Carniole; mais quelques tribus seulement ont pénétré en Carinthie et en Styrie. Il semble que ces dernières provinces soient les limites extrêmes atteintes vers le nord-ouest par le courant de migration que nous suivons. Les tribus dont on signale le passage en Carniole ont contourné l'Adriatique au lieu de remonter vers le Nord; ce sont elles qui ont envahi sans doute l'Italie et dont on retrouve les tombeaux à Padoue, à Vérone, en Toscane, en Ombrie.

Mais, dans ces dernières stations, les envahisseurs ont été probablement renforcés par des populations, adeptes du même rite, venant du Nord. Nous verrons plus loin qu'un groupe fut installé à Innsbrück, prêt à franchir le col du Brenner pour aboutir, par les contreforts méridionaux des Alpes du Trentin et de la Valteline, dans les plaines de la Vénétie, à Padoue et à Vérone, et de là pénétrer dans les Apennins.

8. D'autre part, il est possible que, par suite du développement de la navigation dans la Méditerranée, des populations, adonnées au rite de l'inhumation, soient arrivées par le sud dans la péninsule italique; mais ce fait n'est pas démontré.

Nous savons que, chez les Romains, l'incinération et

l'inhumation existaient simultanément. Le culte des morts était pour chacun une religion de famille dont les dogmes pouvaient s'effacer mais dont les rites se sont perpétués avec une persistance qui n'a cédé qu'au triomphe du christianisme. En dehors des différences essentielles résultant soit de l'enterrement soit de la crémation, les autres cérémonies funèbres ne présentèrent plus de contraste sensible. Par suite du contact permanent des deux religions, les pratiques devinrent communes aux deux rites et furent même, semble-t-il, régularisées par des lois acceptées par tous les citoyens. La loi des XII tables autorisait les deux modes de sépulture.

A quelle cause peut-on attribuer ces coutumes différentes suivies par les familles romaines ?

Denys d'Halicarnasse [1], dans ses *Antiquités romaines,* nous apprend qu'une colonie de Lacédémoniens s'établit chez les Sabins à l'époque où Lycurgue donna des lois à la ville de Sparte. Des citoyens, ne pouvant supporter la sévérité de ces lois, quittèrent la ville, et, après avoir parcouru les mers, arrivèrent en Italie où ils s'installèrent. Quelques-uns établirent leur demeure avec les Sabins et c'est pour cela que les mœurs de ceux-ci sont en partie les mêmes que celles des Lacédémoniens.

Nous avons dit précédemment que le roi Numa Pompilius, qui était Sabin d'origine, avait défendu par testament de brûler son corps, et qu'il fut enterré au pied du mont Janicule dans un sarcophage de pierre. On peut supposer qu'il avait adopté la coutume de l'inhumation suivie par ses compatriotes à l'exemple des Lacédémoniens. De même, sans doute, les Sabins qui avaient, à la suite du traité conclu entre Romulus et Tatius, accepté l'hospitalité romaine avec la condition d'apporter dans la cité leurs dieux

1. Denys d'Halicarnasse. *Ant. rom.*, ch. x.

et leurs coutumes particulières, conservèrent l'usage d'enterrer leurs morts.

Observons toutefois que le pays des Sabins était assez éloigné de la mer et qu'il parait peu probable que des marins aient fondé une colonie si loin des côtes, dans les Apennins. Il semble plus rationel d'admettre que l'importation à Rome du rite de l'inhumation est due aux populations venues du Nord dont nous avons suivi les nécropoles jusque dans l'Ombrie.

9. Revenons vers le nord à ces tribus que nous avons quittées abordant les côtes de la Belgique près de l'embouchure de l'Escaut et préludant à une nouvelle invasion du continent européen.

Traversant le Brabant, elles atteignent la Meuse près de Namur et se répandent dans l'Ardenne; puis s'avancent en éventail, vers l'ouest par Laon, Reims, Châlons jusqu'à Paris; vers l'est, en contournant l'Eifel et pénétrant dans la Lorraine; arrivées au Rhin, elles poursuivent leur route vers l'Alsace, la Franconie et le Wurtemberg. Il semble qu'elles ne dépassent pas de ce côté le Jura franconien mais qu'elles se dirigent vers le sud, et occupent la Forêt-Noire, la Souabe, la Bavière, la Haute-Autriche et le Tyrol. On les trouve à Innsbrück, prêtes sans doute à franchir le col de Brenner pour rejoindre des populations de même religion occupant la Vénétie.

De la plaine d'Alsace, du pays de Bade et du Wurtemberg, les tribus descendent vers le Jura dans la Franche-Comté et les collines suisses; puis, marchant vers le sud, elles envahissent la Savoie, le Dauphiné, les Alpes de Provence ainsi que les pentes qui limitent la vallée du Rhône du côté de la rive gauche de ce fleuve.

A l'ouest, elles se réunissent vers la Haute-Saône avec le groupe qui occupait la Champagne et la Lorraine et qui, dans le bassin de la Meuse, a atteint les crêtes des monts

Faucilles ainsi que le plateau de Langres et s'étend dans la Bourgogne. Puis elles se divisent en deux branches ; l'une, remontant le cours de l'Allier, pénètre en Auvergne, traverse les monts de la Margeride et les Cévennes pour aboutir, sur la partie droite de la vallée du Rhône ; l'autre, allant vers le sud-ouest, occupe la Champagne berrichonne, le Poitou et la plaine des Charentes où elle jette ses derniers rameaux. La ligne sud-est nord-ouest qui joint Draguignan, Nîmes et Bordeaux, indique approximativement la limite méridionale atteinte en France par les tribus du rite de l'inhumation dont on ne retrouve, plus au midi, les tombeaux que dans les provinces du sud de l'Espagne.

IX. — État social des tribus du rite de l'inhumation. — Leurs aptitudes spéciales.

1. D'après ce qui précède, les tribus du rite de l'inhumation jouissaient d'une puissante vitalité. Elles n'ont pas restreint leur expansion à des régions de même latitude, de même climat, dans des terrains de productions analogues. Elles n'ont pas imité les peuples adeptes de la crémation qui se sont maintenus dans une zone moyenne et tempérée ; elles ont envahi les steppes et les forêts des pays glacés du nord ainsi que les déserts au sable brûlant de l'Arabie. On trouve leurs traces dans les régions montagneuses et dans les dépressions marécageuses, sur les côtes maritimes et au centre des continents.

Suivant la nature du sol et le climat, elles ont exercé des professions diverses. Dans les pays où elles n'ont rencontré aucune société antérieurement installée, leurs différents groupes se sont adonnés tour à tour à l'art pastoral, à la

chasse, à la pêche, à la culture, à l'industrie métallurgique, mais, dans ces conditions d'existence si variées, il semble, d'après les mobiliers de leurs tombeaux, qu'ils ont été soumis à l'autorité de chefs guerriers. Dans ces tombes, où l'on rencontre le corps du défunt, orné d'un diadème et d'armes défensives en or, portant encore de brillantes armes offensives aux belles ciselures, accompagné du squelette de son cheval richement caparaçonné, des cadavres de sa concubine et de ses serviteurs, on ne peut méconnaître le monument élevé à la mémoire d'un maître tout-puissant qui avait imposé par la force la soumission à ses esclaves. Pour assurer sa domination, ce chef absolu a conduit ses guerriers à la conquête des tribus voisines et les a enrichis de leurs dépouilles. De là le développement de l'instinct belliqueux de ces populations du nord, trouvant, dans le pillage facile des richesses de leurs ennemis plus favorisés par la nature, la satisfaction des jouissances que leur refusait leur sol glacé. « La stérilité des terres, dit Montesquieu [1], rend les hommes industrieux, sobres, endurcis au travail, courageux, propres à la guerre; il faut bien qu'ils se procurent ce que le terrain leur refuse. La fertilité d'un pays donne, avec l'aisance, la mollesse et un certain amour pour la conservation de la vie. »

Par son audace et son habileté, le chef assurait la victoire, et, par suite, son autorité sur les siens était affermie. Ces derniers trouvèrent bientôt qu'il était plus facile d'acquérir le bien-être par un effort momentané que de l'obtenir par un labeur continu. La guerre et les arts qui s'y rattachent devinrent alors leur seule industrie. Ils cherchèrent le moyen de perfectionner les instruments utiles pour l'attaque. Leur armement et le harnachement de leurs

1. Montesquieu. *Esprit des lois*, XVIII, 4.

coursiers furent leur luxe, dont ils voulaient conserver l'apparat dans la vie d'outre-tombe. Aussi recueille-t-on dans leurs tombeaux leurs cadavres entourés de ces objets qu'ils avaient toujours portés dans le cours de leur existence terrestre.

Ils sentirent encore davantage l'importance des perfectionnements de leur outillage militaire lorsqu'ils furent en contact avec les peuples montagnards, si intrépides pour la défense de leur sol péniblement défriché; les légendes de l'époque héroïque nous en donnent la preuve lorsqu'elles nous représentent l'étranger Cadmos arrivant en Béotie et apprenant à ceux qui l'entourent l'art de forger le métal dont on fait les belles armures.

2. Ce goût de la guerre, né sans doute dans les régions boréales, développé par l'expansion des tribus, semble avoir subsisté dans tous les groupes du rite de l'inhumation. Bien que ces groupes se soient localisés et aient constitué, par leur résidence dans des pays divers, des nationalités à aptitudes variées, résultant du climat et de la nature du sol, ils n'ont pas perdu cette qualité essentielle de leurs ancêtres.

Nous la retrouvons chez ces hordes qui abordent les rivages de la mer du Nord, s'emparent de la vallée du Rhin et du Haut-Danube, se répandent sur le nord-est, l'est, le sud-est et le centre de la Gaule. Les tombeaux, qu'elles ont laissés sur leur parcours, nous font connaître les sépultures de leur chef, enseveli, avec ses armes et les insignes de son pouvoir, sur son char de guerre. Ils nous montrent aussi l'équipement plus modeste du soldat que la mort n'a pas séparé de son glaive, de sa lance et de ses flèches.

3. Lorsque, après avoir traversé le Caucase en écartant de leur route les énergiques montagnards adeptes de la crémation, les tribus du rite de l'inhumation ont occupé les

territoires de la Syrie et de la Mésopotamie, elles ont rencontré un milieu bien différent de celui où elles avaient vécu jusque-là. Aux froids si rigoureux de l'Asie Centrale succédaient pour elles les chaleurs torrides et le vent brûlant du désert. Les races, qui se formèrent dans des conditions climatériques si nouvelles, devaient en subir l'influence et prendre des habitudes de paresse ; cependant elles ont conservé les aptitudes guerrières que leur ont léguées leurs ancêtres. En Asie antérieure et dans le nord de l'Afrique, leurs descendants ont été capables d'entreprendre de longues guerres et même d'assurer leur prépondérance pendant de nombreuses années.

L'amour de la guerre et la soumission absolue à des chefs qui les dirigeaient dans les combats, semblent donc les qualités communes à tous les peuples qui descendent de cette antique confrérie dont les croyances se manifestaient par le rite funéraire de l'inhumation.

4. La guerre avait développé encore chez ces populations des instincts cruels. Les sacrifices humains, dont on reconnaît les restes dans les sépultures, sont une manifestation d'un état de barbarie peu compatible avec les relations pacifiques entre tribus d'origine différente. Cependant nous avons constaté qu'en Thrace, dans les Balkans, dans les Alpes, en Italie, un tel accord avait existé. L'association, faite à Hallstatt, entre les partisans des deux rites funéraires, n'implique aucune infériorité d'une secte à l'égard de l'autre ; elle révèle une certaine tolérance inconciliable avec le caractère des derniers venus. Or la tolérance est une faiblesse ou le résultat de la dissimulation : on ne peut admettre le premier mobile chez des races guerrières ; il faut donc en conclure que ces dernières ont été douées d'un tact particulier qui leur a permis de s'insinuer dans les bonnes grâces de leurs voisins puissants et qu'elles ont su tirer parti de tous les avantages que peut

procurer une alliance utile. Dans ce but, elles ont évité de froisser la conscience de leurs associés par la manifestation de certaines pratiques.

Cette aptitude nouvelle des tribus du rite de l'inhumation explique leurs progrès dans le monde entier. Lorsqu'elles ont été en contact dans le nord avec des populations maritimes, elles se sont mélangées avec elles pour apprendre l'art de naviguer loin des côtes et pour se transporter dans de nouvelles contrées où elles ont pu exercer leur métier de pirates. En Orient, elles ont rencontré des pasteurs et des marins; elles se sont servies des premiers pour transporter dans le désert, par des caravanes, les parfums et les métaux précieux de l'Inde, qu'elles ont répartis, dans le monde méditerranéen, à l'aide des vaisseaux des seconds. Par ce procédé, sans autre fatigue que leurs combinaisons, elles ont accaparé la plus grande part des bénéfices.

Leur audace développa chez elles les instincts du pirate; leur astuce ceux du commerçant. C'est par ces deux qualités qu'elles ont acquis dans le monde une prépondérance dont les sociétés actuelles ressentent encore l'influence.

Résumé et Conclusions.

---

1. L'étude des tombeaux, d'après les fouilles archéologiques, nous a révélé l'existence, dans les temps antérieurs à l'histoire, de trois rites funéraires bien distincts.

Le premier a consisté dans le dépôt, sous des chambres faites avec de gros matériaux, des ossements préalablement dépouillés de leurs chairs. L'ossuaire était établi de manière qu'il pût résister à toutes les causes de destruction possibles. Les difficultés qu'avaient éprouvées les constructeurs pour élever ces monuments gigantesques qu'on appelle des dolmens, faisaient admettre par les sectateurs de la religion mégalithique que la demeure édifiée pour les morts durerait éternellement comme les ossements, qui y étaient déposés. Pour eux, en effet, ces ossements qu'on ne voyait pas soumis aux causes d'altération rapide qui détruisent les parties charnues du corps humain, étaient des substances spéciales que la décomposition ne pouvait atteindre. Placer ces ossements immortels dans les habitations indestructibles était assurer aux défunts le repos éternel.

Une autre religion imposait à ses adeptes des convictions différentes. Le cadavre était l'enveloppe d'une matière subtile, retenue dans ce monde par les attaches corporelles. Il fallait supprimer ces dernières pour permettre

à la partie, subsistant seule vivante, de s'élever au pays des ancêtres. L'agent capable d'opérer un tel miracle était le feu qui transforme les substances solides, tendant toutes à tomber sur la terre, en des vapeurs qui s'élèvent vers le ciel, vers cette région où brille le feu par excellence, le soleil, source de la vie dans le monde organique.

Aussi plaçait-on le mort sur un bûcher pour réduire son cadavre en cendres. Dégagée de ses liens terrestres, l'ombre, échauffée par les rayons du feu, s'envolait vers le pays des hommes pieux.

Mais cette ombre conservait une forme identique à celle qui avait caractérisé le défunt pendant sa vie; il fallait qu'elle apparût avec honneur au pays des ancêtres, qu'elle portât avec elle ses vêtements de grande cérémonie, ses armes, les insignes du rang qu'elle occupait ici-bas. Pour la parer, on brûlait avec le cadavre l'équipement et les ornements dont on dégageait par ce procédé les images sans pesanteur que l'ombre pouvait transporter avec elle dans ses voyages aériens.

Cependant, la forme légère, sous laquelle persistait la personnalité du défunt, ne se désintéressait pas des événements qui se passaient sur cette terre; elle venait, lorsqu'elle y était invitée, auprès de ceux qu'elle avait aimés. Le rendez-vous qu'elle affectionnait était le tombeau qui rappelait son nom aux nouvelles générations et qui renfermait ce qui restait de son enveloppe terrestre.

On recueillait donc les derniers résidus de la combustion et on les enfouissait sous un monument qui recevait les hommages des membres de la tribu et même ceux des étrangers.

Le troisième rite funéraire observé est celui de l'inhumation. Le cadavre était simplement déposé en terre, protégé plus ou moins par un caveau, un cercueil, des terres ou des pierres accumulées, qui le défendaient contre les

intempéries des saisons, la cupidité ou la haine des survivants et la voracité des bêtes fauves. Bien que, dans la plupart des cas, on pourrait supposer, chez les tribus qui avaient adopté ce mode d'ensevelissement, une certaine indifférence pour les morts abandonnés à la décomposition, on ne peut méconnaître, d'après les observations recueillies dans les fouilles, la croyance en une vie future. L'idée spiritualiste se manifeste, en effet, par les riches mobiliers funéraires trouvés dans les tombes. Les précieux ornements, les armes et le char du guerrier n'avaient pas été placés autour du cadavre dans un seul but d'ostentation. On supposait qu'ils lui seraient utiles dans son existence d'outre-tombe, de même que les chevaux qu'on enterrait avec lui et les serviteurs qu'on égorgeait pendant ses funérailles et qui devaient l'escorter et le servir dans son nouveau séjour.

Décharnement, incinération, inhumation, sont les trois seuls modes de sépulture que l'on rencontre dans les tombeaux fouillés jusqu'aujourd'hui par les archéologues.

Il est assez curieux que ce fait, déduit de l'étude des nécropoles reparties sur une portion de l'Afrique et de l'Asie ainsi que sur l'Europe tout entière, ait laissé des traces dans certaines légendes populaires. M. Huc [1], ancien missionnaire apostolique, dans la remarquable relation qu'il a écrite de son voyage en Tartarie et au Thibet, nous en cite un exemple qui mérite d'être signalé. Il rencontra au pays des Si-Fan ou Thibétains orientaux, un vieillard qui lui fit le récit de la chronique lamaïque sur l'origine des peuples : « Au commencement, lui dit-il, il n'y avait sur la terre qu'un seul homme ; il n'avait ni maison, ni tente, car, en ce temps-là, l'hiver n'était pas froid et l'été n'était pas chaud ; le vent ne soufflait pas avec violence ; il ne tombait ni de la pluie

1. M. Huc. *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet.*

ni de la neige; le thé croissait de lui-même sur les montagnes et les troupeaux n'avaient pas à craindre les animaux malfaisants. Cet homme eut trois enfants, qui vécurent longtemps avec lui, se nourrissant de laitage et de fruits. Après être parvenu à une très grande vieillesse, il mourut. Les trois enfants délibérèrent pour savoir ce qu'ils feraient du corps de leur père; ils ne purent s'accorder, car ils avaient chacun une opinion différente. L'un voulait l'enfermer dans un cercueil et le mettre en terre, l'autre voulait le brûler, le troisième disait qu'il fallait l'exposer sur le sommet d'une montagne. »

Pour les Thibétains, ce dernier mode de sépulture consistait à transporter les corps sur de hautes montagnes et à les mettre en pièces pour que les corbeaux, les vautours et les autres oiseaux de proie les dévorassent plus promptement [1]. C'est la méthode du décharnement.

Le souvenir de ces trois types de rites funéraires s'est donc conservé chez les populations de l'extrême Orient, où se sont perpétuées avec le plus de persistance les antiques traditions. L'accord entre la légende et les observations archéologiques est un nouvel argument en faveur de nos conclusions.

2. Les rites funéraires primitifs, dont nous retrouvons les traces dans les tombeaux, ont subsisté aux époques historiques et il serait facile d'expliquer, d'après les textes, les causes qui en ont déterminé la disparition. L'influence des conquêtes et des grandes révolutions religieuses a produit la généralisation de la coutume de l'inhumation.

Il n'entre point dans le cadre de cet essai de rapporter ici l'histoire de cette transformation. Qu'il nous suffise de rappeler que le Mazdéisme avestique, dernier soutien de la coutume de décharner les morts, fut importé en Perse par

1. Samuel Turner. *Ambassade au Thibet et au Boutan.* Traduction 'astéra. Paris, 1800.

des étrangers, les mages [1], et que l'action de cette secte subit dans ce pays de nombreuses alternatives. L'usurpation du faux Smerdis lui permit de faire prévaloir ses doctrines; mais la chute de l'usurpateur retarda son triomphe. Artaxerxès Memnon adopta le culte de Mithra et d'Anahita, et, à l'exemple des Sémites, éleva à ces divinités des statues et leur consacra des temples.

Alexandre et ses successeurs ne furent pas davantage favorables aux sectateurs de Zoroastre, qui ne reprirent quelque ascendant sur le peuple qu'à l'époque où les rois Parthes renversèrent les Séleucides. Sous le règne des Arsacides, le texte primitif de l'Avesta n'était plus compris ; on le traduisit en pehlvi, accepté comme idiome national chez les Perses.

Au VIIe siècle de notre ère, la conquête arabe soumit la Perse au joug de Mahomet. Les Mazdéens furent relégués dans les faubourgs des villes et enfin, au XVIIe siècle, quelques milliers d'entre eux, pourchassés, se réfugièrent à Bombay, où ils formèrent, sous le nom de *Parses,* des communautés qui subsistent encore.

Le rite de l'incinération, si répandu dans l'Occident de l'Europe, disparut sous l'influence du christianisme comme la coutume de décharner les cadavres avait été chassée de la Perse par l'action des sectateurs de Mahomet. Ce fut également dans l'Inde qu'il survécut. Dans cette péninsule bien défendue par des montagnes inaccessibles et par une mer que les cyclones ne permettent pas de parcourir sans danger, les coutumes antiques se sont perpétuées ; l'homme est resté fidèle au culte funéraire adopté par ses ancêtres comme il est resté fidèle à son territoire.

Partout ailleurs l'inhumation s'est substituée aux autres modes de sépulture. Son triomphe, préparé par les invasions

1. Hérodote. *Histoire*, VII, 62.

des tribus du Nord et de l'Est, qui avaient occupé une grande partie du monde connu des anciens, a été assuré par la propagation du christianisme.

Malgré les circonstances favorables dues au mélange des populations dont les plus puissantes avaient déjà adopté l'inhumation, les progrès de ce rite furent lents, tant les coutumes ont de ténacité et résistent aux innovations. Il fallut, pour faire disparaître les dernières traces de l'incinération, l'action énergique, prolongée pendant plusieurs siècles, des plus hautes autorités sociales, politiques et religieuses.

3. A cette constatation les textes que nous avons cités et les documents archéologiques nous permettent encore d'en ajouter une autre. Dans les pays où les rites différents ont été en présence, ils ne se sont jamais mélangés ; ils n'ont produit aucun type nouveau ; en un mot, ils n'ont subi aucun métissage. Ils sont restés soit décharnement, soit crémation, soit inhumation. Cette invariabilité, preuve de l'attachement qu'avaient, pour leurs croyances, les adeptes de chaque religion, confirme l'hypothèse, émise au commencement de cette étude, que les rites funéraires constituent un élément ethnique d'une grande généralité, facile à distinguer, apte par conséquent à classer les tribus primitives. En attribuant au mot peuple une extension convenable, en le considérant, non comme la désignation d'un groupe de populations soumises à un même régime politique mais comme l'ensemble de tribus ayant possédé des idées religieuses identiques, puisées à une origine commune, on peut dire qu'il a existé : un peuple des dolmens, un peuple de l'incinération et un peuple de l'inhumation.

Il ne faut pas chercher, à l'occasion de ces trois religions qui ont soumis le monde ancien, une analogie avec les religions modernes : le christianisme et le bouddhisme. L'extension des premières n'a pas été le résultat de prédica-

tions agissant sur des sociétés déjà organisées, mais la conséquence des déplacements de groupes soumettant à leurs lois les habitants plus ou moins disséminés qui les avaient précédés ou traversant des régions encore inhabitées. Ces sociétés primitives se sont accrues par la conquête, modifiées dans leur nature physique et dans leur genre de vie suivant le climat du pays où elles ont stationné; elles ont constitué des races qui, par leur mélange et sous l'influence de la civilisation transformant l'action de la nature, ont présenté depuis leur formation jusqu'à nos jours, des variations incessantes. Ce qui semble avoir été le plus stable en elles, ce sont leurs premières conceptions religieuses.

La carte des nécropoles indique donc en même temps les migrations des trois grands peuples primitifs et de leurs descendants, ainsi que les mélanges de chacun d'eux avec les autres dans les diverses régions. Résumons ce qu'elle nous enseigne à ces derniers points de vue.

4. Sans revenir sur les détails que nous avons donnés dans les pages qui précèdent, nous rappellerons seulement que le peuple des dolmens nous a paru d'abord rechercher les territoires favorables à l'art pastoral. La trajectoire qu'il a parcourue traverse en général les terrains de formation géologique récente, les terrains quaternaires qu'un exhaussement de la mer aurait facilement submergés. La végétation arborescente ne s'était pas développée sur ces amas de terre et de cailloux roulés qui avaient comblé les vallées des grands cours d'eau. L'herbe, en revanche, y poussait en abondance et fournissait aux troupeaux la nourriture quotidienne. Le pasteur, en se déplaçant dans les plaines indéfinies qui se présentaient devant lui, pouvait vivre sans souci de l'avenir.

Mais la population des tribus augmentant sans cesse et, peut-être, certains phénomènes géologiques déterminant

un afflux nouveau dans des régions si favorisées, il fallut augmenter l'amplitude des déplacements. Le pasteur fut conduit par le chemin de la grande steppe vers les rivages de la Baltique et de la mer du Nord. Là, sa quiétude fut troublée.

A mesure qu'il s'avançait vers le Nord, la steppe était moins fertile. Le climat plus rude ne favorisait pas la végétation, le froid avait, sur la vitalité des troupeaux mal nourris, une influence fâcheuse qui en diminuait chaque jour le nombre. A cela venaient s'ajouter des difficultés sans cesse croissantes pour le changement du campement. Au moment même où la stérilité du sol exigeait de plus fréquents déplacements, le mouvement dans la steppe devenait plus difficile, car, en se rapprochant de la mer, les cours d'eau, larges et profonds, étaient un obstacle presque insurmontable.

Il est probable qu'il se produisit alors bien des catastrophes et que la plaine de l'Allemagne du Nord fut le théâtre de drames émouvants. Le froid, la famine, les accidents inhérents à la recherche de nouveaux moyens de subsistance ont fait, sans doute, parmi les pasteurs, jadis si heureux, venus du sud-est, de nombreuses victimes.

La diminution du bétail fut compensée par les produits de la pêche. La faune fluviatile était abondante; elle servit à l'alimentation du pasteur pris au dépourvu. Mais il en est de la pêche comme de la chasse; la facilité de se procurer, par un travail attrayant, la nourriture quotidienne, développe l'imprévoyance; on détruit plus de poissons qu'on peut en consommer. Pour ce motif, le pêcheur fut bientôt obligé de s'éloigner des bords des fleuves, de s'avancer au centre des grands estuaires et d'atteindre la haute mer. L'exercice de la pêche exigea le développement de l'art de la navigation.

Cette évolution nouvelle des tribus mégalithiques fut l'origine de leurs brillantes destinées.

Leurs marins, en effet, s'étendirent progressivement dans les Pays scandinaves, dans les îles Britanniques, en Gaule, dans la péninsule Ibérique et, de là, dans toute la Méditerranée. Les plus anciens documents historiques nous les montrent, sous le nom d'Ibères, affrontant les tempêtes de l'Océan, parcourant la Méditerranée dans de faibles esquifs. Leur audace se communique aux populations riveraines des côtes; les Phéniciens et les Grecs n'ont peut-être dû leur réputation de hardis navigateurs qu'aux éléments mégalithiques avec lesquels avaient fusionné les tribus qui avaient ultérieurement occupé les côtes de l'Hellade, de la Syrie et de l'Afrique septentrionale. Dans les temps historiques, c'est des régions où s'élèvent encore les dolmens que partent les expéditions auxquelles nous devons la connaissance des pays lointains inconnus aux anciens.

Les différentes nations, qui furent désignées dans la suite sous le nom de Suédois, de Danois et de Norvégiens, paraissent d'abord s'être étendues dans la mer Baltique, la Finlande, l'Esthonie et la Courlande. « Ces pays étaient déserts, dit le Normand Other au roi Alfred [1], excepté quelques lieux où les Finnas (Finlandais) restaient la plupart pour s'adonner à la chasse pendant l'hiver et l'été pour pêcher dans la mer de l'ouest. » Mais on y arrivait facilement du Gotland à l'aide des premiers vaisseaux qui n'étaient que des barques faites de gros troncs d'arbres creusés ou bien d'osier et recouvertes de cuir. Le nombre en compensait la qualité et la faible contenance. Les Norvégiens suivirent les côtes de leur pays, doublèrent le cap Nord, arrivèrent dans la mer Blanche et entrèrent dans la Dwina.

1. J.-R. Forster. — *Histoire des découvertes et des voyages faits dans le Nord.* Trad. Broussonet. Paris, 1788.

Les Danois descendirent jusqu'à la Manche et gagnèrent l'Angleterre.

Plus tard, les descendants de ces navigateurs chercheront vers le nord-ouest, un passage pour atteindre les Indes, et, avec une ténacité qui dure plusieurs siècles, renouvelleront chaque année des expéditions qui leur font découvrir le Groënland et les terres Américaines. Peut-être même aussi ont-ils, avant Fernand Cortès, reconnu le plateau de l'Anahuac et donné lieu à la légende de Quetzalcoatl qui eut tant d'influence sur l'esprit de Montézuma au moment de l'arrivée au Mexique des conquérants espagnols [1].

Ce sont encore les descendants des populations mégalithiques qui, partant du Portugal, ont reconnu les côtes occidentales de l'Afrique, doublé le cap de Bonne-Espérance et, par l'est, atteint la Chine et le Japon. Enfin, c'est un Génois, Christophe Colomb, qui, à la tête de vaisseaux espagnols, traversa le premier l'Atlantique et découvrit Haïti.

Sans multiplier davantage les exemples historiques, mais en rappelant encore que les provinces qui fournissent aujourd'hui à notre marine ses meilleurs matelots sont la Bretagne et la Provence, on constate que c'est des régions où les dolmens existants signalent le passage des tribus mégalithiques, que sont partis les plus célèbres navigateurs. On ne saurait douter que leurs ancêtres leur ont transmis ces qualités d'audace et de persévérance, d'abnégation et de prudence, jointes encore aux croyances religieuses fortifiant l'homme au milieu des dangers qui caractérisent les populations maritimes.

L'influence de l'invasion mégalithique a donc persisté jusqu'à nos jours et semble se manifester surtout par les aptitudes spéciales pour la navigation des descendants des

1. Don F.-J. Clavijero. — *Historia antigua de Mexico.*

tribus primitives. Ces aptitudes ont puissamment contribué aux progrès de la civilisation ; grâce à elles, les matières premières, telles que l'étain, l'ambre, etc., se sont répandues d'abord dans le monde ancien, puis les matières manufacturées et les produits de l'art. La découverte de nouvelles régions a développé les sciences et leur diffusion à la surface du globe. Le peuple, à qui l'on doit tous ces résultats, mérite donc d'être mentionné, bien que son ancienneté l'ait fait oublier par l'histoire.

5. Le peuple de l'incinération a occupé, dans sa migration, des pays accidentés ; il semble qu'il ait recherché un sol propice à l'art agricole et cependant assez rapproché des steppes montagneuses où les troupeaux pouvaient trouver en été de bons pâturages. Il a évité avec soin les plaines basses et marécageuses ainsi que les sommets élevés, couverts de forêts ; il s'est maintenu dans des terrains à altitudes moyennes, sur les pentes adoucies formées par les dépôts d'alluvions apportés par les torrents. La nature du sol, composé d'éléments peu compacts et facilement imprégné par les eaux descendant de la montagne, ainsi que le climat tempéré de la zône parcourue par les cultivateurs du rite de la crémation, ont favorisé les essais de culture. L'art pastoral, limité aux pâturages peu étendus des coteaux, est devenu un accessoire. La vie sédentaire s'est substituée à la vie nomade ; les déplacements des tribus ont été, pour ce motif, assez lents et de faible amplitude. L'accroissement de la population et, peut-être aussi, la pression exercée par de nouvelles migrations, ont seuls déterminé l'expansion d'une société dont les mobiliers funéraires indiquent les goûts simples et pacifiques. On a recueilli, en effet, dans leurs tombeaux des outils plutôt que des armes ; quant aux parures, elles ne révèlent aucun luxe ; on ne rencontre parmi elles nul spécimen d'un caractère artistique pouvant orner un chef puissant. L'unifor-

mité des ornements, trouvés au milieu des cendres, est la conséquence de l'égalité des conditions sociales. L'autorité n'était pas exercée par un maître redouté, qui apparaissait aux yeux de ses sujets avec une pompe éclatante, mais par un chef de famille qui partageait avec ses enfants les charges du travail journalier.

Cette organisation n'était pas favorable au développement des liens de solidarité, indispensables pour assurer la force de la défense commune. Malgré le courage individuel dont fait preuve le montagnard, surtout lorsqu'il s'oppose à l'invasion du sol qu'il a défriché avec peine, les populations du rite de la crémation furent en général dans de mauvaises conditions pour lutter contre les groupes aussi bien armés qu'elles. La nécessité de former des ligues au moment du danger, de désigner des chefs à la veille du combat, ne permettait pas de donner aux armées improvisées la cohésion exigée pour la résistance efficace contre des troupes disciplinées. La campagne du lieutenant de César, Crassus, dans l'Aquitaine [1], est une preuve de l'exactitude de cette déduction.

Une autre observation démontre que les adeptes de la crémation n'ont pas été nomades comme ceux des rites mégalithiques.

Le pasteur a des loisirs dont il profite pour confectionner tous les objets nécessaires à son existence : il fabrique lui-même ses vêtements, ses ustensiles, sa vaisselle. Il n'en fut pas de même pour le peuple de l'incinération dont les outils, les parures, la céramique sont des produits de fabrication courante, œuvres d'ouvriers spéciaux et qu'il est facile de rattacher à un petit nombre de types. Cette modification dans les mobiliers funéraires est l'indice d'un état social différent. Les travaux de la culture absorbent le temps

1. César. *De bello gallico*, III, 24 et suivants.

de celui qui s'y livre. Ce dernier trouve intérêt à rémunérer, avec une partie de ses récoltes, l'ouvrier qui lui fournit les objets dont il a besoin, dans des conditions d'autant plus avantageuses que l'exercice des spécialités développe l'habileté des fabricants.

L'examen des terrains occupés par le peuple de l'incinération nous a permis d'émettre l'hypothèse que ce peuple fut essentiellement adonné à l'art agricole. L'étude des mobiliers funéraires a confirmé cette conclusion et de plus nous a révélé que le développement de la culture a donné naissance à l'industrie et, par suite, aux premières tentatives commerciales.

Dans sa diffusion en Europe, le peuple de la crémation a rencontré d'abord des peuplades mal outillées pour la défense de leurs terrains de parcours, probablement peu denses et attachant peu de prix à la possession des contreforts montagneux; il les a refoulées sans peine et quelquefois soumises. Il s'est ainsi emparé de terres fertiles et faciles à cultiver. Cependant, sa pénétration dans l'Allemagne du Nord, les Pays scandinaves et les Iles Britanniques, paraît avoir été le résultat non de la conquète mais d'une alliance pacifique avec les tribus antérieurement installées dans ces pays et qui ont trouvé dans les nouveaux venus des auxiliaires utiles à cause de leur habileté dans les arts usuels.

Telle fut la cause de l'initiation du peuple de l'incinération à la navigation. Une partie de ses tribus sont devenues célèbres dans cet art et ont été redoutables, au temps des Vikings, pour les riverains de la mer du Nord. Ce sont elles qui ont déposé les cendres de leurs compagnons dans les dolmens déjà existants de la Bretagne et brûlé leurs morts dans les Iles Britanniques. Mais leurs invasions maritimes ne se sont pas étendues aussi loin que celles de leurs initiateurs du peuple mégalithique. Elles ont été limitées

aux pays baignés par la mer du Nord et par la Manche.

Sauf ce petit groupe que les hasards de la vie ont jeté dans les pays scandinaves et qui s'est adonné à la piraterie, le peuple de la crémation a vécu essentiellement dans le centre du continent, occupé par les travaux de culture. Peut-être pourrait-on encore citer quelques bandes qui, descendues de la Thrace vers la Grèce, ont, comme celles du Nord, transformé leur genre de vie à l'imitation des navigateurs qui avaient, avant eux, abordé les côtes de la mer Égée. Mais dans la Perse, l'Asie Mineure, les Provinces Danubiennes, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Allemagne du Sud et la Gaule, nous rencontrons des tribus qui ont transporté avec elles une civilisation dont le caractère spécial a été le développement de l'agriculture. La vie sédentaire, qui en fut la conséquence, et les travaux multiples imposés par la culture ont engagé des individus à se livrer exclusivement aux arts usuels. Ce fut l'origine de l'industrie et des premières transactions commerciales.

Dans les régions envahies par le peuple de la crémation on retrouve encore aujourd'hui des populations tranquilles, laborieuses et sensées, pratiquant les vertus domestiques, possédant les qualités que développe la vie agricole.

6. Les tribus du rite de l'inhumation se sont répandues dans toutes les directions, mélangées avec les pasteurs, les navigateurs, les cultivateurs; leur expansion, qui les a conduites dans les pays les plus divers, plaines et montagnes, n'a pas été provoquée par la recherche d'un sol favorable à une industrie spéciale.

Dès qu'il fut en présence des marins mégalithiques et des cultivateurs du rite de l'incinération, le peuple de l'inhumation a cherché à s'emparer des richesses accumulées par ces voisins. Endurci par la vie de la steppe du Nord, possédant un armement déjà perfectionné, aguerri par les combats journaliers entre tribus rivales, soumis à un ré-

gime autocratique et dirigé par des chefs entreprenants, il a lutté avec succès contre les populations qu'il a rencontrées et leur a enlevé par un effort de quelques jours le produit du travail continu de plusieurs années.

Lorsque, par hasard, il s'est trouvé en contact avec des peuples qui lui ont résisté, grâce à leur énergie et à la position avantageuse au point de vue défensif de leurs montagnes, il a préparé une conquête ultérieure en s'insinuant dans les bonnes grâces de ses adversaires. Il a transformé ses guerriers successivement en mercenaires, en alliés, en sujets et bientôt en maîtres de ses voisins redoutables.

L'évolution de sa prise de possession fut analogue à celle des barbares qui ont désagrégé l'empire romain [1]. Les révolutions sociales, qui ont eu lieu au commencement de notre ère, n'ont été que la reproduction de celles qui avaient agité le monde barbare à des époques plus reculées. Les mêmes causes produisent les mêmes effets, et l'histoire, pour ce motif, signale à plusieurs reprises l'apparition des mêmes phénomènes. N'y a-t-il pas une analogie entre ces adeptes de l'inhumation dont nous rencontrons les tombeaux à Hallstatt et qui se révèlent à nous comme les mercenaires des sédentaires partisans de la crémation, et ces Germains qui, alliés d'abord du peuple romain avaient imposé bientôt leurs services, usurpé le titre de sujets de l'empire, exigé la solde et des terres, puis enfin pris possession de l'autorité civile et militaire?

Cette prédisposition diplomatique, associée aux ruses de la guerre, est un caractère bien accentué de ces peuplades, qui envahirent le monde entier, inhumant leurs morts dans des nécropoles dont les mobiliers font connaître l'état social. Les qualités qui firent leur succès pour l'occupation des territoires constituaient encore les aptitudes spéciales

1. Fustel de Coulanges. *L'invasion germanique et la fin de l'Empire.*

nécessaires aux négociants pour qu'ils réussissent dans leurs entreprises commerciales. Aussi certains groupes du peuple de l'inhumation ont dû leurs richesses et leur prépondérance au développement qu'ils ont donné aux transactions du commerce. Tels furent, aux premiers temps historiques, les Phéniciens qui firent connaître aux populations du bassin de la Méditerrannée les produits de l'Inde et ceux des îles Cassitérides, et, aux époques antéhistoriques, ces tribus qui, à travers l'Europe centrale, répandirent l'usage, jusqu'alors très limité, de l'ambre, du cuivre, de l'étain et de l'or.

7. Les études auxquelles nous nous sommes livrés dans cet essai nous ont donc démontré que trois grandes sociétés humaines ont, antérieurement aux époques lointaines connues par les récits légendaires et les relations historiques, envahi le monde ancien. Chacune d'elles avait adopté un culte funéraire spécial.

La première ensevelissait les cadavres dans de vastes ossuaires après en avoir enlevé les chairs. Composée à l'origine de tribus pastorales, elle a été obligée, à cause de la stérilité des steppes du Nord, de se livrer à la pêche et à la navigation. C'est à ses descendants que nous devons actuellement la connaissance de toutes les parties de notre planète.

La seconde, qui brûlait ses morts, a développé l'agriculture et créé les arts industriels.

La troisième, qui avait adopté le rite de l'inhumation, s'est distinguée par ses aptitudes guerrières et commerciales. Elle a presque partout dominé la seconde, lui enlevant ses terres par la force, ou la dépouillant d'une partie des richesses accumulées par un labeur journalier à l'aide des opérations d'échange qui laissent aux commerçants, sans un effort physique considérable, la plus grande part des bénéfices.

Ce résumé succinct indique les conclusions que nous pouvons tirer de notre essai d'interprétation des documents archéologiques. Les traces des tombeaux de chaque rite, marquées sur des cartes géographiques à l'aide de couleurs conventionnelles, figurent les trajectoires parcourues par chaque groupe de population. En réunissant sur une même carte, avec leurs couleurs spéciales, les territoires occupés par les peuples des trois religions funéraires [1], on a la représentation des mélanges de tribus qui se sont effectués dans chaque région. Ce tableau d'ensemble, joint aux observations précédentes, explique les aptitudes que l'on constate chez les différents peuples qui constituent les puissants empires de l'Occident.

1. Voir pl. I et II.

FIN

LÉGENDE DES CARTES

Pl. I. — Distribution géographique des rites funéraires dans le monde ancien.

INDICATION DES SOURCES

1° MONUMENTS MÉGALITHIQUES

INDE. — Vallées du Godavery et de la Kistnah. Chaîne des Ghattes. District de Coimbetour. Présidence de Madras. District de Deccan. — Fergusson : *Monuments mégalithiques.*

Vallées de l'Indou-Kouch. — Major Biddulph : *Tribes of the Hindov-Kosch*, Calcutta, 1881.

CAUCASE. — Grande chaîne du Caucase. Daghestan occidental. De Tiflis à la mer Caspienne, Province de Kouban Crimée. — Germain Bapst : *Souvenirs du Caucase.*

PERSE. — Nécropoles du Lenkoran, au sud d'Erivan. Côte sud-ouest de la mer Caspienne. — J. de Morgan : *Nécropoles préhistoriques du nord de la Perse.*

ASIE OCCIDENTALE. — Syrie, près d'Antioche, entre le Liban, et l'Anti-Liban. — A. de Bonstetten : *Essais sur les dolmens.* Genève 1865. — J. E. Gautier : *Fouilles dans les hautes vallées de l'Oronte.*

PALESTINE. Près du Jourdain. — Plateau d'El-Azemich. Monts-Nebbo. — De Saulcy. — A. de Bonstetten. — Capitaine Irby.

ARABIE. — Sinaï. — Les mêmes.

TURQUIE D'EUROPE. — Région au nord d'Andrinople. Dolmens de Gerdeme. — Frères Skorpil : *Antrop.*, t. I.

ALLEMAGNE. — Région comprise entre les frontières occidentales de la Pologne, la Bohême, le S.-E. du Hanovre, le Harz, la Westphalie, la Hollande, la mer du Nord, le Holstein et la Baltique. — A. de Bonstetten : *Essai sur les Dolmens.*

DANEMARK et PARTIE MÉRIDIONALE DE LA SUÈDE. — Le même.

HOLLANDE. — BELGIQUE et LE LUXEMBOURG. — Le même.

ILES BRITANNIQUES. — Angleterre. — Comtés du Midi, du Centre et du Nord. — Sir John Lubbock : *L'Homme préhistorique.*

Irlande. — Orcades. Iles de la Manche. — Margaret-Stokes : *La distribution des principaux dolmens de l'Irlande.*

FRANCE. — Voir la légende de la Pl. II.

ESPAGNE et PORTUGAL. — Provinces basques. Provinces de Minho. de Beïra et d'Alentejo. Région méridionale. Provinces de Séville, de Malaga, de Grenade. — A. de Bonstetten : *Essai sur les Dolmens.*

ITALIE. — Toscane. Côte d'Otrante. — *Anthropologie*, t. IV.

GRÈCE. — Morée. — A. de Bonstetten : *Essai sur les Dolmens.*

AFRIQUE. — Maroc. Algérie. Tunisie. Tripoli. — Général Faidherbe, A. de Bonstetten, etc.

2° INCINÉRATION

ASIE. — Afghanistan et Perse. Monts Soliman. — Dr J.-E. Polak : *Les Métaux d'après les Sources perses; Mittheil der anthropol. Gesselsch. in Wien.*

Au Nord de l'Indou-Kouck, près de Samarcande. — Professeur N. Kondaroff, comte J. Tolstoï et S. Reinach : *Antiquités de la Russie méridionale.*

Région transcaspienne. — Général Komarof.

Caucase. — Daghestan. — Germain Bapst : *Souvenirs du Caucase.*

Province du Don (environs de Novotcherkash). — Rives de la Kouka. — Professeur N. Kondaroff, comte J. Tolstoï et S. Reinach : *Antiquités de la Russie méridionale.*

ASIE MINEURE. — Carie. — Nécropole d'Assarlik. — *Rev. Arch.*, 3e série, t. X.

ASIE ANTÉRIEURE. — Syrie. Mésopotamie. — Dr Polak : *Rev. Arch.*, 3e série, t. XI.

EUROPE. — Grèce — Nécropole Sapountzaki. Tumulus de Marathon. — *Rev. Arch.*, 3e série, t. XVI et XXII; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*, 1891.

Valachie. — X. Odobesco : *Anthrop.*, t. I.

AUTRICHE-HONGRIE. — Hongrie. — Comitats de Fejervar, de Veszprem, de Samogy, de Zala sur la rive droite du Danube. Comitats de Pozsony, de Nógrád, sur la rive gauche. Monts Karpates et Transylvanie. Comitats de l'Ungh, de Bihar, de Udvarhely et d'Hermannstadt. — Dr Romer : *Résumés généraux du mouvement archéologique en Hongrie*, Buda-Pest, 1878.

Bosnie et Herzégovine. — FR. FIALA : *Antrop.*, t. V et IV.

Carniole et Carinthie. — *Die neuesten Grabenfunde bei Watsch und S. Margarethen in Krain. K. K. Academic Wien*, 1883; S. REINACH : *Fouilles dans les nécropoles de Watsch et de Sanct. Margarethen en Carniole; Mat.*, 3e série, t, I.

Styrie. — Von J. SZOMBATHY : *Urgeschichtliche Forschungen in der Umgegend von Wies in Mittel-Steiermark;* Dr W. GURLITT : *Mittheil. der anthrop. Gesellsch. in Wien*, 1888.

Tyrol et Istrie, — *Mat.*, 3e série, t. I.

Haute-Autriche. — G. RAUMSAUER.

Basse-Autriche. — *Anthrop.*, t. I.

Bohême. — Von J. SZOMBATHY : *Urgeschichtiche Forschungen in der Umgegend von Wies in Mittel-Steiermark* ; BRETISLAV JELINECH : *Materialen zur Vergeschichte und Volkskunde Bœhemens* ; R. VON WEINZIERL : *Eine neolithische Anziedelung der Uebergangszeit bei Lobositz an der Elbe*, Berlin, 1894; *Anthrop.*, t. V.

Galicie. — *Mat.*, t. IX, 1878.

EMPIRE D'ALLEMAGNE. — Prusse orientale. — O. TISCHLER : *Ost preussische Grabhugel*, Kœnigsberg, 1887 et 1888.

Saxe. — Dr J. VON DEICHMULLER : *Ueber Urnenfunde in Uebigau bei Dresden.*

Brandebourg, Poméranie, Mecklembourg et Schleswig-Holstein. — *Rev. Arch.*, 3e série, 1re année; *Mat.*, 3e série, t. II, 1885; MONTELIUS : *Les temps préhistoriques en Suède;* Mlle J. MESTORF : *Les cimetières d'urnes dans le Schlsmig-Holstein.*

Bavière. — Haute-Bavière et Haut-Palatinat. — JULIUS NAUE : *L'époque de Hallstatt en Bavière, particulièrement dans la Haute-Bavière et dans le Haut-Palatinat; Rev. Arch.*, 3e série, t. XXVII.

Wurtemberg. — Cercles du Neckar, de la Forêt-Noire, de Jagst et du Danube. — Dr E. VON PAULUS : *Die Alterthümer in Wurttemberg*, Stuttgart, 1877.

Alsace-Lorraine. — Cantons de Colmar, Benfeld, Hochfehlen et Brisach. — Dr FAUDEL et Dr BLEICHER : *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*, Colmar, 1885.

PAYS SCANDINAVES. — Danemark, Suède et Norvège. — MONTELIUS : *Les temps préhistoriques en Suède.*

ITALIE. — Lombardie et Vénétie. — Nécropoles de Golasecca, d'Este, etc. — A. BERTRAND et S. REINACH : *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube;* CASTELFRANCO : *Tombe della Cattabrega, presso Crescenzago;* CASTELFRANCO : *Deux périodes du 1er âge du fer dans la nécropole de Galasecca; Mat.*, 3e série, t. II et III.

Bologne. — Comte JEAN GOZZADINI : *Di un sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna*, Bologna, 1855; Comte JEAN GOZZADINI : *Intorno ad altre*

settantuna tombe del sepolcreto etrusco, etc., Bologna, 1856; Comte JEAN GOZZADINI : *Di alcuni sepolcri della necropoli Felsinea.*

Toscane. — *Rev. Arch.*, 3e série, t. XXI; STÉPHANE GSELL : *Fouilles dans la nécropole du Vulci*, Paris, 1891.

Sicile. — G. TROPEA : *Studi Siculi e la necropoli Zanclea.*

SUISSE. — Canton des Grisons. Vadena. — G. DE MORTILLET : *Le signe de la croix avant le Christianisme.*

BELGIQUE. — Environs d'Anvers. Environs de Namur. Brabant. Arrondissement de Charleroi. — HAGEMANS; *Mat.*, 1874, 1881 et 1882.

ILES BRITANNIQUES. — Angleterre et Écosse. — Sir JOHN LUBBOCK : *L'Homme préhistorique*, WILLIAM GREENWELL : *British barrows; a record of the examination of sepulchral mounds in various parts of England*, Oxford, 1877.

Irlande. — MARGARET STOKES : *La distribution des principaux dolmens d'Irlande.*

FRANCE. — Voir la légende de la Pl. II.

ESPAGNE. — GOURDON : *Les tumuli du Plan de Beret (vallée d'Aran, Espagne)*; *Mat.*, 1878 et 1887; HENRI et LOUIS SIRET : *Les premiers âges du métal dans le Sud-Est de l'Espagne*, Anvers, 1887.

3o INHUMATION

ASIE CENTRALE et SIBÉRIE. — Professeur N. KONDAROFF, comte J. TOLSTOÏ et S. REINACH : *Antiquités de la Russie méridionale.*

Caucase. — Professeur N. KONDAROFF, comte J. TOLSTOÏ et S. REINACH : *Antiquités de la Russie méridionalee*; GERMAIN BAPST : *Souvenirs du Caucase.*

Arménie russe et région transcaucasienne. — J. DE MORGAN : *Les premiers âges des métaux dans l'Arménie russe.*

Petite-Russie. Bosphore. Cimmérien. — Professeur N. KONDAROFF, comte J. TOLSTOÏ et S. REINACH : *Antiquités de la Russie méridionale.*

AUTRICHE-HONGRIE. — Hongrie. — Comitats de Sopron, de Tolna, de Nograd, d'Abauj, de Pest, de Szabolcs, de Csongraad. — Dr ROMER : *Résumés généraux du mouvement archéologique en Hongrie*, Buda-Pest, 1878; *Anthrop.*, t. I.

Bosnie et Herzégovine. — FR. FIALA : *Les progrès des fouilles des sépultures préhistoriques de Glasinac en 1894; Anthrop.*, t. VI.

Carniole et Carinthie. — DE HOCHSTETTER; *Mat.*, 3e série, t. I.

Styrie. — Von J. SZOMBATHY : *Urgeschichtliche Forschungen in der Umgegend von Wies in Mittel-Steiermark;* Dr W. GURLITT : *Mittheil. der Anthrop. Gesellsch in Wien*, 1888.

Tyrol. — WIESER : *Les tombes d'Igels; Mat.*, 3e série, t. IV.

Haute-Autriche. — G. RAUMSAUER.

Bohême. — Von J. Szombathy : *Urgeschichtliche Forschungen in der Umgegend von Wies in Mittel-Steiermarck*; Bretislav Jelinek : *Materialem zur Vorgeschichte und Volkskunde Bochemens*; *Mat.*, 3e série, t. IV.

EMPIRE D'ALLEMAGNE. — Bavière. — Julius Naue : *L'époque de Hallstatt en Bavière, particulièrement dans la Haute-Bavière et dans le Haut-Palatinat*; J. Fink : Dr W. Schmid et Dr G. Kruess : *Flachgræber der Mittellateneperiode bei Manching*; *Anthrop.*, t. V,

Wurtemberg. = Cercles du Neckar, de Jagst, du Danube et de la Forêt-Noire. — Dr E. von Paulus : *Die Alterthümer in Wurttemberg.*

Grand-Duché de Bade. Alsace-Lorraine. — Maximilien de Ring : *Tombes celtiques de l'Alsace*; de Morlet : *Les crombek's de Mackwiller*; Dr Faudel et Dr Bleicher : *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*, Colmar, 1885.

Mecklembourg. — Montelius : *Les temps préhistoriques en Suède.*

PAYS SCANDINAVES. — Danemark, Suède et Norvège — Montélius : *Les temps préhistoriques en Suède*; *Mat.*, 2e série, t. XII; *Mat.*, t. IX, 1874.

ILES BRITANNIQUES. — *Mat.*, t. VIII, 1873; Sir John Lubbock : *L'homme préhistorique.*

BELGIQUE. — *Mat.*, 2e série, t. XIII; *Mat.*, 3e série, t. I; Alfred Bequet : *Nos fouilles en 1881 et 1882. Le tumulus de Wagnée.*

SUISSE. — *Mat.*, 3e série. t. II; A. Bertrand : *Antiquités provenant de la station de la Tène (lac de Neufchâtel)*; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, 1884.

ITALIE. — Vérone et Padoue. — *Mat.*, 3e série, t. II.

Bologne. — Comte Jean Gozzadini.

Toscane, — *Rev. Arch*,, 3e série, t. XXI; Stéphane Gsell : *Fouilles dans la nécropole de Vulci.*

Ombrie. — *Mat.*, 3e série, t. III.

FRANCE. — Voir la légende de la Pl. II.

ESPAGNE. — Henri et Louis Siret : *Les premiers âges du métas dans le Sud-Est de l'Espagne*, Anvers, 1887; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*, 1896.

AFRIQUE. — Tunisie. — R. P. Delattre : *Les tombeaux puniquel de Carthage*; R. Cagnat : *La nécropole phénicienne de Vaga.*

Algérie. — Général Pothier : *Les tumulus de la daïa de Tilghemt*; *Bulletin de la Société arch. de la province de Constantine*, 1865.

Syrie. — *Comptes rendus de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*, 1887.

PL. II. — DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES RITES FUNÉRAIRES EN FRANCE

INDICATION DES SOURCES

1° MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Tous les départements, y compris la Corse, à l'exception des suivants : l'Ain, l'Allier, le Doubs, la Drôme, l'Isère, le Jura, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, le Rhône, la Saône-et-Loire, les Vosges. — A. BERTRAND : *La Gaule avant les Gaulois.*

2° INCINÉRATION

DOUBS. — *Mat.*, 3e série, t. III.

JURA. PAUL BIAL : *Chemins, habitations et oppidum de la Gaule au temps de César;* H. CHEVAUX et Z. ROBERT : *Rapport sur les nouvelles fouilles faites à la Croix de Monceaux, près de Conliège.*

MEURTHE-ET-MOSELLE. — BLEICHER et BARTHÉLEMY : *Sur l'âge de bronze et du fer en Lorraine.*

YONNE. — *Rev. Arch.*, 3e série, t. XIV.

SEINE-ET-MARNE. — E. CHOUQUET : *Tumulus et sépultures gauloises à Montapot.*

LOIRET. — *Rev. Arch.*, 3e série, t. X; *Bulletin arch.*, 1886.

NIÈVRE. — Dr JACQUINOT : *Découverte d'un cimetière gaulois à Pougues-les-Eaux.*

CHER. — PIERRE DE GOY. — *Sépultures antiques du Berry; Mat.*, 3e série, t. II,

RÉGION OCCIDENTALE DU MASSIF CENTRAL : Vienne, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Dordogne, Charente. — MARTIAL IMBERT : *Les anciennes populations du Sud-Ouest du plateau central;* A. MASFRAND : *Tumulus de la forêt de Rochechouart.*

CANTAL. — J.-B.-H. DELORT : *Dolmens et sépultures hallstattiennes de Mons; Mat.*, 1878.

VAUCLUSE. — *Mat.*, 3e série, t. II.

GARD. — Général POTHIER : *Sépultures préromaines trouvées dans les environs de Nîmes*, Nîmes, 1890.

TARN. — R. POUTNAU et E. CABIÉ : *Un cimetière gaulois à Saint-Sulpice (Tarn);* E. CARTAILHAC : *Note sur l'Archéologie préhistorique du département du Tarn.*

TARN-ET-GARONNE. — *Bulletin arch.*, 1883.

LOT-ET-GARONNE. — THOLIN : *Les sépultures anciennes du Lot-et-Garonne.*

NÉCROPOLE PYRÉNÉENNE : Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes. — Abbé DE ROQUELAURE : *Histoire de la haute vallée de l'Aude;* Abbé CAU-DURBAN : *La nécropole d'Ayer* (*Bordes-sur-Lez*); H. POYDENOT . *Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1869; Ed. PIETTE et SACAZE : *Les tumulus d'Avezac. Les tumulus de Bartrés et d'Ossun*; Général POTHIER : *Les tumulus du plateau de Ger;* RAYMOND : *Exploration d'un tumulus à Balansun.*

FINISTÈRE. — *Rev. Arch.*, 3e série, 1re année; 3e série, t. XI et XXVIII.

3o INHUMATION

ARDENNES, AISNE, MEUSE. — *Mat.; Rev. arch.; Antrop.*; *Bulletin arch.*

MEURTHE-ET-MOSELE. — BLEICHER et BARTHÉLEMY : *Sur l'âge de bronze et du fer en Lorraine*; BARTHÉLEMY : *Les tumulus des environs de Nancy; Rev. Arch.*, 3e série, t. XV.

MARNE. — EDOUARD FOURDRIGNIER : *Le vase de bronze de Catillon ; Rev. Arch.;* 3e série, 1re année ; Dr MOULIN : *Fouilles du cimetière gaulois de Charvais*; *Mat.*, 3e série, t. I; J. DE BAYE : *Cimetière gaulois de Mareuil-le-Pont.*

SEINE-ET-MARNE. — E. CHOUQUET : *Tumulus et sépultures gauloises à Montapot;* J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC : *Cimetière gaulois de Cély.*

SEINE ET SEINE-ET-OISE. — ABEL MAITRE : *Cimetière gaulois de Saint-Maur-les-Fossés.*

VOSGES. — DE SAULEY; LÉON MOREL : *Tumulus de Diarville et d'Ambacourt*; *Bulletin arch.*, 1885.

HAUTE-MARNE. — *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, 5e série, t. IV; Bulletin de la même Société, 1885; CAMILLE et JOSEPH ROGER et ED. FLOUEST : *Les tumulus de Montsaugeon*, Langres, 1888.

AUBE. — AUGUSTE NICAISE : *La sépulture de Champigny;* EMILE PILLOT : *Les polissoirs mégalithiques du département de l'Aube*, Troyes, 1881.

COTE-D'OR. — ED. FLOUEST : *Les fouilles du Magny-Lambert*, Paris, 1873; *Mat.*, 2e série, t. IV et VIII; 3e série, t. I; ED. FLOUEST : *Le tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine*, Semur, 1876 ; ED. FLOUEST : *Le tumulus du Bois-Bouehot à Chamesson.*

YONNE. — *Rev. Arch.*, 3e série, t. XIV.

DOUBS. — Dr Albert Girardot et Alfred Vaissier : *Station de la pierre polie et sépultures gauloises de la grotte de Courchapon*, Besançon, 1884.

JURA. — Jacques de Morgan : *Archéologie préhistorique du Jura ;* E. Toubin : *Fouilles du tumulus de la forêt des Moidons;* L. Clos et Z. Robert : *Rapport sur les fouilles des tumulus de la nécropole gauloise de Gevincey;* H. Chevaux et Z. Robert : *Rapport sur les nouvelles fouilles faites à la Croix-de-Monceaux, territoire de Conliège.*

AIN. — Ernest Chantre : *Sépultures de l'âge de bronze dans l'Ain.*

SAVOIE, ISÈRE, HAUTES-ALPES, BASSES-ALPES. — E. Chantre : *Les nécropoles du 1er âge de fer dans les Alpes françaises*; B. Tournier : *Essai d'un inventaire d'archéologie préhistorique du département des Hautes-Alpes.*

NIÈVRE. — Dr J. Jacquinot : *Découverte d'un cimetière gaulois à Pougues-les-Eaux;* Dr J. Jacquinot : *Les tumulus d'Arthel; Mat.*, 3e série t. XII.

CHER. — *Mat.*. 3e série, t. II, III, IV et V; Pierre de Goy : *Sépultures antiques du Berry;* Buhot de Kersers : *Notes sur une épée en fer et un rasoir en bronze trouvés à Lunery;* Albert des Méloizes : *Rapport sur les fouilles de deux tumulus à Morthomiers*, Bourges, 1883.

VIENNE. — *Mat.*, 3e série, t, I.

PUY-DE-DOME. — Dr Pommerol : *Anneaux de jambe en bronze d'une sépulture du 1er âge du fer à Moissat.*

LOZÈRE. — Dr Prunières de Marvéjols : *Trente tumulus de la Lozère.*

VAUCLUSE. — *Mat.*, 3e série, t. II.

GARD. — *Mat.*, 3e série, t. III.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

Tribus du rite de l'incinération.

CHAPITRE III

Tribus du rite de l'inhumation.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

GÉNÉRAL POTHIER

LES POPULATIONS PRIMITIVES

ESSAI D'INTERPRÉTATION DE DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES
PAR LA GÉOLOGIE ET LES TEXTES

AVEC DEUX CARTES

PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE
9, QUAI VOLTAIRE, 9

1898